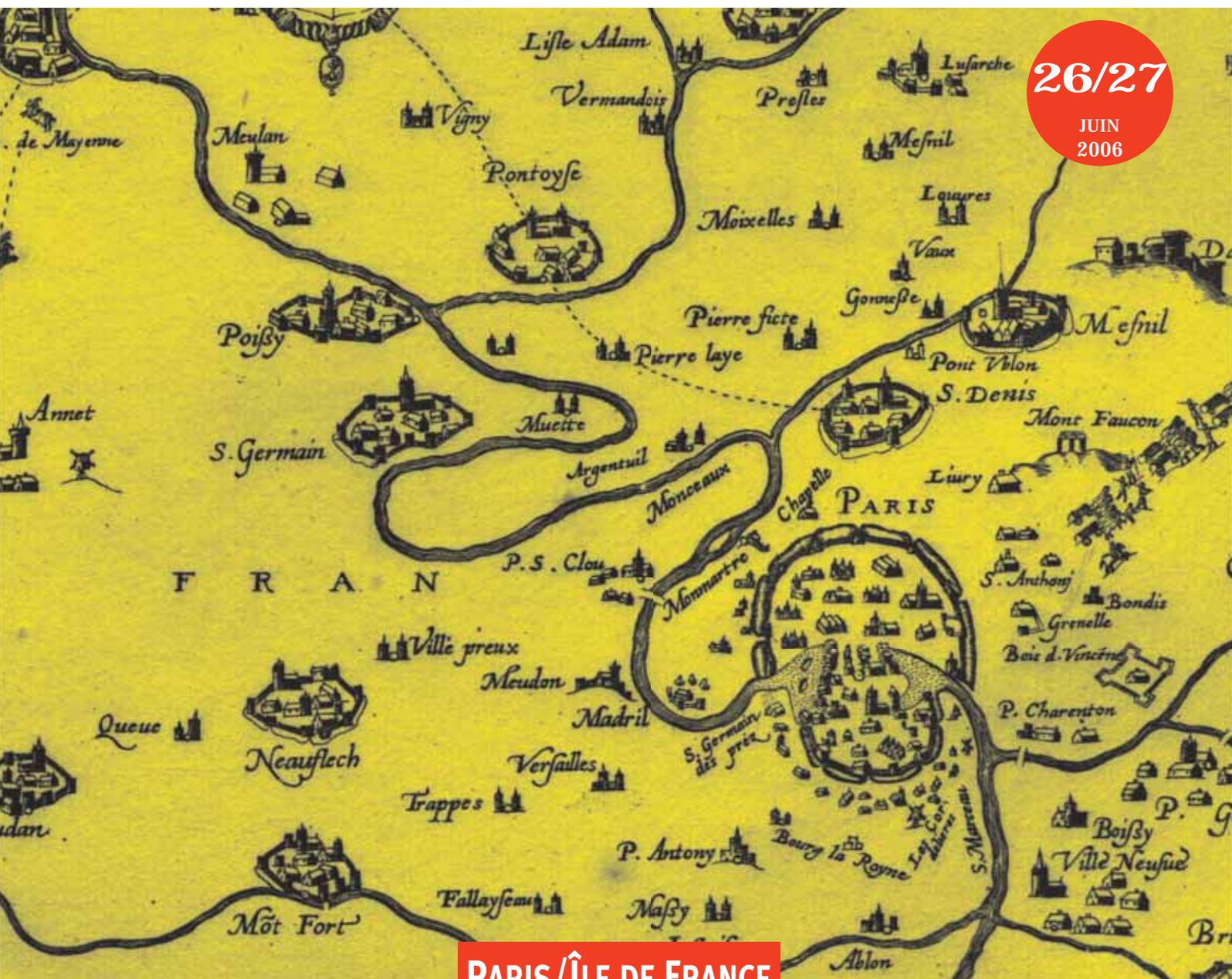


BIBLIOTHÈQUE(S)



26/27

JUN
2006

PARIS/ÎLE DE FRANCE

Éditorial, par Gilles Éboli **1** Sommaire **2** Bibliobrèves **4** Édition Place et rues de Paris, par Jean-Michel Place **10** L'Île-de-France, une identité en construction, par Annick Guinery **13** Île-de-France, laboratoire pour une démocratie culturelle, entretien avec Francis Parry **16** Profil des Franciliens, par Jean-François Jacques **20** Paris, le futur s'écrit enfin au présent!, par Aline Girard-Billon **22** La coopération BnF – Île-de-France, par Catherine Vassilief **33** Quelque chose de Saint-Denis..., par Florence Schreiber **38** America, le passage du Sud-Ouest, par Brigitte Maury et Francis Geffard **43** Banlieues bleues, les bibliothèques par quatre chemins, par Philippe Levreaud **46** L'enfance en partage, par Anne Duquesne **50** Fugue en Hauts-de-Seine, par Marie-Christine Chevalier et Catherine Borie **54** Les bibliothèques en Val-d'Oise : des territoires et des réseaux, par Hélène Hollebêke-Nicolas et Dominique Lahary **60** Images et réalité, par Dominique Margot **65** À l'Astrolabe de Melun : le Cyberlab, Espace culture multimédia, par Philippe Diaz **68** Les bibliothèques d'art en mouvement, par Véronique Meunier **72** Nos pas dans leurs pages, par Florence Lignac **77** Essonne, la bibliothèque au cœur, entretien avec Josette Granjon, Vincent Barot, Jacqueline Bénichou et Christine Rosso **78** Yvelines, paysage avec ruches, par Françoise Hecquard **83** « Allez voir ailleurs si on y est... », par Philippe Levreaud **86** Appareillage au Quai Branly, par Martine Clergeau **89** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref **92** Espaces et architectures • Futur, par Jean-François Jacques **95** Reportage • Identité, culture et diversité, par Jean Mallet **100** Réflexion • « Bibliothécaires, encore un effort si vous voulez être républicains! », par Xavier Daverat **102** Parole(s) d'éditeur • Rue du Monde, éditeur citoyen, entretien avec Alain Serres **105** Notes de lecture • Histoire de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (1766-1941) • Fleurons de la Bodmeriana, Chroniques d'une histoire du livre • Figures de l'éditeur. Représentations, savoirs, compétences, territoires • Dictature de la croissance • La violence des villes **110**



R. Mouren

Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires français**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Gilles Éboli

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud

Ont collaboré à ce numéro
Anne-Françoise Bonnardel
Annick Guinery

Comité de rédaction
Geneviève Boulbet,
Gilles Éboli, Brigitte Évano,
Jean Mallet, Anaïs Mauriceau,
Véronique Meunier,
Joëlle Müller

Publicité
Josiane Stern
Téléphone : 01 47 88 19 99
josiane_stern@wanadoo.fr

Diffusion
ABIS - Danielle Chantereau
Téléphone : 01 55 33 10 33
Télécopie : 01 55 33 10 31
dchantereau@abf.asso.fr

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2006
Individuel : 50 €
Collectivités : 90 €
France 90 € – Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 1109G82347
ISSN : 1632-9201
Dépot légal : juin 2006

Impression : Jouve, Paris

BIBLIOTHÈQUE(S)
REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS
est analysée dans la base Pascal
produite par l'Inist
et dans la base Lisa.

Couverture :
*Retraite du duc de Mayenne sur
Mantes et Pontoise après la bataille
d'Ivry, d'après une carte du Théâtre
Géographique (gravée à Tours
vers 1591). Archives Municipales
de Pontoise, cote : 2F1268. (Ph. :
Archives départementales du Val-
d'Oise).*

Éditorial

Paris et l'Île-de-France, le choix s'imposait pour le Congrès du centenaire de l'ABF. Le caractère exceptionnel de ce rendez-vous requérait en effet à bien des égards des ressources que seules la capitale et sa Région peuvent offrir.

Envergure internationale, ancrage historique, panorama bibliothéconomique complet, moyens logistiques : tout ici était réuni pour faire de 2006 un millésime marquant.

Le prestige parisien, les occasions, si nombreuses, de convivialité entrent en ligne de compte, mais pas seulement : en ces temps, parfois, de grisaille, en tout cas d'interrogations multiples et variées que se posent les bibliothécaires de France, quelle meilleure réponse apporter que la variété, la richesse, la jeunesse de notre métier telles que l'offre le présent itinéraire. Sans nul doute, les Régions savent proposer pareil miroir, les Congrès d'Aubagne, de Toulouse, de Grenoble, pour ne citer qu'eux, l'ont suffisamment illustré.

Mais, puisqu'il a fallu choisir, à l'heure d'une commémoration voulue sous les angles de l'ambition prospective comme de la défense et de l'illustration de tout une profession, quel meilleur point de rencontre, quel meilleur point de vue que Paris et l'Île-de-France ? Inutile d'égrener dès l'avant-propos l'ancienneté des établissements, l'abondance de leurs collections, la multiplicité des chantiers en cours : c'est bien le but des pages qui suivent.

En revanche, il faut souligner ici la vitalité exemplaire d'une communauté professionnelle mariant expérience et innovation, tradition et renouvellement. On allait dire encore étude et lecture publique : mais les réalités franciliennes sont si diverses dans leur mouvement qu'on voit bien combien ces anciennes notions sont à requalifier, combien les réponses cherchées ou tentées sur ce terrain si spécifique mais aussi si emblématique sont prometteuses et gages d'avenir pour les bibliothèques : bref une parfaite illustration de ce thème du Congrès du centenaire qui veut résumer tendances et courants traversant notre profession. « Demain la bibliothèque » : ce qui au départ était une question, par certains côtés inquiète, devient alors une affirmation, celle d'une confiance et d'une ambition dont l'ABF se veut porteuse au moment où elle se met en route... vers son deuxième centenaire !

GILLES ÉBOLI

Au sommaire des prochains numéros de BIBLIOTHÈQUE(S)

- n° 28 - Spécial : l'ABF a 100 ans
- n° 29 : Jeunesse – 1^{er} octobre 2006
- n° 30 : Les bibliothèques universitaires – 31 décembre 2006
- n° 31 : Non déterminé – 28 février 2007
- n° 32 : Pays de Loire – 30 mai 2007

BIBLIOTHÈQUE(S)

26/27

JUIN
2006

Sommaire

4 **Bibliobrèves**

Dossier **PARIS/ÎLE-DE-FRANCE**

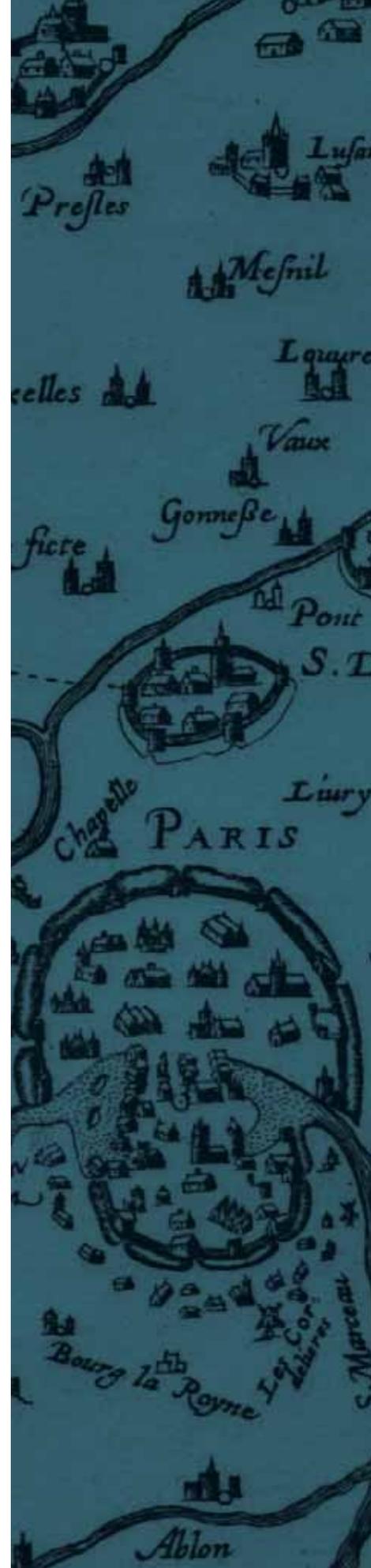
- 10 *ÉDITION PLACE ET RUES DE PARIS*, PAR JEAN-MICHEL PLACE
- 13 *L'ÎLE-DE-FRANCE, UNE IDENTITÉ EN CONSTRUCTION*, PAR ANNICK GUINERY
- 16 *ÎLE-DE-FRANCE, LABORATOIRE POUR UNE DÉMOCRATIE CULTURELLE, ENTRETIEN AVEC FRANCIS PARNY*
- 20 *PROFIL DES FRANCILIENS*, PAR JEAN-FRANÇOIS JACQUES
- 22 *PARIS, LE FUTUR S'ÉCRIT ENFIN AU PRÉSENT!*, PAR ALINE GIRARD-BILLON
- 33 *LA COOPÉRATION BNF – ÎLE-DE-FRANCE*, PAR CATHERINE VASSILIEFF
- 38 *QUELQUE CHOSE DE SAINT-DENIS...*, PAR FLORENCE SCHREIBER
- 43 *AMERICA, LE PASSAGE DU SUD-OUEST*, PAR BRIGITTE MAURY ET FRANCIS GEFFARD
- 46 *BANLIEUES BLEUES, LES BIBLIOTHÈQUES PAR QUATRE CHEMINS*, PAR PHILIPPE LEVREAUD
- 50 *L'ENFANCE EN PARTAGE*, PAR ANNE DUQUESNE
- 54 *FUGUE EN HAUTS-DE-SEINE*, PAR MARIE-CHRISTINE CHEVALIER et CATHERINE BORIE
- 60 *LES BIBLIOTHÈQUES EN VAL-D'OISE : DES TERRITOIRES ET DES RÉSEAUX*, PAR HÉLÈNE HOLLEBÈKE-NICOLAS et DOMINIQUE LAHARY
- 65 *IMAGES ET RÉALITÉ*, PAR DOMINIQUE MARGOT
- 68 *À L'ASTROLABE DE MELUN : LE CYBERLAB, ESPACE CULTURE MULTIMÉDIA*, PAR PHILIPPE DIAZ
- 72 *LES BIBLIOTHÈQUES D'ART EN MOUVEMENT*, PAR VÉRONIQUE MEUNIER
- 77 *NOS PAS DANS LEURS PAGES*, PAR FLORENCE LIGNAC
- 78 *ESSONNE, LA BIBLIOTHÈQUE AU CŒUR, ENTRETIEN AVEC VINCENT BAROT, JACQUELINE BÉNICHOU et CHRISTINE ROSSO*, PAR JOSETTE GRANJON
- 83 *YVELINES, PAYSAGE AVEC RUCHES*, PAR FRANÇOISE HECQUARD
- 86 « *Allez voir ailleurs si on y est...* », PAR PHILIPPE LEVREAUD

89	<i>APPAREILLAGE AU QUAI BRANLY, PAR MARTINE CLERGEAU</i>
92	Actualités de l'ABF <i>Les gens. En bref</i>
95	Espaces et architectures <i>FUTUR, PAR JEAN-FRANÇOIS JACQUES</i>
100	Reportage <i>IDENTITÉ, CULTURE ET DIVERSITÉ, PAR JEAN MALLET</i>
102	Réflexion <i>« BIBLIOTHÉCAIRES, ENCORE UN EFFORT SI VOUS VOULEZ ÊTRE RÉPUBLICAINS ! », PAR XAVIER DAVERAT</i>
105	Parole(s) d'éditeur <i>RUE DU MONDE, ÉDITEUR CITOYEN, ENTRETIEN AVEC ALAIN SERRES</i>
	Notes de lecture
110	<i>Histoire de livres, livres d'histoire</i> <i>Histoire de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (1766-1941), par NICOLE PICOT</i> <i>Fleurons de la Bodmeriana, Chroniques d'une histoire du livre, par PHILIPPE LEVREAUD</i> <i>Figures de l'éditeur. Représentations, savoirs, compétences, territoires, par PHILIPPE LEVREAUD</i>
111	<i>Boîte à idées, boîte à outils</i> <i>Dictature de la croissance, par PHILIPPE LEVREAUD</i> <i>La violence des villes, par PHILIPPE LEVREAUD</i>

Liste des annonceurs

• Borgeaud Bibliothèques	2 ^e de couverture	• Geac	p. 59
• Onisep	3 ^e de couverture	• Brevet	p. 71
• Filmolux	4 ^e de couverture	• Spigraph/lzS	p. 95
• Jouve	p. 19	• EKZ	p. 95
• Electre	p. 27	• Pascal Jaugeon	p. 99
• BRM	p. 37	• Thomson/K. G. Saur	p. 104
• Sofia	p. 45	• L'Appel du livre	p. 109
• Interco	p. 53	• OCLC PICA	p. 109

Les opinions exprimées dans *BIBLIothèque(s)* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



• **19 au 21 juin 2006, Nancy (54)** : 4^e édition des Rencontres des professionnels de l'information scientifique et technique 2006 – journées de formation des documentalistes de la recherche. Programme et archives : <http://rpist.inist.fr/> Contacts et rens. : http://rpist.inist.fr/article.php3?id_article=26 Tél : 03 83 50 46 41 Fax : 03 83 50 47 48 E-mail : eric.goettmann@inist.fr

• **Jusqu'au 26 juin, Valenciennes (59)**, Bibliothèque multimédia : « Max Ernst et le livre : poèmes visibles », exposition de la collection Pierre et Madeleine Chave, en parallèle à « Images-rébus » au Musée, et au symposium « Max Ernst : au seuil du hasard » à l'Université.

• **24 juin au 2 juillet, Marseille (13)** : Institute for Living Voice au GRIM/Montévidéo. *Workshops* vocaux, concerts, rencontres avec notamment le poète John Giorno, les vocalistes improvisateurs Shelley Hirsch et David Moss, mais aussi du chant médiéval et contemporain. Le même lieu accueillera, du 3 au 6 juillet, en résidence Lionel Stora et Alfredo Costa-Monteiro (poésie sonore). Tél : 04 91 37 97 35 ou GRIM : 04 91 04 69 59 www.montevideo-marseille.com

• **26 au 30 juin, Nantes (44)** : dans le cadre de la Semaine de la connaissance, journée scientifique de l'ISKO (International Society for Knowledge Organization) : « Pratiques et méthodes de classification du savoir à l'heure d'Internet ». Programme complet : www.sdc2006.org/planning.html

• **29 juin au 2 juillet, Périgueux (24)** : Expoésie, festival pluridisciplinaire : spectacles, performances, lectures, expositions, danse, musique, vidéo, salon des revues de

suite p. 6

En vrac

■ LES INCORRUPTIBLES DE L'ABF

La revue *Page éducation*, le supplément hors-série de *Page des libraires*, a consacré son numéro d'avril 2006 au prix des Incorruptibles, et à son organisation dans les Pyrénées-Orientales par l'équipe de la BDP. On peut y lire des interviews de Philippe Valade, Florence Gras, Didier Lavieille, et Maryse Parra, membres actifs de l'ABF Languedoc-Roussillon, animateurs et intervenants du site des Pyrénées-Orientales du Centre de formation ABF de la Région.

■ ÉPICES ET PARFUMS

La compagnie Épices et parfums propose des interventions sur la lecture à voix haute : Tire la chevillette, le Vent en Poulpe

et Instantanés de Lectures. Intervenant : Gille Crépin, auteur, conteur et comédien. Contact : Marie-Claire Mazeillé, rue Florian 30350 Massanes. Tél : 04 66 83 87 13 contact@colporteur.net Site : www.colporteur.net

■ LA PHOTOGRAPHIE BIEN CONSERVÉE

«Savoir dater et conserver les photographies anciennes» est un atelier organisé les 26 et 27 août par Avant demain pour découvrir, par la pratique, l'histoire, la diversité des supports, les règles de conservation ou la mise en place d'expositions de photographies anciennes... Sandrine Sénéchal et Thierry Dehan, consultants en conservation préventive et valorisation des fonds d'archives audiovisuelles, auteurs d'un *Guide de la photographie ancienne*

(Eyrolles, 2004), mettent également leur expérience d'iconographes à la disposition d'éditeurs et de photothèques pour leurs recherches d'images. Rens. et inscriptions avant le 15/07 : avant-demain.com/stages_photos.pdf Contact : Thierry Dehan 6, rue Croix Saint-Jean 46200 Souillac documentation@avant-demain.com Tél : 05 65 27 03 47 06 81 98 66 06

■ GRIGNAN, DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Le thème du 11^e Festival de la correspondance de Grignan (26) sera « Les sciences », du 5 au 9 juillet. Rencontres littéraires, lectures-spectacles et musique : les équations en toutes lettres, de M^{me} du Châtelet à Françoise Dolto, et de Diderot à Einstein. Avec Claire Nebout, Andréa

■ MARCHÉ DE LA POÉSIE

Du 15 au 18 juin près de 500 éditeurs indépendants de poésie exposent leur travail dans l'ambiance estivale de la place Saint-Sulpice à Paris. Bastion de la résistance à la foire généralisée du marché du livre, il s'étend cette année à 20 « Périphéries » en autant de lieux et du 1^{er} au 29 juin (BnF, IMEC, musées, Fondation Arp, etc.). Cette année, la Finlande est particulièrement présente avec une soirée à l'Atelier de Paris et une autre, musicale, à l'Institut finlandais, avec entre autres, des musiques de Kaija Saariaho. Programme complet sur : marchedelapoesie.com Contact : mdl@jmplace.com

■ ...ET PRINTEMPS DES POÈTES

Le Marché de la poésie sera visité le 16 juin dans le cadre de la formation sur la poésie organisée par le Printemps des poètes en direction plus particulièrement des bibliothécaires où seront présentés : « Les différents visages de la



poésie francophone », avec, entre autres, Jean-Pierre Siméon, Pierre Vanderstappen (Centre Wallonie Bruxelles), Daniel Maximin (resp. de la programmation littéraire des Francofonies, Pierre-Yves Soucy (L'Étrangère), Gaston Bellemare (Les Écrits des forges et le festival des Trois rivières, au Québec), René Depestre (Haïti) et Nimrod (Tchad). Organisation : Céline Hémon : c.hemon@printempsdespoetes.com Tél : 01 53 80 08 00

Ferreol. Ateliers (leçons de physique-chimie de Marie Curie, ateliers d'écriture, etc.) 26230 Grignan
Tél : 04 75 46 55 83
www.festivalcorrespondance-grignan.com

■ PLAGES BLANCHES EN BORD DE MER



19 au 23 juillet, La Baule (44), 10^e édition d'Écrivains en bord de mer : 5 jours de rencontres littéraires proposés par les éditions Joca seria en partenariat avec la Ville de La Baule, avec notamment : Jean Echenoz, Camille Laurens, Marie Nimier, Pierre Pachet et les éditeurs Tristram et Passage du Nord-Ouest. Les rencontres seront animées par : Thierry Guichard (*Le Matricule des anges*) et Eric Pessan.
Rens. : 02 40 69 51 94
E-mail : jocaseriaeditions@wanadoo.fr

■ LE GESTE ET LA PAROLE

18-23 août : stage résidentiel de 5 jours à l'Abbaye de la Coudre à Laval (53) organisé par l'Institut européen de mimopédagogie (inspiré des travaux de Marcel Jousse), intitulé : « Quand le geste global revivifie la lecture. Faire vivre la

lecture en donnant corps aux mots ». En partant de la prise de conscience de nos habitudes de lecture et de mémorisation, découvrir, par une approche gestuelle et sensible, de nouvelles pratiques plus vivantes avec les textes. Avec Vittorio Possenti, Yves Beauperin, Remy Guerinel. Rens. : mimopedagogie@wanadoo.fr

■ LA PHOTOGRAPHIE SUPÉRIEUREMENT CONSEILLÉE

Créé le 30 janvier, ce conseil « est une instance de réflexion, d'information et de concertation, chargé d'émettre un avis ou de faire des propositions au ministre chargé de la Culture dans les domaines du patrimoine, de l'enseignement et de la diffusion photographiques ainsi que sur le statut des photographes ». Parmi ses membres de droit : le directeur des Archives de France, le président de la BnF et le chef de service de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

■ CRASSE-TIGNASSE

Crasse-tignasse/Der Struwelpeter, le célèbre conte de Heinrich Hoffmann, a du succès. Traduit par Cavanna pour l'École des Loisirs, et édité dans une nouvelle version par Gerstenberg/La Joie de lire sous le titre *Pierre l'Ebouiffé et consorts*, il avait aussi inspiré une formation de l'ARFI lyonnais, Un Drame musical instantané, en 1993 (Auvadis). C'est maintenant un spectacle de conte bilingue français/

■ ALBERTO MANGUEL

L'auteur de *Histoire de la lecture* introduira le Congrès du centenaire de l'ABF à Paris le 9 juin à 10h30 par une conférence inaugurale. Ce sera le prélude à la sortie, en octobre chez Actes Sud, de *La bibliothèque, la nuit*, deuxième volet d'un diptyque demeuré jusqu'alors virtuel. Cet essai vise à la re-création, pour chaque lecteur, de la bibliothèque comme univers dont, selon la formule de Pascal, « le centre est partout et la circonférence nulle part ».



© S. Nerij/Opale

allemand conçu pour les bibliothèques, salons de livres, théâtres, festivals de conte, écoles, pour tous publics dès 5 ans. Il est proposé par Elsa Rigmor Thiemann, à Lyon. Infos : crassetignasse@aliceadsl.fr, Tél : 06 10 32 60 06.

■ DÉPLIAGE

Depuis le 3 mars et jusqu'au 31 août, se poursuit, à Lyon, une exposition consacrée aux travaux des ateliers Integral Ruedi Baur et associés, de 1983 à 2006, des travaux de signalétique aux carnets de bord de son quotidien de graphiste. Carnets qui ont été acquis par la BnF en 2004. Musée de l'imprimerie 13, rue de la Poulaillerie 69002 Lyon
www.imprimerie.lyon.fr

■ L'HEURE DU CONTE À L'INSTITUT DU MONDE ARABE

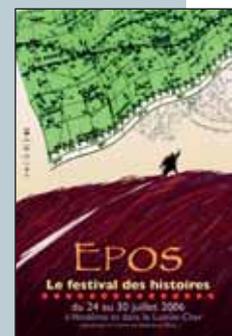
Dans le cadre de la Saison du Golfe, les séances de mai à juillet sont consacrées aux contes des pays du Golfe. Médiathèque jeunesse de l'IMA (niveau -2), tous les premiers mercredis du mois à 15h, jusqu'en juillet. Entrée libre sur réservation.
Tél : 01 40 51 38 14

■ ANNUAIRE DE L'ADBGV

Le premier *Annuaire des Bibliothèques des grandes villes de France*, vient de paraître, (dir. M.-C. Pascal). Il reprend l'intégralité ou le résumé des conclusions des groupes de projet (mutualiser les expositions, intercommunalité, pratiques innovantes, prêt et retour

■ LES 25 ANS DU CLIO

Le Festival EPOS (24-30 juillet) sera l'occasion de célébrer « artistiquement et festivement » les 25 ans du CLiO et l'avenir de l'épopée. Au programme : des « racontées » – Colporteurs et colportages en pays vendômois – ; un Marathon : 25 heures de contes et d'épopées ; un stage « Premiers pas vers la narration musicale et poétique » ; les Grands récits du conteur Bruno de La Salle (directeur artistique et fondateur du CLiO) ; et en clôture, la Nuit de l'épopée.
Rens. : CLiO (Centre de littérature orale), Quartier Rochambeau – 41100 Vendôme
Tél : 02 54 72 26 76 – Fax : 02 54 72 25 30
E-mail : clio@clio.org. Site : www.clio.org



Agenda

création, etc. De Barras et Demierre à Zieger. Programme complet : www.perigord.tm.fr/~ouste/index.php

• **30 juin au 13 juillet, Vienne (38)** : Lettres sur cour, organisé par la BM et l'association du même nom : lectures et rencontres avec des auteurs en marge du festival Jazz à Vienne dans les cours de la ville.

• **14 au 20 août, Chambon-sur-Lignon (43)** : 15^e Lectures sous l'arbre (cf. *BIBLIOTHÈQUE(s)* n°22) organisées par Cheyne Éditeur qui s'expose au Puy (43) du 26 juin au 15 septembre à l'Hôtel du département.

Tél : 04 71 59 76 46. Inscription aux stages et programme complet : www.lectures-sous-larbre.com

• **23 au 27 août, Ouessant (29)** : 8^e édition du Salon du livre insulaire, organisé par l'association CALI et le Prix du livre insulaire. Les îles de la Méditerranée sont à l'honneur. Village de Toulalan – 29242 Ouessant – Tél : 02 98 90 33 32 Programme et rens. : www.salon@livre-insulaire.fr

• **25 au 27 août, 11^e Rencontres d'Aubrac (12)** : « Dire les mythes ». Spectacles, récits, films, musique – évocation de J. Lacarrière, Japon à l'honneur, colloque dirigé par Régis Boyer et concert d'Alain Kremski, le tout servi sur un plateau... Association À la rencontre d'écrivains, Ambessière – 12470 Saint-Chély d'Aubrac Tél/fax : 05 65 48 07 52 ou 01 45 39 57 04 – E-mail : francis.cransac@wanadoo.fr

• **29 août au 2 septembre, Paris (75)** : la 15^e conférence du Groupe des carto-thécaires de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) se tiendra à la BnF, site François Mitterrand. Inscriptions auprès d'Hélène Richard, 58 rue de Richelieu – 75084 Paris Cedex 02 Tél : 33 1 53 79 83 69 Fax : 33 1 53 79 83 61 Courriel : helene.richard@bnf.fr



© Sandra Piretti

Vincent Barras et Jacques Demierre : le 30 juin à l'Expoésie (Périgueux).

centralisé/décentralisé, etc), et donne une fiche statistique comparative pour les années 2001 à 2003 et une note prospective (collections, objectifs, constructions) pour chaque bibliothèque. 20 € + 4 € (port). Bulletin de commande sur : advg.asso.fr, rubrique « publications ».

■ IFLA JOURNAL



Sept communications du Congrès de l'Ifla 2005 à Oslo ont paru dans la première livraison 2006 de l'*Ifla journal* n° 32(2006)1 : de la présentation des législations du dépôt légal des pays nordiques à l'application des recommandations de l'Ifla en matière d'accueil de personnes handicapées à la Bibliothèque du campus de Fife (GB), en passant par la méthode de sondage MINES évaluant les usages d'Internet dans 30 universités

nord-américaines et la politique de renforcement des bibliothèques scolaires en Norvège et l'accès aux ressources électroniques dans le domaine de la santé au Nigeria. Le tout en anglais (résumés traduits). Les prochains numéros contiendront la suite des communications et notamment, dans le n°2 (juin), un article sur la situation des bibliothèques en Corée du Sud où se déroulera le prochain congrès.

■ LA BANDE DESSINÉE ALLEMANDE

La bande dessinée allemande connaît, elle aussi, un regain d'intérêt, y compris à l'étranger. Une nouvelle exposition est offerte au prêt, qui retrace le développement historique de la bande dessinée de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Elle présente les tendances actuelles ainsi que quelques portraits d'artistes parmi les plus connus sur la scène allemande et internationale. <http://www.goethe.de/ins/fr/nan/prj/kjl/aus/com/frindex.htm> Contact : Regina Bohm, Goethe-Institut Nancy – Information et bibliothèque. Tél : 03 83 35 44 36 Fax : 03 83 32 43 45 E-mail : bohm@nancy.goethe.org

International

■ LIBER À UPPSALA

Le Congrès de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) se déroulera du 4 au 8 juillet à Uppsala (Suède), sur le thème : « Turning the library inside out », avec la participation de Jean-Noël Jeanneney. Programme détaillé sur : www.conference.slu.se/LIBER/programme/index.htm Rens. : Raymond Bérard : www.abes.fr, e-mail : berard@abes.fr Tél. : 33 (0)4 67 54 84 22 Fax : 33 (0)4 67 54 84 14

■ KNOW HOW À MEXICO

« Tisser la société de l'information : une perspective sexospécifique et multiculturelle », la conférence Know How se tiendra à Mexico du 21 au 26 août. La communauté Know How « est composée de bibliothécaires, journalistes et experts en TIC, chercheurs et travailleurs des centres d'information pour les femmes autochtones ou des zones rurales, éditeurs, militants du domaine de l'information représentant des communautés marginalisées de femmes de toutes les parties du monde ». Autour de cette conférence (du 23 au 25), organisée tous les quatre ans, se tiendront des ateliers (les 21 et 22), un salon du livre et un festival de films féministes (du 21 au 25). Notamment au programme de la conférence : Bibliothèque, culture et femmes ; le fossé numérique ; genre et développement ;

élaboration de politiques pour les bibliothèques et les professionnels de la bibliothéconomie....
 Conferencia Know How – Biblioteca Rosario Castellanos – Programa Universitario de Estudios de Género-UNAM-Mexico – Torre II de Humanidades, piso 7 – Circuito interior Ciudad Universitaria – Coyoacan – D.F. CP 04510
 Tél : (55) 56 23 35 00 poste 1661 / (55) 56 23 00 20 (21/22/23)
 Fax : (55) 56 23 00 19
 Rens.: felmar@servidor.unam.mx
 ou : marianad@generounix.pueg.unam.mx
 Site : www.knowhowcommunity.org

■ SDN À FRIBOURG

Dans le cadre de la Semaine du document numérique 2006 (SDN 06), se tiendra les 20 et 21 septembre, à Fribourg (CH), la première édition de la conférence « Document numérique et société » (DocSoc) qui s'inscrit dans le prolongement de l'action spécifique « Modèles de publication sur le web » et de l'Atelier « Auteurs » du RTP-DOC/CNRS (2002-2005). Son objectif est d'apporter des éclairages sur les dimensions économiques et sociétales de l'édition des documents numériques à travers l'observation de la boucle reliant la production (analyse de l'offre) à la réception (analyse des usages).
 Programme et renseignements sur : <http://diuf.unifr.ch/event/sdn06/>

■ SIBMAS À VIENNE

Le 26^e Congrès international de la Société internationale des bibliothèques et

■ LIBAN - SEMAINE NATIONALE DE LA LECTURE

Le 24 avril dans le jardin de la future Bibliothèque nationale (Sanayeh - Beyrouth) a été lancée la Semaine nationale de la lecture par le ministre de la Culture, le Dr. Tarek Mitri, sous l'intitulé : Un pays qui lit, un pays qui vit (du 25 avril au 3 mai). L'artiste libanais Jihad el Atrache a inauguré une longue série de lectures et d'interventions qui auront lieu dans tout le pays avec les concours des centres de lecture et d'animations culturelles, des bibliothèques publiques, des associations Assabil, la Maison du livre, LBBY, ABL, Iqra', de la Mission culturelle française au Liban, des CCF, du Goethe Institut, des éditeurs Assala, Tala, Dar el Hadaek, du Syndicat des libraires, de la librairie el Bourj, des journaux et télévisions et d'un grand nombre d'auteurs et d'illustrateurs. Le Liban est un des premiers producteurs de livres dans le monde arabe mais le pourcentage de lecteurs est très bas dans le pays et la lecture est pour l'essentiel liée à l'activité scolaire et universitaire. Cette semaine s'inscrit dans une politique volontariste développée par le ministère de la Culture pour favoriser l'accès au livre et à la lecture.



des musées des arts du spectacle se tiendra du 28 août au 1^{er} septembre au Kunsthistorisches Museum de Vienne sur le thème : « Les collections des arts du spectacle passent à l'offensive ». Programme complet sur : www.sibmas.org (mais seulement sur la partie anglaise du site).
 Inscriptions :
 Tél : +43 (0) 1 588 00 510
 Fax : +43 (0) 1 588 00 520
 E-mail : austropa@interconvention.at
 Site : www.sibmas.org/English/formail.html

Internet

■ BOUCLIER BLEU

Le Comité français du bouclier bleu (CFBB), a inauguré son nouveau site : conseils, synthèses, échanges d'expériences dans les domaines des risques, de la conservation préventive, des plans d'urgence, de l'intervention et de l'après-sinistre. Fil d'actualités RSS/Atom.
<http://www.bouclier-bleu.fr>

■ LETTRE D'INFORMATION DE LA BNF

L'Agence bibliographique nationale de la BnF se propose de publier régulièrement une lettre d'information, *Actualités du catalogue : produits et services bibliographiques*. Elle présentera l'évolution du catalogue de la BnF, les procédures de récupération des notices, les protocoles d'échange de l'information, les règles de catalogage et les formats

bibliographiques, et tout ce qui touche à la normalisation documentaire. Elle offrira l'opportunité à ses lecteurs d'exprimer leurs attentes ou de partager un retour d'expérience. Le premier numéro est consultable à l'adresse suivante : www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm?ancr=produits/pb-lettre.htm – ou : www.bnf.fr rubrique Professionnels/Produits et services bibliographiques.

■ BATALBUM

Le n° 2 du batalbum, consacré aux albums et aux enfants de 6 à 10 ans environ, est en ligne depuis début avril. Il offre, à côté d'albums actuels, des Fables de La Fontaine et des Contes de Perrault illustrés par Félix Lorioux :

www.batalbum.fr

Né de la passion de Sophie Guiberteau pour le livre et l'illustration, le Batalbum invite les enfants à « aimer les livres, à savourer les histoires et les images, et s'attache à promouvoir l'art de lire avec bonheur et liberté ». Pascale Collange assure l'illustration tout en animations flash (devinettes, puzzles, poèmes). Le site est renouvelé tous les deux mois. Frais et gai.
 Rens. : sophie.guiberteau@neuf.fr





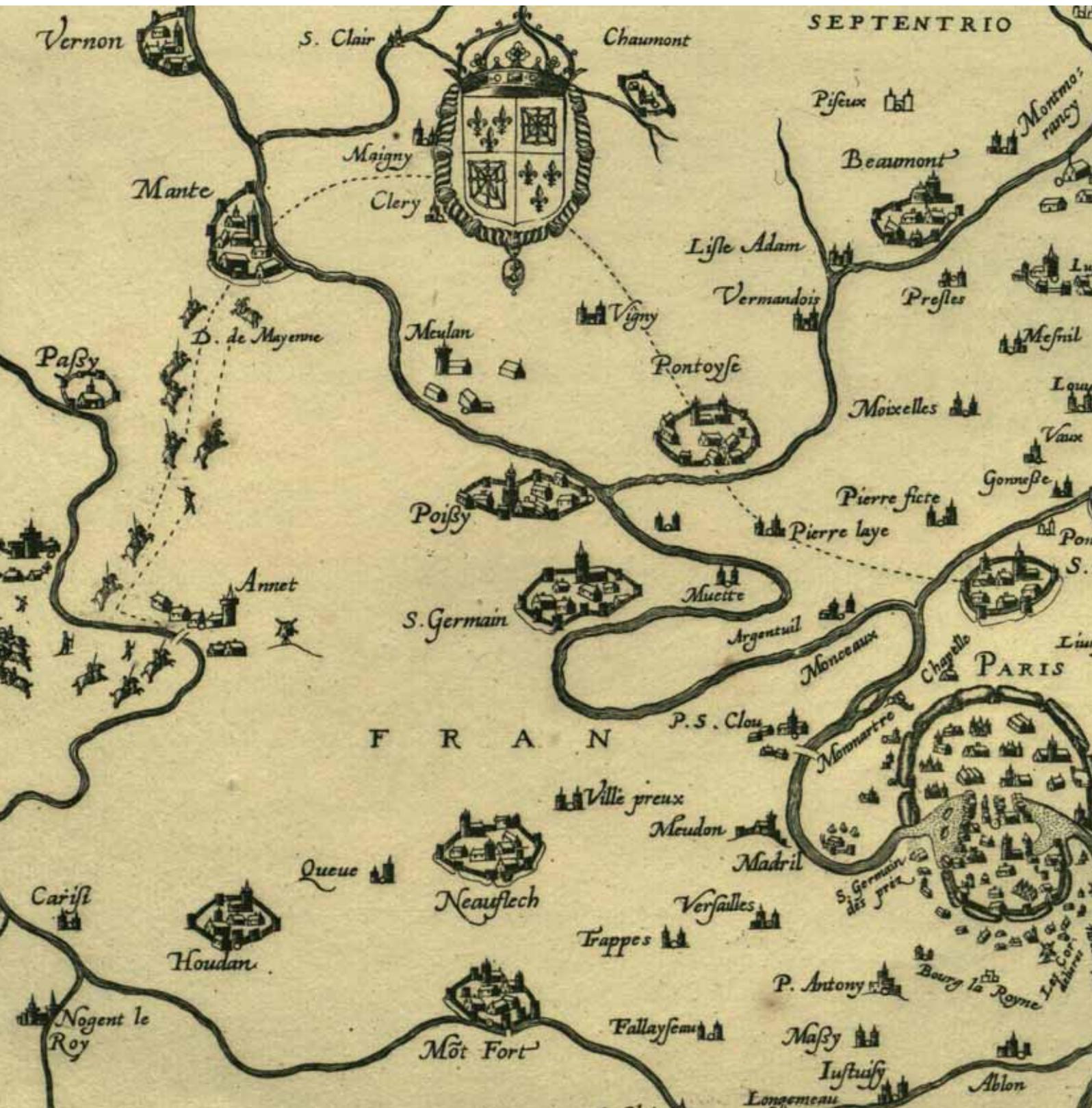
▶ 12



▶ 30



▶ 43





▶ 47



▶ 56



▶ 73



▶ 89



Paris/Île-de-France

Le lustre de Paris, les prestiges de l'Histoire, déposés en ce royaume de l'Île-de-France, oublions-les un instant : c'est ici la besogne, un grand chantier ouvert dans les doutes d'un temps qui hésite sur le sens à donner à l'avenir – chance ou menace ?

Pourtant, comme il est dit ici, « le futur s'écrit au présent ». Conscient de ce qu'entre le legs d'un passé qui a vieilli, et l'image idéale que cette région et sa ville-lumière projettent encore sur un pays où la décentralisation prend forme, une identité nouvelle est « en construction » qui devra tout aux initiatives du présent. Pour mieux agir, on estime les urgences, on se concerte, on rassemble ses forces.

« On ne se bat pas pour 70 km. On ne durcit pas son âme pour se rendre en Seine-et-Marne » dit quelque part Bernard Frank. Nous sommes donc allés le cœur tendre, par toute la région, recueillir la parole des uns, observer les actions des autres. Animation, partenariats, plans lecture, nouvelles constructions ou restructurations... c'est donc une manière de point au milieu du gué, de coup de chapeau tiré à l'invention où, avec les moyens du bord et sachant puiser dans les ressources naturelles, le bibliothécaire confine au pataphysicien, mettant à l'épreuve sa science des solutions imaginaires pour doubler le cap des Tempêtes.

JEAN-MICHEL PLACE
Éditeur



Édition Place et rues de Paris

Suivre Jean-Michel Place dans son aventure d'éditeur, c'est traverser le siècle et Paris. Ici, l'espace, l'histoire, c'est tout un.

Petite «géographie universelle» d'un flâneur des deux rives...

33, RUE GODOT-DE-MAUROY

J'ai croisé Salvador Dali la première fois rue Godot-de-Mauroy. Il faisait nuit. Dali portait une longue cape noire et s'engouffra dans le Crocodile, un restaurant. La journée avait été longue. Une journée de fête, comme toutes celles où arrive un nouveau livre. Ce jour-là, *l'Œuf dur*, réimpression de la revue pré-surréaliste de Francis Gérard alias Gérard Rosenthal, était arrivée de Belgique, par camion, dans de petits cartons livrés à dos d'homme au cinquième étage du 33, rue Godot-de-Mauroy où j'avais installé le berceau des Éditions dans un ancien atelier de broderie sur mousseline de soie. L'ascenseur était en panne. Au chauffeur-livreur belge intrigué par l'inscription «Œuf dur» sur les cartons, j'explique que je fais pondre les œufs en France et les fais cuire en Belgique, ce qui est beaucoup plus avantageux. Je n'ai jamais su si la grimace qui suivit était de l'admiration ou de l'incompréhension. Toujours est-il que ses questions s'arrêtèrent là. *L'Œuf dur* était le troisième livre que je publiai après *SIC*, la revue de Pierre Albert-Birot et le premier tome de la *Bibliographie des revues et*

journaux littéraires établie avec André Vasseur. Les bureaux de la rue Godot-de-Mauroy disposaient d'une ligne de téléphone tirée de l'appartement de l'étage inférieur (OPÉra 01 10), il fallait à l'époque plus de deux ans pour obtenir une ligne de téléphone. Alain Baudry qui m'avait été présenté un soir à la salle Pleyel était venu me rejoindre avec son chien, Uhlan, un superbe beagle, pour peaufiner ses rêves de librairie.

Ces premiers bureaux, situés près de la Madeleine, étaient comme un bateau céleste dans une rue très animée où plusieurs « activités » s'exerçaient avec une grande liberté, notamment celle des nombreux artisans qui œuvraient pour des grandes maisons de couture. Madame Figarolo, veuve de guerre, dont nous pouvions surveiller l'activité à l'étage au-dessous, de l'autre côté de la cour, confectionnait pour Lanvin des costumes d'intérieur pour Messieurs.

Peu à peu les étagères se remplissaient de livres et surtout de dossiers portant nos projets marquant le temps qu'il est nécessaire pour publier un livre. Michel Seuphor, avec qui nous préparions la réimpression de ses revues *Het Overzicht*, *Documents internationaux de l'Esprit nouveau* et *Cercle et carré*, quelques années avant l'exposition de sa donation au Centre Georges Pompidou, exposa de nombreux dessins avec ceux de quelques écrivains, prêtés par Pierre Belfond. Catherine Lawton, fille de Pierre G. Lévy, directeur de *Bifur*, fut très surprise de débarquer chez un éditeur où il n'y avait pas un livre. Nous venions tout juste d'emménager. À Tokyo, Michihiko Suzuki, traducteur japonais de Proust se souvient encore de sa visite rue Godot-de-Mauroy. Et nous, on se souvient avec tendresse et émotion de Peter Hoy, *fellow* de Merton College à Oxford, éditeur de *French Twenties*, bibliographe passionné de Gracq à Green.



33, RUE DE VERNEUIL

Dans les années soixante, quand la concierge était absente au 33, rue de Verneuil, ma mère allait chercher le courrier des Éditions de la Chronique des lettres françaises au fond de la cour pavée, dans les anciennes écuries où s'entassaient pêle-mêle stocks de fiches bibliographiques, documentation, archives, livres en tous genres. C'était le siège de la petite entreprise familiale qui éditait le *Talvart-Place* dont ma mère assurait la diffusion, visitant avec bonheur, à chaque sortie de livre, les librairies anciennes et les bibliothèques, de France, de Navarre et d'Europe.

15, RUE DE L'UNIVERSITÉ

En 1975, nous habitons au 15 de la rue de l'Université, chez la grand-mère de Marie-Anne, dans l'hôtel de Beauharnais. À l'heure des chiens, je rencontrais certains soirs Christian Bourgois, mon voisin d'en face, précédé d'Ulysse, son basset artésien. Nos échanges étaient rares, et j'avais entendu dire qu'il préparait pour 10/18 l'édition des textes de *la Révolution surréaliste*. Quand je lui ai parlé de mon projet de rééditer en fac-similé la grande revue surréaliste, il a souri et ne m'a pas pris au sérieux, ce qui m'a rassuré. Passé le coin de la rue, mon chien, Topsy, un grand cocker noir, s'arrêtait avec envie rue Sébastien Bottin. Là, s'étaient les poubelles de Gallimard. Je pensais alors qu'il fallait produire beaucoup de déchets pour être un grand éditeur.

En 1977, pour fêter avec Aimé Césaire la réédition de la revue *Tropiques*, Marie-Anne et moi avons invité Michel Leiris et son épouse Zette, Lou et Wifredo Lam, René Ménil, Jacqueline et Wolfgang Leiner qui dirigeait la revue *Œuvres & critiques* que nous venions de fonder entre Paris et Tübingen. Nous avons redonné vie au grand salon qui n'avait pas servi depuis notre mariage en 1972.

Le 15, rue de l'Université était également le siège historique de la *Revue des deux mondes* dont je devais, appelé comme pompier par ses nouveaux propriétaires, redresser une situation plus que précaire, en 1989 avant de devenir, en compensation de la remise de mes insignes de président à Marc Ladreit de Lacharrière, le directeur éphémère des éditions Belfond sous le regard averti de Christian Gallimard qui, de mon bureau directorial aux portes capitonnées/insonorisées, avait vue plongeante et singulière sur les jardins de la NRF.

RUE DE RICHELIEU

Mes premiers souvenirs de la Bibliothèque nationale sont liés à mon père que j'ai parfois accompagné quand, dans la

salle des catalogues, vaste cathédrale souterraine, il rencontrait Jean-Pierre Seguin, inventeur de la BPI, qui établissait la bibliographie de Henry Monnier, Jean-Louis Peyraube, ou plus tard Raymond Seckel. Des collaborateurs zélés, assidus et fidèles de la *Bibliographie des auteurs modernes* dont mon père Georges Place avait repris la rédaction et l'édition en 1959, passionnés comme lui de bibliographie. Il était très fier de n'avoir jamais eu de carte pour rentrer à la bibliothèque, je l'ai été aussi quand j'ai réussi à en avoir une.

En 1972, alors que je faisais mon service militaire à Octave Gréard (la bibliothèque de la Marine), j'ai rencontré Jean Prinnet, conservateur des périodiques, premier gardien et défenseur des revues et journaux auxquels je m'apprenais à consacrer ma vie de chercheur, de conservateur, d'éditeur. En 1981, j'ai dû me séparer de ma collection de revues constituée de la prestigieuse collection d'André Vasseur et de dix années d'acquisitions personnelles. Une collection unique au monde. La Bibliothèque nationale n'a pas alors jugé bon de l'acquérir. C'est Robert Ardouvin, à Vercheny dans la Drôme, qui en a fait l'acquisition. Elle constitue une part très importante et prestigieuse de la bibliothèque de « l'association des amis des enfants de Paris ».

Jack Lang, ministre de la Culture, instaure, au printemps 1983, la journée de la Poésie, d'où l'idée saugrenue de créer le Marché de la poésie avec Arlette Albert-Birot et Brigitte Rax, avec qui j'avais publié *l'Enquête sur les revues de poésie*. Il s'agissait de réunir, sur le terrain, les animateurs des revues que j'avais fait cohabiter dans ce livre. Aucun espace couvert décent n'étant disponible, un marché « barnum » est monté dans la cour de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu. Sous le regard oblique des conservateurs, les marchands campent à l'entrée du Temple. Des marchands bonimenteurs aux œuvres parfois incertaines, dont la plupart « n'existent pas », puisqu'elles ne sont, souvent, pas déposées à la Bibliothèque nationale. On se souvient de Christian Monselet et de ses *Littérature*, de ses *Bilbouquin*, de ses *Médicalment*, boîtes de gélules où était dissimulé un poème imprimé sur un papier enroulé. Difficile à déposer légalement, certes, et déroutant pour les amoureux de la « poésie pure ». Fouad El Etr et sa *Délirante* mettront près de dix ans à partager la générosité de ce Marché et à y participer avec bonheur. On se souvient de Pierre Seghers en 1985, casquette vissée sur le crâne, en caban, luttant contre le vent jusqu'à la tombée du jour sur les terrasses des Halles. En 1983, il y avait cent éditeurs, dans le vent et la pluie, pionniers de cette manifestation, qui fête cette année avec plus de 400 participants et un mois de manifestations dans tout Paris son 23^e anniversaire et sa 24^e édition avec l'énergie et l'impulsion de Vincent Gimeno.



RUE SAINT-SULPICE ET PLACE SAINT- SULPICE

Quand il rencontre Hector Talvart, inspecteur des Postes à La Rochelle et qu'il crée avec lui la *Bibliographie des auteurs modernes de langue française* en 1928, mon grand-père, Joseph Place, bâtonnier au barreau de Cusset, dans l'Allier, ins-

talle sa revue *La Chronique des lettres françaises*, au 2, rue Saint-Sulpice, à l'enseigne d'une librairie. En 1986, place Saint-Sulpice, le Marché de la poésie est accueilli par Jacqueline Ouy, dont la générosité sans mesure a fait les riches heures des animations culturelles du VI^e arrondissement. André Laude choisira un jour de Marché pour partir, sachant que tous ses amis seraient là pour l'accompagner dans sa dernière balade. Henri Chopin fera resurgir sa voix des profondeurs, les tambours brésiliens vibrer Paris et sa jungle, Serge Pey rythmer ses textes chamaniques et bruiser ses bâtons de pluie.

RUE PIERRE-CURIE, RUE LHOMOND, RUE D'ULM

Le 1^{er} avril 1976, les éditions Jean-Michel Place s'installent 12, rue Pierre-et-Marie Curie. Elles ont alors publié cinq titres. Le 1^{er} avril 2006, elles viennent de fêter le *Raymond d'avril*, hommage d'amitié à Raymond Hains. Le catalogue comporte plus de 1000 références disponibles, réunies dans la librairie où Alain Baudry, éditeur-libraire tient désormais boutique et salon.

Trente ans, pendant lesquels Marie est venue rejoindre Pierre, en blanc sur des plaques bleues liserées de vert, trente ans pendant lesquels on a créé, conçu, accompagné les chevaliers de l'extraordinaire. Parmi eux les vieux compagnons fidèles et inlassables. Envers et contre tout. Arlette Albert-Birot, épouse et mère de *Grabinoulor*, Michel Mousseau, Vincent Gimeno, Madeleine Renouard, Georges Sebbag, complice de toutes les aventures au-delà du surréalisme, même. Trente ans au cours desquels on a entre autres conçu, créé, inventé, dessiné avec Michel Mousseau la maquette de la revue *Gradhiva* dirigée par Michel Leiris et Jean Jamin, *Gradhiva* dont le H comme Homme s'inclinait délicatement devant des femmes initiatiques et initiales : Gisèle, Rosine, Alice, Dora, Isis, Violette, Alice, encore, à l'enseigne de la librairie-galerie surréaliste d'André Breton, sise 31, rue de Seine.

Gradhiva, dont le Musée du quai Branly est devenu éditeur d'un coup de baguette magique, dans le mépris de son éditeur, sans lequel elle n'aurait jamais existé et sans lequel il ne l'aurait jamais désirée. Beaucoup de revues sont nées, ou se sont réunies là, rue Pierre-et-Marie-Curie, lieu de rencontre des équipées sauvages formant un ensemble unique, rare, et cher à beaucoup qui avaient saisi l'originalité et l'intérêt d'une culture scientifique transversale. Avoir réuni sous un même toit *La Revue d'esthétique*, *Xoana*, *Genesis*, *Gradhiva*, *Positif*, *Ostinato rigore*, *Vertigo* a permis des échanges fréquents et des participations croisées d'une revue à l'autre.

ANGLE RUE LHOMOND RUE D'ULM, 3, 6, 12

Poésie, ethnologie, littérature, surréalisme, cinéma, esthétique, génétique, musique, signalétique, autant de thèmes animés par Zéno Bianu, Jean Jamin, Georges Sebbag, Michèle Humbert, Anne Cauquelin, Almuth Grésillon, Jean-Claude Teboul, Ruedi Baur et tant d'autres. Ils ont construit ma maison d'édition et rendu évidents la reprise et le pilotage, en juin et juillet 1998, des deux grandes revues d'architecture *l'Architecture d'aujourd'hui*, fondée en 1930 et *Techniques & architecture*, en 1941, avec sa rédaction en chef bicéphale, Marie-Christine Loriers et Jean-François Pousse. Comment, en effet, ne pas imaginer que l'architecture puisse être le point de concours de toutes ces disciplines. Comment ne pas être tenté de transformer ces préoccupations intellectuelles qu'un jour Axel Sowa, rédacteur en chef de *l'Architecture d'aujourd'hui* a qualifié respectueusement de « gâchis intellectuel », en action délicate et de choc adressée à nos concitoyens ? Telle est l'ambition permanente de cette maison dont j'ai été l'architecte, maison construite à mille mains nues dont celles de Stéphane, mon fils qui après avoir conçu et lancé la « collection particulière » consacrée à des plasticiens contemporains, Jean-Luc Moulène, Laurent Saksik, Thierry Fontaine, Patrice Hamel et à l'architecture a créé sa propre maison d'édition « Sujet/Objet » qui vient de publier *Les Nouveaux territoires de l'art*.

C'est en toute transparence, à l'angle de la rue Lhomond et de la rue d'Ulm, dans une ancienne guinguette et à l'enseigne de Mellini, chauffagiste fameux du début du XX^e siècle, et de mots aujourd'hui disparus dont ceux de « Fumisterie », « Bains », « Douches » qui figuraient crânement en lettres d'or sur fond noir, que les éditions poursuivent avec une équipe de trente personnes, leur quête incessante au service de l'architecture, de la poésie, de la littérature... ■

Éditions Jean-Michel Place – 3, rue Lhomond – 75005 Paris
Site : www.jeanmichelplace.com

ANNICK GUINERY

Présidente du groupe Île-de-France de l'ABF



L'Île-de-France, une **identité** en construction

Si nous attendons tous les résultats de la grande enquête nationale commandée au Crédoc par la Direction du livre, sur la fréquentation et les usages des bibliothèques publiques¹, que dire, pour l'heure, de notre région où, après plus de vingt ans de décentralisation et de politiques culturelles, des tutelles multiples se croisent sans toujours se rencontrer, où la surabondance de l'offre nationale et locale ne constitue pas forcément un atout, où la vitalité économique ne se répercute pas obligatoirement sur les choix faits en matière de culture, et de lecture publique en particulier ?

L'EST À RÉNOVER, L'OUEST À ÉQUIPER

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, le quadrillage du territoire francilien en équipements de lecture publique est loin d'être achevé. À dynamisme économique comparable, après une politique incitative dans les décennies 1970-1980, qui a vu émerger des modèles innovants pour l'époque (notamment en Seine-Saint-Denis), l'Île-de-France accuse un retard certain par rapport à d'autres régions (Rhône-Alpes par exemple). L'extraordinaire développement des bibliothèques en France, dans les années 1980, a profité de manière inégale à la région : peu de grandes médiathèques de centre ville, spacieuses et évolutives, un réseau dense mais inadapté de centrales souvent vieillissantes, et d'annexes sans grands moyens, des zones rurales sous-équipées.

Heureusement, ce retard est en passe d'être comblé, même si la prudence reste de mise car de nombreux dossiers sont encore à l'état de projet. Les élus ont compris l'impact symbolique de l'implantation d'une bibliothèque auprès de la population (jusqu'aux habitants qui ne la fréquentent pas) et la place qu'elle peut occuper dans un dispositif de rénovation urbaine.

1. *Livres Hebdo* n°637 du 17 mars 2006.

On assiste aujourd'hui à un triple mouvement :

- de *construction* de bibliothèques centrales dans des villes importantes de la petite et de la grande couronne, jusqu'à très mal dotées : Alfortville, Gentilly, Villejuif ou Chevilly-Larue (Val-de-Marne) ; Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Le Vésinet (Yvelines) ; Morsang-sur-Orge, Montgeron (Essonne) ; Saint-Ouen, Dranay-le-Bourget, et plus tard Romainville (Seine-Saint-Denis) ; Vanves (Hauts-de-Seine).

- de *création* de médiathèques de proximité de type « ruches » dans des communes rurales de moins de 5 000 hab. de la grande couronne ou dans des quartiers de proche banlieue.

- de *rénovation* ou d'extension d'équipements anciens en petite couronne : Saint-Maur (94), Massy (91) ou Malakoff (92).

Une tendance se fait jour, à l'instar – mais à une échelle plus modeste ! – des Champs libres de Rennes, récemment inaugurés : le regroupement d'équipements. Ainsi peut-on voir des médiathèques associées à des Archives municipales (Melun, Villejuif), une école de musique (Vincennes, Kremlin-Bicêtre, Vanves), un théâtre, une ludothèque, un centre culturel et même une PMI (Villemoisson-sur-Orge, 91). Cela ne préfigure-t-il pas les équipements de demain ?

COLLECTIONS ET OFFRES DE SERVICE

L'Île-de-France se situe dans la moyenne nationale². Les budgets d'acquisition sont grandement consacrés – à juste titre – aux supports imprimés, même si les acquisitions de supports audiovisuels (et donc le prêt) augmentent. De grands

2. Avec 5,5 bibliothécaires/10 000 hab., l'Île-de-France est aussi dans la moyenne sur le plan de l'emploi (18^e/26).

D'antinomies apparentes en paradoxes réels, l'Île-de-France présente non pas un visage, mais le masque cubiste d'un Jean qui pleure et qui rit. C'est le lot d'une région qui bouge et se transforme, saisie dans le mouvement.

efforts ont été faits pour l'équipement en postes multimédia et Internet, bien que subsistent encore de fortes inégalités entre les équipements. Mais on peut s'étonner de la faiblesse de l'offre en « nouveaux services » : catalogues en ligne, portails, bureautique, services de questions-réponses, sites Internet, automates de prêt... Quant au livre électronique, il est utilisé pour le moment auprès des publics handicapés comme à la bibliothèque numérique de Boulogne-Billancourt (92). Plusieurs enquêtes réalisées à la demande de conseils généraux (Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne) font état de ces faiblesses.

Enfin, modernité peut aussi rimer avec valorisation du patrimoine et des richesses locales et régionales. Trop peu de bibliothèques développent et animent ce type de collections : effet de la difficulté à se reconnaître et à s'identifier à un territoire complexe ?

LES PUBLICS

J.-F. Jacques nous donne ici quelques éléments³, mais peu d'études de publics ont été réalisées. Citons celle de la BDP du Val-d'Oise⁴ qui, dans le cadre de son projet de service, a publié, en septembre 2003, une étude de fréquentation des usagers de 14 bibliothèques du département. L'enquête, qui confirme des tendances que nous connaissons déjà (fréquentation importante des jeunes, attrait pour les nouveaux supports, forte demande en matière de locaux et d'élargissement des horaires), reste quantitative et limitée aux usagers. Une analyse fine de la mobilité des populations, de leurs temps et lieux de loisirs et de travail et de leur sentiment d'appartenance à la commune ou au département (donc aux propositions des collectivités) reste à faire.

L'ACTION CULTURELLE

Si elle s'est largement développée sous toutes ses formes dans la plupart des bibliothèques, là encore, nous fait défaut une évaluation des pratiques et des partenariats. De même que, comme le souligne Madeleine Deloule, nous manquons de recul sur l'impact réel des multiples actions en direction des enfants et des jeunes qui ne suffisent pas à créer le public potentiel des sections adultes et à le « fidéliser »⁵. Commandée par le conseil général du Val-de-Marne, avec le

3. « Profil des Franciliens », dans ce numéro, p. 20.

4. « Usages et usagers des bibliothèques publiques », Pays de France et Plaine de France, Rapport d'enquête, septembre 2003.

5. Madeleine Deloule, « Des bibliothèques en Seine-Saint-Denis : éléments pour un état des lieux (année 2003) », Observatoire départemental de la lecture/département de la Seine-Saint-Denis/conseil général.

soutien de la DRAC, une enquête réalisée fin 2005 auprès de tous les types de lieux de lecture du département (bibliothèque municipale, scolaire, etc.) livrera ses constats sur les partenariats et l'action culturelle courant 2006.

LA COOPÉRATION

Un autre constat de carence concerne le développement de la coopération inter-bibliothèques et intercommunale : peu de mise en réseau, de logiciels partagés ; des dispositifs rarement utilisés comme les « villes-lecture », une coopération internationale très insuffisante, des collaborations récentes avec le monde universitaire, trop peu de rencontres avec les bibliothèques d'entreprise, d'hôpitaux ou de prisons.

Enfin, les intercommunalités et les communautés de communes peinent à définir des politiques culturelles cohérentes à l'échelle des territoires auxquels les habitants ont du mal à s'identifier, notamment dans la petite couronne. La transversalité est un exercice difficile sans dispositif inter-institutionnel légitimé. Dans la grande couronne, de nombreux regroupements de communes se mettent en place. La bibliothèque devient un lieu culturel attractif et les projets autour de la lecture jouent un rôle fédérateur. On peut à ce sujet louer la démarche du conseil général de l'Essonne, reconnu « département-lecture »⁶.

Dans ce paysage en demi-teinte, il faut cependant noter l'implication de plus en plus forte des conseils généraux dans les politiques de lecture publique qui favorisent ces mises en réseau : plans locaux de développement de la lecture, aides à la construction, aux acquisitions, à la ré-informatisation, à l'équipement en nouvelles technologies ; création des fonds thématiques, aide à la création littéraire, soutien aux actions de prévention de l'illettrisme, au « hors les murs », aux actions en direction de la petite enfance, écrivains en résidence, actions de formation, soutien aux associations départementales, etc. Ce sont d'ailleurs ces mêmes départements qui, par le financement des études évoquées plus haut, donnent aux professionnels des outils pour mieux remplir leurs missions.

Le volontarisme des départements s'accompagne du dynamisme des associations départementales, une spécificité bien francilienne⁷. Regroupement de structures et non de personnes, elles bénéficient d'une légitimité auprès de leurs tutelles et fédèrent de nombreuses initiatives : journées d'études, commissions thématiques, actions de coopération, stages, etc. Elles sont souvent étroitement associées aux études et aux projets des conseils généraux.

6. Cf. dans ce numéro : « Essonne, la bibliothèque au cœur », p. 78.

7. Des encadrés présentent chacune d'entre elles.

Une espèce peu connue des bibliothécaires : le CEPJ « livre et lecture » de la DDJS

Il existe dans chaque département une espèce de fonctionnaire peu connue et pourtant fort utile dont l'action doit être portée à la connaissance des professionnels du livre en général et des bibliothécaires en particulier : le conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (nom scientifique) ou CEPJ (nom commun) option « livre et lecture », dont on trouve un spécimen dans toutes les Directions départementales de la jeunesse et des sports. Sa mission s'inscrit dans les domaines de l'éducation populaire et de l'action pédagogique en direction des jeunes, traditionnellement portés par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative pour ce qui relève de l'action publique d'État en dehors du temps scolaire.

Dans le cadre du plan national de prévention de l'illettrisme, le CEPJ est chargé de faciliter la mise en œuvre des actions livre et lecture impliquant les enfants ou les jeunes (de 3 à 25 ans). Pour cela, il met en place des formations d'animateurs, organise conférences et rencontres entre différents acteurs, coordonne les dispositifs conçus par le ministère : « envie d'écrire » (ensemble de prix littéraires qui favorisent la création), diffusion d'outils pédagogiques, prix Chronos, etc. Son instinct grégaire le pousse à agir en réseau avec l'ensemble des conseillers « livre et lecture » des autres départements.

Ses territoires de prédilection sont les centres de loisirs, les centres sociaux, les lieux d'accueil des ados et les associations, du niveau départemental au plan local. Il peut apporter à ces structures un accompagnement technique, pédagogique et financier pour la mise en place de projets spécifiques.

De mœurs sociales, le CEPJ aime travailler en partenariat avec les autres institutions – nationales ou locales – les bibliothécaires, les communes et les médiateurs de livres au sens large. C'est dans cet esprit que la DDJS du Val-de-Marne a organisé, en 2005, deux journées départementales de rencontres et de débats. La première animée par Alain Serres – éditions Rue du monde – et Ralph Nataf – conteur et lecteur – sur la littérature de jeunesse dans les centres de loisirs ; la seconde animée par Serge Goffard (pôle national de ressources en littérature de jeunesse de Créteil), sur le thème de l'éducation partagée en matière de lecture, en collaboration avec l'inspection académique du Val-de-Marne. Ces deux moments furent l'occasion pour de nombreux participants de divers horizons d'échanger leurs pratiques, de confronter leurs différences mais aussi de dessiner des convergences souvent déjà bien réelles. On y parla beaucoup des enjeux de l'action partenariale, de ses intérêts et de ses limites. On s'interrogea au fond sur la mise en cohérence des actions communes et sur la possibilité de les généraliser, un peu dans l'esprit des « villes-lecture » chères à Jean Foucambert.

Préalables indispensables aux actions de lecture et d'écriture dans les structures d'accueil de jeunes (où le livre n'a pas toujours la place qu'il mérite), des formations sont dispensées par la DDJS aux animateurs et bénévoles. Elles peuvent susciter des vocations de « médiateurs du livre » et déboucher sur des projets plus ou moins ambitieux. En tout état de cause, leur impact n'est pas négligeable dans certaines villes du Val-de-Marne.

D'un naturel peu farouche, le CEPJ « livre et lecture » se laisse facilement approcher et, s'il est joignable à la DDJS, il sait aussi voler de ses propres ailes sur son territoire – le département – à la rencontre des acteurs de terrain désireux de travailler avec lui.

Gildas BOUVET

CEPJ « livre et lecture » à la DDJS du Val de Marne – 12, rue Georges Enesco – 94025 Créteil cedex – Tél : 01 45 17 09 37
gildas.bouvet@jeunesse-sport.gouv.fr

De nombreux efforts restent à faire pour améliorer l'offre régionale en matière de lecture publique et nous sommes loin d'avoir exploré tous les dispositifs et les partenariats possibles. Les professionnels d'Île-de-France connaissent encore mal les ressources de leur région et bien des chantiers sont encore à explorer. Ainsi, que savons-nous du dynamisme de l'édition régionale et de l'activité des maisons d'écrivains, nombreuses en Île-de-France ? De l'action des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) « livre et lecture » dans les centres sociaux, les centres de loisir et de vacances ? Quelles collaborations interdépartementales en matière

de formation, d'échanges d'expériences, de manifestations culturelles et de conservation partagée ? Quel lien entre les bibliothèques parisiennes et les équipements de banlieue ?

La DRAC Île-de-France et le conseil régional pourront être des outils pour favoriser ces rencontres entre les professionnels, réfléchir à l'offre de demain et contribuer à forger une identité culturelle régionale forte. Un enjeu aussi pour notre association. ■

Remerciements particuliers à Bernard Démay, conseiller à la DRAC Île-de-France et à Denis Cordazzo, de la DLL, pour les éléments fournis utiles à la rédaction de cet article.

FRANCIS PARNY
Vice-président de la région
Île-de-France
Chargé de la culture



Île-de-France, laboratoire pour une **démocratie** **culturelle**

Quatre études ont été rendues, les groupes de travail se mettent en place. Quels sont les enjeux et les grands axes de la politique du livre en Île-de-France ? Dans le double contexte d'une région contrastée et d'une époque de bouleversements, Francis Parny fait état d'une vision nécessairement prospective.

Les enjeux sont très clairs et impérieux. À une époque de concentration économique, où la logique financière prévaut et « attaque » le livre, en tant que vecteur et outil de diversité et de démocratie culturelle, il importe de maintenir et favoriser la diversité, dans la création et la pensée ainsi que dans la diffusion de cette diversité. Il y a plus de livres édités, mais dans quelle mesure atteignent-ils les lecteurs ? Il s'agit de développer une circulation réellement ouverte et libre du livre pour faciliter sa réception par le plus grand nombre. Intervenir pour le livre et la lecture aujourd'hui, c'est lutter contre le mimétisme induit par la marchandisation et le médiatique, c'est lutter contre l'idée que le livre est un produit comme un autre. C'est privilégier le divers dans l'intelligence et dans l'imaginaire, pour le plus grand nombre.

• À quelle étape en est-on de la construction de la politique régionale du livre ?

Francis Parny : L'année 2006 est celle où les orientations de la politique régionale en faveur du livre et de la lecture seront formalisées et affirmées par une délibération cadre.

Dans cette perspective, une augmentation des crédits consacrés à ce secteur a été inscrite au budget et deux chargés de mission viennent d'être recrutés pour assu-

rer la mise en œuvre et le suivi des actions régionales.

Nous ne partons pas de rien. Depuis deux ans, la région facilite la présence au salon du Livre d'une centaine d'éditeurs indépendants. Elle a engagé des partenariats importants avec le CPLJ (Centre de promotion du livre jeunesse) ou la Maison des écrivains et continue à aider la construction et l'informatisation des bibliothèques.

Intervenir pour le livre et la lecture aujourd'hui, c'est lutter contre le mimétisme induit par la marchandisation et le médiatique.

Les Assises régionales de la culture qui se sont tenues d'octobre 2004 à février 2005, avec des ateliers thématiques consacrés au livre, ont permis d'avancer dans la réflexion collective, d'ébaucher des pistes de travail. Par ailleurs, faisant suite à un rapport de notre conseil économique et social, trois études ont été commandées, reçues et analysées : l'une de l'agence Adeve, les deux autres de deux élus qualifiés sur le sujet : Yves Frémion et Henriette Zoughebi.

Nous sommes donc actuellement engagés, sur la base de ces études et de la réflexion collective amorcée au moment des Assises, dans une concertation avec des partenaires et des acteurs de la « chaîne du livre » pour préciser et décliner ses orientations et aboutir à un dispositif cadre des actions régionales.

• Que ressort-il des quatre études et rapports récents ? Quels axes prioritaires en dégagent-vous ?

Ce qui me frappe sans doute le plus, c'est la précarisation croissante des différents maillons de la chaîne du livre, les auteurs en particulier, mais aussi la librairie et l'édition indé-

pendantes. Cela nous amènera nécessairement à prendre en compte l'ensemble de la chaîne du livre. Je crois beaucoup à l'émergence d'actions collectives, et c'est un point souligné dans les études, notamment à travers des regroupements d'éditeurs pour inventer des diffusions, voire des distributions communes, pour travailler sur la promotion également. La question de la professionnalisation nous est aussi posée. Mais bien sûr, ce qui revient beaucoup, c'est la nécessité d'agir au renforcement de l'interprofession, en termes de mutualisations, de ressources, voire de formations. L'enjeu d'une politique du livre est bien de participer au renforcement d'une dimension plus collective, dans une solidarité des maillons de la chaîne du livre, dans la formulation d'engagements communs. Pour la préservation d'une diversité éditoriale, la librairie est un secteur particulièrement important. Elle sera sans doute un axe prioritaire de notre action. La question de l'aménagement du territoire se pose là d'une manière criante, si l'on pense aux inégalités géographiques. Dans ce domaine, comme pour les bibliothèques, la qualité de l'offre, vous le savez, est essentielle, surtout si l'on prend en compte la dimension de médiation, le métier de passeur qu'effectuent les uns et les autres.

• **Quelle spécificité pour le livre en Île-de-France, dans tous les domaines et sur la question des publics ?**

Je ne vous apprendrai pas que l'Île-de-France est une région assez « monstrueuse », notamment par la multiplicité des auteurs, des éditeurs, des revues. La librairie connaît quant à elle une situation particulière, avec une disproportion entre Paris – et à l'intérieur de Paris entre ses différents quartiers – et la proche ou plus lointaine banlieue. La lecture publique se structure différemment à Paris, dans les trois départements de la petite couronne et dans les autres départements qui connaissent des bibliothèques départementales. Pour ce qui est du livre, il nous faut aussi prendre en compte la présence sur notre territoire de nombreux organismes et événements nationaux. Concernant les publics, il est clair qu'ici le besoin social est accru et rend plus nécessaire l'engagement des politiques publiques. Le paysage francilien est terriblement contrasté. Et sans doute qu'ici la notion d'intérêt commun ne se pose pas de la même manière que dans une autre région peut-être plus homogène.

• **L'offre actuelle de lecture publique vous semble-t-elle prendre en compte les besoins de la population ?**

Je ne suis pas certain que ce soit à moi de répondre à cette question. La bibliothèque est un lieu important pour le lien avec les populations. C'est une offre de service publique fon-

damentale qui est assurée plus par d'autres collectivités que la région. Pour nombre de jeunes, c'est la possibilité d'accéder à un autre rapport à la connaissance et à l'imaginaire. Grâce au travail souvent militant des bibliothécaires, ceux-ci peuvent accéder à des livres, des disques, des films, et donc à des univers, à des visions du monde, que ne leur proposent ni la télévision ni l'offre marchande en général. Il est vrai que la qualité de l'offre de lecture publique, au travers de l'équipement, du service rendu, de l'accueil, du fonds, dès lors qu'elle porte une ambition, génère immédiatement des effets en terme de demande. Je crois que, là comme ailleurs, nous avons l'obligation d'avancer, d'inventer, de nous remettre en question pour mieux poser la relation aux publics, à la création. L'urgence que nous rencontrons sur certains de nos territoires ne nous permet pas de transiger sur l'ambition de nos politiques culturelles. Il y a sans doute une dimension de laboratoire que la région pourrait soutenir, en accompagnant l'émergence de pratiques professionnelles nouvelles, de mutualisations d'expériences, en participant à la professionnalisation.

• **Les mutations actuelles du livre et de la lecture seront-elles prises en compte dans la politique régionale du livre, et comment ?**

Il s'agit bien de construire une politique dans le contexte actuel. C'est pourquoi j'ai souhaité que la démarche de concertation s'intensifie et débouche sur des débats plus collectifs, dans une dimension de prospective. On doit sans doute se poser les questions de savoir : « Où va le livre ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur lui ? Quels sont les grands enjeux du moment ? » C'est sur les réponses à ces questions que la politique pourra se construire. Sans préjuger des échanges que nous allons animer, parmi les grands soubresauts actuels, on ne peut pas ne pas nommer le développement du numérique et tous les changements qu'il induit dans l'évolution des comportements, la concentration accrue du marché et la précarisation des zones d'indépendance, et peut-être aussi l'évolution du lectorat, du rapport au livre et à l'écrit. Je ne vois pas non plus comment ne pas prendre en compte l'aggravation de la situation sociale.

• **La compétence lycée induira-t-elle une priorité jeunesse dans cette politique ?**

Cela fait partie des préconisations. Il reste à définir quel pourrait être le « plus lycée » d'une politique régionale : favoriser des rencontres entre les jeunes et des auteurs, les sensibiliser à la librairie ? Toutes les idées seront les bienvenues. Nous avons la chance en Île-de-France de pouvoir

travailler avec le CPLJ-93. Cela fait partie des partenariats sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour engager notre politique. Nous savons tous à quel point ce moment de l'adolescence est un moment crucial dans le devenir du lecteur. Des actions sont sans doute à imaginer, à construire. Mais là, comme pour tous les publics, j'aurais tendance à dire que l'enjeu est de permettre à chacun d'évoluer dans un environnement où le livre est présent, dans sa diversité. Pouvoir, dans son parcours quotidien, pousser la porte d'une bonne librairie, d'une belle et vivante bibliothèque, c'est une chance qui doit pouvoir être offerte à chacun. C'est, je dirais, une sorte de « minimum démocratique ». Et c'est aussi la garantie de la possibilité d'une production éditoriale, et donc intellectuelle, réellement diversifiée. Tout se tient. C'est le sens d'une politique du livre.

• **Globalement, quelles sont les grandes lignes de la politique culturelle du conseil régional ?**

La région Île-de-France, sur la base d'engagements de l'exécutif régional et de son président, Jean-Paul Huchon,

La démocratie culturelle est la ligne conductrice de toute cette politique.

a décidé, comme je le soulignais au début de cet échange, de porter un effort important en matière de politique culturelle. Elle a décidé de le faire

autour de trois priorités, le cinéma et l'audiovisuel, le spectacle vivant, et le livre et la lecture ; et ceci, à chaque fois, en privilégiant la concertation et la réflexion collective.

Les Assises, qui ont réuni plus de 1500 professionnels entre octobre et février 2005, ont initié cette façon de faire. Elles vont, très bientôt, trouver leur prolongement par la création du conseil régional de développement artistique et culturel (CODACRE) de composition tripartite (élus, professionnels, associations...) en charge d'une évaluation constructive des politiques culturelles publiques et de l'animation du débat nécessaire à une véritable démocratie culturelle.

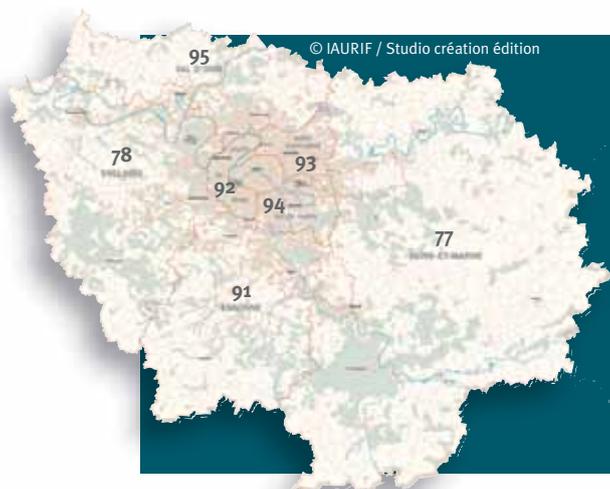
J'insiste sur ce point, car la démocratie culturelle est, vous l'aurez compris, la ligne conductrice de toute cette politique.

Ainsi, les actions en faveur du cinéma et de l'audiovisuel sont dirigées à la fois par l'intermédiaire d'un fonds de soutien, vers les professionnels, dans le but de soutenir la création et maintenir un tissu industriel, un savoir-faire technique et artistique, un volume d'emploi, qui correspondent à la place particulière de l'Île-de-France dans ce secteur. Elles le sont aussi vers les publics, afin que l'ensemble de la population francilienne accède mieux aux œuvres cinématographiques de qualité au travers notamment d'un dispositif comme « lycéens et apprentis au cinéma ».

Celles établies en faveur du spectacle vivant sont issues des discussions engagées lors des Assises et dans le contexte de la lutte des « intermittents ». Elles se sont traduites notamment par la signature de conventions pluriannuelles visant à favoriser la permanence artistique. En 2005, 58 conventions ont permis de financer 108 créations supplémentaires, mais aussi 137 emplois en CDI et CDD, 103 000 heures nouvelles de travail de comédiens, artistes, techniciens et créateurs de spectacles, et 30% de leur budget est consacré au développement des actions en direction des publics, des citoyens sous forme d'ateliers en direction des amateurs, d'actions culturelles en lien avec des lycées, des collèges, des hôpitaux, des prisons, des associations d'éducation populaire, des comités d'entreprise...

La mise en œuvre des actions dans les domaines définis comme prioritaires, le livre et la lecture, le cinéma et l'audiovisuel et le spectacle vivant, s'inscrit dans une approche globale du développement culturel qui ne dissocie pas l'aide à la création de la diffusion et de l'appropriation par les publics et les citoyens des processus de création. ■

Propos recueillis par Danielle CHANTEREAU



© IAURIF / Studio création édition

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Liste et table des encadrés

77 : Seine-et-Marne – BIB 77	p. 71
78 : Yvelines – Intermedia 78	p. 84
91 : Essonne – Mediabib 91	p. 82
92 : Hauts-de-Seine – BibSud 92	p. 58
93 : Seine-Saint-Denis – Bibliothèque en Seine-Saint-Denis	p. 42
94 : Val-de-Marne – Valmedia 94	p. 42
95 : Val-d'Oise – Cible 95	p. 52

JEAN-FRANÇOIS JACQUES

Conservateur en chef, responsable opérationnel
Bureau des bibliothèques, de la lecture publique
et du multimedia



Profil des Franciliens

Les Franciliens se comportent-ils très différemment du reste des Français ?

Et si oui, à quoi cela tient-il ? Et au regard des Franciliens, qu'en est-il de la population parisienne ?

Nous le savons, la connaissance de ses publics potentiels est une nécessité pour chaque bibliothèque. Si cela s'avère déjà difficile à l'échelle d'une commune ou d'une agglomération, le problème est tout autre à l'échelle de l'Île-de-France.

Je n'ai pas d'autre prétention ici que de faire une rapide compilation de données très accessibles, provenant notamment de l'INSEE et de l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France), et de relever quelques caractéristiques de la population qui nous aideront à mieux comprendre ses attentes.

UNE RÉGION JEUNE

La population francilienne – 11,3 millions d'habitants – compte plus de 25 % de moins de vingt ans, contre 24,4 % pour la province.

Inversement, on n'y compte que 16 % de plus de 60 ans, contre 22,4 % pour la province.

La raison de cette situation est double. D'une part, la région parisienne est traditionnellement attirante pour les jeunes en recherche d'emploi, particulièrement pour les jeunes diplômés. Ces jeunes fondent un foyer en Île-de-France, et y ont des enfants : alors que l'Île-de-France ne regroupe que 18,7 % de la population métropolitaine, elle concentre à elle seule 43 % du solde naturel national !

À cela s'ajoute un solde migratoire important en provenance des DOM-TOM et de l'étranger. Ces deux éléments permettent à l'Île-de-France de conserver une part très stable de la population du pays, inchangée depuis une quarantaine d'années. Mais si la proportion est stable, la population elle-même ne l'est pas, puisque 40 % des personnes qui ont changé de région en France entre 1999 et 2004 sont parties d'Île-de-France, ou y sont arrivées. Si nous constatons dans les bibliothèques un fort taux de renouvellement annuel des inscrits, ce n'est pas forcément dû à une désaffection envers leurs services !

Par contre, dans un contexte national d'accroissement de la mobilité entre régions, l'Île-de-France est déficitaire : le chiffre des départs excède celui des arrivées, et partent majoritairement des familles ou des personnes âgées de plus de 59 ans. L'Île-de-France est donc une région qui vieillit, certes, mais moins vite que le reste du pays ; et Paris moins vite encore que le reste de la région, puisque c'est le seul département à enregistrer une baisse des plus de 60 ans. La capitale concentre la plus forte proportion d'habitants âgés de 20 à 39 ans, en âge d'être actifs : 36 % de la population, contre 27,4 % en région. Mais c'est la tranche des 40-59 ans qui s'y accroît, inégalement d'ailleurs suivant les arrondissements. Par contre, Paris compte beaucoup moins de jeunes de 0 à 19 ans : 18,3 % de sa population, contre 25,5 pour la petite couronne (les départements limitrophes de Paris), 28,1 en grande couronne, et 24,6 au niveau national.

Il faut encore remarquer que cette « jeunesse » de la population francilienne est encore plus marquée dans les villes nouvelles où 31,7 % de la population a moins de 20 ans ! De quoi réfléchir à la taille des secteurs jeunesse ?

Si la proportion de jeunes célibataires est plus élevée qu'en province (36 % des ménages contre 32), les familles nombreuses (5 personnes et plus) y sont aussi plus fréquentes, et rassemblent un Francilien sur cinq.

Ceci n'est pas sans incidence notable sur le besoin en équipements éducatifs et culturels, et en mode de garde de la petite enfance. D'autant que le taux d'occupation des logements s'y montre plus élevé que dans le reste du pays : 0,69 personne par pièce contre 0,56 en province. Logements dont 46 % seulement des ménages franciliens sont propriétaires, contre 59 % en province : donnée bien sûr liée à la mobilité des habitants, mais aussi au prix du m²... même si les revenus moyens d'un parisien sont environ 1,5 fois ceux d'un provincial.

DES HABITANTS PLUS DIPLOMÉS, ET DAVANTAGE ADONNÉS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

Deuxième caractéristique notable de la région : les Franciliens sont à la fois issus de catégories sociales plus favorisées que les autres Français et plus nombreux à disposer d'un diplôme. Ils disposent ainsi d'un niveau de vie plus élevé, d'autant qu'ils sont plus nombreux parmi les jeunes actifs. Ces caractéristiques vont de pair avec un plus fort taux de fréquentation des équipements culturels.

Une étude de l'INSEE parue en 2004 pouvait titrer : « Les Franciliens lisent davantage que les provinciaux, mais regardent moins la télévision ». Les inconditionnels de la télévision, qui la regardent plus de 30 h par semaine, ne représenteraient que 10 % de cette population, contre 15 % en province. 73 % d'entre eux déclarent avoir lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois, contre 68 % des provinciaux ; et 23 % s'être rendus dans une bibliothèque, contre 19 % dans le reste de la France. Ces lecteurs sont pour une bonne majorité des lectrices : 80 % des femmes déclarent avoir lu un livre au cours des 12 derniers mois, contre 67 % des hommes ! Enfin, notons que 65 % de ces « gros lecteurs » ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

Il est intéressant aussi de constater qu'un tiers des Franciliens déclarent pratiquer au moins une activité culturelle en amateur, l'écriture (7 %) venant en quatrième position après le dessin et les arts plastiques (14 %), la photo (12 %) et la musique (10 %). Mais en cela, les Franciliens ressembleraient plutôt aux provinciaux.

Ce qui diffère sensiblement, c'est la pratique des loisirs culturels : ainsi, 64 % de Franciliens s'étaient rendus au cinéma et 27 % au théâtre au cours des douze derniers mois, contre respectivement 49 % et 13 % des provinciaux.

Christel Collin (INSEE, *Île-de-France à la page*, n°237, juin 2004) note : « C'est essentiellement le profil socio-démographique des Franciliens qui explique leur plus forte utilisation

des équipements culturels et leur cumul plus fréquent d'activités culturelles et sportives. » Gardons-nous cependant de reporter ce constat, dû à l'effet de masse, au niveau de chaque individu. À caractéristiques individuelles équivalentes, les franciliens ne diffèrent pas des provinciaux. De ce point de vue, la probabilité pour un provincial d'aller au cinéma est plus élevée de 7 points !

Par contre, les Parisiens bénéficient de l'avantage procuré par la proximité des équipements culturels, sans toutefois différer notablement des habitants des grandes unités urbaines de plus de 100 000 habitants. Les Parisiens par exemple vont deux fois plus au théâtre que les habitants de la grande couronne, fréquentent plus les salles de cinéma et effectuent plus de visites culturelles, tout en étant plus nombreux à cumuler une participation active à la vie culturelle et à la vie sportive : 45 % contre 26 % en petite couronne et 31 % en grande couronne.

C'est donc parce que les cadres et professions intermédiaires sont surreprésentés en Île-de-France que les pratiques culturelles et sportives des Franciliens sont plus importantes. C'est cette même partie de la population que nous retrouvons si nombreuse dans nos bibliothèques, tant elles sont faites pour elle.

Sources :
INSEE. *Île-de-France à la page*, n°s 199, 237, 252, 255.
Insee Première, n° 883.
IAURIF, *Note rapide* n° 357.

Pour une analyse approfondie du public des bibliothèques de Paris, voir :

Yves Alix et Stéphane Wahnich, « Une familiarité distante : enquête sur le public des bibliothèques municipales parisiennes », *BBF* 2004, tome 49, n°2.

ALINE GIRARD-BILLON
 Conservateur général
 Responsable du Service
 technique des bibliothèques
 de la Ville de Paris



Paris, le futur s'écrit enfin au présent !

Équipements, publics
 et personnels... tour
 d'horizon et point
 complet sur la situation
 des bibliothèques de la
 Ville de Paris.

À peine créée, en 1906, l'Association des bibliothécaires français lança une enquête sur l'état des bibliothèques municipales de province. Le rapporteur, Charles Sustrac, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, « déplore qu'alors que les bibliothèques devraient être faites pour le lecteur, celui-ci ne trouve pas ce qu'il cherche parce qu'elles sont encombrées de vieilleries inutiles¹. »

Si les bibliothèques municipales parisiennes avaient été incluses dans le périmètre de cette enquête, on y aurait constaté une situation bien différente. Le tournant du siècle fut en effet l'aboutissement d'une époque exceptionnelle d'extension et de structuration du réseau de lecture publique, assortie d'orientations originales et marquées : admission gratuite pour tous, accent mis sur le prêt, collections neuves, proximité avec les usagers, réponse aux besoins du public. À partir de 1880 et pendant deux décennies, le réseau des bibliothèques municipales parisiennes se développa à un rythme intensif et selon un schéma raisonné : de quatre bibliothèques en 1872, on passa à 82 en 1907. Dès 1882, chaque arrondissement avait sa propre bibliothèque centrale et

par la suite le nombre d'annexes dans des écoles augmenta rapidement². Les bibliothèques offraient, essentiellement en prêt, des livres, mais aussi des collections notables de partitions et de gravures ; des périodiques étaient à la disposition des lecteurs. « Plus il y avait de bibliothèques, plus le public empruntait³. » À la fin du XIX^e siècle, les bibliothèques municipales proposaient 500 000 volumes et réalisaient plus de deux millions de prêts pour une population de 2,7 millions d'âmes.

Cette situation inédite par rapport au paysage français de l'époque a une double origine : un fait historique déterminant – la destruction en 1871 de la bibliothèque de l'Hôtel de Ville – et une volonté politique originale – celle de ne pas reconstituer une bibliothèque centrale à caractère encyclopédique, mais de favoriser la lecture populaire, dans des petites bibliothèques de quartier conçues au profit des « déshérités ». Malheureusement, cet apogée a été suivi d'un siècle de développement en dents de scie, fait d'une succession de périodes de progrès accéléré, suivies de longues phases de stagnation, voire de récession, dont la cause est à rechercher dans la fragilité de l'intérêt politique pour la lecture publique et les vicissitudes budgétaires. La dernière période d'essor couvre les années 1970 et 1980 avec la création en 1971

En fond : une projection de la future bibliothèque Marguerite Yourcenar, 41, rue d'Alleray, Paris XV^e.
 Arch. : Michel Seban, Cabinet Babel. Delegation maîtrise d'ouvrage : Semea 15.
 © Babel

1. In *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques de la Révolution et du 19^e siècle, 1789-1914*. Sous la direction de Dominique Varry. Paris, Promodis – éd. du Cercle de la Librairie, 1991, p. 530.

2. Le principe à la fois égalitaire et administratif du développement du réseau consistait à installer une « centrale » dans chaque mairie d'arrondissement et une « annexe » au moins dans chacun des trois autres quartiers de l'arrondissement ; ouvrir ces annexes dans les écoles communales alors en plein essor et symboles

de la République et de la « laïque » était une affirmation idéologique qui allait de soi. Entre 1883 et 1895, 51 bibliothèques furent ouvertes au public, dont deux bibliothèques d'art et d'artisanat et une bibliothèque pour les apprentis.

3. In Graham K. Barnett, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris, Promodis – éd. du Cercle de la Librairie, 1987, p. 189. Pour en savoir plus sur l'histoire des bibliothèques municipales parisiennes, on consultera cet ouvrage avec profit.

PARIS

Superficie : 105 km²

(87 km² hors Bois de Boulogne et de Vincennes).

Population : 2 125 851 habitants (recensement 1999).

Densité : 24 456 hab./km² (hors bois).

LES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS EN QUELQUES CHIFFRES (DONNÉES 2004)¹

- 65 bibliothèques (57 bibliothèques de prêt et 8 bibliothèques spécialisées*).
- Un service technique central.
- Une réserve centrale de 210 000 documents.
- 65 100 m², soit 3,06 m² pour 100 hab.
- 4 161 places assises.

Budget de fonctionnement : 47,71 M€, soit 22,44 € par hab.

Dépenses d'acquisitions tous supports :

5,01 M€, dont 3,1 M€ pour les livres.

Budget d'investissement : 17,98 M€

Nombre d'emplois : 1 157,8 ETP

Emprunteurs : 338 300, soit 15,9 % de la population.

Visiteurs : 8,5 millions d'entrées par an.

Prêts : 12 050 000, soit 5,67 prêts par hab.

dont 7 670 000 prêts de livres, soit 63,6 %

¹ Pour situer la place des bibliothèques de la Ville de Paris dans l'offre parisienne globale, les évaluer par rapport à des données nationales et internationales, on se reportera à Aline Girard-Billon : « Les bibliothèques à Paris : une nouvelle approche des statistiques ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1-2000, pp. 12-19.

Collections toutes bibliothèques :

9 629 600 documents, dont :

4 400 000 livres ; 735 000 phonogrammes ; 78 000 partitions ; 50 000 vidéogrammes ; 4 240 000 documents iconographiques.

Réparties en :

3 423 000 documents dans les bibliothèques de prêt (pour 762 000 titres) et 6 206 200 documents dans les bibliothèques spécialisées.

Acquisitions tous supports toutes bibliothèques :

373 000

Manifestations culturelles et partenariats :

21 expositions dans les bibliothèques spécialisées

1 343 animations

4 626 accueils de classes

2 140 accueils de groupes (adultes et enfants)

* Pour mémoire, les 8 bibliothèques spécialisées sont : la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, la Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, la Bibliothèque Forney, la Bilipo (Bibliothèque de littératures policières), la Bibliothèque Marguerite Durand, la Bibliothèque des arts graphiques (dont le fonds est actuellement consultable à Forney), la Médiathèque musicale pour sa partie Archives sonores et documentation, la Bibliothèque du cinéma. Il existe également 3 fonds spécialisés au sein d'établissements de prêt : le Centre de documentation sur les métiers du livre et les bibliothèques à la Bibliothèque Buffon ; la Bibliothèque du tourisme et des voyages à la Bibliothèque Trocadéro et le fonds ancien de littérature pour la jeunesse à la bibliothèque de l'Heure joyeuse.

du Service technique des bibliothèques⁴, l'élaboration du Schéma directeur d'implantation des bibliothèques de la Ville de Paris (1975) et l'ouverture d'une trentaine de nouveaux établissements. À la fin du XX^e siècle, le réseau est très en deçà de l'offre attendue d'une ville capitale, mais reste très actif (11 millions de prêts en 2000). Pendant plus d'un siècle, tel un serpent de mer, l'idée de reconstruire une bibliothèque centrale aura à plusieurs reprises émergé, puis sombré, sans jamais recueillir l'adhésion des édiles⁵.

⁴ Prestataire de services documentaires, logistiques et informatiques, véritable plaque tournante du réseau municipal.

⁵ Rappelons qu'au milieu des années 1970, un projet commun Ville/État prévoyait la création concomitante de deux bibliothèques dans le centre de Paris. L'une sous tutelle de l'État devait être réservée à la consultation sur place : elle a vu le jour, c'est la BPI. L'autre, sous tutelle de la Ville de Paris, devait dans le quartier des Halles regrouper des collections de prêt. L'administration parisienne ayant renoncé à ce projet pour d'autres options culturelles, les 10 000 m² initialement prévus pour cette « bibliothèque centrale de prêt » ont été émiétés. Les seuls vestiges de cette ancienne ambition municipale sont la bibliothèque jeunesse de la fontaine (1983, 350 m²) et la Médiathèque musicale de Paris (1986, 1 450 m²).

En 2006, cent ans après la fin de l'âge d'or, où en sont les bibliothèques de la Ville de Paris ? Sans aucun doute sur la crête d'une vague. Après un regard sur le passé, observons le présent et anticipons l'avenir.

Sous l'impulsion des élus, l'ambition et le dynamisme qui s'affichent depuis 2001 se déploient dans plusieurs domaines : constructions et rénovations d'équipements ; priorité au développement des nouvelles technologies ; amélioration de l'accueil des usagers ; politique en faveur des handicapés.

DIX NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES À L'HORIZON 2010

L'ensemble du réseau parisien – services administratifs et techniques centraux et 65 établissements – s'étend sur un peu plus de 65 000 m², ce qui est à la fois beaucoup et peu : beaucoup en superficie totale, peu rapporté au nombre d'ha-

Bibliothèques municipales parisiennes :

Créations de nouveaux équipements					
Projet	Yourcenar	Réunion	Chaptal	Cinéma	Portefoin
Adresse	41, rue d'Alleray 75015	29-35, rue des Haies 75020	26, rue Chaptal 75009	Forum des Halles 75001	12, rue Portefoin 75003
Architecte	Michel Seban (Agence Babel)	Olivier Fraisse (Cabinet Terre Neuve)	Béatrice Julien et Catherine Frenak	Anouck Legendre (Agence X-TU)	François Douçot
Superficie SHON en m ²	3 450 m ²	950 m ²	1 100 m ²	1 200 m ²	1 210 m ²
Caractéristiques	La première grande bibliothèque construite depuis 1989 (Melville) Toutes sections	Équipement intégré (Antenne Jeunes et atelier de loisirs) Jeunesse	Équipement intégré (halte-garderie) dans l'Hôtel de Sérigny (classé) Jeunesse et multimédia	Équipement intégré au Forum des images Fonds spécialisé (collections tous supports et projections)	La plus grande bibliothèque des arrondissements centraux Toutes sections
Niveaux	7 (4 publics)	3 (1 public)	4 (3 publics)	3 (1 public)	3 (2 publics)
Collections Nombre de documents	130 000	21 000	30 000	21 000	30 000
Budget travaux	14,5 M€	2 M€	5,5 M€	1,8 M€	3,9 M€
État d'avancement	Chantier en cours	Chantier en cours	Chantier en cours	Chantier en cours	Chantier en cours
Ouverture	2007	2007	2007	2007	2007

Prix moyen par m² de bibliothèque : 4 100 € (hors terrain) ND : non déterminé

bitants⁶. Les quelque 42 400 m² de bibliothèques de prêt sont éclatés en équipements petits ou moyens, confettis de bibliothèques mal réparties sur le territoire. Seules treize bibliothèques de prêt font plus de 1 000 m², la plus grande étant la médiathèque Jean-Pierre Melville (XIII^e arr., 3 500 m²). Malgré les recommandations du Bureau des bibliothèques en termes de superficie et de localisation, les quelques projets de bibliothèques, aboutis ou non, des vingt dernières années ne concernaient que des petits équipements, de moins de 1 000 m². La donne vient heureusement de changer.

Le Plan d'investissement pour Paris (PIPP) intègre dix projets de construction et d'extension de bibliothèques⁷. Cinq chantiers de construction sont actuellement en cours et l'année 2007 verra l'ouverture presque simultanée des quatre bibliothèques de prêt :

6. 3,06 m² de bibliothèque pour 100 habitants, alors que les quatre autres villes de plus de 300 000 habitants, auxquelles il convient de comparer Paris, proposent une offre remarquable depuis l'ouverture récente dans trois d'entre elles de vastes bibliothèques municipales à vocation régionale.

7. Voté par le Conseil de Paris en décembre 2003, le PIPP concerne tous les types d'équipements municipaux (écoles, crèches, équipements sportifs, musées, voirie, etc.).

médiathèque Marguerite Yourcenar (XV^e arr., 3 450 m² SHON), bibliothèque Réunion (XX^e arr., 950 m²), bibliothèque Chaptal (IX^e arr., 1 100 m²), bibliothèque Portefoin (III^e arr., 1 200 m²), et d'une bibliothèque spécialisée, la bibliothèque du cinéma François Truffaut dans le Forum des Halles (I^{er} arr., 1 200 m²). Deux autres bibliothèques sont en projet : la médiathèque Bagnole (XX^e arr., 4 200 m²) avec une ouverture prévue en 2009, et ultérieurement la bibliothèque Saint-Lazare (X^e arr., 3 000 m²). Trois extensions de bibliothèques sont également programmées : celle des bibliothèques Vivienne (II^e arr., à terme 460 m²), Picpus (XII^e arr., à terme 1 995 m²) et Flandre (XX^e arr., à terme 817 m²). Au total ce sont plus de 16 000 m² supplémentaires de bibliothèques qui seront mis à la disposition des Parisiens : le réseau municipal s'étendra à l'horizon 2010 sur 81 000 m² dont 56 400 m² de bibliothèques de prêt, avec un accroissement des collections sur tous supports d'environ 500 000 documents. Le total des crédits d'investissement pour les seuls travaux s'élève à 61 M€⁸.

8. Auxquels il faut donc ajouter les crédits d'investissement pour l'aménagement intérieur, le mobilier et les collections.

10 projets pour 2010

		Extension d'équipements existants		
Saint-Lazare	Bagnolet	Flandre	Picpus	Vivienne
Square Alban Satragne 75010	115, rue de Bagnolet 75020	41, avenue de Flandre 75019	70, rue de Picpus 75012	2, passage des Petits Pères 75002
Non attribué	Roland Castro et Sophie Denisof	Non attribué	Meurice et Lépinay	Gabor Master de Parad
3 000 m ²	4 210 m ²	817 m ² (dont extension 290 m ²)	1 995 m ² (dont extension 395 m ²)	460 m ² (dont extension 270 m ²)
Équipement intégré (crèche, centre d'action sociale, lieu d'animation) dans le Carré historique de l'ancien hôpital Saint-Lazare	La plus grande médiathèque parisienne	Extension au même niveau	Extension sur 2 niveaux	Extension dans un équipement intégré (crèche et bureaux Mairie II ^e arr.)
Jeunesse et fonds patrimonial de littérature pour la jeunesse	Toutes sections	Adultes et multimédia	Toutes sections	Toutes sections
ND	5 (4 publics)	2	7 (5 publics)	3 (2 publics)
ND	140 000	32 000	ND	ND
ND	18,5 M€	1,4 M€	3,2 M€	2,4 M€
Études	Études	Études	Études	Chantier en cours
2011	2009	2008	2008	2008

Trois projets méritent un éclairage particulier : les médiathèques Marguerite Yourcenar, Bagnolet et la bibliothèque du cinéma François Truffaut.

Les deux premières, respectivement de 3 450 et 4 200 m², seront deux grands équipements à même de desservir – enfin – deux des arrondissements les plus peuplés de la capitale⁹ et de rivaliser avec la plus vaste des médiathèques existantes, Jean-Pierre Melville, ouverte en 1989. L'enjeu est d'importance pour la lecture publique parisienne. En effet, l'ouverture de ces deux médiathèques doit être appréciée à la lumière de la constatation énoncée dans l'enquête SCP Communication¹⁰ : « Les 13 bibliothèques de plus de 1 000 m² drainent 52 % de la fréquentation, alors que les 23 bibliothèques comprises entre 500 et 1 000 m² n'attirent que 23 % de ces mêmes usagers. » Un succès assuré pour ces deux projets !

9. Le XV^e arr., le plus vaste (8,5 km²) et le plus peuplé (225 467 habitants), soit la population de la ville de Montpellier ; le XX^e arr. (5,98 km² et 183 093 habitants) arrive en troisième position pour la population, équivalente à celle de Saint-Etienne.

10. Voir note 16 p. 29.

Quant à la bibliothèque François Truffaut, créée à partir des collections du fonds cinéma de la bibliothèque André-Malraux, elle s'inscrit dans le pôle d'activités cinéma constitué autour du Forum des images, aujourd'hui en rénovation, et du complexe de salles UGC Cité Ciné.

Parallèlement, depuis quelques années, les rénovations d'équipement se multiplient : pour les seules années 2005 et 2006, 17 bibliothèques sont mises aux normes, modernisées, dotées d'accès pour handicapés.

Cet effort global est d'autant plus remarquable que la volonté politique doit être forte pour résister aux difficultés spécifiques à la capitale : rareté des emprises, prix extrêmement élevé du terrain comme du bâti, concurrence entre établissements culturels, dynamisme de la demande du secteur privé...

UNE MISE À NIVEAU TECHNOLOGIQUE LONGTEMPS ESPÉRÉE

Depuis de longues années, les professionnels français faisaient leurs gorges chaudes du retard informatique et tech-



PARIS, SA VIE, SON ŒUVRE

Huitième colloque des Invalides, 19 novembre 2004

Textes réunis par Jean-Jacques Lefrère et Michel Pierssens

Du Lérot éditeur, coll. « En marge », 2005, 208 p., 15,2 x 22,7 cm, ill., sans mention ISBN

Du Paris introuvable et retrouvé (Daniel Zinszner) à l'« autre Paris » (Christophe Bourseiller), des « Statues parisiennes compissées » (Emile Van Balberghe) aux excès de bronze coulé (Jean-Paul Morel), du VIII^e arrondissement (Marc-Édouard Nabe) au XXII^e (Dominique Noguez), pour finir, « Contre Paris » (Eric Walbecq), par la « Banlieue, sa vie son œuvre » (Eric Dussert), c'est dans la lointaine province, à Tusson (Charente), et plus exactement à l'enseigne du Lérot, qu'a été recueillie une des dernières poussées de cette érudition curieuse que Paris a le don de sécréter, et qui se dépose de siècle en siècle en de friands volumes. Jean-Paul Louis, qui depuis bientôt vingt-cinq ans campe dans les fossés du naturalisme, butine obstinément les fleurs du mal sur les talus des deux derniers siècles, furète dans les coins sombres de la littérature et débuse sous la cendre des braises rougeoyantes (qui d'autre que lui pour rééditer Léon Hennique ?), n'a pas son pareil pour publier de ces contributions savantes chères aux rêveurs amoureux du détail.

Après « Les À-côtés du siècle », « Les Ratés de la littérature », « Les Mystifications littéraires » et autres « Fous littéraires, nouveaux chantiers », Lefrère et Pierssens se sont expliqués dans leur avant-propos sur le choix de ce nouveau thème : « "Paris vaut bien une messe !" Les Colloque des Invalides, qui ont acquis une régularité que n'ont pas les conciles, offrent une liturgie simplifiée qui a manifestement son charme [les communications y sont limitées à cinq minutes, mais les discussions sont illimitées dans le temps]. Paris ayant été traité déjà de toutes les façons, il nous restait donc à clairement réaffirmer notre parti pris en faveur de l'histoire littéraire, en rendant hommage à Paris, génial auteur collectif d'une œuvre sans cesse en développement. (...) On verra qu'il ne s'agit pas tout uniment d'une célébration des charmes et des vertus de Paris mais également d'une exploration de ses faiblesses, de ses insuffisances, voire de ses vices. »

Marie-Claire Bancquart, Michel Deguy, François Caradec, Jean-Didier Wagneur, outre les sus-nommés et bien d'autres encore (28 en tout), ont donc fouillé l'imaginaire parisien avec un anarchisme méthodique où objectivité et mauvaise foi combinent leurs vertus heuristiques. On y suit à la trace les cochers, de Xanrof à Mac-Nab, et les omnibus de Jarry et Fargue à Satie et Lorrain – qui hait les Parisiens plus que Paris – ; on y polémique sur les statues détruites ; on y soupçonne – chez Maupassant, la réversibilité de la chère et de la chair –, mais on s'abandonne à des guides « tangentiels » qui conduisent à l'envers du décor – selon une pente naturelle : Victor Hugo célébrait en Paris « le point vélique de la civilisation... ; la pensée du vent s'y appuie »... Si Paris est bien, comme l'affirmait Walter Benjamin, « capitale du XIX^e s. », nos savants ont prolongé son temps jusqu'au nôtre. « Sa vie, son œuvre » ne cesse de l'affirmer : Paris, c'est Chronos qui régurgite.

Éditions du Lérot, Les Usines réunies, 16140 Tusson. Tél : 05 45 31 71 56 – Fax : 05 45 30 37 75

nologique des bibliothèques municipales parisiennes. Avec raison : les bibliothèques de prêt fonctionnent avec un SIGB incomplet et antédiluvien ; elles sont sous-équipées en postes informatiques pour les usagers comme pour les professionnels, ne proposent qu'une offre multimédia dérisoire et des accès Internet à l'unité, saupoudrés ici et là. Quant aux bibliothèques spécialisées, elles n'avaient vu aboutir aucun projet d'informatisation en dépit d'études successives.

En 2001, la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris affiche une priorité : la mise à niveau de l'informatique des bibliothèques de prêt et l'informatisation des bibliothèques spécialisées. Le soutien des élus aboutit à l'inscription des projets au schéma directeur informatique de la Ville de Paris en 2002.

L'informatisation des bibliothèques spécialisées, belles endormies aux attraits méconnus, a été considérée comme

la plus urgente. Après la définition des besoins, réalisée dès 2003 avec l'aide du Bureau Van Dijk, le marché du système d'information a été attribué au groupement INEO media system-BiblioMondo en janvier 2004 (portail et SGDE MediaView et SIGB Portfolio). Deux autres marchés ont été passés à la suite : un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, attribué à la société DoXulting, et un marché de transfert de compétences informatiques et bibliothéconomiques prérequis, notifié à Médiadix. Simultanément, de multiples chantiers de câblage se sont ouverts, peu aisés dans des bâtiments historiques, et la société Safig s'est vu confier la rétroconversion des catalogues. L'ensemble du projet, d'un montant de 3,7M€ (travaux de câblage et matériel compris), doit être mené à son terme en trois ans, ce qui permettra aux bibliothèques patrimoniales municipales d'être, en décembre 2007, des membres éminents des réseaux documentaires



Bénédicte Dupré-Paturel

Conservateur et responsable informatique
à la Bibliothèque de Caen

“ **Nous sommes passés des CD Rom electre à electre.com depuis maintenant 6 mois. Il était en effet indispensable que tous les bibliothécaires aient un accès**

en ligne à la recherche bibliographique pour mener à bien notre nouvelle politique d'acquisition. Celle-ci concerne à la fois la bibliothèque centrale de Caen, 7 bibliothèques de quartiers et celles du réseau de la communauté d'agglomération de Caen La Mer qui regroupe Caen, Hérouville et lfs. Nous avons travaillé ensemble sur le nombre d'accès afin d'optimiser la répartition du coût. L'investissement fait a permis de servir beaucoup plus de gens et beaucoup plus de services qu'avec les CD Rom. Aujourd'hui, nous avons mutualisé 9 accès qui, grâce à des codes communs ou réservés à certaines bibliothèques, servent quotidiennement à une trentaine de personnes dans de nombreux aspects de leur vie de bibliothécaire... et pas seulement pour les acquisitions évidemment!

”

electre.com

L'information bibliographique professionnelle

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE DE LA VILLE DE PARIS (BAVP)

Hôtel de Ville

Entrée : 5, rue de Lobau – Paris IV^e

Tél : 01 42 76 48 87

Consultation sur place

La totalité du catalogue général des imprimés est accessible en ligne



La salle de lecture de la Bibliothèque administrative dans l'Hôtel de Ville de Paris.

La Bibliothèque administrative conserve des collections couvrant des domaines extrêmement variés et particulièrement riches pour les études historiques sur les XIX^e et XX^e siècles (550 000 volumes imprimés, 7 000 titres de périodiques) : science et histoire de l'administration parisienne et nationale ; droit et législation ; publications officielles ; économie, statistiques ; politique, relations internationales ; vie sociale, démographie, urbanisme, culture, enseignement ; documentation biographique ; histoire politique, économique et sociale de la France.

Les fonds étrangers (plus de 40 000 volumes du milieu du XIX^e siècle aux années 1920) représentent une collection unique en son genre de publications des administrations nationales et locales de la plupart des pays du monde. À cet ensemble s'ajoutent les publications des anciennes colonies françaises.

Le fonds des manuscrits est constitué de documents du XVII^e au XX^e siècle : histoire de l'administration parisienne, papiers d'hommes politiques et d'administrateurs, manuscrits juridiques, etc. Les archives du grand historien Louis Chevalier ont récemment enrichi ce fonds.

La bibliothèque conserve également des dessins d'architecture concernant le décor du Paris haussmannien (Gabriel Davioud), la construction de l'Hôtel de Ville ou les Expositions universelles, ainsi que les photographies de Charles Marville sur le Paris du Second Empire et celles décrivant la construction du métropolitain.

nationaux et internationaux, d'offrir aux chercheurs tous les outils et services attendus, ainsi qu'un accès facilité à leurs collections d'une exceptionnelle richesse. Une étape symbolique a été franchie au début de 2006, avec la mise à

disposition du public sur Internet et dans les établissements d'un catalogue commun initial de quelque 510 000 titres¹¹.

Parallèlement, un premier programme de numérisation a été lancé en 2003, avec un budget de 400 000 € sur trois ans. Toutes les bibliothèques spécialisées sont concernées. Citons parmi les documents d'ores et déjà numérisés la collection de papiers peints de la bibliothèque Forney, les manuscrits de Louise Michel possédés par la bibliothèque Marguerite Durand, les photographies de Charles Marville de la Bibliothèque historique ou l'atlas de Blaeu de la Bibliothèque du tourisme et des voyages.

Qu'en est-il des bibliothèques de prêt ? Octobre 2004 a vu la mise en ligne du catalogue des bibliothèques de prêt, jusqu'à cette date consultable uniquement sur sites. Le succès a été immédiat : de chez lui, l'utilisateur a pu enfin rechercher et localiser le titre qu'il souhaitait emprunter, facilité courante ailleurs, mais trop longtemps attendue à Paris ! À cette occasion, les collections de la Réserve centrale, la plus grande bibliothèque du réseau (210 000 documents, livres, CD et partitions), en accès indirect, présentes dans le catalogue collectif et empruntables dans toutes les bibliothèques, ont connu une faveur immédiate : les prêts ont augmenté de 35 % en 2005¹².

Un mieux indéniable, mais l'attente de tous, usagers et bibliothécaires, est celle d'une vraie révolution technologique globale. L'ouvrage est aujourd'hui sur le métier et trois chantiers sont coordonnés : le remplacement du SIGB actuel par un système d'information ; le déploiement d'une offre de services et de contenus dans le domaine d'Internet et du multimédia ; l'équipement des collections et des établissements en RFID et l'installation d'automates de prêt. Les études sont en cours et les marchés seront passés en 2007 après appels d'offres, avec pour objectif une mise en œuvre en 2008 et 2009¹³. À terme, les documents circuleront au sein du réseau, avec possibilité pour les usagers de les faire venir et de les rendre dans la bibliothèque de leur choix, la traçabilité des documents étant rendue possible par le

11. www.bibliotheques.paris.fr

12. La Réserve centrale des bibliothèques de la Ville de Paris a été créée en 1984 pour pallier l'absence d'une bibliothèque centrale et maintenir à la disposition des usagers des fonds éliminés des bibliothèques de quartier par manque d'espace. Depuis 2000, la Réserve centrale a une politique d'acquisition active : dans le but d'enrichir l'offre documentaire du réseau, elle a la mission d'acquérir des collections complètes de référence.

13. Les cinq bibliothèques actuellement en préfiguration ouvriront en 2007, équipées en RFID et avec des automates de prêt. L'ensemble du réseau basculera du code à barres et de l'antivol magnétique vers la RFID dans le cadre d'un programme quinquennal de rééquipement des collections et des locaux. Plusieurs chantiers bibliothéconomiques seront concomitants, comme la révision de la cotation Dewey et de la classification des documents musicaux (PCDM4).

recours à la RFID et le transport par une externalisation de la prestation.

UN PUBLIC MIEUX CONNU, MAIS UN ACCUEIL À AMÉLIORER ET À PERSONNALISER

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris a fait réaliser en 2003 une vaste enquête de public, confiée à l'Institut d'études et de sondages SCP Communication. Le portrait des usagers des bibliothèques de prêt a pu ainsi être rafraîchi¹⁴ : ils sont jeunes (37,8 ans de moyenne d'âge)¹⁵ ; 56 % sont des femmes et 30 % des cadres supérieurs.

14. La précédente enquête de public remonte à 1989 et avait été réalisée par MV2 Conseil. Les principaux résultats de l'enquête SCP Communication ont été présentés dans le numéro 2-2004 du *Bulletin des bibliothèques de France* : « Une familiarité distante : enquête sur le public des bibliothèques municipales parisiennes », par Yves Alix et Stéphane Wahnich. Les résultats détaillés sont consultables sur papier et sur cédérom au Centre de documentation des métiers du livre et des bibliothèques, Bibliothèque Buffon, 15 bis, rue Buffon, 75005.

15. L'enquête portait sur le public adulte. La moyenne d'âge est donc « hors enfants ». Les enfants étant surreprésentés dans les bibliothèques par rapport aux autres publics, la jeunesse des emprunteurs par rapport à la population est confirmée, voire accentuée.

Les inscrits sont des « multifréquentants » (54 %), généralement des pratiquants culturels actifs¹⁶. 15,9 % des Parisiens sont inscrits dans le réseau municipal et 22 % le fréquentent, mais ils sont difficiles à fidéliser. Les usagers sont assidus, puisque 63 % des inscrits passent au moins deux fois par mois dans une bibliothèque du réseau et ils utilisent intensivement l'offre existante (35,6 emprunts par an par inscrit). Ils apprécient de pouvoir emprunter largement des documents variés, mais leur insatisfaction est forte par ailleurs : elle se porte principalement sur « la médiocrité des conditions matérielles (places assises, espace, décoration, confort, entretien des locaux, mobilier, etc.) et le manque de disponibilité et de sens de l'accueil du personnel, débordé et manifestement peu formé à l'accueil ».

16. 44 % déclarent fréquenter une bibliothèque située à Paris : municipale, publique, nationale, universitaire, associative, privée. Sur ces points, les résultats confirment ceux de l'enquête commandée en 1997 par l'OPLPP (Observatoire permanent de la lecture publique à Paris) portant sur l'ensemble des bibliothèques publiques sises sur le territoire parisien. Compte rendu publié dans le *Bulletin des bibliothèques de France* 4-1998 : « Pratiques des bibliothèques à Paris aujourd'hui : les résultats d'une enquête de l'OPLPP », par Aline Girard-Billon et Jean-François Hersent. Complété par deux autres articles fondés sur les résultats de la même enquête : « Les usagers des bibliothèques parisiennes : pratiques de lecture » et « Les non usagers des bibliothèques parisiennes » par les mêmes auteurs (*BBF* 5-1998).

BIBLIOTHÈQUE FORNEY

Hôtel de Sens

1, rue du Figuier

75004 Paris

Tél : 01 42 78 14 60

Domaines : arts décoratifs, artisanat et techniques des métiers, beaux-arts, arts graphiques

Consultation sur place (en différé pour une partie des collections), prêt à domicile pour certains documents

Inaugurée en 1886, la bibliothèque porte le nom de l'industriel Samuel-Aimé Forney qui fit à la Ville de Paris un legs destiné à l'éducation des artisans qui pouvaient venir y travailler et emprunter livres et modèles. Installée depuis 1961 à l'Hôtel de Sens, ses collections sont consacrées aux arts décoratifs, à l'artisanat et ses techniques, aux beaux-arts et aux arts graphiques. Elles rassemblent de nombreux ouvrages étrangers, notamment anglo-saxons, italiens, slaves et chinois. Certains documents sont en accès direct.

Le fonds se signale par une grande variété des supports et des domaines :

- 230 000 livres, parmi lesquels des recueils d'ornements, des manuels techniques du XIX^e siècle et des catalogues raisonnés.
- des catalogues d'expositions et de musées, des catalogues de ventes publiques d'art de 1800 à 1983, des catalogues commerciaux depuis le XIX^e siècle, les catalogues des principaux salons artistiques français et ceux des expositions universelles françaises et étrangères.
- 4 000 titres de périodiques, notamment dans les domaines de l'architecture, du design, de la caricature, de la mode et du marché de l'art ; à noter une intéressante collection d'almanachs.
- de remarquables collections iconographiques : un fonds d'affiches publicitaires de 1880 à nos jours – l'un des trois plus importants en France –, une collection de 9 000 échantillons de papiers peints, de tissus et de dentelles, des toiles imprimées des XVIII^e et début XIX^e siècles, des dessins originaux de meubles et décors, une collection de cartes postales, d'images populaires et de documents publicitaires et commerciaux (étiquettes, menus, jeux...).



© Marc Verhille / Mairie de Paris

Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens.



Une projection de la future bibliothèque Bagnolethèque, 115, rue de Bagnolethèque, Paris, XX^e.

Les bibliothèques de la Ville de Paris sont aujourd'hui prêtes à relever un défi : améliorer l'accueil de leurs usagers. La tâche est lourde, car il s'agit de provoquer une prise de conscience collective et de convaincre, dynamiser et former plusieurs centaines d'agents à un accueil de qualité. Le Bureau des bibliothèques a estimé que le meilleur levier était d'associer au plus tôt les bibliothèques à la démarche municipale visant à produire une *Charte parisienne d'accueil des usagers des services publics*. Depuis mars 2006, 27 piscines et 57 bibliothèques municipales sont dotées d'une charte d'accueil de leurs usagers et les 20 mairies d'arrondissement se sont également engagées dans le processus. La charte d'accueil est un document double : l'ensemble des services publics municipaux s'engagent sur des principes communs d'accueil du public ; chaque bibliothèque s'engage sur une offre et des services personnalisés.

Les bibliothèques sont également parties prenantes de la politique municipale en faveur des handicapés. Sont prioritaires :

- la mise en accessibilité des établissements aux personnes à mobilité réduite ;
- l'accueil des malvoyants (9 bibliothèques équipées de vidéo-agrandisseurs et huit de machines à lire ; 5 bibliothèques abonnées à Vocale presse ; accroissement rapide des collections de livres sonores pour adultes (18 200 documents) et de livres en gros caractères (16 100 documents) ; accueil de

groupes et classes de malvoyants ; accès via le site Paris.fr à la bibliothèque Hélène, bibliothèque expérimentale numérique pour les jeunes lecteurs handicapés visuels (emprunt de livres numériques sur Internet pour une lecture sur un appareil braille et en synthèse vocale)¹⁷ ;

- l'accueil des malentendants (formation des personnels au langage des signes, accueil de groupes et classes de sourds).

Pour répondre à la volonté municipale d'adapter progressivement les services publics au nouveau rythme de vie des Parisiens et d'en simplifier l'accès, un autre chantier important est en cours, celui de l'harmonisation des horaires des bibliothèques. Espérons que l'histoire ne sera pas, dans ce domaine comme dans d'autres, un fâcheux recommencement. Graham K. Barnett n'a-t-il pas écrit dans les lignes consacrées aux bibliothèques de la Ville de Paris dans sa précieuse histoire des bibliothèques publiques françaises : « Au début des années 1880, un schéma uniforme des horaires fut imposé, non sans quelques contestations.¹⁸ »

¹⁷. En partenariat avec Eurobraille, l'Association nationale des parents d'enfants aveugles, et des éditeurs de jeunesse, l'association BrailleNet a ouvert le 1^{er} janvier 2006 la bibliothèque Hélène. Il est à noter que la bibliothèque Marguerite Yourcenar ouvrira un espace dédié aux malvoyants, ce qui permettra de proposer aux Parisiens déficients visuels une offre de bibliothèque publique mieux répartie sur le territoire : à l'Ouest, l'offre municipale ; à l'Est celle de la BnF ; au Nord celle de la médiathèque de la Cité des sciences et de l'Industrie de La Villette ; au centre, celle de la BPI.

¹⁸. Référence note 4, p. 185.

DEUX CHANTIERS AMBITIEUX, MAIS NÉCESSAIRES

La restructuration de la filière « bibliothèque ». Les agents qui travaillent dans les services communaux ou départementaux de la Ville de Paris¹⁹ sont régis par des dispositions spécifiques au sein de la fonction publique territoriale, aussi bien en ce qui concerne le cadre général de leur activité que l'aspect individuel de leur carrière²⁰. Les fonctionnaires parisiens sont organisés en corps, sur le modèle de la fonction publique d'État. Les statuts particuliers des différents corps,

¹⁹. Depuis la loi du 31 décembre 1975, la Ville de Paris possède à la fois le statut de commune et de département. Elle est cependant dotée d'un exécutif unique : le maire de Paris est aussi président du conseil général et c'est à ce double titre qu'il dirige l'administration parisienne.

²⁰. La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale précise en son article 118 que les fonctionnaires parisiens relèvent d'un statut particulier, fixé par décret en Conseil d'État. Il s'agit du décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes.

ainsi que leur rémunération, sont fixés par référence à ceux des emplois équivalents de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale ou hospitalière (ce sont les corps dits « homologues »). Toute modification statutaire du corps de référence est répercutée sur le statut parisien après avis du Conseil supérieur des administrations parisiennes et délibération du Conseil de Paris. Lorsqu'il n'existe aucun corps comparable dans une autre fonction publique, le statut du corps parisien est « spécifique ». En vertu de ces dispositions, la Ville de Paris a la possibilité de pourvoir ses emplois vacants de deux manières : en organisant ses propres concours de recrutement et en accueillant des fonctionnaires extérieurs en position de détachement.

Au 31 décembre 2004, les effectifs des bibliothèques de la Ville de Paris s'élevaient à 1 287 agents pour 1 157 ETP. Jusqu'à cette date, la filière « bibliothèque » parisienne comprenait sept corps :

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS (BHVP)

Hôtel de Lamoignon
24, rue Pavée – 75004 Paris
Tél : 01 44 59 29 40
Consultation sur place

Fondée en 1871, dès sa création la BHVP a été vouée à l'histoire de Paris sous toutes ses formes : politique, événementielle, économique, administrative, sociale, commerciale, mais aussi à sa topographie, son architecture, et à l'histoire des spectacles, de l'art et de la littérature à Paris.

Le fonds général des imprimés comporte environ 400 000 volumes ; 5 000 titres de périodiques représentant environ 600 000 volumes ; 14 000 plans et 502 atlas.

La documentation iconographique comporte essentiellement des photographies : environ 35 000 en épreuves anciennes, jusqu'en 1914, et 25 000 de 1914 à nos jours. Des fonds spéciaux complètent cet ensemble : fonds Zucca (18 000 photographies), fonds France-Soir (environ 200 000 épreuves et 300 000 négatifs). Les cartes postales (1900-1914) constituent une source très importante particulièrement pour les quartiers les moins historiques, car presque toutes les rues y sont représentées au moins par une carte. Le fonds des manuscrits comporte environ 15 000 pièces diverses avec un ensemble particulièrement intéressant sur l'histoire de la Révolution et de grandes séries de papiers d'érudits. À cela s'ajoutent des fonds littéraires particuliers : papiers Michelet, fonds Sand, Flaubert, Boileau, Anatole France, la bibliothèque d'Apollinaire et les fonds Apollinaire de P. Adéma et de M. Décaudin, les papiers du poète Louis Guillaume, le fonds Jean Cocteau qui comprend les archives de ses créations littéraires, les propres livres du poète et sa bibliothèque personnelle.

Depuis 1969, les archives et la bibliothèque de l'Association des régisseurs de théâtre ont été déposées à la BHVP : mises en scènes dramatiques (1 000) et lyriques (1 000) ; imprimés, périodiques et coupures de presse. L'enrichissement se poursuit régulièrement par des fonds particuliers de décorateurs de théâtre comme A. Acquart, J. N. Pache, J. Marillier, B. Daydé ainsi que par des archives de directeurs de théâtres ou d'autres personnalités du métier, G. Herbert, J. Mercure, J.-M. Serreau, G. Vitaly, G. Rétoré, M. Jacquemont, etc.

On trouve un nombre important de fonds spéciaux répartis dans les séries : collection féministe M.-L. Bouglé, fonds Ochs (affaire Dreyfus), collection Nadar (aéronautique), fonds François Villon (collection Sturm). Une énorme série « d'actualités » constitue une des richesses de la BHVP : environ 100 000 dossiers de documents divers, coupures de presse et imprimés périssables, tracts, affichettes, cartes réclames, factures ; et environ 200 000 affiches, essentiellement des affiches politiques du XIX^e et du début du XX^e s.



Bibliothèque historique de la Ville de Paris.
Salle de lecture.

- deux de catégorie C, magasiniers spécialisés et adjoints administratifs des bibliothèques (AAB, corps spécifique) (57,6% des personnels spécifiques) ;
- deux de catégorie B, bibliothécaires adjoints (BA, corps spécifique) et bibliothécaires adjoints spécialisés (BAS) (26,8%) ;
- trois de catégorie A, bibliothécaires, conservateurs et conservateurs généraux (15,6%) ²¹.

La restructuration de la filière « bibliothèque » est en cours, avec un objectif triple : simplification de la structure générale de l'administration de la Ville, homologation avec les corps de l'État et amélioration du service rendu aux Parisiens par une requalification du personnel.

Concrètement cela se traduit :

- pour les catégories C, par la création du corps de magasiniers en chef et l'extinction progressive de celui des AAB ;
- pour les catégories B, par l'extinction progressive du corps de BA et leur intégration au corps des BAS, et par la création du corps d'assistant de bibliothèque (AB).

Des examens professionnels et des concours internes et externes sont organisés sur plusieurs années de façon à restructurer la pyramide.

La définition d'objectifs-cibles en termes d'effectifs et d'organisation. La restructuration de la filière a imposé un travail de fond sur les personnels, les fonctions des agents et leur formation. L'analyse des effectifs site par site et l'évaluation de l'adéquation grade/fonction aboutira à terme à l'élaboration « d'effectifs cibles » par établissement, à la définition de normes en vue de la répartition et de la hiérarchisation des moyens humains par bibliothèque en fonction de critères validés (nombre de prêts, d'acquisitions, des contraintes architecturales, des horaires, des caractéristiques des collections et des publics, etc.). Un plan de formation structuré sera mis en œuvre au plus tôt, établi en fonction de bilans de compétences et des objectifs fixés en matière de qualification et d'organisation interne.

Car tous les projets de la décennie – extension du réseau, évolution technologique, amélioration de l'accueil du public – s'accompagnent impérativement, mais aussi très logiquement, d'une transformation des méthodes de travail.

Impérativement, puisque dans le cadre d'un budget contrôlé, la politique municipale en matière de ressources humaines et de service public affiche plusieurs orientations fortes : plus grande implication des personnels d'encadre-

ment supérieur et intermédiaire en vue d'une optimisation de l'organisation du travail des fonctionnaires municipaux ; stabilisation des recrutements, la mise en œuvre de nouveaux services et de nouveaux projets devant se faire essentiellement par redéploiement des agents ; remplacement partiel des agents partant à la retraite ; effort important en vue de la formation des fonctionnaires de la Ville aux nouvelles technologies et aux nouvelles méthodes d'organisation du travail.

Mais logiquement aussi, puisqu'il ne peut être question de maintenir des schémas anciens d'organisation du travail, alors que le modèle de la bibliothèque publique a changé, que les pratiques et attentes des usagers ont évolué et ne cessent d'évoluer, que des nouveaux outils de travail seront bientôt mis à disposition des bibliothécaires parisiens et que la qualité de l'accueil des usagers est une priorité de tous les services publics, qu'ils soient d'État ou locaux.

Le programme est donc vaste et ambitieux, périlleux également, car l'édifice est lourd et complexe et il ne doit pas être soumis à des secousses trop brutales. Il faut donc informer, impliquer, stimuler, se concerter, partager une vision commune, et réussir le difficile pari d'accommoder lenteur et rapidité, réflexion et décision.

EN GUISE DE COURTE CONCLUSION

Les bibliothèques de la Ville de Paris ont des forces incontestables et des faiblesses importantes. À leur crédit, une assez bonne implantation de proximité et un maillage satisfaisant de bibliothèques pour la jeunesse (52), des horaires d'ouverture beaucoup plus larges que la moyenne nationale, une fréquentation et une activité très élevées rapportées au nombre de m² de surface ouverte au public et à la variété des offres culturelles concurrentes, des fonds riches et abondants, la deuxième collection au monde de documents sonores, une gestion technique centralisée efficace. Par ailleurs depuis 1880, en près de 130 ans d'histoire politique complexe, un principe n'aura jamais été remis en question à Paris : celui de l'accès libre et démocratique à la bibliothèque et de la gratuité de l'emprunt de livres. En leur défaveur, des équipements trop petits, mal situés et peu visibles, une offre technologique dépassée, un accueil de piètre qualité. De plus, l'absence d'une bibliothèque centrale restera toujours une lacune majeure pour un réseau de capitale, qui aurait un besoin absolu de 25 000 à 30 000 m² d'offre publique centrale d'un seul tenant.

Cependant, en 2006, l'ambition est là, et il est une certitude : tous les bibliothécaires parisiens souhaitent que les forces prennent définitivement le pas sur les faiblesses ! ■

²¹. Les corps de catégorie B et C sont recrutés par concours organisés par la Ville de Paris. En revanche, les corps de catégorie A sont recrutés par concours organisés par l'État et donnant accès à l'Enssib, avec laquelle la Ville de Paris a passé une convention.

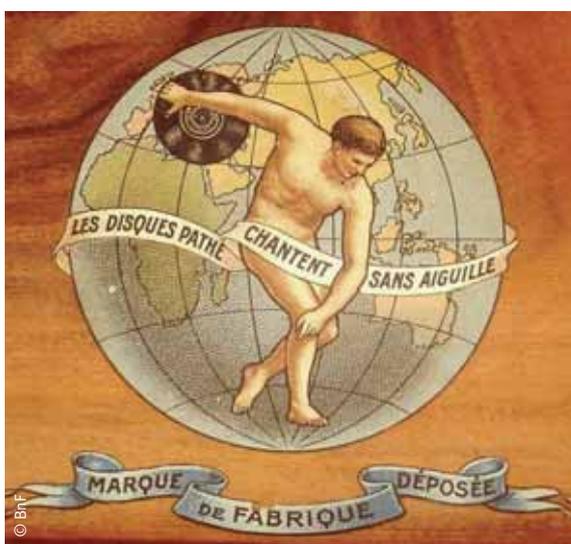
CATHERINE VASSILIEFF
BnF – Direction des services
et des réseaux
Adjointe au directeur
du département de la Coopération



La coopération

BnF – Île-de-France

La coopération entre la Bibliothèque nationale de France et les bibliothèques de l'Île-de-France est ancienne et dynamique : ancienne, parce qu'elle remonte à 1994, dynamique parce qu'elle continue aujourd'hui à se développer et à se diversifier.



Décalcomanie « Le Discobole » figurant sur les phonographes Pathé à partir de 1906 (BnF, Département de l'Audiovisuel, Collection Charles Cros).

Le décret du 1^{er} janvier 1994 créant la Bibliothèque nationale de France charge le nouvel établissement public d'un rôle-clé dans la constitution d'une politique documentaire nationale pour la recherche¹. Pour lui permettre de mener à bien cette ambitieuse mission, le décret l'engage à coopérer avec tout autre établissement œuvrant dans le même sens. C'est le fondement du réseau de coopération que la BnF commence donc à mettre sur pied dès la même année.

LES PÔLES ASSOCIÉS

Les premières conventions de coopération documentaires sont signées en 1994 avec des bibliothèques d'Île-de-France

1. L'article 2 du décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 précise que la BnF « coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires » et « participe, dans le cadre de la politique définie par l'État, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ».

(Bibliothèque universitaire des langues orientales et Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie) sur le principe de la complémentarité des collections : les collections de la BnF étant constituées tout d'abord par le dépôt légal, les bibliothèques partenaires appelées « pôles associés de partage documentaire » complètent ces fonds d'imprimés par des acquisitions en langues étrangères, principalement des monographies. 33 bibliothèques d'Île-de-France (cf. p. 34) sont toujours liées actuellement à la BnF par ce mode de coopération, assurant ainsi une couverture quasi-exhaustive des disciplines représentées, certaines de ces bibliothèques étant également des Cadist². Toutes ne reçoivent pas de subvention dans le cadre de ce partenariat, mais toutes s'engagent sur des politiques documentaires concertées en fonction de leur domaine d'expertise. Des réunions régulières entre les représentants de la BnF d'une part (responsables d'acquisitions des différents départements, mission de coordination documentaire de la Direction des collections et département de la coopération de la BnF) et les responsables des pôles associés de partage documentaire, d'autre part, permettent de vérifier la conformité des politiques documentaires des différents établissements avec l'objectif fixé au départ, de les affiner et, au besoin, de les réorienter. Depuis 1994, tous les domaines de la connaissance ont ainsi été progressivement couverts, le réseau des pôles associés de la BnF s'adjoignant au cours des années d'autres bibliothèques situées en dehors de l'Île-de-France.

2. Les Cadist (Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique), créés en France à partir de 1980, sont des services internes à certaines bibliothèques d'universités et de grands établissements de recherche. Organisés en réseau (en fonction d'un découpage du savoir en grands champs disciplinaires), ils ont une mission nationale d'acquisition, de conservation et de prêt de la documentation indispensable à la recherche.

LES PÔLES ASSOCIÉS SUBVENTIONNÉS

Établissement (à Paris sauf indication contraire)	Nature de la coopération
Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (Nanterre)	Partage documentaire en histoire contemporaine Programme de numérisation des journaux de tranchées de la guerre de 1914-1918
Bibliothèque de l'Institut catholique	Partage documentaire sur la religion orthodoxe
Bibliothèque de la société de Port-Royal	Conversion rétrospective du fonds
Bibliothèque du Collège des Irlandais	Conversion rétrospective du fonds
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Partage documentaire en ethnologie et préhistoire
Bibliothèque du Museum national d'histoire naturelle	Partage documentaire en zoologie et écologie Conservation partagée de périodiques en sciences naturelles Numérisation de 3 revues de sociétés savantes
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Partage documentaire en sciences juridiques
Bibliothèque interuniversitaire de médecine	Partage documentaire en médecine
Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie	Partage documentaire en pharmacie (collections de périodiques)
Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales	Partage documentaire sur les langues rares d'Extrême-Orient
Conservatoire national des arts et métiers	Numérisation des rapports de jurys aux expositions universelles
École des Mines	Partage documentaire en géologie
Fondation nationale des sciences politiques	Partage documentaire en sciences politiques Étude des usages des sites web par les étudiants et enseignants chercheurs
Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL)	Partage documentaire en sciences sociales sur l'Amérique latine Signalement des cartes sur l'Amérique latine
Association de la Joie par les livres	Partage documentaire en littérature de jeunesse Conversion rétrospective des fonds
Service commun de la documentation de Paris IX-Dauphine	Partage documentaire en économie et gestion
Union des arts décoratifs (UCAD)	Conversion rétrospective des fonds
REBIH (Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca)	Catalogue RACHEL
Bibliothèque Forney et bibliothèque de l'Heure joyeuse	Conversion rétrospective des fonds
Institut français du pétrole (Rueil-Malmaison)	Signalement de cartes géologiques de l'URSS
Bibliothèque municipale (Versailles)	Programme de numérisation Philidor

LES PÔLES ASSOCIÉS NON SUBVENTIONNÉS

Établissement	Partage documentaire
Centre de documentation de l'urbanisme (La Défense)	Aménagement et urbanisme
Commissariat à l'énergie atomique (Saclay)	Sciences et techniques nucléaires
Cité des sciences de la Villette	Histoire des sciences
Institut national d'études démographiques	Démographie
Institut national de l'information scientifique et technique (Vandœuvre-les-Nancy)	Fourniture répartie de documents à distance
Institut national de la recherche agronomique (Versailles)	Biologie végétale
Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Arcueil)	Transports
Institut national en informatique et automatique (Le Chesnay)	Informatique et automatique
Institut national de la statistique et des études économiques	Statistiques
Institut Pasteur	Biologie et microbiologie
Université Joseph-Fourier (Mathdoc) (Grenoble)	Mathématiques

La réorganisation du service des échanges (département du dépôt légal), effective en 2006, va renforcer les pôles d'excellence déjà constitués en concentrant l'attribution d'un exemplaire des monographies et périodiques reçus par l'intermédiaire du dépôt légal éditeur sur un nombre plus restreint de bibliothèques. Pour l'Île-de-France, cette mesure va concerner dix-sept établissements déjà attributaires et deux établissements spécialisés : la Bibliothèque de littérature policière (Bilipo) et la Bibliothèque de la Joie par les livres (littérature de jeunesse).

L'AIDE AU SIGNALLEMENT

À partir de 1996, la BnF entreprend un programme d'aide au signalement des fonds anciens des bibliothèques municipales classées et des fonds de bibliothèques spécialisées dans le *Catalogue collectif de France* (CCFr). Ces opérations de conversion rétrospective des catalogues vont concerner plusieurs établissements en Île-de-France : la bibliothèque



André Danican Philidor l'aîné, d'après un portrait (ca 1710), BnF, cote : IFN-7721911.

Forney, la bibliothèque de l'Heure joyeuse, la Médiathèque musicale de Paris (disques 78 tours)³, l'Institut français du pétrole, l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (signalement de cartes et plans)⁴, les bibliothèques du Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca constituant le catalogue Rachel⁵, qui sera l'année prochaine accessible par l'intermédiaire du *Catalogue collectif de France*. D'autres opérations de signalement de fonds spécialisés sont en

cours, comme les fonds de la Bibliothèque de la société de Port-Royal ou les collections du collège des Irlandais.

3. Signalement dans le catalogue de la Ville de Paris.

4. Signalement dans le catalogue Bn-Opaline, en cours de transfert dans le catalogue Bn-Opale+.

5. Le catalogue RACHEL du Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca, qui regroupe les fonds de la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle (AIU), du Séminaire israélite de France (SIF), et de la Maison de la culture yiddish-Bibliothèque Medem, est accessible en ligne depuis le 8 juin 2005 à l'adresse : <http://www.rachelnet.net/rachelnet/index.htm>

La Ville de Paris est « pôle associé » de la BnF, et a conclu avec elle des conventions

La première convention a été signée en 2003 : elle avait pour objet le catalogage des fonds de 78 tours de la Médiathèque musicale de Paris. Elle a ainsi permis d'enrichir le catalogue du patrimoine musical national. La MMP est un des 4 pôles associés pour les documents sonores. La deuxième a été signée en 2004. C'est une convention de coopération documentaire portant sur la conversion rétrospective au format UNIMARC des notices des catalogues suivant :

- catalogues de ventes et monographies de la Bibliothèque Forney
- catalogue des livres et périodiques pour la jeunesse du XVII^e siècle à 1950 de la bibliothèque de l'Heure joyeuse. Cette conversion, lorsqu'elle sera achevée courant 2006, permettra aux catalogues de ces fonds d'être intégrés au *Catalogue collectif de France* (CCFr). La BnF finance en partie cette conversion rétrospective.

La troisième convention vient d'être signée (délibération du Conseil de Paris du 27 février 2006, rapport de Mme Moïra Guilmart). Il s'agit d'une convention-cadre, qui porte sur les domaines suivants : audiovisuel, science administrative, littérature de jeunesse, littérature policière, arts décoratifs, tourisme. Elle concerne donc la Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, Forney, l'Heure joyeuse, la MMP, la BILIPO (Bibliothèque des littératures policières). Elle peut couvrir diverses actions : enrichissement des collections, attribution du deuxième exemplaire du dépôt légal, conversion rétrospective des catalogues, signalement des collections dans le *Catalogue collectif de France* (CCFr), opérations de numérisations, valorisation des fonds enrichis avec le soutien de la BnF. La BnF propose aussi un certain nombre de services : aide à la conservation (désinfection), produits bibliographiques, expertise, reproduction, expositions, partenariat éditorial. À ce titre, par exemple, la BILIPO est destinataire du deuxième exemplaire du dépôt légal pour la littérature policière.

www.bibliotheques.paris.fr

Le signalement dans des catalogues accessibles en ligne des fonds acquis dans le cadre de la politique de coopération documentaire est une obligation contractuelle des pôles associés. Avec le signalement des fonds anciens et des fonds locaux particulièrement remarquables se précise la carte documentaire nationale, dans laquelle l'Île-de-France occupe une place prépondérante par le nombre de bibliothèques et l'importance des fonds.

Les bibliothèques associées à la BnF ont également pour obligation de participer au prêt inter-bibliothèques et au



Salmo eperlano-marinus. Der See-Stint. L'éperlan de mer/Krüger jun. dess., Bodenehr G. sculp. Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire naturelle. Cote : d11603 bis.

service de fourniture de documents à distance mis en place par la BnF depuis 2005. Les grandes bibliothèques universitaires parisiennes, la BDIC, la bibliothèque de l'université de Paris 13-Villetaneuse, en particulier, sont les partenaires réguliers de la BnF pour la fourniture de documents.

D'une manière générale, les bibliothèques d'Île-de-France (tous types confondus : lecture publique, bibliothèques univer-

sitaires et spécialisées) inscrites au Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation (RNBCD) – répertoire administré, comme le CCFr⁶, par la BnF – sont actuellement 943, dont 456 à Paris. Elles représentent le quart du nombre total d'établissements figurant au RNBCD (environ 4 000).

LA NUMÉRISATION

Troisième axe de diversification de la coopération avec l'Île-de-France, la numérisation de documents venant compléter des corpus figurant dans la charte documentaire de Gallica : la numérisation du fonds de manuscrits musicaux de la bibliothèque municipale de Versailles a permis de réunir virtuellement le fonds Philidor, partagé physiquement entre la BnF et Versailles, sur la bibliothèque Gallica, grâce au protocole d'échanges de données OAI⁷ ; un programme de numérisation partagée des journaux de tranchées est en cours avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) ; une convention récente avec le Conservatoire national des arts et métiers a pour objet la numérisation partagée des rapports des jurys internationaux sur les expositions universelles.

L'Île-de-France est également partie prenante du programme national de numérisation des revues des sociétés savantes. Une sélection à partir des 175 sociétés savantes répertoriées dans la région a été faite et le programme a démarré : près de 40 000 pages sont en ligne actuellement sur Gallica et 50 000 le seront fin 2006. Il s'agit de la *Revue d'histoire de Versailles et de la Seine-et-Oise*, des *Mémoires de l'Académie des sciences morales de Seine-et-Oise*, des *Rapports de la Commission des antiquités de Seine-et-Oise*,

de la *Conférence des sociétés savantes de Seine-et-Oise* ; du *Bulletin de la Société d'histoire de Pontoise* et du *Bulletin de la Société d'histoire du Gâtinais* ; du *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Île-de-France*.

Tout dernièrement, l'Académie des sciences a donné son accord pour la numérisation et la mise à disposition sur Gallica de ses comptes rendus.

LA RECHERCHE

Acquisition, conservation, signalement, communication sur place ou à distance, sous forme physique ou virtuelle, des documents destinés à la recherche, font partie des missions communes à la BnF et aux bibliothèques universitaires et centres de documentation spécialisés d'Île-de-France. Une autre dimension leur est également commune : la recherche. C'est ainsi que la Fondation nationale des sciences politiques a accepté de mener deux programmes avec le département de la Division numérique de la BnF : une enquête auprès des étudiants et chercheurs de la Fondation sur les usages qu'ils font du Web, et une opération conjointe de repérage des sites Web de campagne à l'occasion de la prochaine élection présidentielle.

Il est dans l'ordre des choses que la coopération de la BnF avec l'Île-de-France soit ancienne, riche, diversifiée et évolutive dans la mesure où Paris et les départements de la grande et petite couronne concentrent un nombre élevé d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche de niveau national et international. Tout l'intérêt de la mise en réseau de ces richesses documentaires – que ce soit par les acquisitions partagées, le signalement au CCFr ou la mise à disposition de textes difficiles d'accès sur Gallica est justement de remédier à ce déséquilibre historique entre Paris/Île-de-France et le reste de la France en permettant au plus grand nombre de chercheurs, partout où ils se trouvent, l'accès au maximum de documents. ■



Long Legged Plover, Himantopus melanopterus (Meyer) / Tiré de *Life and Stone* de John et Elisabeth Gould (Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle), cote : d11603 bis.

6. <http://ccfr.bnf.fr>

7. <http://gallica.bnf.fr>

ENCYCLOPÉDIE
INFORMATIQUE
RELIGIONS
PSYCHOLOGIE
PHILOSOPHIE
SCIENCES SOCIALES
DROIT
LANGUE FRANÇAISE
SCIENCES
NATURE
TECHNIQUES
MÉDECINE
CUISINE
BRICOLAGE
JARDINAGE
ARTS
SPORTS
LITTÉRATURE
HISTOIRE
GÉOGRAPHIE

“UNE BIBLIOTHÈQUE,
C’EST LE CARREFOUR
DE TOUS LES RÊVES
DE L’HUMANITÉ”

Julien Green



- > Bibliothèques & Médiathèques publiques
- > Espaces publics multimédias

Nouveaux enjeux... nouvelles postures

CONCENTRATION DES INDUSTRIES DE L’INFORMATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES, DÉCENTRALISATION... LA BIBLIOTHÈQUE EST AMENÉE À CHANGER DE POSTURE. EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LE PARTI PRIS ARCHITECTURAL, LE MOBILIER ET LES CHOIX D’AMÉNAGEMENT DEVRONT PRÉSENTER LES QUALITÉS CORRESPONDANT À UNE VOLONTÉ DE CONCEVOIR UN ESPACE CHALEUREUX, LUMINEUX ET FONCTIONNEL... MAIS AUSSI UN LIEU DOTÉ D’UNE ÂME, UN LIEU HABITÉ.

C’est toute notre ambition >

brm mobilier
CONCEPTEUR DE SOLUTIONS - FABRICANT DE MOBILIER

- > SIÈGE SOCIAL :
Parc d’Activité de St Porchaire
BP 54 - 81 Boulevard de Thouars
79302 Bressuire cedex
tél. : 05 49 82 10 40
fax : 05 49 74 02 91
- > SERVICE COMMERCIAL :
862 rue des Crais - BP 32036
71020 Mâcon cedex 9
tél. : 03 85 20 50 15
Fax : 03 85 34 71 53

- > E-MAIL : brm-mobilier@brm-mobilier.fr
- > INTERNET : www.brm-bibliotheques.com

FLORENCE SCHREIBER
Directrice des Médiathèques
de Saint-Denis
Réseau de la Lecture publique
de Plaine Commune



Quelque chose de

Saint-Denis...

Comment mettre le patrimoine au service ?

Affaire d'imagination, sens du rebond, art du ricochet. Communiquer

le sens et l'amour du passé peut-il porter remède au présent et à son actualité brûlante ?

ENTRE STADE DE FRANCE ET BASILIQUE...

Par son ancrage exceptionnel dans l'histoire politique et religieuse de la France, Saint-Denis fut la seule

ville – de ce qui est devenu le 93 – à se trouver dépositaire de fonds issus des confiscations révolutionnaires. Les relations parfois complexes entre municipalité et État ont eu comme conséquence le « non classement » de la bibliothèque. Au fil du temps, les directions et les équipes ont fait avec et autour du patrimoine.

Depuis 1798¹, date de création de la bibliothèque, les strates de la grande histoire politique et sociale combinées aux strates de l'histoire même de l'établissement, ont formé comme des couches géologiques de manuscrits, de livres et de photos... Ainsi, tout un monde repose dans les magasins qui reste à décortiquer, passionnant, éclectique et... poussieux ! Heureusement, nos prédécesseurs ont fait leur travail : plusieurs catalogues permettent de se repérer et de répondre aux demandes de chercheurs

Dans la médiathèque du centre ville ne travaillent que des professionnels de la lecture publique. Mais peu d'entre eux possèdent diplômes et compétences sur les livres anciens. Et ces connaissances sont plus souvent le fruit de leur appétence personnelle que le résultat d'objectifs professionnels définis. En revanche, depuis longtemps, les bibliothécaires de Saint-Denis tricotent les fils des missions multiformes de la lecture publique, traçant des cercles gourmands et exigeants d'actions valorisant création et savoirs. Au cours d'ateliers et de rencontres, se sont confrontés littératures (adulte ou

Les Médiathèques de Saint-Denis appartiennent depuis le 1^{er} janvier 2005 au réseau de la Lecture publique de Plaine Commune : Aubervilliers, Epinay, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse.

Saint-Denis : 90 000 habitants ; 18% d'inscrits dans les médiathèques ; 394 000 prêts en 2005

Dans les magasins :

110 000 documents ; 60 000 qualifiés de « rares et précieux » ; 5000 documents dits « fonds d'états » – dont 10 incunables – confisqués dans les établissements religieux (Abbaye de Saint-Denis, le Couvent des Carmélites...).

Une spécialité : le XIX^e siècle : fonds sur l'histoire sociale et politique (livres, photos, manuscrits) et notamment des pièces uniques sur la Commune de Paris ; fonds de périodiques de 680 titres, dont beaucoup de journaux satiriques. Pour les amateurs : la partition originale de *l'Internationale* (fonds Pierre Degeyter).

enfantine), musiques, images sur papier ou sur écran et multimédia.

PETIT À PETIT, LE PATRIMOINE FAIT SON NID...

À dire vrai, le patrimoine n'a jamais été ignoré à la Médiathèque de Saint-Denis. Au cours de ces dix dernières années, l'équipe a organisé plusieurs expositions². Mais cette valorisation est vite apparue comme insuffisante pour impliquer les jeunes

1. À paraître début 2007 : *Une petite histoire des bibliothèques à Saint-Denis* par Madeleine Deloué, ancienne directrice des Médiathèques.

2. « Soigner et guérir, une histoire de la santé du XVII^e au XX^e siècle », avec les ouvrages de la bibliothèque de l'Hôtel Dieu de Saint-Denis (1997) ; « Le mot et l'image » à partir de livres illustrés et d'ouvrages de littérature populaire (1998), « Parcours dans l'histoire de la Commune » en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire et les Archives municipales (2000)...

publics et motiver les enseignants. Car si tous les enfants ne viennent pas à la bibliothèque, tous fréquentent l'école...

En 2002, l'exposition « Victor Hugo engagé dans son siècle, à travers la caricature », s'est trouvée enrichie d'un petit journal assorti d'un jeu. L'équipe s'est lancée dans une présentation dynamique de l'exposition grâce aux conseils dispensés par un conférencier. En 2003, une autre expérience, réussie, mêla dans la conception de la scénographie et de l'accompagnement, le travail d'un illustrateur – François Place – et des atlas anciens. L'exposition – « les Géographes d'Orbae » – était commentée pour les visiteurs par un groupe de bibliothécaires jeunesse et adultes. Sur le principe du croisement entre création contemporaine et livres anciens, « La Belle et la Bête » (2004) a réuni les dessins originaux de Nicole Claveloux, et un choix de livres de contes du XIX^e siècle.

UN PRINTEMPS POUR LE PATRIMOINE ?

Mais ces expériences stimulantes appelaient une suite et des perspectives de développement. Au risque du pédantisme on dira que des éléments structurels se sont opportunément mêlés à des éléments conjoncturels pour faire avancer le dossier...

UNE TENDANCE DE FOND

En 2002, nous savions que la compétence « lecture publique » assumée par la commune serait transférée à la communauté d'agglomération, mais nous ignorions quand et comment.

Dotant à terme le réseau communautaire de cette richesse formidable mais encombrante, nous avons ressenti la nécessité d'entamer la réflexion à la fois sur les fonds (conservation, préservation, informatisation, numérisation et valorisation) et sur les enjeux de publics. Autre élément propre à stimuler les propositions : l'arrivée à Plaine Commune du pôle des Archives nationales (à Pierrefitte) et des archives du ministère des Affaires étrangères (à La Courneuve). Pour être tout à fait complet, il faut rappeler que l'Institut national du patrimoine est installé à Saint-Denis où se trouvent à la fois un Musée d'art et d'histoire et des Archives municipales très riches, et que nous partageons avec ces deux dernières institutions la spécialité « Commune de Paris ».

Dès 2003, nous avons accentué la mise en place d'actions de valorisation combinées avec la réalisation d'état des lieux partiel sur le « fonds d'État ». À la suite, conseillés et soutenus par la Drac et la DLL, nous avons entrepris un premier petit programme de restauration (5 documents) pour lequel nous avons fait appel aux spécialistes de la restauration du Centre de la BnF de Bussy Saint-Georges (77). Nous avons alors été ame-

nés à nous interroger sur nos attentes concernant cette restauration qui conditionnaient les techniques retenues. Nous avons beaucoup appris du dialogue avec le restaurateur en charge du dossier, Thierry Aubry, qui sait mettre un savoir-faire de grande qualité au service d'une vraie vision de l'accès au patrimoine. Nous ignorions que ce n'était là que le début d'une fructueuse collaboration !

Pour en revenir aux documents, il s'agissait bien de restaurer pour « communiquer ». Les guillemets sont bien sûr de rigueur : il n'est pas question de faire n'importe quoi ! La pédagogie patrimoniale implique même le frisson du rituel. Dans les ateliers avec les enfants et les adolescents, les manteaux sont rangés à l'écart, les stylos bannis, les gants blancs passés avec solennité sur les petites mains souvent un peu raides d'émotion. Je ne suis pas sûre que des chercheurs seraient plus précautionneux !

UNE ACTUALITÉ PORTEUSE

En 2005, l'Unité d'archéologie municipale, la plus grande en sa catégorie en France, fêtait ses 30 ans. Nous nous sommes interrogés sur la manière de nous associer à une telle manifestation. Certes, nos fonds ne recelaient aucune richesse médiévale. Il fallait donc ruser : une grande exposition à la Basilique allait valoriser le trésor trouvé à Saint-Denis et habituellement conservé au Louvre, celui des bijoux de la reine Arégonde. Celle-ci, en dehors sa sépulture, a laissé peu de traces historiques à l'inverse de son terrible époux Clotaire. Fils de Clovis, il réunifia le royaume franc mais frappa les imaginations et l'historiographie en raison de sa réputation de cruauté. Plutôt riches en livres d'histoire, nos fonds nous ont révélé un ensemble très présentable d'ouvrages édités entre le XVI^e et le XX^e siècle, mentionnant parfois abondamment l'abominable bonhomme !

TOUS DERRIÈRE CLOTAIRE !

On décida que de novembre 2004 à mars 2005, une grande partie des actions en direction des classes auraient trait au Moyen-Âge. Au total ce sont... 1650 enfants qui ont participé à



© Thierry Aubry

Travail en cours : maquette réalisée à partir d'un incunable de la Médiathèque de Saint-Denis, restauré par l'Institut national du patrimoine.



ce projet, dont 680 pour les ateliers patrimoniaux *stricto sensu*. Sans renoncer à la « qualité » ! Cette réussite n'a été possible que grâce à la forme collective qu'ont prise la préparation et la mise en œuvre. La moitié de l'équipe s'est formée, a conçu et réalisé les dossiers pédagogiques et, surtout, accueilli les groupes. L'autre moitié permettant que cela soit possible en assurant plus largement les tâches traditionnelles, le prêt notamment ! Chaque classe a été accueillie par des duos le plus souvent mixtes : une collègue de la discothèque et un collègue « adultes », une collègue « jeunesse », etc. et ce, tous grades confondus. (Je veux souligner, même rapidement, que la transversalité ici décrite se retrouve dans la pratique plus quotidienne des acquisitions. Bien sûr, cette grande action patrimoniale ne fut pas à elle seule la pierre angulaire d'un changement de fonctionnement fondamental mais elle y a très positivement contribué.) En sorte que le patrimoine fut bien un socle pour ériger ce bloc cher à Gilles Éboli³ !

DRÔLES DE BÊTES !

En 2005-2006, la grande mutation opérée par le transfert du réseau dionysien et les premiers grands pro-

³ Gilles Éboli, « Pour une théorie du bloc : patrimoine et lecture publique », *BBF*, t. 49, n°5, 2004.

Les ateliers Clotaire

• Les actions hors patrimoine :

– Circulation de malles de documents de 30 albums, documentaires, CD ; 5 malles destinées au cycle 1 et 2 ; 5 malles destinées au cycle 3 et collège ; 20 malles prêtées entre novembre et mai.

– Club lecture autour du Moyen-Âge : découvertes de documentaires, de romans... ; 19 classes du CP (2 séances par classe).

• Les ateliers patrimoine/multimédia/musique :

Réservés au CM et collèges ; 27 classes de novembre à mars et trois groupes d'adultes ; 2 séances par classe d'une heure trente chacune. À la première séance, la moitié de la classe opère un parcours jeu sur Internet suivi d'une écoute de musique du Moyen-Âge, l'autre moitié participe à un atelier livre ancien avec un questionnaire autour du personnage de Clotaire à travers les siècles et à une petite approche de l'histoire du livre. La fois suivante, les groupes sont inversés.

jets communautaires nous ont beaucoup mobilisés. Néanmoins, contre vents et tempêtes, nous avons mené une deuxième campagne de restauration (travaux en cours) afin de clore au moins un chapitre : celui de la remise en état des incunables. Nous avons décidé d'être un peu moins ambitieux sur le terrain de la valorisation, sans toutefois briser l'élan.

Accompagnant le premier grand projet d'actions communautaires autour du Brésil (ateliers, expositions, rencontres), nous avons proposé au public une approche originale de la vision européenne entre le XVI^e siècle et le début du XX^e, à travers atlas, journaux et récits de voyages.

En lien avec le thème du dernier Salon du livre de Montreuil, l'équipe jeunesse aidée par des collègues du secteur adultes, a conçu des séances scolaires permettant l'utilisation de reproductions de gravures de nos fonds sur le thème du bestiaire (de *L'Histoire des poissons* de Guillaume Rondelet de 1588 aux *Animaux primitifs* de J. Oberthur de 1947 en passant par *Les Éléments d'histoire naturelle* de J.-H. Fabre, 1884). Quinze classes – à ce jour – construisent un bestiaire fabuleux de chimères nées du croisement type pêle-mêle. Chaque animal se trouvant doté d'un nom et d'un biotope... Chaque classe fabrique autant de chimères qu'elle peut en imaginer. La classe choisissant l'animal que la médiathèque fera figurer dans un « alphabestiaire ». Si tout va bien, les 26 animaux seront mis en ligne lors de l'ouverture de notre portail communautaire le 9 mai 2006.

En fabriquant un nouvel objet aux échos scientifiques et imaginaires – partir d'une lettre de l'alphabet, imaginer une bête, lui trouver une famille, en faire une description –, les enfants ont pu rencontrer des images à l'esthétique peu familière. Au cours de ces séances, les bibliothécaires ont présenté les livres anciens dont ont été extraites les images à « ré-enchanter ». Plus classe que les grimoires d'Harry Potter !

FAUX ET USAGE DE FAUX-VRAIS

Les liens tissés avec les restaurateurs ont multiplié les possibilités d'utiliser notre patrimoine en direction des publics. Ainsi, grâce à leur collaboration, nous avons offert à nos usagers deux belles séances durant les journées du patrimoine 2004 et 2005.

La première année, au beau milieu des espaces publics, deux jeunes restaurateurs ont fait des démonstrations commentées de la restauration de papiers anciens et de couvertures. En 2005, plusieurs d'entre eux, tra-





© Pierre Trovel

Les ateliers bestiaires

15 classes concernées, et 3 séances par classe, de la Grande Section de maternelle au CE2 : 72 reproductions sont proposées aux enfants.

- 1^e et 2^e séance : présentation des illustrations, lecture de contes et de mythes, présentation de documentaires sur les animaux ; dans la classe, rédaction du descriptif : que mange l'animal ? Où vit-il... ? Création du pêle-mêle, etc.
- 3^e séance : les enfants présentent leurs travaux et en particulier l'animal qu'ils souhaitent voir figurer dans l'« alphabestiaire ».

vaillant au Centre de Bussy, ont présenté à un public passionné (dont plusieurs de nos élus !) les livres réparés, avec vidéo des commentaires et superbes panneaux « avant/après ». Ces panneaux figureront certainement dans les ateliers d'histoire du livre pour l'an prochain.

L'objectif est de construire des séances « de base » sur le patrimoine, proposées systématiquement au même titre que des séances découverte ou des clubs de lecture dans le cadre de nos partenariats scolaires. Des déclinaisons tous publics sont envisagées. Afin d'éviter de fatiguer systématiquement nos vieux livres, des collègues ont imaginé qu'il serait bon de s'adjoindre un fac-similé. Mais plutôt que proposer à la manipulation un faux livre anonyme, l'idée est née de refaire un clone d'un de nos incunables. Et nous retrouvons l'expert en restauration Thierry Aubry, par ailleurs professeur à l'Institut national du patrimoine : le fac-similé est devenu un exercice pour les élèves de l'Institut et l'objet en cours de réalisation, une coproduction.

ET MAINTENANT ?

Pas question de s'arrêter en si bon chemin. En effet, tout nous encourage à continuer : l'intérêt des publics et des partenaires, celui des élus, l'enthousiasme de l'équipe. De plus, *La charte de la lecture publique*⁴ votée par le Conseil commu-

4. « Les bibliothèques ont un rôle de mémoire locale, différent de celui des services d'archives. Elles constituent des fonds documentaires historiques, économiques, iconographiques... régulièrement enrichis. Ces fonds contribuent à forger l'identité locale, à l'échelle des communes et de l'agglomération Plaine Commune » in *Charte de la Lecture publique* consultable intégralement sur : www.mediathèques-plainecommune.fr

nautaire à l'occasion du transfert nous encourage dans cette voie dans plusieurs articles : « Définition du rôle des médiathèques dans la formation et le savoir », « La construction personnelle », « Le loisir et le plaisir », « La sociabilité ». Chaque fois, le patrimoine est une clef possible...

Nous sommes très conscients de l'énormité des tâches intellectuelles et matérielles à accomplir. Dans un même mouvement qui nous fait réfléchir à l'évolution de nos missions dans un environnement technologique mais aussi social et culturel en plein bouleversement, nous réaffirmons la place du patrimoine. Mais nous sommes – comme toute la profession – très préoccupés de l'avenir des engagements de l'État et des autres collectivités sur les aspects budgétairement lourds que sont la mise en place d'un plan de conservation, restauration, informatisation, numérisation. Ainsi que devient le PAPE ? Sera-t-il appelé à régner ?

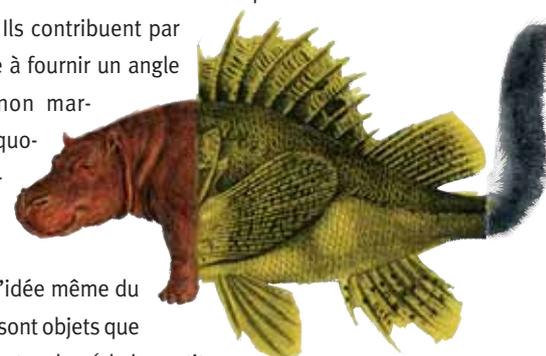
Formation des personnels et moyens en monnaie sonnante et trébuchante doivent soutenir l'engagement des collectivités qui n'abdiquent pas leurs responsabilités mais ont fort à faire par ailleurs.

CONCLUSION : LE PATRIMOINE, SPORT DE COMBAT ?

Il y a quelques mois, des bibliothèques de notre réseau ont été fortement endommagées durant ce novembre brûlant aux braises mal éteintes. Il serait bien naïf de penser que nos vieux livres sont un rempart contre la souffrance et la révolte de jeunes lassés d'une société souriante aux puissants et cruelle pour les faibles.

Mais il serait dommage de se priver de ce qu'ils nous enseignent depuis que nous nous en servons un peu plus chaque année. Ils contribuent par leur existence même à fournir un angle de vue différent, non marchand, éloignés du quotidien banal et périssable. Ils véhiculent par leur statut de biens patrimoniaux l'idée même du collectif. Parce qu'ils sont objets que l'on peut voir et même toucher (ah, les petits gants blancs!), ils rendent visibles ces idées bien abstraites du temps et de l'histoire. Ne négligeons pas l'impact positif des impressions nées de ces contacts.

Pourvu qu'il leur reste au cœur quelque chose de Saint-Denis.... ■





© IAURIF / Studio création édition

Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis (93)

4, rue de l'Union – 93000 Bobigny
Tél : 06 88 63 81 45
www.bibliotheques93.fr
contact@bibliotheques.fr

Date de création : 1997.

Président : Marie-Luce Gorse – Médiathèque de Noisy-le-Sec.

Adhésion : type d'adhésion : ville ; nombre d'adhérents : 39 ; montant de l'adhésion : 92 euros (+20 000 hab.) et 46 euros (-20 000 hab.).

Autres financements : conseil général de Seine-Saint-Denis : fonctionnement ; DRAC Île-de-France et CNL pour la manifestation Hors-Limites (Rendez-vous littéraires en Seine-Saint-Denis).

Fonctionnement : comité de lectures adolescentes ; groupe de travail FLE et langues étrangères ; groupe de travail pour la réalisation de bibliographies.

Journées d'étude (périodicité indéterminée) : thème des deux dernières JE : « Concevoir et gérer un blog : enjeux et techniques » ; journée d'ateliers et de préparations aux initiatives et actions à développer dans le cadre de la manifestation Hors-limites.

Stages (2 à 3 dans l'année jusqu'à présent) : formation au collectage d'histoires par la Maison du conte de Chevilly Larue ; formation à la lecture à voix haute par La voix des livres.

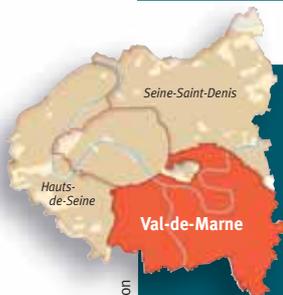
Autres actions spécifiques : manifestation annuelle départementale : Hors-limites, rendez-vous littéraires en Seine-Saint-Denis, d'octobre à mars. www.hors-limites.fr. Fédérée chaque année

au tour d'un thème, cette manifestation se propose de construire un lien entre les différentes actions menées dans et par les bibliothèques du département, présentant ainsi une saison culturelle des bibliothèques de Seine-Saint-Denis. Tout en se faisant l'écho des développements de l'événement national Lire en fête, du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis et du Printemps des poètes, cette opération engagée sur un territoire s'inscrit dans une démarche d'animation de réseau et constitue un espace de travail permettant aux acteurs du livre et de la lecture du département de mutualiser leurs expériences, leurs savoir-faire et leurs énergies pour inventer de nouveaux modes de médiations et d'élargissement des publics.

Édition : publication annuelle de la brochure *Hors-limites* ; bibliographies.

Partenariats : Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis – CPLJ (régulier) ; Livres au trésor (régulier) ; Maison du conte de Chevilly Larue (projet spécifique autour du recueil de paroles et de témoignages auprès des publics des bibliothèques du département).

Projets 2006 : Hors-limites 2006/2007 ; table ronde sur une approche des publics en apprentissage du français autour de la constitution de fonds en langues étrangères et en FLE ; rencontre Plateau pour présenter la démarche et le travail de compagnies artistiques susceptibles d'intervenir dans les bibliothèques ; restitution de l'étude commandée par l'association sur un état des lieux des NTCI dans les bibliothèques de la Seine-Saint-Denis et mise en place d'une réflexion et de préconisations sur les enjeux des usages et de l'accès à Internet dans les établissements de lecture publique du département.



© IAURIF / Studio création édition

Valmedia 94 (Val-de-Marne)

4 rue Albert Camus – 94700 Maisons-Alfort
Tél : 01 45 90 42 37
www.valmedia94.fr – bureau@valmedia94.fr

Date de création : 1994

Présidente : Nausicaa Cornil

Adhésion : type d'adhésion : Ville et individuel ; nombre d'adhérents : 36 villes ; montant de l'adhésion : 7 € (individuel) 62 € (ville).

Autres financements : conseil général ; DRAC ; DDJS.

Fonctionnement : commission lecture adolescent ; groupe de travail selon les projets.

Journées d'étude (1 à 2/an) : thème des deux dernières : Espaces, public, collections : pour une rencontre réussie ; Les adolescents en bibliothèque.

Stages (1/an) : thème des deux derniers : musique pour enfants en bibliothèque ; conte pour les bibliothécaires conteurs de l'association.

Expositions : L'illustration : un art à pages entières : sur les courants récents de l'album pour enfants (produite par les bibliothécaires de l'association) ; Victor Hugo ; L'euro.

Autres actions spécifiques : rencontre artistes/bibliothécaires (présentation d'animations pour bibliothèque).

Édition : bibliographie de livres pour adolescents (sélection de la commission adolescent) tous les deux ans.

Partenariats : conseil général ; DRAC : La Joie par les livres ; Maison des illustrateurs.

Projets 2006 : journée d'étude sur l'action culturelle en bibliothèque ; participation aux actions liées à la conservation partagée des fonds jeunesse en Île-de-France (stage ou journée d'étude) ; stage enfant et la musique en bibliothèque ; rencontre artistes / bibliothécaires ; édition de la *Bibliographie de livres pour adolescents* ; partenariat avec le conseil général dans le cadre des projets issus de son enquête effectuée en 2005 ; participation à la préparation du Congrès ABF 2006 à Paris.

BRIGITTE MAURY
Directrice des bibliothèques
de Vincennes



FRANCIS
GEFFARD
Libraire



America, le passage du Sud-Ouest

• **Francis Geffard, compte tenu de la proximité de Paris, comment valorisez-vous le festival America au plan local ?**

Francis Geffard : Vincennes est une ville à l'identité forte et ancienne. C'est aussi une petite ville sur le plan de la superficie comme de la population et dont le milieu associatif comme la vie culturelle sont assez développés. Pour un festival comme America, il convient de s'appuyer sur les circuits culturels classiques et les acteurs de la vie du livre et de la lecture dans la ville, mais aussi sur le réseau éducatif et associatif. Ce qui est important, c'est d'essayer de faire en sorte qu'un festival puisse devenir un projet commun pour le plus grand nombre, même si au départ le sujet du festival peut ne pas être moteur auprès de tel ou tel groupe de la population.

De surcroît, si America est un festival de littérature, c'est aussi un festival sur l'Amérique du Nord et toutes les cultures que ce continent abrite. Il est donc possible d'élargir le spectre et de proposer des activités variées et une vraie dynamique sur le plan de la vie locale, à laquelle tous les Vincennois sont très attachés. Faire venir des Parisiens à Vincennes reste un motif de fierté pour la collectivité.

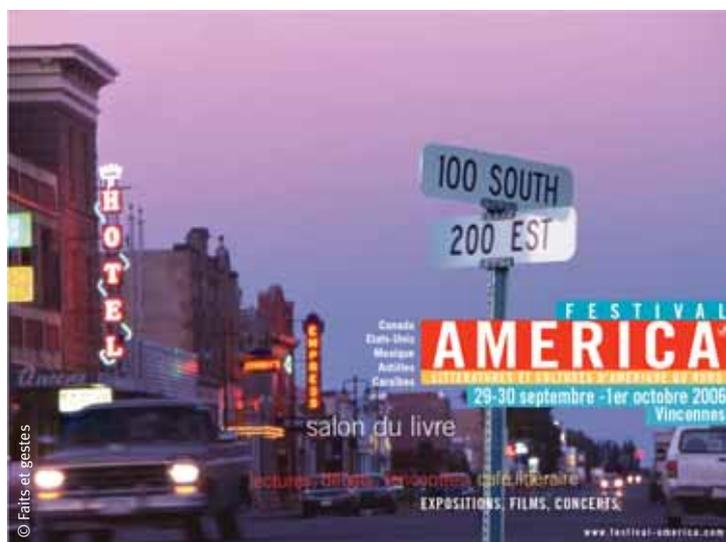
• **En quoi le partenariat avec le réseau des bibliothèques sur un événement comme celui-ci est-il important selon vous ?**

Ce partenariat est capital, car la spécificité d'America reste la littérature et, par conséquent, la lecture et la culture mises en festival, c'est-à-dire destinées au plus grand nombre. Il convient donc de mobiliser les forces vives du livre sur Vincennes, à savoir les bibliothèques et les librairies. Même si America est destiné au plus grand nombre, les lecteurs constituent la base de son public : ceux qui vont s'y rassembler mais aussi transmettre, participer, faire vivre le festival. Cette base peut servir de force pour motiver et d'entraîner une population qui peut être coupée ou éloignée du livre et de la lecture pour différentes raisons. Faire une fête avec des livres et des écrivains,

c'est avant tout faire une fête et y inviter tous ceux qui n'appartiennent pas encore à votre famille.

Les bibliothèques et les librairies ont cette capacité à rassembler des lecteurs convaincus comme des lecteurs occasionnels. Elles sont un trait d'union entre des couches de population qui n'ont pas forcément les mêmes chances, les mêmes priorités, ou les mêmes moyens. Elles peuvent en cela rassembler et transmettre, partager et faire découvrir.

À Vincennes, Sud-Ouest de Paris, Francis Geffard, libraire – mais aussi secrétaire général du festival America – et Brigitte Maury, directrice du réseau des bibliothèques, conjuguent leurs efforts pour faire du festival America un lieu de passage entre leurs territoires respectifs.



• **Brigitte Maury, quel enjeu représente un tel festival pour la bibliothèque ?**

Brigitte Maury : L'enjeu, pour nous, était de ne pas être de simples spectateurs de la manifestation mais de devenir acteurs du projet. Pendant la durée du festival, il s'agit bien sûr pour les bibliothèques de participer à ce grand événe-

ment qui anime toute la ville pendant trois jours ; de proposer des animations sur le réseau, notamment à destination des enfants et des familles : des spectacles contes, un jeu concours sur les expressions québécoises et une animation musicale sur le thème « jazz et polar » sont prévus.

Mais au-delà de cela, nous voulions nous inscrire dans la durée et trouver notre propre identité par rapport au festival. Très vite, il nous est apparu qu'il fallait sensibiliser les Vincennois en amont du festival à la littérature d'Amérique du Nord et les préparer à l'événement. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un prix des lecteurs qui proposerait à des usagers des bibliothèques de devenir membre d'un jury littéraire et les inviterait à lire et à élire un des jeunes auteurs invités « prix des lecteurs des bibliothèques de Vincennes ». Lors du festival, une rencontre est prévue afin de permettre l'échange et le dialogue entre les auteurs et les membres du jury.

Les équipes sont mobilisées sur le projet. Nous avons d'ailleurs décidé de proposer aux Vincennois un cycle de conférences sur la littérature américaine, une manière de poursuivre le voyage outre-Atlantique après le festival... Ce type d'événement crée une véritable dynamique autour du livre dans toute la ville et favorise le partenariat avec la librairie locale. Même si nous avons déjà des liens avec le libraire, cela nous donne l'occasion de mieux nous connaître, d'échanger autour de livres, d'auteurs, et pourquoi pas d'inventer d'autres projets. ■



Salon 2004 : signature de Douglas Kennedy.

Le réseau de lecture publique de la ville de Vincennes (46 000 habitants)

La ville de Vincennes dispose d'un réseau de quatre bibliothèques sur son territoire :

- une médiathèque de plus de 2000 m², réalisée par les architectes Henri et Bruno Gaudin, inaugurée fin 2003 et intégrée dans un important bâtiment appelé Cœur de ville qui regroupe un conservatoire municipal, un auditorium de 300 places et des services municipaux.

- trois bibliothèques de quartier réparties dans toute la ville.

Le réseau des bibliothèques de Vincennes en quelques chiffres :

12 000 inscrits (25% de la population), 480 000 prêts annuels, 220 000 documents (livres, revues, CD, DVD), 33 agents.

27 postes multimédia : un espace multimédia (14 postes) qui propose régulièrement des formations au multimédia, aux logiciels de bureautique et un accès libre à Internet et à des logiciels d'apprentissage des langues ; 13 postes répartis sur le réseau qui offrent un accès au portail Léonard (sites Internet, CDrom et ressources en ligne).

www.mairie-vincennes.fr

Festival America, le grand rendez-vous des écrivains d'Amérique du Nord, Vincennes, 28-30 septembre, 1^{er} octobre 2006.

Depuis sa création en 2002 à Vincennes, le Festival America*, rendez-vous culturel et littéraire unique en son genre, célèbre la richesse et la diversité des littératures du continent nord-américain.

Initié par Philip de la Croix, président du festival, et Francis Geffard, libraire à Vincennes et directeur des collections « Terres d'Amérique » et « Terre indienne » chez Albin Michel, le festival America fêtera cette année sa troisième édition. À cette occasion, il saluera l'année de la francophonie en invitant les littératures canadiennes.

Anglophones, hispanophones, francophones, écrivains célèbres ou jeunes talents, ils seront une cinquantaine parmi les plus importants de la littérature nord-américaine à partager leurs univers littéraires et rencontrer le public lors de cafés littéraires, lectures, grands débats, rencontres dédicaces sur le salon du livre. Au programme de cette édition : Margaret Atwood, Michael Ondaatje, Alice Munro, Jane Urquhart, Nancy Huston, Thomas King, Joseph Boyden, Craig Davidson, Dany Laferrière, Yves Beauchemin, Joyce Carol Oates, Jim Harrison, T.C. Boyle, Melissa Bank, John Updike et bien d'autres encore... Pour plus d'informations sur le festival : www.festival-america.com

* avec le soutien actif de la Ville de Vincennes.

Organismes de prêt (bibliothèque, centre de documentation...) :

comment vous mettre en règle avec les obligations du droit de prêt ?

La loi du 18 juin 2003, complétée par les décrets du 31 août 2004, fait obligation aux organismes de prêt de déclarer leurs achats de livres, auprès de la société de perception et de répartition de droits agréée par le ministre de la Culture. Sofia a reçu l'agrément pour la gestion du droit de prêt par arrêté du 7 mars 2005.

Quels sont les organismes de prêt ?

- bibliothèques de collectivités territoriales (municipales et départementales)
- bibliothèques des universités (Services Communs de Documentation, UFR, Centres de recherches...),
- bibliothèques de comités d'entreprise,
- toute autre bibliothèque dont la moitié des ouvrages achetés dans l'année sont destinés au prêt et qui ont une activité organisée de prêt avec des listes d'inscrits individuels ou collectifs.

Quels sont les achats à déclarer ?

La déclaration des achats est obligatoire pour tous les livres acquis depuis le 1^{er} août 2003. Le livre doit être entendu dans sa définition fiscale : est considéré comme livre tout document imprimé soumis au taux réduit de TVA de 5,5%, en France métropolitaine. L'instruction fiscale n° 82 du 12 mai 2005 (BOI 3C-4-05) englobe, désormais, dans cette définition, les guides, annuaires et répertoires... mais aussi les cartes géographiques, livres de coloriage...

Que doit-on faire ?

- S'inscrire,
- Vérifier le Gencod de ses fournisseurs de livres depuis le 1^{er} août 2003,
- Saisir en ligne les montants globaux des factures, sans le détail des titres ni des prix des livres achetés.

Comment déclarer ?

- **En ligne** : sur le site général de Sofia, www.la-sofia.org, rubrique droit de prêt ou directement sur www.la-sofiabibliotheque.org
- **En EDI**, (Échanges de Données Informatisées), en vous rapprochant de Sofia qui vous communiquera le cahier des charges vous permettant de développer vos propres automates de transmission. La solution EDI est de loin la moins contraignante et la plus fiable.
- Possibilité de **formulaire papier**. Vous renseigner par téléphone ou par courrier sur les conditions à remplir.

Quand et jusqu'à quand déclarer ?

Dès réception du courrier nominatif qui vous y a invité. Il comporte votre Gencod et votre numéro de pré inscription.

Date limite de déclarations :

- du 1^{er} août 2003 au 31 décembre 2004, les déclarations simplifiées doivent être faites avant fin juin 2006.
- pour toute l'année 2005, la déclaration simplifiée doit être faite avant fin décembre 2006.

Pour accomplir ces opérations, vous disposez d'un guide d'utilisation qui vous a été adressé par Sofia sous forme de brochure et que vous pouvez consulter en ligne et imprimer.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES INTÉRÊTS
DES AUTEURS DE L'ÉCRIT

www.la-sofia.org

20, RUE DES GRANDS AUGUSTINS - 75006 PARIS

N° Azur 0 810 034 034

PRIX APPEL LOCAL

TÉLÉCOPIE : 01 44 07 57 40

COURRIEL : droitdepret@la-sofia.org

100^E CONGRÈS ABF
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
9-11 JUIN 2006, STAND C 11

PHILIPPE LEVREAUD
BIBLIOTHÈQUE(S)



Banlieues bleues,

les bibliothèques par quatre chemins

Banlieues bleues s'est imposé comme l'un des temps forts du jazz en France hors saison estivale. Sa 23^e édition est un tournant, l'occasion de faire le point sur l'impact d'une telle manifestation en Seine-Saint-Denis, et de situer la place des bibliothèques dans les multiples partenariats initiés par le festival.

Cela sent encore la colle et la peinture, et l'on s'affaire comme dans une ruche. À deux pas des Quatre-Chemins, où l'on se croirait transporté à Brooklyn, Banlieues bleues prend possession de ses nouveaux locaux qui seront inaugurés dans moins de quinze jours. Consécration de son implantation en Seine-Saint-Denis, ils donnent au festival de nouveaux moyens

qui lui permettent d'envisager une programmation tout au long de l'année.

AMONT : LES ORGANISATEURS

Stéphanie Touré, responsable des actions musicales, insiste sur le fait que sa mission n'est pas tant de multiplier les partenariats pour attirer du public au festival que de faire profiter, dans un mouvement inverse et complémentaire, les villes et le département de la présence des artistes invités sur leur territoire, de créer les conditions d'une appropriation. « Nous sommes ouverts à toutes les collaborations dès lors qu'une ville adhère à Banlieues bleues et que nous avons reçu l'accord de la direction des affaires culturelles concernée. Evidemment une fois ces conditions réunies, il faut un interlocuteur qui y trouve son compte... mais, ajoute-t-elle, les bibliothèques ne sont pas notre partenariat privilégié. » De fait, si les relations sont nombreuses et fructueuses avec les établissements scolaires, les maisons de quartiers et les conservatoires où les propositions du festival sont adaptées aux activités habituelles (pratique

musicale, ateliers d'écriture), les partenariats avec les bibliothèques demeurent très tributaires de l'engagement personnel des responsables de secteur. Ce que confirme Jean-Marc Gaudet (responsable de la discothèque à la bibliothèque Denis Diderot à Bondy) : son prédécesseur, Franck Caputo, sensible au travail de Banlieues bleues, est depuis devenu le responsable du service culturel de la ville. Du coup, le transfert s'est fait un peu automatiquement vers la mairie qui dispose de salles plus importantes, pour accueillir des concerts. Un déplacement qui a entraîné un certain désengagement de la bibliothèque, laquelle, parce que la personne-relais entre la bibliothèque et les classes est davantage tournée vers la partie ateliers d'écriture, etc. a investi son énergie ailleurs. Les liens établis, même les meilleurs, sont donc toujours fragiles et demeurent plus personnels qu'institutionnels. À cet égard, Edgard Garcia, directeur de Chroma (voir encadré p. 49), porte un diagnostic



Exposition « Jazz à l'œil » à la Bibliothèque Jules Verne de Pantin.

inquiétant et tire le signal d'alarme : « Je pense que la visibilité des bibliothèques dans les politiques publiques a un petit peu perdu ces dernières années. Les élus ou les responsables des politiques publiques y portent moins d'attention, et c'est encore plus vrai pour les discothèques qui sont un peu "au fond à gauche"... pour des tas de raisons, dont le fait que le rapport de la musique aux institutions est inversement proportionnel à celui que la société entretient avec elles. Les gens écoutent beaucoup de musique et on a l'impression que les institutions n'y sont pas particulièrement attentives. »

AVAL : LE PUBLIC

« Cela marche plus ou moins bien », avoue Stéphanie Touré, selon que le public est captif ou non. Ainsi, avec un groupe constitué, par exemple dans le cadre d'un partenariat entre école et bibliothèque, « celle-ci devient un peu un lieu de concert et ça fonctionne parce que c'est préparé en amont, mais dans le cas d'un public volontaire, ça marche forcément

Le rapport de la musique aux institutions est inversement proportionnel à celui que la société entretient avec elles.

moins bien. » Elle pointe l'obstacle que constitue, dans sa perspective, la particularité d'un public de bibliothèque : « Les projets sur lesquels je suis impliquée sont ceux où le public est actif, et dans les bibliothèques, par définition, les usagers passent... alors que nous

sollicitons de la régularité et de la disponibilité. Le public des bibliothèques ne correspond pas tout à fait à ce qu'on attend des partenaires qui participent aux actions musicales... »

Pourtant, Hélène Vigny, chargée des relations publiques du festival, reconnaît que « les discothèques font partie de ces structures très importantes avec lesquelles [elle a] envie de travailler d'une manière ou d'une autre. Des lieux comme ceux-là sont essentiels pour les gens qui n'ont pas de



© Caroline Hantz

Arfi par Secteur jazz.

moyens, pour les enfants qui ont la possibilité de venir y lire, y faire ce qu'ils n'ont pas nécessairement la possibilité de faire chez eux. Ce sont des lieux ressources, des lieux d'accompagnement, qui suscitent l'écoute, la lecture, c'est essentiel dans la vie d'aujourd'hui... On y touche des publics qu'on ne toucherait pas autrement... »

MÉDIATION...

Elle précise alors le rôle essentiel qu'a joué le réseau Chroma en rassemblant les discothécaires de Seine-Saint-Denis. « Depuis quelques années, ce réseau nous sollicite pour rencontrer les médiathécaires à l'occasion de Banlieues bleues et aborder avec eux la programmation ou les actions musicales. Ce que nous faisons une fois par an environ. Du coup ces liens établis lors de ces réunions perdurent ensuite de façon individuelle, et d'année en année des envies naissent au fil de ces réunions. C'est long, mais ça commence à se faire sentir. Par le biais de ce réseau, on a édité deux années de suite des discographies réalisées par les discothécaires présentant une sélection de certains artistes de la programmation. Deux brochures distribuées dans la médiathèque et au sein du réseau. Cela donnait la possibilité aux discothécaires impliqués dans ce partenariat de proposer aux adhérents de la médiathèque des tarifs préférentiels sur le festival... Je rencontre les discothécaires un peu tout au long de l'année, je reste à leur écoute et peu à peu les choses se mettent en place. Je sens que depuis quelques années, il y a une envie de leur part d'être en relation avec des professionnels, des musiciens, des labels... Les labels ont le sentiment qu'il y a des interlocuteurs dans ces structures et qu'ils aimeraient bien être en contact avec eux, et nous nous trouvons à la croisée de ces interlocuteurs... L'envie, la demande des discothécaires, c'est aussi de trouver





du sens. Banlieues bleues programme de nombreux artistes : qu'ils viennent parler de leur travail, rencontrer le public, donner un coup de projecteur sur le fonds. Dire : *ça existe*. » Le travail de Banlieues bleues, c'est aussi, en plus « de la sélection, de l'accompagnement du public, faire en sorte que les gens profitent du festival pour venir à la bibliothèque, et que ceux qui viennent à la bibliothèque aient envie d'aller au concert, qu'ils profitent des différents équipements... Il y a plein d'équipements dans ce département, créons des liens, et faisons que les gens se rencontrent ! » Mais elle aussi s'arrête sur ce constat : « Pour que ça marche, il faut que tout le monde soit impliqué, du discothécaire au directeur de la médiathèque, et même si l'on va élaborer une toute petite forme il faut que ça soit travaillé longtemps à l'avance. Ça repose vraiment sur les individus et leurs motivations. »

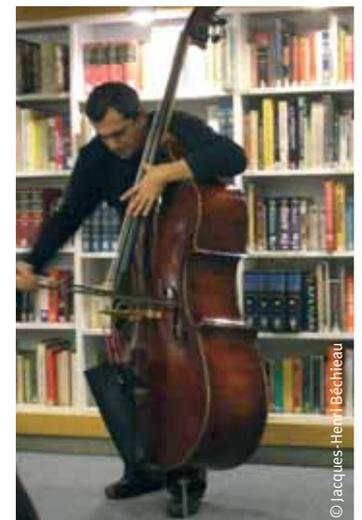
... CONVERGENCE...

Cette question est en effet lancinante : l'isolement des médiathèques, la modicité des budgets animation, de l'effectif des équipes, et donc le manque de disponibilité de leur personnel sont pointés par Edgard Garcia, comme un frein : « Quand nous avons organisé ces rencontres avec Banlieues bleues, ce qui m'a frappé c'est que pour beaucoup de gens c'était la première fois que la rencontre avait lieu. Je crois même que Banlieues bleues n'avait pas identifié les discothécaires comme nous. » L'information perdait de son efficacité en n'étant pas adressée aux discothécaires en particulier. Lesquels, de leur côté, « donnent cette impression de ne pas s'autoriser beaucoup d'initiatives. Parfois d'ailleurs n'en ont-ils pas la latitude. (...) Et il y a aussi la modicité des équipes, des budgets d'animation : faire venir un auteur, un musicien, tout ça est un peu long et complexe à mettre en œuvre. D'autant plus que nous travaillons avec les discothécaires qui sont rarement décisionnaires dans les bibliothèques... » Situation d'autant plus regrettable que le rôle intégrateur des bibliothèques est précisément souligné : « Des gens empruntent des disques sans avoir nécessairement

de lien actif avec la vie culturelle de la ville. Par exemple des gens qui viennent de s'installer vont à la bibliothèque parce qu'ils ont un enfant – c'est même devenu un réflexe plutôt acquis maintenant – et ils n'ont pas nécessairement en tête que dans la ville ou dans celle d'à côté, quelque chose va se passer qui les intéresserait... donc ce type de ramification est plutôt intéressant. C'est la même chose qui se passe dans les conservatoires : tous les lieux dans lesquels se construisent les pratiques culturelles sont parfois déconnectés de l'actualité culturelle elle-même. » Il était donc nécessaire d'œuvrer à tisser des liens entre les acteurs culturels, à quoi s'emploie Chroma. Banlieues bleues et tous les discothécaires du département interrogés rendent d'ailleurs hommage à ce travail qu'ils perçoivent comme essentiel.

... ET TRANSVERSALITÉ

Toutefois, Banlieues bleues peut permettre une certaine transversalité des projets. « Un de nos projets d'action musicale, raconte Stéphanie Touré, consistait en un journal, *Secteur Jazz*, dont le contenu éditorial est réalisé par des lycéens et des jeunes : une partie interviews, une partie rédactionnelle, une partie photo. De photos prises par des lycéens au cours des concerts de Banlieues bleues, on a tiré une exposition, et la deuxième fois qu'elle a été présentée au public, c'était à la médiathèque de Bagnoleux à l'occasion de son inauguration. Il y avait là un espace d'exposition. » Du concert à l'école, de la classe à la bibliothèque, de son auditorium à sa salle d'exposition, et de l'exposition au concert, la bibliothèque peut prendre ainsi sa place dans un dispositif global qui brasse lieux et populations. Banlieues bleues, comme la plupart des grands festivals de jazz, accueille aussi ce que certains appellent les « musiques affines », les musiques du monde notamment. La Courneuve possède deux discothèques, l'une est située à proximité du conservatoire, et l'autre au Centre culturel. Christine Leroux est responsable de cette dernière et sa perception de Banlieues Bleues est plutôt tournée vers les musiques africaines... « Ici le jazz, c'est un tout petit noyau (...), le public est un public assez jeune, enfants et adolescents, mais quand il y a



Claude Tchamitchian à la Médiathèque Musicale de Paris.

© Jacques-Henri Béchieau

des tables et des orientations thématiques, le jazz sort quand même un peu plus. » Et si rien ne permet de quantifier l'impact des actions menées, elle repère lors des concerts quelques personnes fréquentant la bibliothèque qu'elle ne se serait pas attendue à y trouver.

Mais, depuis deux ans, c'est aussi un rapport du centre à la périphérie qui s'esquisse par le partenariat conclu avec la Médiathèque musicale de Paris. Ce qui semble assez naturel à Alfred Caron, son directeur : « Notre public est au moins un public de l'Île-de-France. Comme c'est un lieu de convergence de lignes de RER, nous accueillons au moins 40% de gens qui n'habitent pas Paris. » Après la rétrospective des affiches du festival en 2005, c'est cette année une proposition « plus structurée » avec une intervention de Claude Tchamitchian, contre-bassiste et co-fondateur du label Emouvance. « C'est intéressant parce que le disque est au centre de nos préoccupations. » Ici, le problème est tout différent : « Nous ne sommes pas un établissement de proximité, mais le centre d'un réseau. Avec une très grosse offre documentaire, finalement notre public est terriblement consommateur. Il vient chez nous d'abord pour emprunter, ensuite pour emprunter et encore pour emprunter, éventuellement pour faire un peu de recherche. Il est très difficile de faire percevoir toute autre forme d'offre en termes culturels. Nous avons affaire à un public extrêmement gâté, avec un fort pouvoir d'achat culturel, de couches moyennes qui vivent plutôt bien, des gens jeunes qui s'intéressent à des choses très spécifiques, déjà impliqués dans la pratique musicale, il faut donc vraiment beaucoup de choses pour rencontrer leurs préoccupations. » De plus, « on s'aperçoit que pratiquement pour chacune des opérations qu'on propose, le public n'est pas majoritairement constitué par un public de la médiathèque » et s'il ne manque pas de curiosité « il n'attend pas la médiathèque pour la satisfaire. (...) D'une manifestation sur l'autre ce n'est jamais le même public. » Et Alfred Caron de conclure : « Les gens qui viennent sont très motivés, mais le rapport avec la manifestation est quand même très lointain. » Ici, le partenariat sert, certes comme ailleurs, à valoriser les contenus, améliorer l'image de l'établissement, mais surtout à corriger la tendance lourde de son fonctionnement et « montrer qu'on n'est pas seulement un lieu de transaction... »

Si l'on considère que Banlieues bleues souffle cette année ses vingt-trois bougies, l'on peut admettre que le parcours a été long. Il demeure parfois tortueux, mais, on le constate désormais, les bibliothèques apparaissent à l'horizon, et même si c'est par quatre chemins plutôt qu'en ligne droite, il n'est pas de partenaires qui, se cherchant, ne se trouvent. S'il y faut le temps, la conviction semble pouvoir hâter la conclusion... *Sursum corda.* ■

Chroma : « Cultiver le désir de musique »

« Chroma (acronyme de CHanson, ROck et Musique Actuelles) est une association départementale financée par le conseil général principalement, la région, et très médiocrement par l'État, d'une voilure comparable à Banlieues bleues, avec une mission de travail dans le champ de l'action culturelle autour de ce qu'on appelle les musiques actuelles, notamment en milieu scolaire. Un premier volet, "Zebrock au bahut", concerne 1200 élèves de 62 classes qui bénéficient d'environ 8 à 12 heures sur les patrimoines musicaux, autour d'un choix de chansons qui sont imprimées dans un beau livret distribué à chaque élève avec un cd. Ils ont un travail à faire là-dessus, rythmé par des conférences, des rencontres avec des artistes, des concerts : un travail assez lourd qui dure 6 mois et qui a pour objet de "cultiver le désir de musiques". C'est là notre slogan. On ne les fait pas jouer mais travailler sur la découverte de l'écoute de gens aussi divers que Brigitte Fontaine ou Charles Trénet, Diam's ou Zebda.

Le 2^e volet est un dispositif de repérage et de promotion des jeunes talents : "Le Grand Zebrock", une forme de tremplin, le seul de la région Île-de-France. Nous avons eu 350 candidatures cette année, c'est donc assez massif.

Et le 3^e volet est un travail de ressources, de mise en réseau, de travail sur les patrimoines, le sens de la musique. C'est dans ce cadre que nous avons initié un travail de réseau avec les discothèques, en considérant qu'elles sont un endroit idéal pour cultiver ce désir de musique. Nous travaillons à la mise en place de choses communes, que ce soit par exemple les démos que nous recevons et que nous fléchons dans les bacs des discothèques, ou dans le registre de l'édition, un guide des musiques arabes que nous avons réalisé et diffusé dans les discothèques de prêt. Enfin nous réunissons régulièrement le réseau de ces discothèques sur différents projets de conférences, de formation professionnelle. Régulièrement lors de nos réunions avec les discothèques, nous invitons de grandes initiatives musicales, comme Banlieues bleues ou Festival de Saint-Denis. On aide à croiser le public des discothèques de prêt. Là se nouent des relations formelles ou informelles... À l'occasion de tel ou tel concert, les médiathèques vont proposer un parcours guidé dans les œuvres qui vont être jouées, etc. Depuis plusieurs années nous avons des réunions de ce qu'on appelle le "réseau des discothèques". »

Edgard GARCIA
Propos recueillis par Philippe LEVREAUD

ANNE DUQUESNE
Bibliothèque départementale
du Val d'Oise



L'enfance en partage

Une fois reconnues les erreurs du passé, gardons-nous encore de les reproduire. Créer un dispositif pour transmettre et gérer un legs tardivement identifié – notre enfance, rien de moins – c'est constituer un héritage en patrimoine. Et l'offrir en partage.

La conservation partagée du livre pour enfants en Île-de-France

ont presque toutes disparu. Celles, tout aussi créatrices, qui voient le jour aujourd'hui encourent le même risque du fait des restructurations que connaît le monde de l'édition et de l'accroissement exponentiel de la production. La carrière des livres s'accélère et ils disparaissent très vite des catalogues.

Que retenir dans cette production pléthorique ? Pour

Comment, lors des formations qui leur sont dispensées, sensibiliser de jeunes bibliothécaires et jeunes enseignants à la littérature jeunesse sans pouvoir leur montrer un album des éditions Harlin Quist, des éditions Des femmes ou du Sourire qui mord des années 1970-1980 ? Ces petites maisons d'édition extrêmement novatrices

mieux apprécier les nouveautés, il est bon, parfois, de considérer les œuvres contemporaines, les textes et les images adressés aux enfants, dans une perspective élargie : nous prenons alors conscience non seulement de l'originalité des créateurs d'aujourd'hui, mais aussi de ce qu'ils doivent à ceux qui les ont précédés. Toute lecture analytique et critique de la littérature jeunesse est par définition référentielle.

Il s'agit aussi d'affirmer que la littérature jeunesse constitue un patrimoine qui

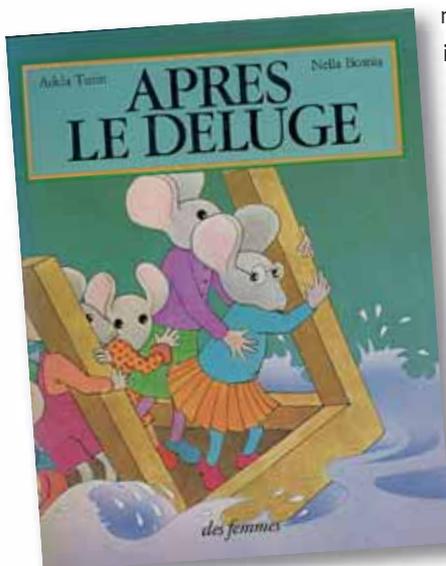
mérite d'être transmis et partagé d'une génération à l'autre. En cela, les bibliothèques publiques et leurs sections pour la jeunesse jouent un rôle essentiel de lieux de mémoire. Elles s'inscrivent dans un processus de préservation d'un patrimoine pas très ancien ni nécessairement d'une grande valeur esthétique ou bibliophile. La notion de qualité défendue pour les acquisitions courantes ne peut être le seul critère pour la conservation : nous n'avons pas lu que des chefs-d'œuvre dans notre enfance ! Quand les adultes évoquent avec émotion le souvenir de leurs premières lectures, ils citent volontiers le Club des cinq, Fantômette ou Martine... 70 % des recherches effectuées dans le fonds historique de l'Heure joyeuse¹ portent sur des livres qui n'avaient pas été, en leur temps, achetés par les bibliothécaires !

Enfin, les fonds des bibliothèques créées dans les années 1980 sont saturés et nécessitent un désherbage raisonné. Souvent, faute de place, par négligence, par ignorance ou par indifférence, de nombreux livres pour la jeunesse, dont certains étaient devenus indisponibles – donc précieux ! – ont été purement et simplement pilonnés. Si les jeunes bibliothécaires disposent aujourd'hui de nombreux outils pour mener à bien une politique d'acquisition en section jeunesse, la littérature professionnelle, en revanche, ne leur fournit que peu de méthodes à mettre en œuvre pour une élimination intelligente.

RECENSER, FORMER, PARTAGER

Ces constatations ont amené les bibliothèques de lecture publique à prendre en considération le problème de la conservation des documents pour la jeunesse qui, plus encore que pour l'édition pour adultes, est en pleine évolution

¹. Créée en 1924, l'Heure joyeuse (Paris V^e) est la première bibliothèque municipale spécialisée pour la jeunesse.



Adela Turin, Nella Bosnia, *Après le déluge*, éd. des Femmes, 1975.

aujourd'hui. Il semblerait que cette mission de conservation ne soit plus l'apanage des seules bibliothèques patrimoniales comme la BnF, l'Heure joyeuse, ou de centres de documentation comme celui de la Joie par les livres. En effet, c'est bien avec le souci de constituer des fonds de documents pour la jeunesse accessibles et de proximité qu'a été lancée, en 2001, la réflexion sur la conservation des documents jeunesse en Île-de-France : conserver pour échanger et pour former.

Il s'agit d'une conservation partagée à laquelle toute bibliothèque peut participer soit en donnant, soit en gardant une partie de la production, selon le thème, l'éditeur, la collection ou l'auteur. Cette diversité de critères permet de prendre en compte les enthousiasmes particuliers des bibliothèques participantes. Un comité de pilotage fédère tous les acteurs concernés : la bibliothèque de l'Heure joyeuse, la Joie par les livres, la mission Patrimoine et les bibliothèques de la Ville de Paris, la BnF, la Fédération française de coopération de bibliothèques (FFCB), le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Créteil, les Bibliothèques départementales de la région (Seine-et-Marne, Essonne, Val-d'Oise), les associations départementales Bibsud, Intermedia 78, Valmedia 94, Livres au trésor 93, et la DRAC Île-de-France.

Tout d'abord, ce groupe de pilotage s'est donné pour objectif d'établir en Île-de-France, un état des lieux de la conservation des documents pour la jeunesse, de faciliter et d'améliorer la description de ces fonds en relation avec les projets nationaux (RNBCD)², de publier un guide des ressources. Il voulait ensuite élaborer une politique concertée de conservation partagée dans cette région. L'opération de recensement rendue possible fin 2003 par des crédits de la BnF, a commencé par l'envoi d'un questionnaire longuement mis au point par le groupe de pilotage, puis retravaillé avec l'entreprise chargée du travail d'enquête et de son dépouillement. Une synthèse des résultats de cette enquête a été pré-

2. Le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation, consultable sur le site de la BnF est l'outil indispensable de localisation des bibliothèques et des fonds patrimoniaux.

sentée lors du colloque « Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives » (BnF, 7 octobre 2004). Dix ans auparavant, en novembre 1994, l'Heure joyeuse lançait déjà la réflexion à l'occasion du colloque « Le livre pour la jeunesse : un patrimoine pour l'avenir ». Et en octobre 2000, la journée d'étude « Le livre pour la jeunesse : patrimoine et conservation répartie » organisée conjointement par l'Heure joyeuse, la BnF et la FFCB avait rassemblé les professionnels sur ce même thème.

Aujourd'hui, la Ville de Paris et chacun des départements franciliens s'efforcent, en s'appuyant sur les réponses au questionnaire, d'établir un récapitulatif des bibliothèques qui conservent déjà et proposent un premier essai de répartition avant de susciter de nouvelles vocations. La liste des bibliothèques impliquées dans ce travail est transmise à la Joie par les livres qui élabore un tableau commun dans lequel figure les données suivantes : département, ville, bibliothèque, fonds conservé, personne ressource et adresse. Ces données seront ensuite accessibles sur le site de la Joie par les livres.



Christian Bruel, Anne Bozellec, *Qui pleure ?*, Le livre du sourire qui mord, 1977.

DÉSHERBER C'EST CONSERVER

Différentes formations s'organisent sur le désherbage et de façon corollaire sur l'histoire de l'édition et de la littérature pour la jeunesse. Au lieu d'être une simple élimination des ouvrages périmés, cette opération devient une étape dans la politique de conservation. Les bibliothèques parisiennes ont organisé le 2 décembre 2004 une journée de sensibilisation sur ce thème : « Une deuxième vie pour les documents pour la jeunesse : désherbage et conservation ». La contribution de Viviane Ezratty et Françoise Lévêque sur « Les fonds courants : le désherbage en bibliothèques pour la jeunesse » dans l'ouvrage collectif, *Désherber en bibliothèque*, dirigé par Françoise Gaudet et Claudine Lieber, a été prolongée par la réflexion d'un groupe de travail réuni à la suite de cette journée. Voici ce qu'il préconise : le désherbage, indispensable pour mettre en valeur les collections en éliminant les ouvrages défraîchis et obsolètes, doit être confié à des équipes composées de bibliothécaires chevronnés, ayant



Harlin Quist, Claude Lapointe,
C'est pour ton bien,
éd. Harlin Quist, 1975.

une bonne connaissance de l'histoire de la littérature de jeunesse et de jeunes collègues à qui ils pourront transmettre la mémoire des collections, tout en bénéficiant du regard neuf de ces derniers sur la production. Le fonds historique de l'Heure joyeuse, constitué de livres rares ou épuisés, du XVII^e siècle à nos jours, a pour vocation de recueillir tous les ouvrages existants en moins de 3 exemplaires dans le réseau. Il doit être le reflet non seulement des prescriptions des bibliothécaires à un moment donné mais également de la totalité de la production d'une époque.

Concernant l'histoire de l'édition et de la littérature de jeunesse, la DRAC, le groupe Île-de-France (GIF), Médiadix, la Joie par les livres et l'Heure joyeuse pourraient être mis à contribution sur ces thèmes de formation.

La Joie par les livres vient de mettre en place « Les matinées du patrimoine », un cycle de conférences assuré par des spécialistes, des universitaires ou des professionnels du livre. Au programme : l'édition pour la jeunesse au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle, par Annie Renonciat ; Pierre-Jules Hetzel et Louis Hachette : deux éditeurs pour la jeunesse, par Jean-Yves Mollier ; l'édition pour la jeunesse dans la deuxième moitié du XX^e siècle, par Michèle Piquard ; l'évolution du documentaire pour la jeunesse, par Françoise Hache-Bissette, etc.

De la même manière, les bibliothèques départementales proposent aux bibliothécaires de leur réseau des journées de formation sur le désherbage et sur l'histoire du livre pour enfants. Elles inscrivent aussi dans leur programme de formation des visites à la Joie par les livres et à l'Heure joyeuse. Ce projet de conservation partagée n'est certes pas chose facile à mener dans cette région d'Île-de-France extrêmement peuplée et dépourvue d'une structure régionale ou d'une association régionale de bibliothèques. Toutefois, ici comme ailleurs, un intérêt grandissant se manifeste de la part des bibliothécaires pour sauvegarder ces livres dont on se dépossède généralement si vite alors qu'ils nous possèdent encore tant d'années après. ■



Cible 95 (Val-d'Oise) : Coopération inter bibliothèques pour la lecture et son expansion en Val-d'Oise

Bibliothèque André Malraux – Rue Saint-Flaive
95120 Ermont – Tél : 01 34 44 19 90
www.cible95.net – cible95@wanadoo.fr

Date de création : 1987.

Présidente : Hélène Hollebèke-Nicolas
helenehollebeke@hotmail.com ; tél : 01 39 81 80 17.

Adhésion : type d'adhésion : ville et association (bibliothèque associative). Nombre d'adhérents : 44 bibliothèques (2005). Montant de l'adhésion : 50 € (< 5000 hab.), 100 € (5000 à 10 000 hab.), 220 € (10 000 à 20 000 hab.) ; 380 € (de 20 000 à 50 000 hab.) ; 500 € (> 50 000 hab.) ; 1000 € (> 100 000 hab.). Cette adhésion donne droit à l'accès gratuit de toutes les formations, aux stages, et comprend également un spectacle de contes gratuit pour enfants ou pour adultes dans le cadre du Festival du conte.

Autres financements : conseil général (convention) ; DRAC (pour toutes nos actions) ; conseil régional (jusqu'à 2003 ; à présent en attente) ; mécénat culturel.

Fonctionnement : comités de réflexion adolescents, jeunesse, théâtre contemporain, Heure du conte, bande dessinée, multimédia, communication, organisation du Festival du conte, cabaret littéraire.

Journées d'étude (une par an ou tous les deux ans) : généralement organisée avec la Bibliothèque départementale du Val-d'Oise, appelée plutôt colloque. Thème des deux dernières : les bibliothèques et les adolescents ; Internet en bibliothèque.

Stages (deux ou trois par an, suivant la demande des collègues) : thème des deux derniers : lecture à haute voix ; les chartes d'acquisition.

Exposition : « Balade en poésie », exposition réalisée en collaboration avec Pascal Boulanger sur les poètes contemporains.

Autres actions spécifiques : échanges de savoirs (demi-journées ou journées : ex. les marchés publics) ; participation au réseau Révodoc (voir l'article de Dominique Lahary dans ce numéro, p. 61) ; participation à la réflexion sur la conservation partagée des fonds jeunesse en Val d'Oise.

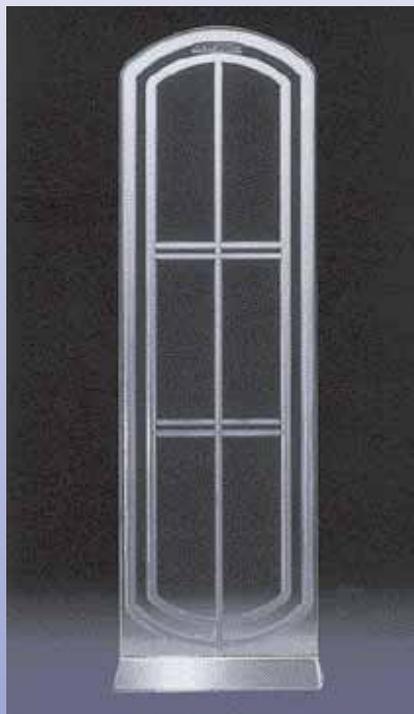
Édition : *Infos Cible 95* (3 ou 4 parutions/an) : le point sur les activités de l'Association, les évolutions et réflexions professionnelles, les concours, les annonces d'emploi, etc. ; le site Internet ; distribution de documents lors des formations.

Partenariats : Bibliothèque départementale ; DRAC ; DDJS (Direction départementale jeunesse et sports) ; Festival théâtral du Val-d'Oise.

Projets 2006 : festival le Conte en fête ; cabaret littéraire (thème : « Gourmandises ») ; formation avec la DDJS : stage commun entre bibliothécaires et animateurs de centres de loisirs ; stage sur le développement durable.

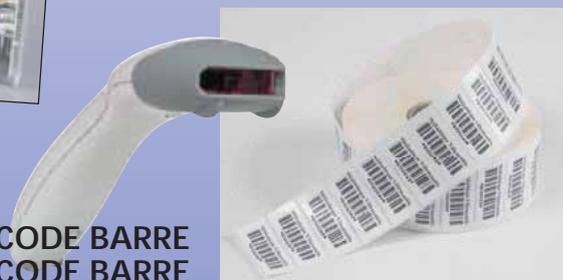
Fournisseur depuis 30 ans des bibliothèques et médiathèques

BOITIERS ANTIVOL CD ET DVD TOUS FORMATS



SYSTÈMES ANTIVOL
RADIO-FREQUENCE
ET ELECTROMAGNETIQUES

LECTEUR DE CODE BARRE
ET ETIQUETTES CODE BARRE



Et aussi : produits pour la cotation, pour le renfort des documents, serre-livres, chevalets, pochettes posters, porte-revues...

CATALOGUE GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

COMMUNICATION : CARTES DE LECTEURS,
SACS PLASTIQUES, PAPIER, TISSUS

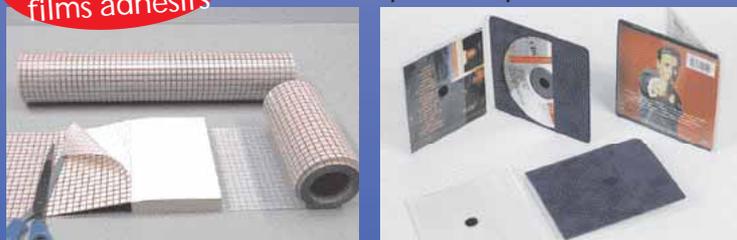


Nouvelle gamme
de systèmes
d'écoute
et
d'animatique



Nouvelle gamme
très variée de
films adhésifs

TOUT L'EQUIPEMENT
DU LIVRE, DU CD, DE LA VIDEO



MARIE-CHRISTINE CHEVALIER
Directrice de la BM
du Plessis-Robinson



CATHERINE BORIE
Directrice des Bibliothèques-
discothèques de Gennevilliers



Fugue

en Hauts-de-Seine

La réalité est polyphonique, c'est donc à deux voix et à quatre mains que Marie-Christine Chevalier et Catherine Borie ont esquissé cette fugue en Hauts-de-Seine, sur la basse obstinée du « métier de bibliothécaire ». Ce motif en ressort modelé par le contexte, riche de toutes les variations qu'il lui impose.

PRÉLUDE

Marie-Christine Chevalier : Le Plessis-Robinson, petite ville calme et verte de 22 000 habitants du sud du département des Hauts-de-Seine, plonge d'un côté vers la Vallée-aux-Loups chère à Chateaubriand, de l'autre elle se mire dans son propre étang Colbert, créé par ce dernier pour alimenter en eau les jardins du château de Sceaux voisin. Son histoire a été marquée au XX^e siècle par ses Cités-jardins et ses guinguettes dans les châtaigniers ; elle se transforme depuis les dernières décennies avec un vaste projet de rénovation urbaine

dans lequel est intégrée la construction de la nouvelle médiathèque – 2 000 m², début des travaux 2007 – prévue au sein d'un pôle culturel regroupant la médiathèque, le cinéma municipal (avec lequel elle partage déjà actuellement ses locaux) et une salle de spectacles pour la musique et le théâtre. Cette construction est très attendue de son public actuel. Le nombre d'inscrits à la bibliothèque représentait 30% de la population et le nombre d'emprunteurs actifs 16% en 2005.

Catherine Borie : Implantées à Gennevilliers, commune industrielle du nord des Hauts-de-Seine – 42 513 habitants – les bibliothèques comptent un public d'emprunteurs actifs de 8 400 inscrits, soit 20% de la population. Ce taux, supérieur à la moyenne nationale, dans un contexte social particulièrement difficile (habitants les plus pauvres du département, taux de chômage le plus élevé, plus grand nombre de RMIstes), se situe dans le cadre d'une forte politique culturelle, avec des moyens de fonctionnement importants – trois équipements, dont deux établis dans des quartiers sensibles (Luth et Grésillons), des collections renouvelées régulièrement, et



Accueil d'assistantes maternelles, bibliothèque Doisneau de Gennevilliers (quartier Gresillons).

surtout un personnel très qualifié – afin de satisfaire le mieux possible les besoins des usagers quels qu'ils soient.

Outre les activités traditionnelles d'accueil et de diffusion culturelle (Lire en fête, la Science se livre, cabarets et rencontres littéraires, lectures etc.), les bibliothécaires se sont attachés à imaginer de nouvelles formes de médiation entre les livres et les publics éloignés du champ culturel, entre les bibliothèques et les populations qui n'osent toujours pas en franchir le seuil.

MCC : La bibliothèque actuelle a employé, depuis quelques années, une grande partie de son énergie à créer un lieu du savoir transmis et partagé. Pour cela, de nombreuses actions ont été mises en place impliquant les usagers et les bibliothécaires dans un esprit convivial. Parmi celles qui ont marqué particulièrement ces dernières années, le Prix du livre robinsonnais, prix du meilleur roman de l'année, désigné par un jury de 150 lecteurs sur une sélection faite par 4 bibliothécaires et un libraire.

CB : Au début des années 1990, face à la crise socio-économique qui touchait de plein fouet la population, l'équipe des bibliothécaires nourrie par la réflexion des professionnels de la lecture publique mais également par les propositions de l'association ACCES s'est engagée dans une attitude beaucoup plus offensive contre les processus d'exclusion. Elle s'est investie dans des actions multiples de prévention favorisant la familiarisation avec le livre, la maîtrise de l'écrit, la réussite scolaire ainsi que l'intégration sociale et culturelle. Les publics ciblés ont été élargis et un travail interpartenarial s'est mis en place pour toucher le maximum de personnes, notamment les plus fragiles.

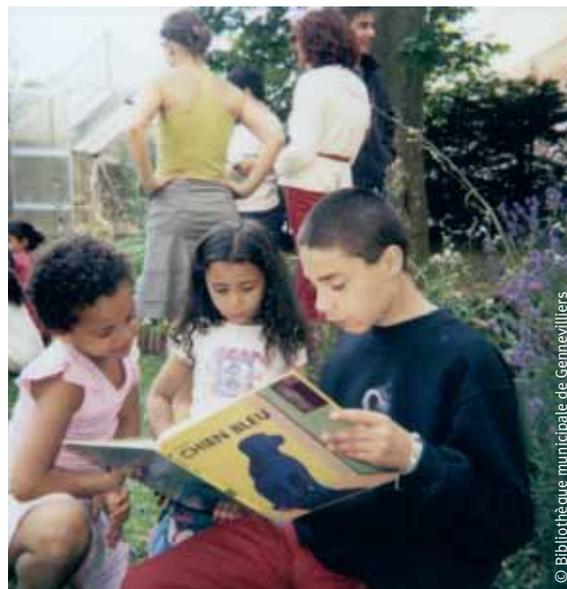
Plusieurs objectifs ont été fixés :

- diversifier les lieux, les moments et les formes de la rencontre avec le livre dès le plus jeune âge : lecture individuelle d'histoires, présentation d'ouvrages, ateliers d'écriture... actions hors les murs comme les bibliothèques de rues ;
- établir des relations avec les parents en se déplaçant dans tous les lieux possibles (PMI, crèches, écoles...) et en travaillant avec l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire ;
- organiser des activités à l'intérieur des bibliothèques tout en assurant une prise en charge personnalisée de certains lecteurs : accueil et information, lectures à voix haute, conseils, accompagnement pour le choix des livres, aide à la connaissance des ouvrages et à l'appropriation des outils documentaires, accompagnement périscolaire, échanges... notamment avec les adultes d'origine étrangère fréquentant les cours d'alphabetisation ou les formations d'insertion ;
- former l'ensemble du personnel afin de partager les objectifs et donner à chacun les compétences ;
- constituer des fonds diversifiés de grande qualité, en nombre suffisant pour multiplier les dépôts de livres dans les structures-relais.
- favoriser la rencontre avec la création littéraire et les auteurs contemporains.

FUGUE

MCC : La 6^e édition a été lancée solennellement le 17 décembre 2005 au cours d'une lecture-spectacle, par des comédiens professionnels, d'extraits de dix livres sélectionnés dans la production éditoriale française et étrangère de l'année 2005.

Avec cette sélection, la bibliothèque tient à partager ses coups de cœur mais aussi à faire découvrir différentes écritures. Le jury est constitué d'usagers volontaires de la bibliothèque qui s'engagent à lire les dix titres entre fin décembre et fin mai de l'année suivante : ils ont ainsi presque cinq mois pour lire et commenter avant le vote, le 20 mai 2006



© Bibliothèque municipale de Gennevilliers

Bibliothèque hors les murs (Gennevilliers).

pour l'édition actuelle. La bibliothèque achète évidemment un grand nombre d'exemplaires de chacun des titres (dix et plus si besoin) et en suit attentivement la rotation afin que les 150 jurés puissent bénéficier à chacun de leur passage à la bibliothèque d'un nouveau titre à lire. De nombreux échanges téléphoniques ou par e-mail permettent encore d'améliorer le service rendu aux jurés-lecteurs ainsi qu'aux autres adhérents de la bibliothèque.

CB : Favoriser la rencontre des enfants avec le livre dès leur plus jeune âge, c'est leur permettre de passer de la langue de la maison à la langue du récit imaginaire. Les bibliothécaires, de même que les enseignants, peuvent, sinon se substituer aux parents, du moins jouer un rôle complémentaire très actif « pour plus d'égalité dans la conquête de la langue écrite » (Marie Bonnafé, ACCES).

La présence et la participation des parents sont un élément essentiel pour la réussite de ces actions. Elles permettent à l'enfant de sentir une cohérence éducative autour de lui, et aux parents de s'engager dans cette transmission culturelle et d'observer le plaisir des enfants face aux livres.

MCC : Durant les cinq mois de lecture, des rencontres avec des écrivains de la sélection et des discussions sur les livres sélectionnés sont organisées dans le cadre des Matinées littéraires du samedi matin. Nouveauté cette année, deux ateliers d'initiation à la critique littéraire sont proposés aux membres du jury et aux autres usagers de la bibliothèque.

CB : Cette volonté a conduit les bibliothèques à développer des projets en direction des assistantes maternelles, pour compléter le dispositif d'actions menées dans les différents



Atelier création avec Zaï, auteur-illustrateur (Gennevilliers).

lieux de la petite enfance (crèches collectives, haltes-garderies, centres de loisirs maternels, PMI etc.).

Depuis 2001, des stages de formation animés par ACCES leur ont été proposés régulièrement, afin de les sensibiliser à l'importance du livre pour le développement du tout-petit, et au rôle qu'il peut jouer dans la prévention sociale et culturelle. Très souvent, des réticences fortes existent liées d'une part à la sacralisation du livre et à la peur que les enfants abîment les albums et d'autre part à l'image négative que renvoie le livre lorsqu'il est lié à l'échec scolaire ou à une scolarité mal vécue.

Ces stages ont donné l'idée aux assistantes de réclamer un créneau d'accueil libre pendant les heures de fermeture de la bibliothèque, que nous avons étendu aux trois équipements. Des contacts privilégiés ont ainsi pu se nouer avec les équipes de la bibliothèque et de la PMI. Outre la réussite des objectifs fixés, bien d'autres aspects positifs découlent de cette action qui a permis de rompre l'isolement des assistantes maternelles, de les familiariser avec la bibliothèque, et de les valoriser auprès des parents amenés à fréquenter la bibliothèque à leur tour.

MCC : Après l'élection, solennellement proclamée, les bibliothécaires invitent les écrivains lauréats à rencontrer leurs lecteurs à la bibliothèque. Certains sont venus, même de loin. Elsa Osorio est venue de Madrid (en 2001, pour *Luz ou le temps sauvage*) ; Gilian Slovo de Londres (en 2002, pour *Poussière rouge*) ; Anita Nair d'Inde (en 2003 pour *Compartiment pour dames*). D'autres n'ont pu le faire comme José Saramago (*La Caverne*, 2003), prix Nobel oblige... Alice Ferney (*Dans la guerre*, 2004) ou Carlos Ruiz Zafon (*L'Ombre du vent*, 2005).

Toutes les rencontres avec les écrivains sélectionnés ou primés sont ressenties par les membres du jury et les autres participants comme de purs moments de bonheur. Toutes les discussions organisées et les nombreux échanges informels entre jurés avec ou sans bibliothécaires, à la bibliothèque ou au marché ont créé une synergie, un dynamisme et une demande accrue pour d'autres activités culturelles.

ET VARIATIONS

CB : Les différentes actions sont menées dans la durée, pour tenter de modifier les comportements face au livre et à la lecture. Nous nous attachons à ne proposer ni projets clés en main,

ni prestations uniques, de façon à ce que les partenaires puissent s'emparer des initiatives en participant à leur élaboration, et fassent vivre le livre en dehors de la présence des bibliothécaires.

C'est ainsi que les collaborations avec les enseignants peuvent prendre des formes variées selon les établissements : une fête annuelle du livre avec une école maternelle, un accueil/petit-déjeuner avec les familles un samedi matin, des actions de sensibilisation musicale comme le projet autour des comptines (formations, échanges multiculturels et rencontres avec les enfants, les partenaires et les familles) ou bien encore un accueil privilégié des enfants avec les parents un matin par semaine :

Toute l'équipe de l'école collabore au projet pour mettre le livre à la portée des enfants et de leurs parents. Ceci est d'autant plus complexe que l'école accueille un grand nombre d'enfants issus de l'immigration dont les parents ne maîtrisent pas toujours les outils et les enjeux pédagogiques. Les enfants sont reçus à 8h20 avec les familles. Au début, les parents étaient réticents pour s'asseoir et lire une histoire aux enfants. Maintenant, l'habitude a été prise. Chacun s'investit à sa façon, et ils sont de plus en plus nombreux à rester.

La bibliothécaire raconte : « *Deux papas maghrébins restaient avec leurs enfants sans leur lire une histoire. L'enseignante leur a demandé gentiment de le faire. Après avoir courageusement répondu qu'ils ne savaient pas lire le français, ils ont accepté de raconter en fonction des illustrations, ce qu'ils ont réussi sans souci. À la fin de la séance, on ne pouvait plus les arrêter, la barrière de la langue était franchie.* »

Ces divers projets sont complémentaires du Plan municipal d'aide à la lecture qui existe depuis 1990 et touche un cycle différent chaque année (40 à 85 classes inscrites par an sur la base du volontariat). Ce Plan s'articule autour d'une sélection de livres proposée par les bibliothécaires, offerte à chaque classe par la Ville (1 livre par enfant) et à partir de laquelle les enseignants s'engagent, selon des règles définies par le comité de pilotage – composé de l'Inspection des bibliothèques, de représentants du monde enseignant et du service des Affaires scolaires – à décliner tout un éventail d'activités avec les enfants, sans mettre en place ni contrôle ni évaluation. L'obligation leur est faite d'organiser le prêt des ouvrages dans les familles et d'organiser des rencontres conviviales avec les parents.

MCC : C'est pourquoi, il y a trois ans, afin de faire participer un autre public (plus jeune et plus masculin !), a été créé un Prix de la BD robinsonnaise sur le même modèle que le prix du roman mais sur une autre période de l'année, entre octobre (lancement) et janvier (élection) et avec une double

sélection : une pour adultes/ados et une autre pour les 10-13 ans. L'organisation est à peu près identique : sélection, par les bibliothécaires et un journaliste spécialisé, de onze titres dans les bandes dessinées parues dans l'année, représentant différents types de la BD contemporaine, un jury composé de 110 lecteurs cette année, des rencontres avec un éditeur et des auteurs, une conférence sur les mangas, des rencontres régulières avec les collégiens de 6^{ème} et 4^{ème} du collège voisin (en REP)... et des discussions passionnées à la bibliothèque, au collège, en famille entre connaisseurs et néophytes... On a même vu, par exemple, deux dames, retraitées actives, découvrant avec plaisir les mangas, avoir un échange « haut en couleurs » sur *L'Orme du Caucase* de Utsumi et Taniguchi qu'elles ne destinaient pas au même public...



© Marion Chalopin

Prix de la BD robinsonnaise 2005 : dépouillement public en présence de Tito, parrain d'honneur.

CB : Parallèlement au projet « Lire au collège » qui touche une douzaine de classes chaque année et se termine par une rencontre avec un écrivain (Nancy Huston, Thierry Lenain, Azouz Begag, Franck Pavloff...), d'autres formes ont dû être trouvées afin de s'adapter au niveau de lecture des élèves de SEGPA, comme la lecture d'albums par les collégiens à des enfants de maternelle. Les adolescents sont extrêmement valorisés à travers ce type de démarche qui les rend utiles, et leur redonne le goût de lire et d'apprendre.

MCC : Ces deux jurys de lecteurs sont complétés par un troisième, le Livre des adolescents, qui concerne cette année la tranche d'âge 15-25 ans autour de 5 romans de l'année choisis dans nos sélections pour les adultes (entre autres celle du Grand jeu de l'été, concours organisé autour de 3 livres plaisir spécialement choisis pour les vacances, con-



Fête de la bibliothèque du Plessis-Robinson, juin 2005.

cours lancé fin juin, lors de la Fête de la bibliothèque, dehors sous des tentes, et résultats en septembre lors de la Matinée littéraire de rentrée).

CB : Ainsi, au fil des années, les bibliothèques poursuivent ce travail de fourmi, qu'elles doivent recommencer chaque année avec de nouveaux enfants, de nouveaux publics et partenaires. La priorité a été donnée aux enfants avec l'idée de créer le plus tôt possible un lien positif avec la langue qui devrait aider, sinon suffire, à éviter les exclusions. En s'adressant aux tout-petits, on touche également les parents et on

rend possibles, pour chacun d'eux, la réconciliation avec l'écrit, les retrouvailles avec le récit et la transmission culturelle. Cependant, ce travail demeure fragile et nous en connaissons les limites. C'est pourquoi nous nous attachons de plus en plus à développer des actions de formation en direction des partenaires de façon à ce que le livre et la lecture deviennent l'affaire de tous et ne soient pas seulement de la responsabilité des bibliothécaires.

Peut-être faut-il souligner en conclusion que ces différentes activités ne se font pas au détriment des missions fondamentales (en prévision : ouverture en 2008-2009 d'une médiathèque de 800 m² dans le quartier du Luth, puis rénovation de la bibliothèque centrale), mais qu'elles ont pour but de faire partager l'ensemble des manifestations à un public qui n'y viendrait pas de lui-même.

MCC : Autour de ces trois Prix des lecteurs s'articulent tout au long de l'année des cycles de conférences mensuelles à thème, cette année des conférences-philos sur le bonheur, des soirées poétiques dans des lieux insolites de la ville – la dernière de la saison, le 30 mai, alliait musique et poésie avec un orchestre de 20 instrumentistes et un quatuor autour des *Cantilènes en gelée* de Boris Vian en plein air dans le jardin de Robinson – des cafés-musicaux mensuels... et aussi, des ateliers-philos et des rencontres théâtrales pour les plus jeunes. La convivialité, le partage, l'apprentissage sont ainsi vraiment au cœur de la bibliothèque. ■



© IAURIF / Studio création édition

BibSud 92 (Hauts-de-Seine)

Bibliothèque municipale
1 avenue Jean Jaurès – 92140 Clamart
Tél : 01 46 62 36 51
www.bibsud92.org

Date de création : 1991.

Présidente : Catherine Auzoux.

Adhésion : type d'adhésion : ville. Nombre d'adhérents : 34. Montant de l'adhésion : 70 € /an.

Autres financements : DRAC ; département des Hauts-de-Seine.

Fonctionnement : commissions Adolescents (sélectionne des titres de livres pour adolescents) ; KIAKOI (répertoire de conservation partagée des périodiques des bibliothèques publiques) ; Multimédia et TIC ; Petits éditeurs (sélectionne des titres parus chez des petits éditeurs) ; Animation (recense les spectacles, conteurs, conférences, pour les animations et programme des visites de bibliothèques) ; BD (comité de lecture de bandes dessinées).

Journées d'étude (périodicité irrégulière) : l'intercommunalité et la lecture publique (en préparation).

Stages : formation des usagers à l'usage de l'Internet et des ressources en ligne (en préparation).

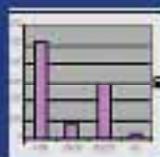
Expositions : acquises et louées aux adhérents.

Édition : bibliographie « Lire, ce délire », sélection de livres pour adolescents.

Projets 2006 : journée d'étude ; stage de formation pour les agents (formation des usagers à l'Internet et aux ressources en ligne ; prix littéraire pour adolescents).

Au salon des ABF, vous découvrirez pourquoi ...

vubis smart



STATISTIQUES
tous les champs interrogeables en "langage clair"



SENTINELLE
enrichissement automatique du catalogue



Recherche multi-bases
Architecture 2.10.50



Gestion des ressources
bibliothèques



WERSERVICE
recuperation des couvertures,
les tables des matières...



Recherche télétrée
OAI, SRV, OpenURL...



Portail dynamique
c'est l'info qui vient à vous



Intégration de chartes graphiques
grâce aux CSS



BIBBY PRIME
accessibilité aux
malvoyants



LDAP
lien avec annuaire



Services lecteurs,
réservation, DSL, suggestion...



OpenURL
Générateur de lien

... 250 bibliothèques ont choisi Vubis Smart



Retournez-nous le coupon-réponse par courrier ou par fax au 01.47.10.83.27

EXTENSITY GEAC Division Bibliothèques

72 rue du Colonel de Rochebrune - 92380 -GARCHES

Institution : _____ Tél : _____

Interlocuteur : _____ Fonction : _____ Désire : _____

Recevoir une documentation

Démonstration sur site

Recevoir un devis gratuit

Invitation ABE

HÉLÈNE HOLLEBÈKE-NICOLAS
Directrice de la Médiathèque
de Sannois et présidente de Cible 95



DOMINIQUE LAHARY
Directeur de la Bibliothèque
départementale du Val-d'Oise



Les bibliothèques en Val-d'Oise : des territoires et des réseaux

Le Val-d'Oise occupe la partie nord-ouest de l'Île-de-France. Avec plus de 1,1 million d'habitants, c'est le département le plus jeune de France. Il comprend une zone urbaine continue dans sa partie sud et le long de la vallée de l'Oise, mais aussi des espaces ruraux à habitat discontinu. C'est donc une terre de forts contrastes, avec des sites bien connus tels qu'Auvers-sur-Oise, où mourut Van Gogh, ou Roissy-en-France et son aéroport.

UNE BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE AUX MISSIONS RENOUVELÉES

Héritière de la Bibliothèque centrale de prêt du Val-d'Oise, créée en même temps que le département en 1969, la Bibliothèque départementale a connu un premier réajustement de ses missions en 1992, sous la direction de Françoise Danset, avec notamment l'adoption d'un Plan départemental de développement de la lecture qui, permettant de subventionner toutes les communes quelle que soit leur population et de créer une mission petite enfance, agit par la force des choses essentiellement en milieu urbain.

C'est en se plaçant dans la démarche territoriale de son institution que la Bibliothèque départementale a mené, entre 2002 et 2004, un projet de service qui visait à refonder la politique du conseil général en matière de développement de la lecture et des bibliothèques. Toute notion de plafond démographique a été définitivement abolie ¹ et une

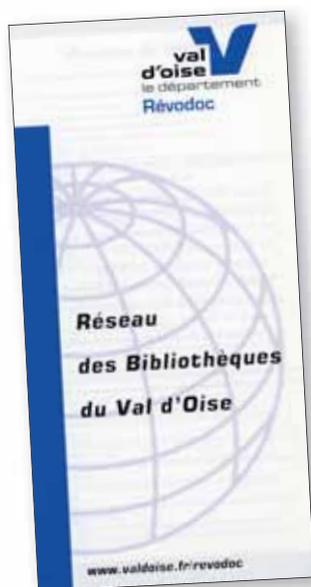
bonne partie des effectifs a été répartie en équipes de territoire. Celles-ci ont pour mission d'organiser l'ensemble des services (prêts de documents, conseil, accompagnement de projets), à l'exception de la formation qui demeure partiellement centralisée, et sans se priver du recours aux compétences d'un agent spécialisé dans un domaine chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.

La mission traditionnelle de fourniture de documents aux collectivités continue à être assurée pour compléter les fonds locaux, voire s'y substituer parfois dans le cas des CD. Mais sur les trois bibliobus, deux sont dédiés à la desserte scolaire tandis que l'approvisionnement « en magasin » s'accroît et que des navettes mensuelles sillonnent le département pour fournir et recueillir les titres réservés. La Bibliothèque départementale avait établi en 2003 un état des lieux des bibliothèques ² qui a permis d'établir un diagnostic territorialisé et d'émettre des préconisations qui ont pris place dans les « projets de territoire » élaborés par le conseil général pour l'ensemble de ses champs d'intervention.

La logique de son projet de service étant de substituer à un soutien point par point l'encouragement à la structuration des territoires par les acteurs locaux, c'est tout naturellement que les équipes de territoire et la direction du service se sont engagées dans l'accompagnement des projets intercommunaux, pour le moment limités aux zones urbaines ou périurbaines

1. Une seule exception : la desserte scolaire, qui demeure mais a été limitée, dans le cadre d'une convention avec l'Inspection académique, aux communes de moins de 5 000 habitants ne disposant pas d'une bibliothèque publique.

2. État des lieux des bibliothèques publiques du Val-d'Oise ; données 2001, conseil général du Val-d'Oise, décembre 2003. En ligne sur <http://www.val-doise.fr/biblio/bdvo>.



et portant pour la plupart sur la mise en réseau informatique.

RÉVODOC, LE RÉSEAU DOCUMENTAIRE DU VAL-D'OISE

En 1994, le conseil général a confié à sa bibliothèque départementale une mission inattendue : agir pour une mise en commun des ressources documentaires des établissements d'ensei-

gnement supérieur de la zone de Cergy-Pontoise. Ainsi est né RéVODOC, « le réseau documentaire du Val-d'Oise », qui réunit dans un premier temps l'université, l'Essec, l'ENSEA (École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications) et l'IPSL (Institut polytechnique Saint-Louis).

À partir de 1999, RéVODOC s'est ouvert aux bibliothèques publiques et centres de documentation qui le souhaitent. Il regroupe aujourd'hui 12 établissements de l'enseignement

supérieur ou organismes spécialisés divers et 14 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques publiques ainsi que quatre services du conseil général (Bibliothèque départementale, Service de documentation et d'information, Service départemental d'archéologie, Archives départementales). La coordination générale est assurée par la Bibliothèque départementale et celle du prêt entre bibliothèques par la Bibliothèque universitaire.

Ce sont des sous-ensembles de RéVODOC, régis par convention, qui offrent les services les plus visibles aux utilisateurs. Une carte RéVODOC commune à l'université, à l'ENSEA et à l'IPSL permet aux étudiants et enseignants d'emprunter librement dans les trois établissements. Une navette cofinancée par le conseil général, l'université et la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise permet une circulation massive de documents dans le périmètre de l'agglomération entre toutes les bibliothèques publiques et d'enseignement supérieur et la Bibliothèque départementale.

Le caractère partiel du catalogue collectif virtuel RéVODOC³, qui utilise le protocole Z39.50, explique en partie la modestie

3. <http://www.valdoise.fr/revodoc>

Questions à Alain Cailleaux, directeur de la Bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise :

Quelles sont les caractéristiques de la BU de Cergy-Pontoise ?

La Bibliothèque universitaire est née en 1991 en même temps que l'université, avec dès le départ la préoccupation d'accompagner les enseignements.

À l'image de l'université, la BU se déploie sur plusieurs sites de l'agglomération mais il faut ajouter la bibliothèque centrale des Cerclades, mise en service en 1999 en plein centre du quartier piétonnier de Cergy-Préfecture, hors de tout site d'enseignement. Accessible à tous même sans carte d'étudiant, elle est ouverte 60 heures par semaine et ne ferme que 10 jours par an... et le dimanche. C'est avant tout une bibliothèque de prêt alors que les bibliothèques de sites sont davantage dédiées à la consultation sur place ainsi qu'à la recherche (ressources pour les enseignants et doctorants).

Comment la BU s'inscrit-elle dans son environnement territorial ?

Responsable du prêt entre bibliothèques de RéVODOC, elle met à profit son expérience en matière de PEB et de mise en réseau, avec le Sudoc¹. Elle gère le véhicule de navette RéVODOC de l'agglomération et participe à la carte RéVODOC avec deux autres établissements d'enseignement supérieur.

Avec les bibliothèques publiques de l'agglomération, la BU s'est engagée dans un projet d'acquisition et de conservation partagées, par exemple dans les domaines littéraires. Une complémentarité est recherchée avec la BEI (Bibliothèque d'étude et d'information, relevant de la communauté d'agglomération). La Bibliothèque départementale a cédé à la BU des fonds dont elle n'avait plus l'usage.

Enfin, l'université de Cergy-Pontoise est engagée dans un projet de PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur)² qui fédérerait différents établissements d'enseignement supérieur et des entreprises de l'agglomération.

Propos recueillis par Dominique LAHARY

1. Système universitaire de documentation.

2. Voir *Construire un pôle territorial*, interview de Thierry Coulhon, président de l'université de Cergy-Pontoise, <http://www.u-cergy.fr/article6753.html>



Médiathèque Les Temps modernes de Taverny (26000 hab.).

des flux de documents au-delà de cette zone, pour lesquels la seule logistique mise en place est la fourniture par le conseil général d'enveloppes préimprimées. Mais des usagers de bibliothèques municipales comme celle de Beaumont-sur-Oise (8 400 hab.) ou de Pierrelaye (6 900 hab.), par exemple, apprécient de pouvoir faire venir à l'occasion, pour des besoins spécialisés ou de formation en alternance, des ouvrages de la bibliothèque universitaire.

Contribuant à forger un milieu professionnel solidaire au-delà des clivages habituels, RéVODOC, simple regroupement informel sans personnalité juridique, devrait gagner en visibilité politique grâce à l'adoption en cours d'une charte par les instances de direction ou les assemblées délibérantes des collectivités membres. Ce texte précise que ces dernières

« mettent leurs ressources à la disposition de leurs usagers respectifs, dans le respect et les limites de leurs propres missions et règles de fonctionnement. »

Une prochaine étape pourrait être franchie avec le lancement par le conseil général, avant l'automne 2006, du site web bibliotheques.valdoise.fr qui devrait proposer aux valdoisiens une vision lisible de l'offre en matière de bibliothèques de tous types dans le Val-d'Oise.

CIBLE 95, LA COOPÉRATION À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

L'association Cible 95 est née au moment où la coopération régionale ne parvenait pas à s'affirmer et où les BDP avaient des missions plus restreintes qu'aujourd'hui, principalement le prêt de documents aux communes de moins de 10 000 hab.

Fondée officiellement en 1987 mais fonctionnant officiellement depuis 1978, Cible 95 a pour but de favoriser les échanges professionnels, de mutualiser les moyens et les compétences, de mettre en place des actions de formation

ADOLESCENTS ET BIBLIOTHÈQUE : JE T'AIME, MOI NON PLUS

Ce colloque a été organisé, le 20 octobre 2005, en collaboration avec le conseil général du Val-d'Oise, à l'Institut Polytechnique Saint-Louis de Cergy-Pontoise. Il est le fruit des réflexions du comité « adolescent » de Cible 95 regroupant plusieurs bibliothèques adhérentes sur les relations terribles entre les bibliothèques et les jeunes. Plusieurs pistes de travail à partir de constats et expériences divers ont été lancées avec l'aide de l'équipe de la Bibliothèque départementale du Val-d'Oise.

Devant un auditoire de plus de 180 personnes composé d'élus, de professionnels du monde des bibliothèques, de documentalistes et de directeurs culturels, Raymond Lavaud, vice-président du conseil général assura l'ouverture de ce colloque d'exception, suivi de nombreux intervenants au cours de différents exposés et tables rondes. Cette journée permit d'approfondir avec profit les problématiques sociologiques, les méthodes d'animation et l'ouverture des actions sur l'extérieur concernant ce public spécifique et difficile à définir. La matinée proposait de cibler précisément et de mieux comprendre les jeunes lecteurs du Val-d'Oise avec plusieurs enquêtes de terrain réalisées par Cible 95, par la Mutualité sociale agricole et par l'Observatoire départemental du conseil général. Claude Poissenot, sociologue et spécialiste de la question, suscita des réactions en pointant, avec brio, les enjeux politiques, structurels et économiques de la fréquentation des bibliothèques par les adolescents.

L'après-midi apporta des éléments de réponse avec le témoignage d'une bibliothécaire expérimentée dans l'animation, Nelly Tieb. Que leur proposer concrètement ? Quatre documentalistes de CDI du bassin de Cergy-Pontoise présentèrent des projets exemplaires réalisés dans leurs collèges sans cacher leurs propres difficultés et les obstacles rencontrés.

L'apport d'autres métiers s'est révélé riche d'enseignements avec l'écoute de partenaires privilégiés, comme Fabrice Colin, auteur de romans de science-fiction très apprécié des ados, qui a redéfini le rôle de chacun lors de rencontres organisées avec des jeunes ou Arnaud Monnier, co-directeur de l'espace Michel Berger de Sannois, qui réaffirma l'impact des musiques actuelles dans la culture adolescente et l'importance des réseaux dans une municipalité.

La synthèse finale, dressée par Dominique Lahary, en insistant sur la cohésion de l'équipe face aux conflits avec les jeunes, permit aux nombreux professionnels présents de repartir avec la volonté de se remettre en question et de renouveler leurs pratiques.

Hélène HOLLEBÈKE-NICOLAS

et de développer des actions culturelles de promotion de la lecture publique. En effet, dans les années 1980, période d'expansion des bibliothèques et de leurs effectifs, les bibliothécaires éprouaient le besoin de rompre leur isolement pour améliorer leur information et de développer leur professionnalisme.

Dans le contexte francilien, l'échelon départemental est apparu pertinent. La proximité, une approche plus directe entre collègues, le sentiment d'avoir une culture commune, une identité territoriale, ont facilité la création d'une structure permettant aux professionnels de travailler ensemble.

Dans les zones densément peuplées du département, chaque ville possède une bibliothèque et les publics se déplacent facilement. On remarque d'ailleurs que certains usagers ne s'inscrivent pas dans la bibliothèque de leur commune de résidence mais dans celle où ils travaillent, ou bien encore dans celle qui propose l'équipement répondant le mieux à leurs attentes. De plus, les lecteurs très demandeurs sont parfois inscrits dans plusieurs bibliothèques. Une partie du public est donc « volatile » et le fait de se connaître entre professionnels permet des échanges d'informations qui peuvent aider à orienter les acquisitions et surtout à mieux établir des complémentarités entre les fonds.

Dans les années 1980, les bibliothécaires ont commencé à agir pour la mise en valeur des fonds par la programmation d'« actions culturelles ». Il paraissait donc intelligent de se regrouper pour monter des opérations communes et constituer des dossiers de demande de subvention auprès

du conseil général ou de la DRAC.

Ne pas refaire ce qui a déjà été fait, optimiser le travail réalisé, échanger le maximum d'informations professionnelles, être à l'écoute de l'évolution des demandes des publics, actualiser des bibliographies, créer des

expositions, des salons du livre, lancer un festival du conte, telles sont les grandes orientations du réseau Cible 95.

Au fur et à mesure de l'évolution des missions de la Bibliothèque départementale, avec l'ouverture de ses formations à tous les personnels bénévoles et salariés des bibliothèques du département et de ses subventions à l'ensemble des communes, le partenariat avec Cible 95 a paru s'imposer de plus en plus. Une convention lie depuis 2005 le conseil

général et Cible 95 et trois colloques ont été organisés en commun (sur l'intercommunalité en 2002, Internet en 2003, et les adolescents en 2005).

Mais ce partenariat global qui fédère tant les forces professionnelles que les collectivités territoriales sur l'ensemble du département ne se suffit pas à lui-même. Le livre et la lecture ne sont pas les apanages des seuls bibliothécaires. De nom-



Bibliothèque principale de Méry-sur-Oise (8 929 hab.).

breux partenaires locaux ou départementaux œuvrent pour le développement de la lecture et la transmission des savoirs. Dans nos communes, les collègues animateurs d'accueil périscolaires ou des centres de loisirs, les services scolaires, jeunesse, enfance, petite enfance et autres sont des acteurs importants. Ils participent tous au maillage départemental. Interviennent également la Caisse d'allocation familiale, la Direction départementale jeunesse et sports ou la Mutualité sociale agricole, et bien sûr la Direction générale de l'action sociale du conseil général ou sa Mission du développement urbain, chargée de la politique de la ville.

Le Festival théâtral du Val-d'Oise qui se déroule chaque année dans un grand nombre de communes permet une collaboration intéressante autour du développement des fonds sur le théâtre contemporain et une dynamisation de ces fonds (lectures, mises en espace, travail intercommunal sur des auteurs, etc.).

La transversalité évidente du métier de bibliothécaire se manifeste dans cet enchevêtrement de réseaux qui, loin de provoquer une déperdition d'énergie, permet au contraire de la fédérer. Apprendre à connaître les autres services et réseaux de son territoire et à partager avec eux augmente les chances de développer la qualité de nos services. C'est créer du lien, donner du sens, améliorer les méthodes de travail et appréhender les publics dans leur globalité. ■



Le coin pour enfants à la bibliothèque du foyer rural d'Arronville (610 hab.).

LES BIBLIOTHÈQUES DANS LEUR TERRITOIRE

Dans le cadre d'une démarche générale intitulée « projet d'ensemble », le conseil général du Val-d'Oise a défini six territoires « ressentis » dans le but d'adapter ses politiques à leurs spécificités.

Le Vexin français

(79 communes, 66 300 hab.), zone rurale ne comptant que trois villes de plus de 5 000 hab., propose une trentaine de bibliothèques pour la plupart associatives et gérées par des bénévoles. Malgré le dynamisme de certaines d'entre elles, cette zone manque d'équipements structurants dans ses bourgs-centres. Mais l'attraction de l'agglomération de Cergy-Pontoise se fait sentir.

Le Pays de France

(42 communes, 131 600 hab.) présente dans ses pourtours, notamment le long de la vallée de l'Oise, une urbanisation presque continue. Sept des huit communes de plus de 10 000 hab. disposent de bibliothèques municipales correctement développées et dans la plupart de celles de plus de 700 habitants on trouve au minimum une bibliothèque associative gérée par des bénévoles.

L'agglomération de Cergy-Pontoise

(12 communes, 179 300 hab.), qui eut longtemps le statut de ville nouvelle, dispose d'un réseau de bibliothèques publiques développé. Celles-ci, malgré un statut municipal à l'exception de la BEI¹, partagent un même système informatique et proposent au public une carte unique d'emprunteur. La couverture en équipement de lecture publique est globalement satisfaisante malgré l'absence de bibliothèque à Osny (15 000 hab.).

1. La BEI (Bibliothèque d'étude et d'information), service de la Communauté d'agglomération, assume des missions de documentation pour tout public, notamment dans le domaine de la formation initiale et continue, de la réussite aux concours et examens et de la recherche d'emploi.

Les Rives-de-Seine

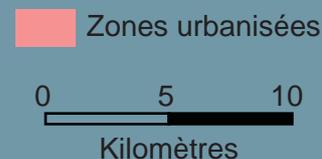
(8 communes, 200 400 hab.) offrent le même contraste, Pierrelaye, Beauchamp, Bezons et Argenteuil (la commune la plus peuplée du Val d'Oise avec près de 100 000 hab.) se détachant du lot.

La Vallée de Montmorency

(20 communes, 287 900 hab.) présente une urbanisation continue malgré l'inégalité des populations communales, qui vont de 2 000 à plus de 33 000 hab. Aucune commune n'est dépourvue de bibliothèque mais le contraste est fort entre les mieux dotées (Eaubonne, Enghien-les-Bains, Ermont, Saint-Gratien, Sannois, Taverny) et les autres.

La Plaine de France

(24 communes, 240 500 hab.) est encore dans sa partie Nord assez rurale, avec des bibliothèques dans six des neuf communes de plus de 2 000 hab., accusant des écarts d'équipement importants. La moitié Sud est une zone urbaine dense, avec des villes comme Goussainville, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-les-Gonesses. Le niveau d'équipement en bibliothèques y est globalement insuffisant, voir très insuffisant comme à Sarcelles.



DOMINIQUE MARGOT
Délégue générale
Images en bibliothèques



Images et réalité

Le Mois du film documentaire 2005 en Île-de-France

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE ET EN BANLIEUE

L'Île-de-France compte, après la Bretagne, parmi les régions les plus actives dans le Mois du film documentaire avec 96 lieux de diffusion, dont 22 à Paris et 74 en banlieue. Si l'on se souvient du film *L'Amour existe*, réalisé par Maurice Pialat en 1960, le ton révolté du commentaire, ses images-choc d'une banlieue à l'abandon, on mesure le chemin parcouru depuis. Dans la première couronne de la banlieue parisienne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), une majorité de villes offre aujourd'hui une bibliothèque (voire une belle médiathèque) et une salle de cinéma ou un théâtre. La deuxième couronne (Essonne, Yvelines, Val-d'Oise) présente la particularité d'être à la fois très urbaine dans sa partie la plus proche de Paris, et fortement rurale à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. Les BDP couvrent alors l'ensemble de leur territoire.

En banlieue, 21 bibliothèques ou médiathèques, 41 salles de cinéma, 4 MJC ont participé à l'édition 2005. Deux festivals se sont inscrits dans la manifestation : Les Ecrans documentaires d'Arcueil et Regards sur le réel – 4^e festival de films documentaires du Val-d'Oise –, et, enfin, 8 établissements dépendant de l'Education nationale (2 BU, 2 lycées, 4 CDDP). Cette présence du milieu éducatif, et en particulier des CDDP, est propre à la région parisienne. On peut donc espérer approfondir les relations avec des enseignants sensibilisés dans la perspective d'un partenariat avec les médiathèques.

La diversité des thèmes choisis par les médiathèques était très intéressante. Si l'année du Brésil a influencé la programmation de cinq établissements, d'autres avaient choisi des thèmes proches des interrogations de société : la condition féminine en terre d'Islam (BM d'Antony), les bidonvilles de Nanterre (BDIC Nanterre Paris-X), Vieux paysans, nouveaux

campagnards (BM Issy-les-Moulineaux)... A Ivry-sur-Seine, le cinéma a proposé des films sur le travail, et la médiathèque des œuvres sur la fête... On trouvait encore la danse, ou le blues et sa musique, ou bien des thématiques plus scientifiques, comme l'atome ou l'archéologie. Dans 53 lieux de diffusion sur 74, des rencontres ont accompagné les projections. La présence des réalisateurs mettait en évidence l'importance de la notion d'auteur et le statut d'œuvres de création des films projetés auxquels les médiathèques restent très attachées.

« Dans l'ensemble, le public a été fidèle. Certaines personnes suivent le Mois du film documentaire depuis son lancement en 2000 et se réjouissent chaque année de découvrir de nouveaux films. » (BM Boulogne-Billancourt). Le public est un public de proximité, qui connaît l'établissement. Il circule peu d'une ville de banlieue à une autre. Cette segmentation géographique a des répercussions sur l'organisation de la manifestation. Les établissements d'Île-de-France travaillent souvent sans partenaires associatifs locaux, et ne s'inscrivent dans aucun réseau tissé avec les villes voisines. Le partenariat entre médiathèques et salles de cinéma n'existe (Ivry, Meaux, La Courneuve, Blanc-Mesnil) que lorsqu'ils sont très proches l'un de l'autre : l'unité de la manifestation devient alors visible pour le public. Mais faute d'avoir pris l'habitude de travailler à plusieurs, les médiathèques profitent peu de la coordination impulsée par l'ACRIF.

LA COORDINATION DE L'ACRIF

L'ACRIF (Association des cinémas de recherche d'Île-de-France) a pour objet d'animer un réseau de salles. Elle permet aux exploitants de mettre en commun leurs expériences

Manifestation originale par son thème et son parti pris d'éclatement, le Mois du film documentaire a pris une importance particulière en Ile-de-France.

Quelle est la place les médiathèques dans cet archipel ?



LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Créé en 2000 par Images en bibliothèques, il a connu en 2005 sa 6^e édition. Ses objectifs : favoriser la rencontre des spectateurs avec les films documentaires et leurs réalisateurs, et intéresser ainsi un nouveau public à ce genre cinématographique ; fédérer l'action des différents partenaires culturels qui travaillent à la diffusion de tels films ; valoriser le travail accompli sur le long terme par de très nombreux lieux pour la constitution de collections permanentes ou la diffusion régulière de programmations variées de qualité.

Cette opération se distingue des manifestations nationales en ce qu'elle ne cherche pas à regrouper des établissements sur une thématique commune, mais, au contraire, à éclater son action dans une typologie très diversifiée de lieux, en proposant, sur de nombreuses thématiques différentes, des films qui parcourent l'histoire du cinéma, des origines au film expérimental contemporain. Son unité réside

dans la notion même de cinéma documentaire, sa force est de démontrer la richesse et le dynamisme de ce genre cinématographique.

Le Mois du film documentaire est porté par un ensemble de médiateurs culturels passionnés, qui se saisissent de cette opportunité pour rendre visible leur travail permanent, intéresser des partenaires, créer un événement, montrer et faire apprécier les films qu'ils aiment. Ils cherchent à toucher non pas des connaisseurs, mais un public de proximité qui ne se serait pas déplacé spontanément pour assister à une séance étiquetée « documentaire », et qui s'est laissé convaincre par l'animateur d'un lieu familier.

Initié par Images en bibliothèques, association de coopération nationale pour la mise en valeur des collections cinématographiques et audiovisuelles dans les bibliothèques, le Mois du film documentaire concerne au premier chef les médiathèques. Cependant, pour être reconnu comme un objet de création cinématographique, le documentaire doit être montré dans de bonnes conditions et dans des lieux dédiés au cinéma. Le partenariat avec les salles est donc apparu aussitôt nécessaire, ainsi qu'avec de nombreux lieux de diffusion culturelle et éducative. Les Centres culturels à l'étranger ont rejoint la manifestation, et l'affiche du Mois du film documentaire a été vue à New York comme à Ouagadougou, à Madrid comme à Ho-Chi-Minh-Ville... Les partenaires institutionnels de la manifestation sont donc le ministère de la Culture (DLL, DDAI), le CNC, le ministère des Affaires étrangères, la SCAM (Société civile des auteurs multimédia), la Procirop.

En novembre 2005, 667 lieux de diffusion ont proposé des projections dans le cadre du Mois du film documentaire. On compte 31% de médiathèques, 29% de salles de cinéma, 28% d'établissements culturels et éducatifs, et 12% de Centres culturels français à l'étranger.

2.840 séances ont eu lieu au total, rassemblant 116 819 spectateurs.

ces, leur suggère de nouvelles pistes de travail et propose régulièrement rencontres, journées de visionnement et dossiers aux équipes de programmateurs. Cette activité permanente explique le nombre de cinémas franciliens qui se sont mobilisés pour le Mois du film documentaire (44, dont 41 en banlieue et 3 à Paris), largement plus important que la moyenne nationale (46% contre 29% de moyenne nationale). Depuis 2004, l'ACRIF est chargée par la DRAC de la coordination du Mois du film documentaire sur la région, et réalise le catalogue régional de la manifestation. L'ACRIF a choisi d'axer sa coordination du Mois du film documentaire sur un hommage à un grand documentariste : Jean Rouch en 2004, Johan Van der Keuken en 2005. Des séances de formation ont été consacrées à ce dernier, et *La Jungle plate* a été proposé en sortie nationale, en partenariat avec Documentaires sur

grand écran. 14 salles lui ont dédié un hommage. Bien que des bibliothécaires aient suivi ces journées de formation, aucune médiathèque n'a choisi de programmer ce réalisateur. Un travail de communication est donc à développer auprès des médiathèques pour renforcer la visibilité du Mois du film documentaire auprès du public francilien.

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE À PARIS

Le réseau des bibliothèques publiques est représenté à Paris par la BnF, la BPI, cinq bibliothèques universitaires, et une bibliothèque municipale d'arrondissement.

La BnF profite de cette manifestation pour faire connaître une sélection de films récemment acquis. La BPI, elle, a proposé une rétrospective du réalisateur Victor Kossakovski, dont

certaines œuvres rejoindront ensuite le fonds permanent. Les BU (la Sorbonne, Jussieu...) ont saisi l'occasion de faire travailler ensemble les enseignants de géographie, sciences de la terre et sciences humaines sur un même projet. Enfin une unique BM d'arrondissement a accueilli l'événement : seulement quelques bibliothèques de la Ville de Paris constituent des collections de films, et bien peu disposent d'un auditorium.

Les autres établissements participant étaient extrêmement divers, et parfois inattendus : Maison de la culture du Japon, Musée d'art moderne du Centre Pompidou, Centre National du théâtre, Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie, Institut du monde arabe... Quel motif a donc poussé ces grands établissements à rejoindre le Mois du film documentaire ? Ils n'ont certes pas besoin de cette manifestation pour trouver leur public. Si ces établissements sont bien connus, l'existence en leur sein d'une collection de films ouverte au public demeure quelque peu secrète : qui sait, par exemple, que le Museum d'histoire naturelle, outre ses éléphants et girafes naturalisés, propose des projections régulières de films rares ?

Mais au côté de ces grandes institutions on trouvait également des associations de passionnés ou de militants. Documentaires sur grand écran se bat depuis 14 ans pour faire découvrir au public parisien des documentaires de grands réalisateurs. Confluences anime une petite salle à Belleville et s'adresse à la population du quartier : cette année, une programmation de films israéliens inédits, en présence des

réalisateurs. Ciné-citoyens est organisé par la mairie du XI^e, plus précisément par une élue « de choc » à la culture. Citons encore la Semascope qui veut faire connaître aux jeunes les métiers de l'artisanat à travers de beaux films sur les gestes créateurs et les matières travaillées, et Les yeux de l'ouïe, ses ateliers de programmation et de réalisation avec des détenus à la prison de la Santé.

Cette énumération, non exhaustive, montre bien ce qu'est le Mois du film documentaire : une surprise continuelle ouverte à tout et à la curiosité de tous, le film porté comme un objet fort voulu par un créateur, débouchant sur un dialogue et une parole. ■



© J. Van der Keuken



© J. Van der Keuken



© J. Van der Keuken

La Jungle plate,
de Johan Van der Keuken.

Images en bibliothèques

42, rue Daviel – 75013 Paris – Tél : 01 43 38 19 92
ib@imagenbib.com – www.imagenbib.com

Les crimes de l'année

n°15, Bilipo (collectif), Paris Bibliothèques, 2006, 240 p., 15,5 x 22 cm, ISBN : 2-84331-151-9

Œuvre superbement maniaque de six profiteurs de la Bilipo aidés de 14 séides venus de plusieurs bibliothèques de Paris, cette « sélection critique des ouvrages policiers parus entre août 2004 et août 2005 » recense, résume, indexe précisément par titre, genre, thème, lieux et personnages, 307 titres sélectionnés sur les 700 livres analysés (et les 1800 environ publiés dans l'année). Ainsi dénicherez-vous sans peine la dame patronnesse ou la danseuse de bharata natyam qui vous fait rêver ; ainsi choisirez-vous sans vous fourvoyer, et selon les catégories, entre enquête (privé ou policier) ou psychologie (Norvège), adultère ou corruption, cuisine et vin (avec strychnine) ou guerre du Vietnam (avec étranglement et scie à élaguer). Que cela se passe en 1662 à Fleury-la-Rivière, à Ephèse en 334 av. J.C., ou à Manille en 2000, névroses, psychoses et perversions de toutes espèces, désormais, s'offriront à vos délectations. Pour en savoir plus, revues françaises et étrangères, prix et festivals, bouquinistes sont passés à l'identification. Avec ce 15^e numéro, 4280 romans, depuis 1991, auront connu les rayons X de cette entreprise unique au monde. Chacun de ces volumes sont, bien sûr, mieux qu'une base de donnée, un livre en soi qui se lit comme on écoute la météo marine, à moins qu'on ne s'effraie de plonger ainsi dans l'abîme de la psyché.



Ce travail trouve un heureux complément avec *Balades policières dans Paris*, par Marc Lemonier (Nouveau monde éditions, 2006) – l'auteur de *Panique à Paname* (1998) – qui, selon le principe de la collection, ancre la fiction dans la réalité et invite à filer auteurs et personnages, flics et voyous, du Boulevard du Crime au Quai des Orfèvres (cf. encadré « Paris vu par... » p. 88).

PHILIPPE DIAZ
Responsable du Cyberlab (ECM)
Médiathèque de l'Astrolabe, Melun



À l'Astrolabe de Melun : le Cyberlab,

Le Cyberlab de la Médiathèque de Melun est ouvert depuis juin 2004. Sa mission ?

Former le public aux technologies de l'information et de la communication, dans une perspective culturelle. Une mission d'animation et de formation du public au multimédia. Une expérimentation de ces technologies, comme outils d'accès à la culture, au savoir et comme moyens d'expression et de création.

Espace culture multimédia

PERMETTRE UN USAGE OUVERT D'INTERNET

Le Cyberlab permet un usage ouvert des principales fonctionnalités d'Internet et met surtout l'accent sur les moyens de communication qu'il représente. D'autres services de la médiathèque viennent compléter cette offre. Pour la recherche d'emploi, c'est le Kiosque et pour la bureautique, c'est Déclic, service d'autoformation. Cette répartition permet une meilleure gestion des nombreuses demandes de connexions.

Les usages principaux sont donc la conversation en ligne, via le *chat* ou l'utilisation de messageries en ligne du type MSN, l'envoi de courrier électronique, la consultation de *blogs* ou de sites de rencontres.

On compte en moyenne 400 connexions par mois au Cyberlab seul, hors connexions des services internet de la médiathèque. Le public le plus représenté est celui des 13-25 ans.

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Des séances d'initiations thématiques en groupe (entre 6 et 12 personnes), encadrées par un animateur du Cyberlab, sont programmées le samedi matin (de 10h30 à 12h) afin de permettre à un public de tout âge de se familiariser avec l'outil



Postes Internet du Cyberlab.

informatique, l'utilisation d'Internet, les logiciels de création numérique et les périphériques multimédias.

Les différents thèmes abordés lors de ces séances sont la découverte d'Internet (navigation et recherche, messagerie électronique, etc.), la création de pages web, de *blogs* et de *wikis*, et l'utilisation de Photoshop.

Ces initiations constituent une première étape vers une pratique autonome et permettent d'acquérir les bases nécessaires à la réalisation d'un projet multimédia. Elles s'organisent autour des principaux logiciels utilisés lors des ateliers de création du Cyberlab, et permettent donc une meilleure implication à ces ateliers sans pour autant être obligatoires.

Une collection de tutoriels sur les principaux logiciels de création numérique est également disponible au Cyberlab : Photoshop, Illustrator, Flash, InDesign, Cubase, Final Cut Pro, Suite logiciels Macintosh (iMovie, iPhoto, iDVD, GarageBand), ainsi que des CD-roms d'œuvres numériques.

Les ateliers de création : quelques expériences

Film d'animation multimédia (septembre-octobre 2004)

Les enfants participant à cet atelier ont choisi le conte traditionnel chinois, *Les Balsamines*, l'ont adapté et ont préparé tous les éléments nécessaires au film. Les dessins qu'ils ont créés, d'abord sur papier ou directement sur le logiciel Flash, étaient fort réussis. Utilisant ces dessins, Michel Le Stum, graphiste et webdesigner, a ensuite monté les décors, préparé les personnages et les a animés. Le but de cet atelier était d'initier des enfants au cinéma d'animation. Le résultat projeté dans l'auditorium de la médiathèque a été un vrai succès. Chacun a retrouvé sa propre contribution au sein d'un travail collectif et a ressenti à la fois une satisfaction personnelle et un sentiment d'équipe. <http://www.clin-doeil.com/ASTROLABE/BALSAMINES.html>



Atelier Flash.

Paysages sonores (novembre 2004)

À l'occasion de la venue exceptionnelle du musicien Nicolas Frize à la Médiathèque de Melun, le Cyberlab a programmé un atelier autour de la musique concrète animé par le musicien Dominique Muzeau. Cet atelier « paysages sonores » a permis aux participants de réaliser des enregistrements numériques sous forme de tournages sonores, de créer ce que l'on pourrait appeler du cinéma pour l'oreille. Se laisser emporter par le pouvoir évocateur des sons. Des petites parcelles de vécus, des résonances, des espaces et des lieux à imaginer...

Poésie sonore (mars 2005)

Aujourd'hui, la poésie sonore échange le papier contre le magnétophone et les sons électroniques, et redonne à l'oralité et au corps une place de choix. Le poème se transforme en un lieu d'opérations, où l'on soumet le mot à une série de mutations sonores, coupures, collures, permutations, chacune de ses facettes permettant de libérer la multiplicité des sens dont il est chargé. Des enfants d'une des maisons de quartier de la ville ainsi que des jeunes du Centre « le Reverdi » institut médico-pédagogique de Vert-Saint-Denis ont participé, à l'occasion du Printemps des poètes, à trois ateliers d'écriture sonore autour des textes d'Arthur Rimbaud, Ghérasim Luca, Olivier Cadiot et Rodolphe Burger.

<http://marelle.cafewiki.org>



Atelier Poésie sonore.

Bords2Scene (mai-juin 2005)

Le Bruit de Melun est le festival dédié aux musiques actuelles qui se déroule le temps d'un week-end, au début de l'été. Organisé par la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, il constitue désormais l'un des premiers festivals d'été en Île-de-France, avec près de 12 000 spectateurs. Le Cyberlab s'est installé cette année au sein du village associatif, véritable ouverture sur le milieu culturel local, afin de présenter son atelier Bords2Scene, animé par Christophe Pilot, journaliste photographe. Les participants ont appris à rédiger des articles pour le web et à les illustrer. Ils ont rencontré les membres des groupes locaux participant au festival du Bruit de Melun et ont enregistré leurs interviews publiées sur le site mis en ligne à cet effet, à l'aide du logiciel SPIP, qui permet à des rédacteurs sans compétences techniques particulières de construire ensemble un journal sur Internet. Les 25 et 26 juin, les participants ont ensuite rendu compte en direct de chaque journée du festival et publié leurs articles le lendemain.

<http://www.bords2scene.com>



Le groupe Euforih posant devant la médiathèque de l'Astrolabe pour le site Bords2scène.

Photographie (novembre 2005-avril 2006)

Olivier Pasquiers, du Bar floréal à Paris, a fait travailler pendant deux mois des jeunes du CAEI (Centre d'action éducative et d'insertion) de Melun autour de leur environnement quotidien et l'image qu'ils en ont. C'est la deuxième année que le Cyberlab collabore avec les CAEI de Melun et de Veneux-les-Sablons. Il faut savoir que les CAEI proposent aux jeunes, qui sont confiés à la Protection judiciaire de la jeunesse, des activités d'insertion et de formation professionnelle selon des modalités diverses, allant de la lutte contre l'illettrisme à l'acquisition d'une formation qualifiante. Originalité de ce projet : il va se poursuivre en 2006 avec l'accueil de groupes d'alphabétisation des différents centres sociaux de la ville de Melun et des jeunes du Centre du Jard, un institut d'éducation motrice, situé à Voisenon, près de Melun, qui permet aux jeunes de 15 à 25 ans d'accéder à une formation professionnelle.



Atelier photo avec Olivier Pasquiers.

Champ Contrechamp

Le Cyberlab a été choisi par la DRAC Île-de-France sur les conseils de la Médiathèque départementale de prêt de Seine-et-Marne, afin de mettre en place un projet de création multimédia ouvert sur la totalité du département.

Champ Contrechamp propose une expérimentation sur le temps qui passe, aux personnes qui habitent, traversent ou travaillent en Seine-et-Marne, en logeant la mémoire dans l'espace. Champ Contrechamp invite tous les participants à s'arrêter un instant sur leur lieu de vie, de travail, et à inventer par l'observation attentive et l'exploration créatrice, l'itinéraire d'un regard sur l'extérieur et l'intérieur, et d'une écoute de son environnement quotidien, de ce monde qui nous entoure.

- Enregistrer ce que l'on voit autour de soi, par le biais de l'image fixe ou animée, de l'écrit, ou du son.
- Se retourner afin de saisir l'opposé du lieu où l'on se trouve.

Place Roger Auribault à Pontault

publié par Pierre Menard le 2005-09-08

mot clés : Arbres, Beige, Bleu, Cables, Graffitis, Murs, Panneaux de signalisation, Rose, Trottoir, Vert



Page de la base de données champ-contrechamp.net.

- Renouveler cette activité de façon systématique (tous les jours, ou bien à une heure précise de la journée, ou bien encore dans toutes les pièces d'un même lieu, etc.).
- Enregistrer les moindres changements du paysage (sous l'influence des saisons, du climat, de travaux, etc.).
- Capturer le réel de la manière la plus neutre et la plus objective possible, sans chercher à «faire beau».
- Relever la date, l'heure et le lieu précis de l'enregistrement.

<http://www.champ-contrechamp.net>



Festival Écriture en création

Écriture en création, le Festival des arts du récit et de l'écrit, est une fête pour tous, pour découvrir, regarder, sentir, écouter, toucher, jouer. Les réalisations qui y sont présentées sont issues d'ateliers mis en place de janvier à juin à l'Astrolabe, Médiathèques et Archives

de Melun. Elles s'étendent largement à toutes les activités d'expression liées à l'écriture au sens large du terme (photographie, poésie, roman, lettres, créations sonores, musique, vidéo, théâtre, danse, multimédia). Leur objectif est multiple : rendre possible une rencontre entre artistes et public, novices et amateurs ; donner la parole aux habitants de la ville et de la région ; aller à la rencontre de publics divers et permettre leur confrontation ; faire découvrir les différentes pratiques artistiques mises en jeu par le biais d'ateliers animés par des professionnels ; privilégier la rencontre, l'échange et la création ; promouvoir et valoriser la jeune création. Le Cyberlab participe activement à cette manifestation annuelle de l'Astrolabe.

DÉCOUVRIR LE MULTIMÉDIA PAR LE BIAIS DE LA CRÉATION

Les ateliers de création permettent aux personnes qui maîtrisent déjà certains logiciels de création multimédia de participer à l'élaboration d'un projet artistique. Les ateliers abordent différentes disciplines de création visuelle comme la photographie, l'illustration, le son, la musique, la vidéo, le *webdesign*, etc.

Les ateliers sont programmés en osmose avec tous les secteurs de la médiathèque et en fonction de l'actualité de certaines manifestations culturelles nationales comme Lire en fête, le Printemps des poètes, le Mois du film documentaire, mais également locales, avec des partenaires extérieurs (services de la ville, de la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, centres sociaux, maisons de quartiers, établissements scolaires ou instituts spécialisés). ■

Astrolabe, Médiathèques et Archives de Melun

25, rue du château – 77008 Melun cedex

Tél : 01 60 56 04 70

<http://www.astrolabe.melun.fr>

cyberlab@astrolabe-melun.fr



© IAURIF / Studio création édition

BIB 77 (Seine-et-Marne)

Médiathèque Départementale
Rue J.-B. Colbert
77350 Le-Mée-Sur-Seine
Tél : 01 60 26 92 10

www.bib77.org/SPIP

n.vibert@mairie-claye-souilly.fr

Date de création : 2003.

Présidente : Nicole Vibert – Médiathèque de l'Orangerie.

Adhésion : type d'adhésion : collectivité adhérente et individuelle acceptée. Nombre d'adhérents : 57. Montant de l'adhésion : 8 € (individuelle), et 15 € (collectivité < 2000 hab.), 30 € (< 10 000 hab.) et 60 € (> 10 000 hab.). En intercommunalité et SAN, chaque bibliothèque adhère en plus de l'établissement de gestion administrative.

Autres financements : subventions de fonctionnement du conseil général et de la DRAC sur prévisions budgétaires et présentation des projets.

Fonctionnement : commission Coopération : comité de lecture histoire, sciences et arts – conservation partagée des périodiques ; commission Jeunesse ; commission Discothèque ; commission Animation.

Journées d'étude (non régulières) : thème des deux dernières : marchés publics ; littérature arabe hors pays du Maghreb.

Stages (non réguliers) : les deux derniers : conte ; lecture à voix haute.

Autres actions spécifiques : participation sur demande du conseil général via la Médiathèque départementale à un état des lieux des bibliothèques de Seine-et-Marne ; enquête menée par Bernard Corbineau sur commande de la Médiathèque Départementale sur les usages des TIC dans les bibliothèques du département.

Édition : journal *L'Écho des discos* ; brochures : la littérature sur 1914-1918 ; sélection de livres scientifiques.

Partenariats : partenariat très régulier avec la Médiathèque Départementale ; suivi de la part de la DRAC ; rencontres avec le CNFPT sur les besoins en formation ; rencontres suivies avec le Groupe Île-de-France de l'ABF.

Projets 2006 : publication des résultats de l'enquête menée par la Médiathèque Départementale et BIB 77 sur les TIC et les usages publics dans les bibliothèques du département ; le programme des formations, journées d'étude, journée professionnelle (présentation de spectacles) et stages sera établi à l'assemblée générale avec le bilan des commissions.

Brevet

Carrosserie Industrielle

s'est vu attribuer au fil des années, une part importante du marché des MÉDIABUS sur le plan national



LES PRINCIPAUX ATOUTS QUI ONT CONQUIS
ET SÉDUIT NOTRE CLIENTÈLE SONT :

- des finitions de qualité
- des études particulières
- des solutions spécifiques, sur mesure, adaptées aux exigences de chaque client
- l'emploi de matériaux nobles
- des carrosseries adaptées
- un suivi clientèle rigoureux



Contact : Gérard BREVET

ZA des Baisses - 317, rue des Rippes Chilly - B.P. 90026
01441 VIRIAT - Tél. 04 74 25 34 66



Fax 04 74 25 12 81 - E-mail : info@brevetcarrosserie.com - Site web : www.brevetcarrosserie.com

VÉRONIQUE MEUNIER

Conservateur à la BnF,
département des Arts du spectacle
Responsable du groupe
des bibliothèques d'art à l'ABF



Les bibliothèques d'art en mouvement

Les nombreux
mouvements qui ont
saisi le vaste monde
des bibliothèques d'art
de la région parisienne
appelaient une
photographie
grand angle.

S'il est un type de bibliothèque qui illustre la diversité de nos institutions, c'est bien la bibliothèque d'art : d'enseignement et de recherche, de centres de

employer une équipe importante comprenant des personnels spécialisés.

Les bibliothèques d'art de la région parisienne épousent l'histoire de l'art – de la préhistoire (bibliothèque du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye) à l'art contemporain (Médiathèque de l'ENSBA) – comme son déploiement géographique – de l'Asie (bibliothèque du Musée Guimet), au Brésil (Centre culturel Calouste Gulbenkian), en passant par l'Allemagne (Centre allemand d'histoire de l'art).

Si de nombreux établissements proposent des fonds généralistes couvrant l'ensemble des disciplines artistiques – ou du moins plusieurs d'entre elles –, une proportion significative des bibliothèques d'art parisiennes s'attachent à un domaine précis. Citons parmi celles-ci la bibliothèque Forney, réputée pour son fonds sur les arts décoratifs, celle du Musée de la mode, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Loin de se cantonner aux beaux-arts, les bibliothèques d'art s'ouvrent désormais à toutes les formes d'expression artistique, de la vidéo au cinéma, en passant par le net art, sans oublier la danse et autres arts du spectacle.

Enfin, pour achever ce balayage rapide, évoquons l'existence de bibliothèques d'art spécialisées liées à une activité particulière comme Drouot Documentation, naturellement dédiée aux ventes aux enchères, ou le Centre de recherche et de restauration des Musées de France qui, comme son nom l'indique, propose des collections en lien avec la restauration des œuvres d'art.

CRÉATIONS, RÉNOVATIONS, RESTRUCTURATIONS

Combien sont-elles ? Si l'on se fonde sur le *Répertoire des bibliothèques et centres de documentation* mis en ligne en juin 2005 par l'INHA, 118 établissements sur les seuls départe-



Salle de lecture de la médiathèque du Centre national de la danse.

documentation de musées, patrimoniale ou spécialisée... Pluralité d'établissements que Paris et la région parisienne rassemblent sur leur territoire et que le groupe des bibliothèques d'art à l'ABF reflète à son tour en réunissant des représentants de bibliothèques de musées, d'écoles d'art et d'architecture, de BU, des documentalistes en fondations ou en centre de documentation – dans des services administratifs ou culturels (DRAC ou l'Inventaire général...). On y trouve également des professionnels de bibliothèques spécialisées, de bibliothèques de lecture publique ayant un fonds significatif (BPI), ou même de grands établissements nationaux (BnF).

Les bibliothèques d'art sont quelquefois de taille modeste – effectif réduit, collections restreintes – ; elles peuvent aussi

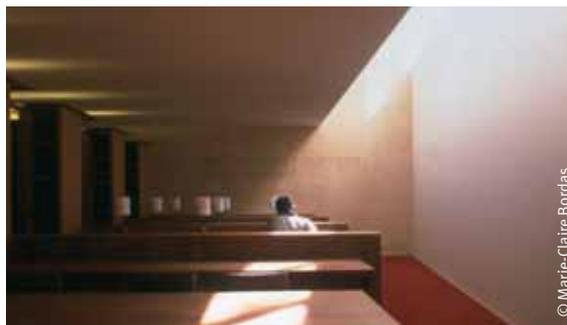
tements franciliens dont 91 sur Paris, proposent des fonds significatifs concernant l'art, l'architecture ou l'archéologie, le total des institutions recensées s'élevant à un peu plus de 400 sur l'ensemble du territoire national.

Ces bibliothèques et centres de documentation sont pour nombre d'entre elles dans une dynamique d'action, d'innovation et de concrétisation de projets. Sans prétendre à l'exhaustivité, arrêtons-nous sur quelques-unes d'entre elles pour en juger.

Les dix dernières années ont été marquées par la création de plusieurs nouvelles bibliothèques d'art. Quelques-unes ont bénéficié d'une nouvelle construction architecturale. La dernière en date est celle du MACVAL, le musée d'art contemporain du Val-de-Marne, conçu par l'architecte Jacques Ripault, situé à Vitry-sur-Seine et inauguré le 15 novembre 2005. La bibliothèque ouverte aux personnes justifiant d'une recherche ou d'un projet et aux groupes, propose à l'heure actuelle 8 000 ouvrages, 80 titres de périodiques spécialisés et 200 vidéos sur l'art du XX^e siècle. Le public dispose de 3 espaces : une salle de lecture équipée de 6 postes multimédia, une salle pour l'accueil des groupes et les animations et une salle destinée à la consultation audiovisuelle. La bibliothèque fourmille de projets : informatisation du catalogue, numérisation de la photothèque, mise à disposition de bases de données et autres ressources électroniques. Au-delà de l'aspect symbolique de la construction d'un musée d'art contemporain en banlieue, l'ouverture en parallèle d'une bibliothèque consacrée à l'art du XX^e siècle est une excellente chose pour le public tant l'offre sur cette période reste faible et inadaptée. www.macval.fr

MAC/VAL : des idées bonnes à prendre

Le projet est pensé pour que l'art contemporain aille à la rencontre du public. De nombreuses formules à la carte sont proposées : le MAC (Midi art contemporain) visite tous les mardis à 12h30 ; le PVC (Parcours visite des collections) ; l'ETC (Exposition temporaire commentée) ; la VVF (Visite à voir en famille), le samedi ; la VSD (Visite surprise dominicale) : un verre avec un artiste, un auteur, ou une visite « inventée » par un invité. L'accueil des handicapés est particulièrement étudié (cahier tactile, cartes en gros caractères, boucle magnétique au cinéma pour les malentendants). Le MAC/VAL sort de ses murs avec des ateliers pour les publics empêchés : personnes hospitalisées, âgées en foyer, détenus... Enfin, une trentaine de jeunes agents d'accueil, recrutés dans les cités voisines et formés pendant plusieurs mois sont fiers d'orienter le public dans les différents espaces du Musée.



© Marie-Claire Boidas

Maison européenne de la photographie. Salle de lecture.

La prochaine qui devrait être inaugurée en juin 2006 est la future Médiathèque du Musée du Quai Branly consacré aux arts et civilisations d'Afrique, Asie, Océanie et des Amériques. Le bâtiment conçu par l'architecte Jean Nouvel accorde une place importante à la médiathèque¹. Destinée en premier lieu aux chercheurs et aux étudiants, elle sera également ouverte à un plus large public. Le catalogue de l'ensemble du fonds est en cours de versement dans le SUDOC. www.quaibrany.fr

La plupart du temps toutefois, les bibliothèques nouvellement créées sont installées dans des bâtiments restaurés ou réhabilités.

Ouverte en 1996, la Maison européenne de la photographie en est un exemple intermédiaire puisqu'elle a trouvé sa place dans le très bel hôtel Hénault de Cantobre, construit en 1706, restauré pour l'occasion, auquel le cabinet d'architectes Yves Lion a adjoint une aile contemporaine. En son sein, la bibliothèque-vidéothèque Roméo Martinez a été créée à partir du fonds du critique et historien de la photographie, fondateur de la revue *Camera*. Elle rassemble aujourd'hui 20 000 ouvrages sur l'histoire de la photographie dont 700 livres japonais et plus de 900 vidéos. www.mep-fr.org

Non loin de là et inaugurée deux ans plus tard en décembre 1998, en même temps que le musée, la Médiathèque du Musée d'art et d'histoire du judaïsme est abritée dans le très bel hôtel de Saint-Aignan qui date du XVII^e siècle, là encore restauré pour l'occasion. Elle est constituée d'une bibliothèque, d'une vidéothèque et d'une photothèque et conserve un fonds de 12 000 monographies, de documents patrimoniaux (archives, affiches, livre d'artiste), de documents iconographiques, audiovisuels et de dossiers documentaires. www.mahj.org

Parmi les projets de réhabilitation en cours, le cas de la future implantation de l'école d'architecture Paris-Val-de-Seine est intéressant puisque elle prendra place dans l'ancienne halle de la SUDAC. Elle bénéficiera également d'un bâtiment neuf en balcon sur la Seine (architecte : Frédéric

1. Cf. dans ce numéro : Martine Clergeau « Appareillage au Quai Branly » pp. 89-91.

Bore). Le centre de documentation ouvrira en même temps que l'école pour la prochaine rentrée scolaire et proposera un fonds de 18 000 volumes et 70 abonnements courants.

Le premier art fait l'objet d'un autre grand projet, celui de la Cité de l'architecture et du patrimoine qui devrait ouvrir en février prochain dans un palais de Chaillot rénové à cet effet. La bibliothèque qui y trouvera sa place ouvrira quelques mois plus tard en octobre. Elle est conçue pour devenir le pôle d'actualité des XX^e et XXI^e s. du paysage documentaire français en matière d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine. Destinée aux professionnels, aux étudiants et aux chercheurs, elle occupera une superficie de 1700 m² et offrira en accès direct 45 000 ouvrages, 450 titres de périodiques, 400 films documentaires ainsi qu'un important dispositif de ressources électroniques. www.archi.fr/IFA-CHAILLOT

Dans cette dynamique, les restructurations consacrées aux arts du spectacle semblent particulièrement actives. En mars 2005, le département des Arts du spectacle de la BnF a quitté le site de l'Arsenal pour rejoindre les autres départements spécialisés de la bibliothèque sur le site Richelieu ; il dispose désormais d'une belle salle de lecture encore provisoire puisque dans les années à venir, il subira lui aussi les importants travaux prévus dans le cadre du Projet Richelieu².

Ouvert en 2004, le Centre national de la danse à Pantin a pris place dans des locaux initialement construits au début des années 1970 pour abriter la cité administrative de la ville de Pantin. La médiathèque s'adresse à un très large public :



La vidéothèque de la BiFi.

étudiants, chercheurs, interprètes, chorégraphes, pédagogues, journalistes, professionnels de la culture et amateurs... auxquels elle propose de très nombreux types de documents (monographies, périodiques, DVD, CDroms, partitions chorégraphiques, coupures de presse, photographies...). Le catalo-

2. Cf. Suzanne Jouguelet : « Richelieu, une rénovation en devenir », in *BIBLIOTHÈQUE(S)*, n°23/24, déc. 2005, pp. 60-63.



BiFi, plan en coupe de la médiathèque.

gue est en ligne ; la salle de lecture dispose de 46 places et de 9 postes informatiques. <http://www.cnd.fr>

La Bibliothèque du film (BiFi), a déménagé en septembre 2005. Sise pendant neuf ans rue du Faubourg-Saint-Antoine, elle a rejoint la Cinémathèque française à Bercy, accroissant sensiblement son offre (postes de consultation, documents mis à disposition et services). L'édifice, construit au début des années 1990 par Frank O. Gehry, a été réaménagé pour l'occasion par Dominique Brard. www.bifi.fr

Un mois plus tard, la Cité de la musique a ouvert sa nouvelle médiathèque dans un bâtiment conçu par Christian de Portzamparc. Les 3 centres documentaires initiaux (1995) ont été regroupés sur les 800 m² de la nouvelle médiathèque (80 places assises, 42 postes informatiques, 16 000 volumes, 35 000 partitions, 500 revues)³. <http://mediatheque.cite-musique.fr>

DYNAMIQUE DE PROJETS

La rénovation des espaces s'accompagne souvent – à moins qu'elle ne la suscite – d'une dynamique de projets menés, parfois portés, au sein des institutions concernées.

Après plusieurs années de fermeture, par exemple, la bibliothèque des Arts décoratifs a rouvert ses portes le 10 décembre 2002. Accessible à tous gratuitement, la salle de lecture rénovée propose 100 places de lecture permettant de consulter 120 000 volumes imprimés, 40 000 catalogues de vente et les 5 000 albums *in folio* de l'incalculable collection Maciet. Métamorphose des espaces, mais aussi informatisation du catalogue, désormais accessible en ligne et sur la numérisation du fonds Maciet. www.bibliothequedesartsdecoratifs.com. Depuis septembre 2005, le catalogue de la Bibliothèque des arts décoratifs est également accessible via la *Virtueller Katalog Kunstgeschichte* (VKK – Catalogue virtuel d'histoire de l'art). Après le catalogue collectif des bibliothèques des musées nationaux en septembre 2003, c'est le second catalogue français à rejoindre le portail européen. Le *Virtueller Katalog Kunstgeschichte* a été mis en œuvre à l'initiative du groupe de travail des bibliothèques spécialisées en histoire de l'art subventionnées par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG). L'ensemble des partenaires propose actuellement plus

3. Cf. Marie-Hélène Serra : « La médiathèque de la Cité de la musique », entretien avec Catherine Heyden, in *BIBLIOTHÈQUE(S)*, n°25, mars 2006, pp. 18-22.

de 2,5 millions de notices bibliographiques, dont un nombre élevé de notices d'articles de périodiques, d'actes de congrès, de mélanges, etc. Le catalogue de la Bibliothèque Kandinsky, devrait être le prochain adhérent français.

Cette dernière justement a elle aussi subi un « lifting » complet de ses espaces. Produit des fusions successives des fonds de plusieurs institutions, Musée national d'art moderne (MNAM), documentation du Centre national d'art contemporain et fonds du Centre de création industrielle (CCI) – d'où son ancienne appellation, Documentation générale du MNAM-CCI-Centre Georges Pompidou – elle a revêtu le nom du célèbre peintre à sa réouverture en octobre 2002, après 2 ans de travaux. Ses collections comptent aujourd'hui près de 130 000 monographies, 15 000 catalogues de ventes, 4 500 titres de périodiques, 370 000 documents iconographiques, des dossiers d'artistes, des fonds patrimoniaux parmi lesquels outre le prestigieux fonds Kandinsky, les fonds Brancusi, Sonia Delaunay, Dada, Brauner... La salle de lecture de 75 places est ouverte aux professionnels du monde de l'art, aux universitaires et aux étudiants à partir du 3^e cycle. Dans la foulée de sa rénovation, la bibliothèque Kandinsky a entrepris sa réinformatisation et la rédaction d'une charte documentaire. Elle s'est également lancée dans une politique de numérisation de ses collections et envisage une réorganisation interne de son fonctionnement.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INHA

La bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) justifie à elle seule un paragraphe à part. Dans le macrocosme des bibliothèques d'art, c'est en effet le projet le plus ambitieux qu'elles aient connu et qu'elles connaîtront avant longtemps. Créé par décret en juillet 2001, l'INHA répond à une très longue attente du milieu de la recherche dans cette discipline. Fruit de plus de 20 ans de réflexion et produit de 7 rapports préparatoires, son rôle est double : soutenir la recherche et offrir une vaste documentation aux différents acteurs de l'histoire de l'art. La Galerie Colbert, restaurée et inaugurée le 9 février 2005, abrite, outre l'Institut national du patrimoine, le Département des études et de la recherche de l'INHA.

Le Département de la bibliothèque et de la documentation souffre quant à lui des retards permanents pris dans la réhabilitation du quadrilatère Richelieu. L'échéance de l'ouverture est désormais fixée à l'horizon 2012. En attendant, la bibliothèque de l'INHA dispose d'une partie de l'ancienne salle ovale de la BnF sur le site Richelieu. L'espace y est notablement insuffisant d'autant que le lectorat n'a cessé de croître depuis quelque temps.



La bibliothèque Kandinsky, Centre Georges Pompidou.

Néanmoins, les réalisations et les chantiers en cours sont nombreux, entre autres : rédaction de sa charte documentaire établie après plusieurs mois de réflexion et de concertation avec les bibliothèques partenaires, établissement d'un programme de numérisation. La mise en ligne de la version numérisée du *Répertoire d'art et d'archéologie*, bibliographie essentielle à tous les chercheurs en histoire de l'art et archéologie, verra le jour sous peu. Suivra la numérisation des « classiques de l'histoire de l'art » et de 2 000 estampes du fonds Jacques Doucet. L'INHA a également financé le programme de numérisation des catalogues anciens des collections du Musée du Louvre, de la bibliothèque des musées nationaux. Là encore, la mise en ligne devrait intervenir d'ici peu. Consciente de l'enjeu et de l'étendue du champ à couvrir et assumant pleinement son rôle de tête de réseau, la bibliothèque de l'INHA organise au mois de juin prochain une table ronde sur la politique documentaire partagée de la numérisation des fonds relatifs à l'histoire de l'art à laquelle sont conviées plusieurs institutions concernées.

Préfigurant le rassemblement effectif des 3 fonds, le catalogue de la bibliothèque de l'INHA est déjà consultable sur le web depuis décembre 2003. Il réunit les catalogues des trois partenaires : l'ex-Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) devenue depuis janvier 2003 Bibliothèque de l'INHA, la Bibliothèque centrale des musées nationaux, les collections imprimées du fonds patrimonial de l'ENSBA ainsi que celui de la Bibliothèque associée de l'École nationale des Chartes.

Rappelons enfin l'un des chantiers qui a abouti récemment et qui a été évoqué au début de cet article. Depuis le mois de juin 2005 en effet, le *Répertoire des bibliothèques et centres de documentation* est accessible sur le site de l'INHA. Héritier de son homologue publié en 1994, il est le fruit du travail d'une

équipe de conservateurs de l'INHA et répertorie à ce jour 400 établissements conservant des fonds significatifs en histoire de l'art, architecture et archéologie.

À L'HEURE DE LA NUMÉRISATION

On le voit avec l'exemple de l'INHA, le dynamisme des bibliothèques d'art ne se manifeste pas exclusivement au travers des créations, réhabilitations ou rénovations architecturales. Nous avons déjà évoqué le portail européen du VKK via lequel plusieurs catalogues de bibliothèques d'art françaises sont accessibles. La Ville de Paris a entrepris l'informatisation des catalogues de ses bibliothèques spécialisées. Depuis début 2006, les références des fonds des bibliothèques Forney et des Arts graphiques sont désormais accessibles sur le site web de la municipalité. Les bibliothèques d'art se sont également lancées dans la numérisation de leurs fonds : outre l'INHA, les Arts décoratifs et Kandinsky déjà évoqués, citons parmi d'autres, les programmes de la bibliothèque Forney (sur ses collections de papiers peints et d'affiches) ou du Service des collections de l'ENSBA (30 000 documents numérisés, principalement des dessins et des photographies patrimoniales).

Les bibliothèques d'art produisent également des informations. Elles initient des bases de données ou participent activement à leur constitution. En février 2004, l'INHA a mis en ligne la base de données GAAEL (*Guide des archives d'artistes en ligne*). Cet outil, unique en France, permet de localiser sur le territoire national les fonds d'archives des artistes, collectionneurs et galeries de la période contemporaine (après 1870) conservés dans des institutions accessibles aux chercheurs. Il donne également des informations sur leur contenu, leur importance matérielle et leurs conditions d'accès. En 1997, le département de la Réserve de la BnF a lancé le projet VOLART. Il s'agit de réaliser une base de données des livres illustrés et livres d'artistes modernes et contemporains de 1874 à la fin du XX^e s. L'objectif est double : constituer une bibliographie nationale, exhaustive et fiable dans le domaine du livre illustré français entre 1874 et 2000, et établir un catalogue collectif des livres illustrés et livres d'artistes français et étrangers conservés dans les collections publiques françaises.

Elles jouent le même rôle quant à la publication d'ouvrages. *Architecture, construction et urbanisme : 600 ouvrages de référence : bibliographies, catalogues, dictionnaires, encyclopédies, annuaires, guides des sources, bases de données* paru en 2002 chez Monum, éditions du Patrimoine, est le fruit du travail de deux conservateurs de bibliothèques sous la direction de Renée Herbouze, alors responsable de l'équipe

de préfiguration de la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Cette dernière travaille actuellement à la rédaction de deux nouveaux outils documentaires : *Centre de ressources sur l'architecture en France : 350 bibliothèques et centres de documentation* et à un *Répertoire des fonds photographiques sur l'architecture*. Citons encore la publication toute récente de *Victor Brauner : écrits et correspondances, 1938-1948*, établie à partir des archives de l'artiste conservées au Musée national d'art moderne et fruit de la collaboration de la Bibliothèque Kandinsky et de l'INHA.

Les bibliothèques d'art parisiennes ont également développé une importante offre de services à leurs lecteurs. Nombre d'entre elles proposent des sélections de sites web utiles à leur public. On peut d'ailleurs déplorer l'inexistence d'une politique de concertation et de partage du repérage des sites intéressants, tant la veille documentaire sur le net et les vérifications régulières qu'impliquent ces sélections de sites sont consommatrices en temps. Quelques-unes d'entre elles se sont également lancées dans le dépouillement de périodiques et dans le signalement de ceux-ci. La base de données *Archirès*, produit de la coopération et du travail en réseau des bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et consultable en ligne, donne aujourd'hui accès à 60 000 références issues du dépouillement des travaux de fin d'études des étudiants des écoles du ministère de la Culture et de la Communication ainsi que de celui de 130 périodiques d'architecture français et étrangers. Elle permet également d'accéder à la quasi intégralité des catalogues informatisés des bibliothèques de ces mêmes écoles. Le réseau travaille actuellement à un projet de portail documentaire. Le *Bulletin signalétique des arts plastiques* est une base de données bibliographique de la médiathèque de l'ENSBA. Résultat d'un travail de dépouillement partagé au sein du réseau des bibliothèques des écoles d'art, elle recense les articles d'une centaine de revues d'art contemporain français et étrangers. Le bulletin existe depuis 1974 ; la version en ligne couvre la période 1985 à nos jours.

On le constate le champ documentaire est vaste, les besoins et les possibles importants. Les bibliothèques d'art parisiennes se doivent d'établir une coopération formalisée, d'instituer un réseau quasi institutionnel afin de mettre en place des véritables partages documentaires, de travailler à la production de portails ou de catalogue partagé, d'établir des programmes communs de numérisation et de valorisation de leurs fonds. La prise de conscience est parfois là, sa matérialisation par des projets collectifs encore trop faible. ■

Nos pas dans leurs pages



Maison de Balzac à Paris, 47, rue Raynouard, XVI^e arr. Visite le 12 juin. Parcours « Paris ».

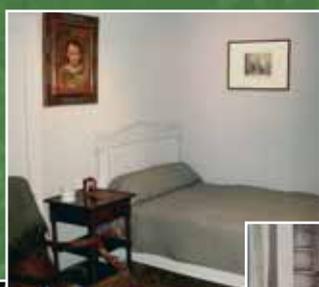


Maison de Balzac.

Créée en 1997 à la suite de diverses initiatives, et notamment d'une journée d'étude de l'ABF en 1996, la Fédération des maisons d'écrivain & des patrimoines littéraires est une association qui propose et met en œuvre des actions visant à assurer l'existence, la préservation et le rayonnement culturel de maisons d'écrivain, de lieux ou de collections publics ou privés, liés à des écrivains et à l'œuvre écrite d'hommes célèbres de toutes cultures. Son siège est actuellement à Bourges.

Soutenue par le ministère de la Culture (Direction du Livre et de la Lecture, Direction des Musées de France, DRAC Centre), la

Musée départemental Stéphane Mallarmé à Valvins (77), Visite le 12 juin. Parcours 4.



Chambre de Mallarmé, le lit.



Dornac, Stéphane Mallarmé dans sa chambre à coucher, rue de Rome à Paris, env. 1899.

Le jardin du poète (Vulaines-sur-Seine, Musée départemental Stéphane Mallarmé).

Direction du Tourisme, le conseil régional du Centre, le conseil général du Cher et la Ville de Bourges, elle rassemble aujourd'hui 181 membres, dont 62 maisons d'écrivain, 37 fonds littéraires conservés dans des bibliothèques ou centres de documentation, 29 associations d'amis d'auteur et 53 adhérents à titre individuel.

Depuis 1999, grâce à son site Internet www.litterature-lieux.com/federation, elle offre au public un ensemble d'informations pratiques sur ces lieux littéraires, ainsi qu'une carte interactive, un signalement des collections conservées, un agenda des activités liées à ces lieux ou aux écrivains concernés, que ces lieux soient ou non adhérents à la Fédération. Le site s'est enrichi de pages en langue anglaise et espagnole grâce à des accords de coopération avec des associations étrangères de même type. Les adhérents ont la possibilité de créer, sur le portail du site de la Fédération, des pages personnelles ou un lien interactif vers leur propre site, assurant ainsi un panorama vivant, régulièrement mis à jour de leurs activités.

Un bulletin d'information semestriel, des Rencontres, dont les Actes sont publiés, et des visites de lieux littéraires sont régulièrement organisées.



Le bureau.



Maison Elsa Triolet-Aragon.

Maison Elsa Triolet-Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78), Visite le 12 juin. Parcours 3.

Paris et l'Île-de-France sont riches d'un très grand nombre de maisons d'écrivain et de musées littéraires, dont la plupart ont adhéré à la Fédération. À Paris : Balzac, Victor Hugo et George Sand (Musée de la Vie romantique), Boris Vian, Marcel Proust ; et dans la région : Zola et Maeterlinck à Médan (cf. encadré p. 85), Mallarmé à Valvins, Pierre Mac Orlan à Saint-Cyr-sur-Morin, Jean-Jacques Rousseau à Montmorency, Alexandre Dumas à Port-Marly, Louis Aragon et Elsa Triolet à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Chateaubriand à Chatenay-Malabry, Tourgueniev à Bougival, Alphonse Daudet à Draveil et Bossuet à Meaux. ■

Florence LIGNAC, Fédération des maisons d'écrivain & des patrimoines littéraires

JOSETTE GRANJON
Présidente de Mediabib 91



Essonne, la bibliothèque au CŒUR

Avec un dispositif unique de contrat département-lecture, l'Essonne a relevé le défi d'une politique volontariste. À l'heure des bilans, Josette Granjon a interrogé ses principaux acteurs pour nous en conter l'histoire.

LES ASSISES DE LA LECTURE EN ESSONNE

• Chacun à la place qui est la vôtre, vous avez assisté le département dans sa nouvelle politique en faveur de la lecture, notamment lorsqu'en 2001 le département a tenu des Assises de la lecture en Essonne. Pouvez-vous rappeler quels en furent les prémices et leur raison d'être ?

Vincent Barot : Le directeur de l'époque, Jean-Marc Bernard, a proposé avec l'ensemble de son équipe d'impulser une nouvelle politique de la lecture. Plutôt que d'agir seuls, nous avons travaillé avec deux consultants extérieurs qui nous ont accompagnés dans cette démarche, qui a duré plus d'un an. Nous avons constitué un groupe de bibliothécaires et d'acteurs de la lecture pour travailler d'une part à la préparation d'Assises de la lecture en Essonne (septembre 2001) et, d'autre part, à l'établissement rapide et consciencieux d'un état des lieux, un diagnostic de la lecture au sens large, et de la lecture publique en particulier. Ensuite nous avons travaillé à des pistes de développement qui ont donné lieu à ces Assises. Puis, en décembre 2001, à une délibération cadre en assemblée départementale. Nous avons développé de nouveaux dispositifs pour la lecture publique et pour la lecture tout court.

• Jacqueline, pouvez-vous préciser un peu de votre point de vue de directrice de la BDE ?

Jacqueline Bénichou : Quand je suis arrivée en 1996, on avait procédé à un premier état des lieux de la lecture publique, point de démarrage de toute cette réflexion. Il s'agis-

sait de rendre compte de l'état des bibliothèques publiques en Essonne (équipements, collections) mais aussi des relations partenariales, et bien sûr l'école était citée comme le premier partenaire de la bibliothèque. Autre constat : la BDP n'occupait encore qu'une place limitée dans le paysage de la lecture essonnoise, et ses missions avaient besoin d'être redéfinies.

Les Assises ont été la deuxième grande étape qui a permis de construire une politique de lecture publique centrée sur l'aide à la création d'équipements de qualité sur tout le territoire, assortie d'une aide à l'informatisation et au multimedia et complétée par une aide aux acquisitions de documents ciblée sur des fonds thématiques (audiovisuel, usuels, science et technique, jeunesse).

Enfin, il s'agissait de mettre en œuvre une politique de formation destinée à professionnaliser les équipes, notamment bénévoles, des bibliothèques.

• À la suite de ces Assises, un chef de projet lecture a été engagé pour suivre, à côté de la bibliothèque départementale, une partie de cette nouvelle politique. Christine Rosso, qu'avez-vous trouvé en arrivant, et quelle fut votre mission ?

Christine Rosso : La nouvelle politique avait été votée en décembre 2001, et, surtout, le contrat département-lecture entre le département et l'État avait été signé pour 3 ans en mars 2002. Je suis arrivée en cours de route fin 2002, avec une

Vincent Barot : chargé de mission auprès du directeur de la Culture de l'Essonne

Jacqueline Bénichou : directrice de la Bibliothèque départementale de l'Essonne

Christine Rosso : chef de projet lecture au conseil général de l'Essonne

large mission : réaliser sur le terrain les actions incluses dans ce contrat ; actions en direction du public qui ne fréquente pas les bibliothèques – et non seulement le public mais aussi tous les professionnels, aussi bien de la petite enfance, de l'éducation –, les personnes âgées, le public en grosse difficulté, le public incarcéré etc., pour l'amener vers la lecture et les bibliothèques.

Il s'agissait d'abord de mettre en place un comité de pilotage sur le département de l'Essonne rassemblant des acteurs du monde associatif, éducatif, social qui de près ou de loin s'intéressaient à tout ce qui était politique du livre et de la lecture, pour imaginer ensemble ce que pourraient être les actions à mener en lien avec les bibliothèques. Ce comité s'est ensuite décliné sous forme de commissions techniques de travail sur quatre thèmes qui concernaient à la fois tous ces partenaires : auteurs, éditeurs, libraires ; nouvelles technologies ; illettrisme ; plans locaux de développement de la lecture.



V. Barot et (de g. à dr.) J. Bénichou, J. Granjon et C. Rosso.

• **Vincent, rappelons effectivement quelle a été l'origine de cette signature d'un contrat département-lecture qui est quand même tout à fait unique ?**

V.B. : J'avais coutume de dire, quand il s'agissait de l'expliquer aux uns et aux autres, et notamment aux bibliothécaires, que ce contrat département-lecture valait en 2001 comme schéma directeur : un document cadre entre l'État et le département pour s'engager sur le terrain de la lecture – et pas seulement la lecture publique, mais pour toutes les actions qui visent à la promotion du livre et de la lecture. Que donc ce document liait les agents de l'État – Éducation nationale, DRAC, Direction départementale de la jeunesse et des sports – et les acteurs départementaux : la bibliothèque départementale de l'Essonne (BDE) évidemment, et la nouvelle chef de projet lecture qui était un des moyens annoncés de cette nouvelle politique. Après, d'autres choses ont été actées dans cette délibération de décembre 2001. Il faut rendre hommage à un élu qui y croyait, qui était actif sur ce terrain, Jean-Marc Salignier, malheureusement disparu depuis. Il a tout fait pour convaincre ses collègues de la majorité qu'il s'agissait maintenant d'aller franchement et pleinement sur ce terrain-là de la lecture et de la lecture publique, avec notamment un doublement du budget, un doublement des interventions du département en la matière (doublement qui fut réellement voté !). Ainsi, au-delà de ce con-

trat, il y eut les mesures spécifiques d'aide à l'investissement et au fonctionnement des bibliothèques, et décision fut prise d'en confier la gestion à la Bibliothèque départementale. Voilà grosso modo les points marquants de cette politique.

LA BIBLIOTHÈQUE AU CŒUR DU SYSTÈME

• **Quelles ont été les conséquences de cette nouvelle politique pour vous, directrice de la bibliothèque départementale, et comment se sont articulées les missions qui vous sont confiées avec celles du chef de projet lecture ?**

J.B. : C'est une politique à deux têtes, deux services. La BDE continue son travail de bibliothèque départementale, c'est-à-dire la « desserte », le conseil aux petites bibliothèques, etc. Mais, comme l'a dit Vincent Barot, la grande nouveauté c'est que toutes les aides aux bibliothèques publiques y sont regroupées : aides en investissements pour la construction, l'informatisation et le multimedia. Ce qui montre son grand succès, c'est qu'au bout de 3 ans nous avons une dizaine de bibliothèques en construction et que le réseau

des bibliothèques de l'Essonne est informatisé à 70% environ. Ce grand bond nous l'avons fait parce que nous sommes au cœur du système. Ce qui nous permet de faire du conseil, de l'expertise, d'être sur le terrain, de suivre les subventions. Un peu comme un conseiller DRAC, nous sommes conseillers pour notre département. La deuxième grande mission confiée à la BDE, c'est de professionnaliser les équipes de bibliothèques – bénévoles et salariés –, avec un plan de formation très innovant, à la fois formation de base et formation thématique, sur des thèmes de bibliothéconomie ou autre. Ce qui a donné une vraie identification du travail de la BDP, en dehors de notre travail au quotidien. Et là, pareillement, les résultats sont probants.

• **Christine Rosso, est-ce que pourriez préciser comment s'est passée la mise en œuvre du contrat département-lecture, sur le terrain ?**

C.R. : Il y a plusieurs niveaux d'intervention. Tout d'abord ce comité de pilotage qui permet de réfléchir au niveau du département et de décider un peu des grandes actions à mener, auquel, bien sûr, Jacqueline Bénichou est associée. Ensuite les grands leviers sur le terrain sont les plans locaux de développement de la lecture. Nous proposons aux collectivités, commu-

nes ou intercommunalités de l'Essonne de contracter avec elles sur des actions autour de la lecture. Avec ces contrats, nous aidons à financer des actions, innovantes le plus souvent, qui s'adressent à un public extrêmement varié, de la petite enfance aux personnes âgées. Nous avons signé 12 plans locaux de développement de la lecture sur l'Essonne, qui concernent une quarantaine de communes, puisque certaines sont en intercommunalité. Nous sommes en discussion actuellement sur 3 ou 4 nouveaux plans avec plusieurs intercommunalités. Les contrats sont signés pour 3 ans et sont évalués chaque année dans le cadre d'un comité de pilotage du plan local. C'est un axe fort sur le terrain et ce dispositif fonctionne bien.

Quant aux commissions techniques, je crois qu'il était important, sur ce département, de rassembler des partenaires. Le groupe de travail « Édition, création, diffusion, chaîne du livre », qui a très bien fonctionné, a abouti à la réalisation d'un répertoire des auteurs et illustrateurs essonnais : 80 auteurs-illustrateurs essonnais sont présentés dans ce guide qui comprend un petit mode d'emploi pour expliquer comment faire venir un auteur dans une bibliothèque, dans une librairie, dans une école et aussi comment ces actions peuvent être financées. Un travail a aussi été mené pendant deux ans sur les publics éloignés de la lecture et l'illettrisme. Des militants d'associations comme ACCES « Les livres c'est bon pour les bébés », ATD Quart-Monde, Les gens du voyage, Lire c'est vivre (qui intervient à Fleury), aussi bien que la Fédération des centres sociaux, la politique de la Ville du département de l'Essonne, le service RMI, etc., se sont retrouvés autour de la table tous les 2 mois environ pour réfléchir aux actions à mener, et une journée d'étude est d'ailleurs programmée cette année en collaboration avec Mediabib 91 sur le thème « lecture et exclusion ».

Dans le cadre de ce groupe de travail, est apparue la nécessité de mieux travailler avec, d'une part, les bibliothèques d'hôpitaux et le public hospitalisé et, d'autre part, le public du troisième âge, les personnes âgées à domicile mais aussi les personnes en résidences. Sur ce sujet, au-delà du contrat département-lecture, la DRAC s'est dite prête à aider le département pour amplifier les différentes actions menées en ce sens notamment par les bibliothèques.

À L'HEURE DU REBOND

• **Ce contrat s'achevait il y a quasiment un an, et le département vient d'évaluer cette politique en faveur du livre, de la lecture et des bibliothèques ; pouvez-vous en dévoiler les résultats ?**

V.B. : Tout de même, toutes ces démarches et tout ce chantier sont entrepris pour des lecteurs, des usagers existants ou en devenir. Quand on mène une évaluation, telle que nos élus

la souhaitent, celle-ci porte *in fine* sur les publics qui sont les bénéficiaires de toutes nos actions : quels fruits ont porté le doublement du budget, la nouvelle capacité, la nouvelle organisation qu'on s'était donnés pour intervenir sur la lecture et la lecture publique ? Nous avons, là encore, fait appel à un intervenant extérieur et nous avons travaillé avec la BDE et Christine Rosso. Nous avons décidé d'interroger sur leurs pratiques les publics, les usagers des bibliothèques, d'une part, avec un échantillon de bibliothèques représentatives du territoire de l'Essonne, mais aussi, d'autre part, la population des communes où était implantée une bibliothèque, afin de mesurer la part de la population qui fréquentait l'équipement de lecture publique. Évidemment hors les questionnaires au public, nous avons procédé à des évaluations plus classiques, dans le cadre d'ateliers, d'entretiens, de tableaux de bord et de données chiffrées que nous avons remis au consultant qui nous a accompagnés. Même si c'était un peu court pour répondre en ce qui concerne les plans locaux de développement de la lecture notamment, il s'est avéré assez clairement qu'en trois ans il s'est passé pas mal de choses positives sur ce terrain de la lecture. Des jalons ont été posés, des actions tout à fait intéressantes ont été initiées à travers le travail que mène Christine, soit avec les plans locaux soit avec les commissions techniques, qu'il va falloir multiplier sur l'ensemble du territoire. Pour ce qui est de la lecture publique en Essonne nous restons encore un peu derrière les autres départements de l'Île-de-France en surface, en équipement et en mètres carrés par habitant. Mais, suite à cette nouvelle politique, il y a une progression nette des dossiers de construction des bibliothèques. Sur la professionnalisation, nous sommes pour le coup plutôt bons avec un programme de formation piloté par la BDE unanimement reconnu par les professionnels. Nous avons avancé sur les nouvelles technologies également avec l'implantation de postes multimedia en bibliothèques. Globalement, pour ce qui est des usagers des bibliothèques, on est assez représentatifs de ce qui se passe ailleurs en France, avec des CSP moyennes et hautes dominantes dans la fréquentation des bibliothèques, et une présence majoritaire des femmes dans les bibliothèques.

• **Donc une véritable évaluation qui va je crois d'ailleurs faire l'objet d'une restitution auprès des bibliothécaires du département. Pour votre part, Jacqueline et Christine, quel bilan faites-vous, l'une et l'autre ?**

J.B. : La BDE a suivi l'évolution des bibliothèques départementales : en gros la BDE a changé un peu sa façon de faire depuis 3 ans, pour se recentrer sur les missions de conseils et d'expertise, mais aussi de territoires. Aujourd'hui, ce bilan et les actions, les missions de la BDE, se rejoignent. Notre

AUTEUR ET PASSEUR

La mise en place de la commission de travail « Édition, création, diffusion, chaîne du livre », pilotée par Christine Rosso, a été l'occasion pour les auteurs du département de se sentir partie prenante dans une politique volontariste en faveur du livre et de l'écrit. En tant que représentant de ces auteurs, puis en qualité de coordinateur du *Répertoire des auteurs & illustrateurs des auteurs vivant en Essonne* (RAIVE), j'ai pu ensuite faire le lien entre les différents acteurs de la chaîne du livre, leur permettre de mieux se connaître et, partant de là, d'envisager des projets communs.

La réalisation du RAIVE concrétisait un désir partagé des auteurs et des illustrateurs du département qui estimaient à juste titre qu'à de rares exceptions près tout le monde ignorait jusqu'à leur existence. Ceci réglé, on peut certes regretter que les choses avancent lentement, trop lentement à notre goût ; toutefois si l'on compare la situation actuelle à celle qui prévalait un an plus tôt, l'avancée est incontestable : une volonté de travailler ensemble a émergé. À nous autres, auteurs, il nous semble ainsi avoir (re)trouvé notre place d'interlocuteurs privilégiés, capables tout à la fois d'initier des projets et de jouer notre rôle de « passeurs ».

Afin d'illustrer ce propos, je mentionnerai un événement et deux types d'actions en faveur du livre et de la lecture.

La publication du RAIVE a été l'occasion d'une série de manifestations – lectures, ateliers, expositions, etc. – qui se sont tenues à la BDP de La Ferté-Alais lors de Lire en fête 2005. Chacun s'est vu offrir un exemplaire de cet outil de travail qu'est le RAIVE. Tous enfin ont découvert un lieu et son potentiel : espace d'accrochage, salle de lecture, etc. Rien d'exceptionnel, certes, mais ces petits événements conjugués ont créé des liens, suscité des désirs, amorcé une dynamique : tout reste à faire, mais le désir d'agir a pris sens.

Parmi les actions auxquelles j'ai pris part ces derniers temps, deux me semblent dignes d'être mentionnées car elles illustrent ma conception du rôle de « passeur ». La première s'inscrit dans le cadre d'une charte de développement culturel signée par quatre communes rurales du sud-Essonne, lesquelles souhaitent mettre en place un café littéraire. Un an plus tard, le café littéraire compte parmi les rendez-vous culturels importants de cette intercommunalité. Une fois par trimestre, vingt à trente fidèles se retrouvent au café Le tire-bouchon de Boigneville pour y rencontrer un auteur dont ils ont lu au moins un des livres ou pour y discuter des deux ou trois ouvrages que je leur ai « programmés » plusieurs semaines à l'avance. Je constate avec satisfaction qu'un public présenté comme « pas très littéraire... plutôt intéressé par les ouvrages faciles, genre romans du terroir » a non seulement adoré *La petite trotteuse* de Michèle Lesbres et *Les demeurées* de Jeanne Benameur, mais en redemande. Il me semble remplir là pleinement mon rôle de « passeur ».

La deuxième s'inscrit dans le cadre d'une formation bibliothécaire-professeur des écoles proposée conjointement par l'IUFM d'Etiolles et la BDE. Jacqueline Bénichou, directrice de cette dernière, m'a demandé d'intervenir lors de la demi-journée intitulée « Comment devient-on lecteur ? » Il s'agissait de proposer ma lecture, avec ma sensibilité d'écrivain, d'une nouvelle de Gabriel Garcia Marquez. Pour simple que cela puisse paraître, le résultat n'en fut pas moins étonnant et chacun, moi le premier, a apprécié ce moment d'échange autour d'un texte. J'en ai acquis la certitude que nous avons tous besoin, à un moment ou à un autre, et cela quel que soit notre « niveau », d'apprendre à lire. Car on ne devient pas lecteur une fois pour toutes. Apprendre un jour de l'un pour, le lendemain, enseigner à l'autre, c'est cela pour moi être « passeur ». Et cette action trouve sens à mes yeux parce qu'elle prolonge et somme toute valorise, autrement que par la publication, le geste silencieux et solitaire de l'écriture.



Jacques-François PIQUET
www.jfpiquet.com

desserte est territoriale. On a créé des zones, des pôles pour travailler au plus près. Le bilan dit donc que nous sommes dans la bonne voie ; ce n'est déjà pas mal ! Ce bilan conforte donc notre action. Notre plus, comme l'a dit Vincent, c'est la formation. Maintenant, nous pouvons nous améliorer dans le haut de gamme, choisir de faire des thématiques en perfectionnement, puisque la base est assurée. Ce qu'on nous demande dans ce bilan – puisqu'il y a aussi un peu de négatif – c'est de mieux articuler notre travail avec celui de Christine Rosso et la politique des plans locaux de développement de la lecture.

C.R. : Je suis tout à fait d'accord avec Jacqueline. Cette politique a permis un véritable élan autour de la lecture en Essonne, mais on s'aperçoit avec ce bilan qu'il reste énormément à faire. Nous avons posé beaucoup de jalons partout mais il faut maintenant que les choses poussent et, pour appuyer Jacqueline, je crois qu'il faut mieux articuler notre action. J'ajouterai un petit mot sur les formations. On s'est rendu compte, en travaillant avec les autres partenaires, à quel point ça pouvait être intéressant de faire des formations bibliothécaire-professeur des écoles, bibliothécaire-animateur de centre de loisirs, bibliothécaire-professeur des écoles de musique... Donc on va travailler de plus en plus en partenariat, parce que quand on permet aux professions de mieux se connaître, le travail sur le terrain est ensuite beaucoup plus riche et ça nous donne la possibilité et l'envie d'inventer, de mettre en place des actions innovantes. Je pense, par exemple, à l'opération Sac à dos en Essonne. Depuis

trois ans, en concertation avec la BDE, nous glissons un *Librio* dans 1 000 sacs à dos et nous donnons la possibilité aux jeunes de partir avec un livre en vacances. Cette politique nous permet à la fois d'appuyer ce qui se passe sur le terrain et de mieux articuler bibliothèques et autres partenaires, et puis d'inventer dans beaucoup de domaines pour que le livre et la lecture soient présents un peu partout en Essonne.

• **Vincent Barot, pensez-vous, compte tenu des résultats de cette évaluation, que les élus sont prêts à maintenir leur effort dans ce domaine, et en particulier sur les volets qui concernent les bibliothèques et la lecture publique ?**

V.B. : Je suis presque sûr que, oui, les élus du conseil général maintiendront l'effort parce que je crois que ça reste une priorité. On a oublié de dire que ça fait partie aussi d'un engagement du conseil général depuis 2001 pour une politique forte sur l'accès au savoir et notamment avec la cible prioritaire de la jeunesse. La lecture continue d'en faire partie et il n'y aura pas de contrainte budgétaire pour la lecture. En revanche – mais ceci dépasse l'enjeu de la seule politique culturelle du département –, il est très clair qu'avec la décentralisation, les départements subissent plus qu'ils ne choisissent, et que la contrainte budgétaire s'applique à l'ensemble des finances du conseil général. Certains secteurs subiront certainement quelques contraintes. Mais pour la lecture il n'en est pas question ! ■

Propos recueillis par Josette GRANJON



© IAURIF / Studio création édition

Mediabib 91 (Essonne)

Médiathèque de l'Agora

Tél : 01 69 91 59 89

www.mediabib91.com

granjon-biblio@voila.fr

Date de création : 1996.

Présidente : Josette Granjon.

Adhésion : type d'adhésion : ville ou intercommunalité. Nombre d'adhérents : 41. Montant de l'adhésion : 4 tarifs selon importance de la collectivité : 15, 30, 60, et 150 €.

Autres financements : 5000 € sur projets, conseil général de l'Essonne ; 1500 € sur projets, DRAC Île-de-France.

Fonctionnement : 5 commissions de travail : action culturelle, formation, jeunesse, musique, multimedia

Journées d'étude (2 ou 3 par an) : thème des 3 dernières : Quelle culture en bibliothèque ? Sommes-nous complices, malgré nous de la mise à mort de la lecture ? ; Culture scientifique et technique : quelle place lui donner en bibliothèque ? ; Politique de lecture publique et territorialité.

Stages : cycles de sensibilisation ou d'initiation aux œuvres (5 demi-journées par cycle) : thème des deux derniers : l'autobio-

graphie (littérature, cinéma, peinture, musique...) ; la création russe contemporaine (littérature, théâtre, cinéma, musique...).

Autres actions spécifiques : participation régulières aux commissions de travail mises en place par le conseil général de l'Essonne dans le cadre de sa politique en faveur du livre et de la lecture : territorialité et plans locaux de développement de la lecture ; publics éloignés de la lecture et illettrisme ; création, diffusion et chaîne du livre.

Édition : deux plaquettes thématiques des cycles sur l'autobiographie et sur la création russe contemporaine.

Partenariats : ACTE 91 (Agence culturelle et technique de l'Essonne), sur la mise en place de nos journées d'étude et cycles de sensibilisation ; Bibliothèque départementale de l'Essonne sur son cycle annuel de formation ; ponctuellement, avec les autres associations départementales d'Île-de-France, sur les besoins en formation à transmettre au CNFPT et à Mediadix.

Projets 2006 : deux journées d'étude : lecture et exclusion, en collaboration avec le département et une autre non encore fixée. Probablement en 2006-2007 un cycle de sensibilisation à la culture scientifique et technique. Participation régulière aux commissions de travail du conseil général décrites plus haut.

FRANÇOISE HECQUARD
et l'équipe de la Bibliothèque
départementale des Yvelines

Yvelines, paysage avec ruches

Les Yvelines, département d'Île-de-France situé à l'ouest de Paris, regroupent 262 communes dont la population totale avoisine les 1,4 million d'habitants en 2005. La plus grande partie du territoire est occupée par des espaces naturels préservés : relief accidenté et boisé du Hurepoix, forêt de Rambouillet, plaine de Versailles... sans oublier les Parcs naturels régionaux de la Haute Vallée de Chevreuse et du Vexin français. C'est également un pays d'eau parcouru par plusieurs centaines de kilomètres de rivières et ruisseaux, outre la Seine.

Les 39 villes de plus de 10 000 hab. se répartissent le long de la Seine et à l'est du département, autour de Versailles. Parmi les autres communes, 162 regroupent moins de 2 000 hab. ; la partie rurale, ou plutôt « *urbaine* » – car vivent là, surtout, des personnes travaillant dans les villes – est donc très importante et contredit la représentation commune d'un département de la région parisienne. En dehors de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, déjà ancienne, l'intercommunalité se met lentement en place sur le territoire du département qui n'est pas encore totalement couvert.

LES BIBLIOTHÈQUES EN YVELINES

Les habitants des Yvelines disposent à l'heure actuelle d'une BU de 6 000 m² récemment inaugurée à Guyancourt et de 175 bibliothèques de lecture publique qui présentent des réalités extrêmement différentes. Comme la DRAC le constate pour l'ensemble de la région Île-de-France, il existe un retard important en matière de moyens. Selon la typologie des bibliothèques publiques établie par l'Association des directeurs de BDP, seulement 14 bibliothèques des villes de plus de

10 000 hab. et 33 des communes de moins de 10 000 hab. disposent, en Yvelines, de budgets, de surfaces et de personnels qualifiés en proportion suffisante.

Cependant, nombre d'élus locaux intègrent dorénavant la lecture publique dans les perspectives d'évolution de leurs communes ou groupements de communes. De

Là où forêts et rivières tiennent la ville à distance, l'ambition est au rendez-vous. Des projets fourmillent que la prise de conscience d'un retard certain aiguillonne.



Rosny-sur-Seine. L'installation du mobilier (février 2006).

son côté, le conseil général a pour objectif un développement équilibré du territoire et poursuit une stratégie de maillage en équipements de proximité de qualité. La bibliothèque départementale assure un rôle d'incitation constante, notamment dans le domaine du conseil et de la formation des personnels. Enfin, les aides financières, conjuguées avec celles de l'État et de la région, ont contribué à faire émerger

de nombreux projets de construction ou d'extension dont une quarantaine sont actuellement en cours dans des communes de toutes tailles, sur des surfaces de 60 à 2 500 m².

À TITRE D'EXEMPLE

Médiathèque de proximité de Rosny-sur-Seine. À Rosny-sur-Seine, commune de 4 805 hab. située à l'extrême nord-ouest du département, existait jusqu'en 2001 une petite bibliothèque associative. Animée par des bénévoles non formés à la gestion d'une bibliothèque, elle pratiquait un prêt payant. Le



Rochefort-en-Yvelines.
La bibliothèque actuelle.

nouveau maire, élu cette année-là, a prévu dans son mandat la réalisation d'un espace culturel intégrant une médiathèque et une école de musique et de danse. Ce bâtiment devait être construit à la place du bâtiment de la bibliothèque actuelle et face à l'Hospice Saint-Charles, lui-même dédié à l'accueil de manifestations culturelles et

dépendant maintenant de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines.

Après plusieurs études successives et l'intervention des Bâtiments de France dont l'architecte a tenu à conserver une partie de la façade de l'ancien bâtiment, un programme incluant 593 m² (SHON) de médiathèque a été établi. L'équipement s'est inséré dans le programme des « ruches » lancé au même moment par le ministère de la Culture. L'architecte choisi réalisait parallèlement une médiathèque



Rochefort-en-Yvelines.

de taille équivalente dans une autre commune des Yvelines. L'association a légué une partie de son fonds à la commune, certains des bénévoles ont envisagé de donner un coup de main à la future équipe composée d'une assistante de conservation et de deux agents qualifiés du patrimoine. Contact a été pris dès 2002 avec la bibliothèque départementale qui va accompagner le projet tout du long, en collaboration avec le conseiller pour le livre de la DRAC. Ce projet bénéficie de tous les financements disponibles (État, région, conseil général), tant sur le plan de la construction que pour son équipement mobilier, informatique, et la mise en place d'un espace multimédia de 5 postes.

Intermedia 78 (Yvelines)

Bibliothèque multimédia Jardin des arts

78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 70 46 40 01

Site web en cours

viviane.goyat@mairie-st-germain-en-laye.fr

Date de création : 2002

Présidente : Viviane Goyat

Adhésion : type d'adhésion : collectivités (BM) et individuels.

Nombre d'adhérents : 29 bibliothèques et 3 individuels (2005).
Montant de l'adhésion : 8 € (individuels), 30 € (bibliothèques de villes < 10 000 hab.) et 60 € (> 10 000 hab.).

Autres financements : DRAC Île-de-France.

Fonctionnement : commissions animation, formation, carte documentaire, conservation partagée, nouvelles technologies.

Journées d'étude (environ 1 par an) : thème des deux dernières : relations écoles/bibliothèques ; les bibliothèques et l'accueil du public (partenariat avec la Bibliothèque départementale des Yvelines).

Stages : lecture à haute voix ; d'autres sont en projet.

Autres actions spécifiques : organisation d'un festival de lecture à haute voix (Festivoix) en 2006, reconduit tous les 2 ans.

Partenariats : Bibliothèque départementale des Yvelines.

Projets 2006 : Festivoix (en cours + formation) ; site web ; journée d'étude (thème à préciser) ; publication de la carte documentaire.



© IAURIF / Studio création édition

Dans une première phase, les responsables municipaux ont suivi le chantier et lancé les différentes procédures et marchés pour le mobilier et l'informatique. Comme c'est souvent le cas, la nouvelle équipe salariée a été recrutée un peu tardivement, entre septembre et décembre 2005, pour s'attacher à la constitution des collections multi-supports : 7 500 documents minimum doivent être offerts à la population dès l'ouverture, la bibliothèque départementale apportant un prêt de 3 000 livres et documents sonores.

2006 est là et l'établissement doit voir son inauguration officielle en septembre. La médiathèque de Rosny devient le deuxième équipement d'importance du réseau de lecture publique en cours de réflexion de la communauté d'agglomération après celui de Mantes-la-Jolie.

Médiathèque de proximité de Rochefort-en-Yvelines. À Rochefort-en-Yvelines en Vallée de Chevreuse (789 hab.), la bibliothèque municipale existe depuis 1985. La municipalité a toujours accordé un bon niveau à ses moyens de fonctionne-

ment. Disposant de 100 m² dans une ancienne grange réhabilitée, elle est animée par une bibliothécaire salariée, diplômée de l'ABF, ayant grade d'agent du patrimoine, qu'accompagne une équipe de bénévoles dont certains ont suivi une formation à la BDP. Elle est informatisée et bénéficie d'un budget d'acquisition de près de 10 €/hab. et d'environ 6 000 documents en fonds propre. Ouverte 12 h par semaine, elle touche, sans surprise, près de 60% de la population.

Cependant, ses locaux bien que dotés d'un certain charme, se sont révélés de moins en moins adaptés avec le temps, en particulier lorsqu'il s'agit d'accueillir de nombreuses animations, et notamment les manifestations départementales comme les spectacles de la biennale de théâtre jeune public *Odyssées 78*. En effet, c'est un des rôles majeurs des petites médiathèques de proximité que d'offrir un lieu de rencontre et d'échanges, ce qui nécessite d'y consacrer une surface notable.

La bibliothécaire a réussi à convaincre sa mairie de la nécessité d'agrandir : la bibliothèque constitue le lieu culturel de la commune, elle est très fréquentée et doit pouvoir offrir

un service toujours mieux adapté aux besoins de sa population. Le conseiller pour le livre de la DRAC et l'équipe de la BDP ont examiné le projet, puis rencontré les élus et l'architecte local pressenti. Ce projet s'est inscrit d'emblée dans le programme des « ruches » du ministère de la Culture, à condition que la responsable devienne agent de catégorie B. Celle-ci a justement réussi le concours d'assistant de conservation.

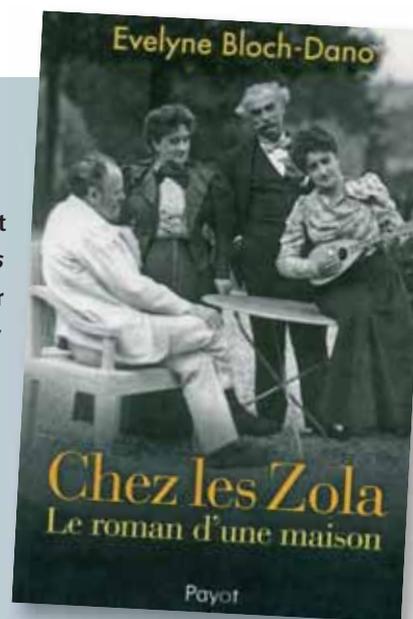
En fin de compte, la bibliothèque s'étendra de 30 m² seulement mais ses locaux seront entièrement restructurés : son entrée gagnera en visibilité, sa surface d'accueil et de convivialité sera plus confortable. Le dernier étage offre en outre des perspectives d'aménagement futur pour accueillir par exemple des animations jeune public. On procèdera à l'acquisition de mobilier complémentaire et un poste informatique supplémentaire sera mis à la disposition du public. Début 2006, les travaux ont commencé depuis quelques semaines. La bibliothèque devrait ouvrir ses portes en fin d'année. ■

www.lecturepublique.yvelines.fr

Chez les Zola. Le roman d'une maison, Evelyne Bloch-Dano, Payot, 176 p., qq. ill., 15,3 x 23,5 cm, ISBN : 2-228-90077-X

Auteur d'une *Madame Zola* (Grasset, 1997) et d'un *Zola à Médan* (Christian Pirot, 1999, dont cette publication est la reprise remaniée), E. Bloch-Dano vient également de publier *Mes maisons d'écrivains* (Tallandier, 2005), réunion d'articles pour le *Magazine littéraire*. Ce tour du propriétaire, qui décrit rapidement le domaine et nous introduit dans les intérieurs pour une visite reliant le présent au passé, se double d'une tentative de sonder le rapport des lieux à la création zolienne : découverte enthousiaste et projet littéraire, travaux, aménagements et puissance créatrice, méthodisme dans l'écriture et habitudes casanières, désinvestissement, ennui, adultère enfin, soumis à la même discipline que le labeur de l'écrivain. Ce portrait de Zola en bourgeois malgré soi esquisse en quelques pages le drame d'une existence marquée par le combat contre le doute. Elle l'inscrit finement dans sa relation aux lieux – Paris, Médan, la ville et la campagne, la tour de monsieur et la tour de madame, puis les maisons de la maîtresse (et de ses enfants naturels) à portée de jumelles –, et, plus largement, au réel : celui d'un observateur frustré de la vie pour qui le Paris-Le Havre, qui passe à sa porte, tiendra lieu d'Orient-Express. Son chant du cygne est un coup de clairon ; *J'accuse* lui vaut l'exil, et ce sera Médan par procuration au travers des lettres de sa femme. De 1878 à sa mort, en 1902, Médan aura reflété la courbe de sa carrière et de son existence : « maison-palimpseste », comme l'écrit E. Bloch-Dano, d'abord donnée par sa veuve à l'Assistance publique, elle deviendra en 1998 maison Zola/Musée Dreyfus. On y célèbre cette année le 100^e anniversaire de la réhabilitation du capitaine.

Maison Zola-Musée Dreyfus
78670 Médan – Tél : 01 39 75 35 65
<http://www.maisonzola-museedreyfus.com>



PHILIPPE LEVREAUD
BIBLIOTHÈQUE(S)
Rédacteur en chef



« Allez voir ailleurs

Comment la médiathèque d'une petite ville des Yvelines conçoit et exporte ses projets aux quatre coins de France, en trois étapes : écoute de terrain, chambre d'échos, et propagation des ondes... **si on y est... »**

Conflans sur orbite

Comment la médiathèque d'une petite ville des Yvelines conçoit et exporte ses projets aux quatre coins de France, en trois étapes : écoute de terrain, chambre d'échos, et propagation des ondes...

Comme la plupart des gens qui ont vécu plusieurs vies, Jean-Pierre Bruey ne se satisfait pas des évidences. Parallèlement à ses responsabilités au secteur musique de la médiathèque Blaise Cendrars de Conflans Sainte-Honorine, notre homme, qui a débuté dans des médiathèques privées à la Régie Renault et à la Banque Paribas, s'est aussi occupé du grand ensemble d'improvisation libre *Système Friche* créé par Jacques di Donato et Xavier Charles¹, ainsi que de tournées pour le grand batteur américain Paul Motian. De fil en aiguille, il a aussi créé le festival de jazz de Cayenne, autant d'aventures pour lesquelles il fallait n'avoir pas froid aux yeux. Aussi prévient-il : « La médiathèque n'est pas seulement un lieu d'échange de musique en boîte... où l'on aligne des petits cercueils. Parce qu'on offre des galettes qui contiennent la mémoire d'interprètes vivants ou disparus, il me semble absolument décadent de penser qu'on puisse ne pas faire surgir, dans le cadre de ces établissements documentaires, des gens qui réinterprètent le passé ou produisent les gestes de la musique vivante. » L'« *animaction* », un terme emprunté à Bernard Lubat, est donc, pour lui, le pur produit dialectique de la conservation.

1. Jacques di Donato, clarinettiste, batteur, contemporain de Michel Portal, il a traversé toutes les aventures, du bal à la musique contemporaine, du grand orchestre symphonique au jazz et à l'improvisation libre. Enseignant la clarinette au CNSM de Lyon, il a créé et animé pendant 10 ans, avec Isabelle Duthoit, le festival Fruits de Mhère, dans le Morvan, de 1995 à 2004. Xavier Charles, après avoir été un élève de J. di Donato, est devenu l'un des improvisateurs-acteurs importants de la scène française (avec Kristoff K. Roll, Silent Block, en trio avec J. Butcher et A. Dörner notamment).

LE SPOUTNIK SONORE

L'action volontariste de la ville et l'arrivée d'Hélène Beunon à la direction de la médiathèque lui offrent l'opportunité d'illustrer sa pensée. Les concerts de *Système Friche* s'ouvraient sur une sculpture sonore de Frédéric Le Junter. Le désir de montrer ces improbables machines sonores est à l'origine d'un projet singulier à partir duquel J. P. Bruey pourrait entamer ce « travail nécessaire d'imbrication, d'articulation et de partenariat avec les structures locales, régionales, voire nationales », et impliquer le conservatoire de musique, la MJC et l'ADIAM-78. Il a l'idée d'y adjoindre le violoniste Jean-François Vrod, que sa fréquentation des musiques traditionnelles a conduit à s'intéresser à l'« art brut sonore ». Conférences, rencontres, résidence, expositions des machines de Le Junter dans la salle des fêtes mitoyenne (l'espace de la médiathèque est trop restreint), l'ensemble de ce projet, baptisé *Spoutnik sonore* et mis en orbite début 2005, est l'occasion d'une prise de conscience : « Nous étions des partenaires à l'échelle de la ville, souligne Hélène Beunon, on avait des choses à apporter. » L'événement étonne et fait la couverture du journal municipal profitant ainsi d'une visibilité exceptionnelle. Bruey précise : « On l'a eue parce que c'était un événement structuré, croisé, abondant, varié, et aussi parce que ça interrogeait... »

Le succès du *Spoutnik sonore* provoque des rencontres. Des spectateurs s'approprient le travail de Le Junter. Un technicien retraité offre à Le Junter des petits moteurs Crouzet (« lui, il saura en faire quelque chose »), un nouvel inscrit à la médiathèque, Sylvain Marquis, se révèle être un chargé de cours à Paris-8 qui achève son doctorat sur l'« art sonore » :

aussitôt, le projet rebondit et débouche sur des « Salons d'écoute », une fois par mois à partir de mars 2006.

CONFLANS SUR ORBITE

Auparavant, Bruey avait rencontré Dominique Répécaud, directeur du Centre culturel André Malraux (CCAM) à Vandœuvre-Nancy, figure essentielle dans la circulation des « nouvelles musiques » en France, initiateur de Musique action, festival plaque tournante pour les musiques créatives. S'ouvrant à lui de son projet, ils imaginent qu'en obtenant, à partir de Conflans, une petite ville de 30 000 hab., la reprise de ce projet dans une vingtaine de villes, « on pourrait faire 20 micro-Musique action à travers ces institutions que sont les médiathèques dans 20 villes de France. Penser les choses en réseau est nécessaire pour qu'un travail gagne en efficacité. » Bruey se souvient d'une remarque de Di Donato : « On a fait une création avec Georges Aperghis vers 1960 : on a jamais pu la refaire, il n'y avait pas preneur... » Il invite donc d'autres médiathécaires au Sputnik sonore : venu spécialement d'Auch, Jean Gulli reprend le projet qu'il accomode à son tour au contexte auscitain en y associant le GMEA d'Albi, et le projet rebondit à 700 km de Conflans du 5 au 27 mai 2006. Dans le même temps, le rapprochement avec le CCAM de Vandœuvre aboutit à la mise sur pied, avec l'ENACT-CNFPT, d'un stage gratuit de 4 jours à Nancy et Vandœuvre autour des propositions de Sylvain Marquis, « Découverte des arts sonores et des musiques expérimentales », destiné aux bibliothécaires et médiathécaires. Du Sud-Ouest au Nord-Est, les initiatives de la médiathèque de Conflans-Sainte-Honorine ont commencé à rayonner, et elles se transformeront au gré des rebonds. « L'inscription locale, c'est cela aussi, commente Bruey : quelque'un se révèle et aussitôt, avec cette ressource-là, on voit comment on peut réagir, poursuivre, développer faire fructifier, au plan local et au-delà. Savoir développer les rencontres de terrain. »

La stratégie d'Hélène Beunon est simple : pour être reconnus comme des partenaires, il faut d'abord montrer qu'on a déjà la capacité d'initier des projets en interne et faire son petit bonhomme de chemin. « Je ne crois pas beaucoup au décret qui vient d'en haut et dit : il faut qu'on travaille ensemble. Ensuite, il faut revendiquer notre particularité, sinon, nous pourrions vite être perçus comme des dangers. » Car, renchérit J. P.



Bruey « il y a des frictions dans les villes entre les structures qui ont vocation à la diffusion des arts vivants. Le positionnement culturel municipal sera déterminant. » Un concept comme celui du Sputnik, bien décliné, et explicité par le DAC parvient alors à déclencher des subventions comme celles de l'ADIAM-78 que très peu de médiathèques parviennent à capter. En retour, les médiathèques sont de mieux en mieux visibles. « À Nancy, au forum des musiques actuelles où

se retrouvaient des responsables de festivals, d'associations, de centres culturels, pour la première fois on a entendu sonner le mot « médiathèques... médiathèques », et c'est un signe très fort. Dans le contexte de la dématérialisation, elles ont un rôle de service à jouer et c'est ce que nous demandent nos adhérents. »

Peu à peu donc, les partenaires viennent se présenter, la MJC, un festival qui se monte (Jazz au Confluent)... « On s'est inscrit dans ce festival et on commence à évoquer la saison prochaine. On a pu réfléchir ensemble à une identité à lui donner. On est là dans un échange de bons procédés, de ressources, de compétences très positif. »

Aux dernières nouvelles, le travail collectif du Sputnik sonore se métamorphose en « kit pédagogique » à destination des écoles et collèges. À suivre.

ALLERS-RETOURS

Dans d'autres registres, H. Beunon évoque le travail entrepris sur les bibliothèques de rue qui implique cette fois un partenariat avec le service municipal de développement de la vie locale et des membres d'associations, ou encore les ateliers d'écriture en maison de retraite. « Inscrire les bibliothèques de rue dans la durée c'est trouver des partenaires, sans quoi, on risque l'essoufflement... Le travail sur le 3^e âge, par exemple, s'est fait en passant une convention avec le CCAS qui gère la maison de retraite. Auparavant, il y avait une desserte de la bibliothèque... deux ou trois grand-mères empruntaient des livres : on pouvait faire mieux. L'atelier d'écriture initié par une animatrice spécialisée accompagnée d'une bibliothécaire en est à sa septième séance, personne ne veut céder sa place. Il y a beaucoup d'anciens bateliers, et même une analphabète, et c'est la bibliothécaire qui tient la plume... Ce sont des petites choses, mais je crois qu'il ne faut pas forcément viser des actions très grosses. Dans les bibliothèques, il y a des choses qui relèvent du collectif, mais il y a aussi des accompagnements plus précis à faire avec des



publics dits "empêchés". Ça me paraît aussi être dans nos missions. »

La multiplication des actions se répercute à l'intérieur même de la médiathèque. Ces effets ne sont pas les moins intéressants. Le décloisonnement des sections, par exemple. « On essaye toujours de trouver des principes de glissements. » Voyage dans la poche est un temps fort initié en 2004. « On rencontre quelqu'un qui vit à Conflans et fait des carnets de voyage. On décide de monter une grande exposition de

carnettistes. En mûrissant, on s'est dit qu'on ne pouvait pas en rester à cette exposition très ludique et qui marche très bien. Il y avait nécessité de la relier à la thématique plus large du voyage, que ce soit dans la musique ou la littérature, d'autant que Conflans est la ville du confluent, de la batellerie, et que la médiathèque s'appelle Blaise Cendrars.... Donc on a ouvert

avec une création autour du voyage : lectures de Paul Auster par Yvan Amar (Radio France) imbriquées avec des interventions de Stéphan Oliva au piano. Le soir, on a invité Susan Abbuehl en duo avec Oliva. » La dimension plastique des machines exposées au Sputnik sonore a permis d'y attirer les ateliers d'art, et le travail fait en direction des scolaires a œuvré au rapprochement entre le secteur jeunesse et la médiathèque musicale. De même, le rapport texte-image, mis en évidence par les carnets de voyage, a jeté une passerelle vers les ateliers d'écriture.

La dimension centrifuge des actions culturelles qui expatrie les projets (la médiathèque c'est : « Allez voir ailleurs si on y est » dit Bruey) se double d'une dimension centripète qui favorise le brassage des sections. Dans ce double mouvement la médiathèque s'expose à tous vents. De boîte à outils, « lieu du lien », elle s'épanouit en milieu complet, ouvert, espace de vie : un véritable biotope. ■

PARIS VU PAR... NOUVEAU MONDE ÉDITIONS

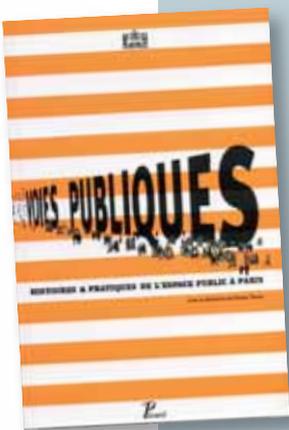
Le génie du lieu a fait des pieds et des mains : on marche à Paris autant qu'on y écrit et l'on y a conjugué mieux qu'ailleurs ces deux talents. L'hommage que la lecture rend à son tour à nos flâneurs et piétons infatigables, nous transportera bientôt au propre plutôt qu'au figuré sur les sites mêmes et sur les traces des écrivains comme sur celles de leurs personnages. Des guides sûrs existent désormais, grâce aux éditions Nouveau Monde, pour suivre sans se

perdre les déménagements de Balzac, le retrouver chez l'épicier Chevet, emboîter le pas de Rubempré (*Balades littéraires dans Paris, du XVII^e au XIX^e s.*). Mais le principe de la collection aménage des itinéraires aux cohérences croisées, historiques, thématiques et géographiques qui peuvent se combiner grâce à un habile et minutieux système de repérage. La physionomie de la ville a changé ? Pour ne pas tricher, son état actuel est superposé aux cartes anciennes. Des chapitres tracent à grandes enjambées des pans entiers de l'histoire littéraire, en éclairent judicieusement des venelles méconnues. *Balades napoléoniennes* (2006) recense, certes, les centres du pouvoir, de la victoire et de la défaite, mais fait aussi revivre les lieux du plaisir. *Balades littéraires dans Paris (1900-1945)* restitue le Paris des Américains, mais aussi celui des Russes et s'aventure dans le Meudon de Tsvétaïeva. On peut revivre le Paris occupé quartier par quartier, et hésiter, selon l'humeur, entre celui des Montparnos et le carré des Germano-pratins. Enfin, le dernier né, *Balades policières dans Paris*, surgit d'une évidence : de la rue Morgue, disparue sans laisser d'adresse, au pont de Tolbiac, embrumé pour l'éternité, la capitale a fait frissonner deux siècles de nuits blanches. 224 pages nous renvoient à une réalité plus blême encore. Cette collection organise selon des règles strictes et des protocoles vérifiables une partie de ping-pong entre le réel et le virtuel mieux qu'aucun ordinateur ne saura le faire.

... ET PARIS EN CREUX

Voies publiques. Histoire & pratiques de l'espace public à Paris, collectif (dir. Simon Texier), Picard/Pavillon de l'Arsenal, 2006, 336 p., 800 ill., 19,2 x 30 cm, ISBN : 2-7084-0761-9 / 2-907513-89-3

Signalons seulement, parce que ce numéro de *BIBLIOTHÈQUE(S)*, bouclé au moment de sa parution, est le lieu idéal pour le faire, cet opulent ouvrage riche de 32 contributions d'urbanistes, philosophes, sociologues, paysagistes, historiens, etc., consacrées aux espaces « invisibles » et essentiels à la ville, entre le vide et le plein, appelant par leur métamorphose continue des pratiques sans cesse renouvelées. L'espace public parisien, ouvert et saturé, foyer de la visibilité, enjeu de forces contradictoires où se forge la vie collective. Une somme... nous y reviendrons.



MARTINE CLERGEAU
 Doctorante en ethnologie à Paris-7



Appareillage au Quai Branly

Le gros temps des polémiques désormais derrière lui, le Musée du Quai Branly embarque le public aux premiers jours de l'été vers les horizons lointains. En attendant les alizés, son capitaine nous a ouvert ses soutes et guidés pour une visite à la salle des machines...

Rendez-vous au 222, rue de l'Université. Après avoir monté une volée de marches, deux hôtes vous accueillent derrière un petit bureau ouvert à tous les vents. On ne croise qu'hommes en casques de chantiers, visiteurs inquiets, consultant fébrilement leur montre. Le Musée Branly et sa médiathèque ouvriront au public le 23 juin 2006. « Ils ne seront jamais prêts ! » se dit-on, malgré l'activité qui règne en une danse désordonnée, au son assourdissant des marteaux piqueurs et, plus lancinant, des scies électriques. Au bout de longs couloirs plongés dans une semi-obscurité : le bureau d'Odile Grandet, qui donne sur un petit jardin. L'équipe de la médiathèque : 36 personnes passionnées. Des liens étroits se sont noués entre elles, au fil des mois d'une collaboration que l'on devine studieuse et passionnée. Le désordre du chantier et ses vrombissements sont désormais derrière nous : visite « imaginaire » de la médiathèque du Musée du quai Branly.

UNE MÉDIATHÈQUE DE MUSÉE

Odile Grandet : Inscrite depuis l'origine au sein du Musée, cette médiathèque multiforme comprend un espace destiné aux chercheurs, un autre au grand public, une partie archives, une partie images fixes très axée sur la photo et un portail documentaire qui fait dialoguer les œuvres, y compris celles du Musée. Voilà le projet global. Ce lieu tous publics propose une offre multimédia. Tout s'imbrique étroitement sur plusieurs niveaux. C'est une offre innovante : chaque département rebondit systématiquement l'un sur l'autre. Nous avons construit des outils pour faire dialoguer tout cela. Sur le nouveau site Internet, cela sera encore plus visible : les chercheurs pourront passer d'un type d'objet à l'autre. Une interrogation sur un objet Dogon ? Vous aurez les notices et les photos des objets, des œuvres – au moment de leur collecte, ou lors de leur exposition dans la base image –, les ouvrages et les revues sur le sujet dans la

base bibliothèque, ainsi que des rebonds sur des films, éventuellement des musiques, et, enfin, les liens sur les archives. Le chercheur n'est pas coincé dans une typologie d'objets, il a la possibilité de circuler à l'intérieur d'un



Vue du Musée côté quai Branly et du mur végétal conçu par Patrick Blanc.

ensemble patrimonial. Nous donnons accès aux collections à plusieurs niveaux, selon les besoins.

LE SALON DE LECTURE JACQUES KERCHACHE

Muriel Lardeau : Entrons tout d'abord, dans le Salon Jacques Kerchache, car cette salle, réservée aux visiteurs du Musée munis d'un droit d'entrée, est accessible dès le hall d'entrée. Elle accueille tous les publics.

C'est une salle d'actualité : du Musée, des expositions, du programme de l'auditorium et de l'actualité des pays concernés, actualité culturelle essentiellement. Ce salon met aussi en valeur des fonds de la médiathèque : nous allons exposer régulièrement des tirages des fonds de l'iconothèque et y disposer de beaux objets. Enfin, un fonds jeunesse y prendra place – en particulier des BD jeunes et adultes –, plus précisément destiné aux 9-15 ans. Pour dynamiser la salle,

La médiathèque comprend quatre salles :

- La médiathèque d'étude et de recherche, au 5^e étage, accueillera chercheurs et étudiants avec 180 places, 48 postes informatiques.
- À côté, le cabinet des fonds précieux sera accessible sur accréditation et sur rendez-vous pour la communication des originaux de l'iconothèque (photographies ou arts graphiques) ou des livres anciens. Deux salles de travail en groupe, dont l'une sera destinée aux handicapés visuels avec un matériel adapté.
- La salle de documentation : 12 places, réservées aux conservateurs et aux chercheurs du Musée. Accessible sur rendez-vous pour les spécialistes.
- Le Salon de lecture J. Kerchache : 50 places, 5000 documents, 10 postes informatiques donnent accès au portail documentaire ainsi qu'aux dossiers d'actualité. 70 abonnements à des revues grand public. Le portail documentaire, c'est 4 bases de données en ligne en Internet et dans les espaces de la médiathèque : 280 000 notices d'objet ; 250 000 références d'imprimés ; 200 000 images numérisées ; tous les dossiers d'œuvres.

Elle dispose de 10 magasins (11 km de linéaires) en sous-sols. Acquisitions : 20 000 documents acquis pour la médiathèque étude et recherche et 5 000 prévus pour la salle Jacques Kerchache ; certaines collections en magasins ont été complétées, processus qui continuera après l'ouverture : la médiathèque est pôle de référence en ethnologie en anthropologie. À l'ouverture, la médiathèque proposera 250 000 documents : imprimés, périodiques, monographies, CD et DVD référencés dans le SUDOC. 3000 CD et 500 DVD ont été acquis. Les supports numériques ont été privilégiés. Les collections de l'iconothèque sont estimées à 700 000 pièces. À l'ouverture du Musée, 200 000 documents auront été numérisés et contrôlés.

nous organiserons des animations : rencontre avec un auteur, signature de livres et de catalogues.

O. G. : Nous avons, par exemple, l'idée de présenter des documentaires sur le Sri Lanka : nous essayons de trouver des documents édités dans ce pays et de présenter une sélection non exhaustive, très individuelle, de quelques romans. Cet espace n'a aucune vocation à l'exhaustivité. Le parcours muséal a pu donner envie, il s'agit de rebondir là-dessus. Nous revendiquons cette sélection.

M. L. : Nous présenterons des ethnologues. Le conservateur spécialiste expliquera ses œuvres. Les interventions seront faites par les conservateurs, les chargés de collection

et chercheurs en résidence qui travaillent au Musée. Nous avons pensé à des commentaires d'images, de l'iconographie, mais également à des séances d'écoute, avec les responsables audiovisuels toujours en lien avec ces fonds que nous ferons découvrir. Des sculptures seront exposées. Nous proposerons également aux adultes des ateliers sur le voyage ; il s'agit d'une journée de préparation au voyage. Et pour les enfants, nous aurons des lectures de contes. Nous voudrions également collaborer aux manifestations nationales comme le « Printemps de Poètes » et « Lire en Fête ».

O. G. : En résumé, nous souhaitons faire des animations légères, courtes, dans un espace toujours renouvelé, en prise avec l'actualité du Musée et l'ensemble de nos publics. Nous voulons inventer beaucoup ; il faut que ce soit des choses légères et pas chères. Et toujours des liens – au sein du Musée et avec les gens du dehors. La salle Jacques Kerchache doit fonctionner en relation avec les autres, partenaires, éditeurs, libraires, autres musées.

UN LABORATOIRE DE L'INNOVATION

O. G. Présenter un espace documentaire dans un parcours muséal est une première en France. Ne sachant pas ce que cette offre va donner en temps réel pour le public, des études auprès du public permettront d'évaluer. C'est un laboratoire de l'innovation. Aurons-nous trop de monde, pas assez ? Nous ne le savons pas encore.

M. L. : Tout ceci vise à ce que les livres ne soient pas seulement pris, feuilletés, à ce que l'on fasse découvrir des choses, que cette salle ne soit pas seulement un lieu de passage, que l'on fasse un travail de médiation culturelle.

O. G. : Quand on choisit trois objets dans un musée, on raconte tel type d'histoire. Trois autres objets, même s'ils proviennent de la même ère culturelle, raconteront une autre histoire : nous trouvons important d'expliquer ces choix au public.

ARCHIVES ET DOCUMENTATION DES COLLECTIONS

Sarah Frioux-Salgas : Ce service permet de saisir mieux encore la spécificité du Musée. En effet, la documentation des collections n'est plus confinée dans le bureau des conservateurs. Le choix de la direction, dès l'origine, a été de réunir dans un seul service tout ce qui concerne les documents et les archives liées à l'histoire des collections. Les originaux des documents ont été collectés dans deux institutions, le MAAO (Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie) et le Musée de l'Homme. On a alors constitué des dossiers numériques. Le public pourra ainsi faire des recherches communes via le portail internet.

En fond : vue du Musée du quai Branly, côté rue de l'Université.
© Musée quai Branly / photo Nicolas Borel

Les dossiers de collections d'objets ou d'ensembles d'objets conservés à Branly racontent leur histoire. Ils sont structurés en 4 sous-dossiers : les archives administratives et juridiques (histoire de la collection), toutes les archives scientifiques, les archives techniques (restauration de l'objet), et les bibliographies. Nous avons, enfin, rattaché les notices aux objets pour que l'on puisse, à l'ouverture du Musée, travailler en interne sur des dossiers de collection numériques.

La salle de documentation permettra au public de consulter les dossiers numériques ou leurs originaux tout comme des archives documentaires non numérisées mais inventoriées. Les documents sont beaucoup plus accessibles à tous – numérisés : c'est à la fois fermé et ouvert – ainsi que l'histoire des objets et des collections.

O. G. : C'est vraiment important par ce que c'est là que se raconte l'histoire des objets, et, pour certains, du moment de leur création ou de leur collecte, jusqu'à leur arrivée dans les collections françaises en général.

LA BIBLIOTHÈQUE

O. G. : Du fait de son intégration au Musée, la bibliothèque s'est ouverte aux domaines artistiques, puis à des disciplines proches dont les chercheurs ont besoin, sur l'histoire, la colonisation et la décolonisation, l'anthropologie visuelle ; enfin, nous avons complété des collections.

Marina Weill : S'agissant des nouvelles acquisitions, nous avons voulu couvrir tous les arts et civilisations des quatre continents concernés au Musée et plus particulièrement l'ethnologie et l'anthropologie. Nous ajusterons encore bien des choses en suivant les réactions du public, les usages et l'évolution scientifique des disciplines. Tous les documents seront en consultation sur place, sans possibilité de prêt à domicile, sauf dans le cadre du prêt inter-bibliothèques. CD et DVD seront consultables sur du matériel adapté.

LES FONDS SONORES ET AUDIOVISUELS

Claire Schneider : La médiathèque permettra un accès à de la musique enregistrée, des archives sonores et de l'image animée. En salle de recherche, les documents seront accessibles au public à la demande. En salle Kerchache, nous proposerons une sélection de films et de disques en fonction de l'actualité du Musée et des expositions.

Les supports numériques ont été privilégiés dans les acquisitions. Nous numérisons également certaines archives en cours de constitution au sein du Musée. Pour la documentation sonore, nous avons privilégié les labels de musiques

dites « traditionnelles » français et étrangers. Pour les collections vidéo, sous forme de DVD, comme la production est en cours, nous nous sommes axés principalement sur des documentaires relatifs à l'ethnologie et l'anthropologie des arts et civilisations des quatre continents, ou sur des films de fiction dans le même esprit que dans le domaine de l'édition : des fictions réalisées dans les pays concernés par le Musée. Le fonds s'enrichira des activités proposées par l'auditorium.

Nous ferons une sélection intéressante pour renseigner l'histoire contemporaine de l'art – XX^e, XXI^e –, mais notre sujet principal reste le document ethnologique et anthropologique. La fiction demeure plus marginale.

L'ICONOTHÈQUE

Carine Peltier : Les collections de l'iconothèque sont divisées en trois grandes classes : les procédés photographiques, depuis les daguerréotypes, constituent les trois quarts de la collection ; les procédés graphiques : dessins et estampes ; les procédés d'impression : affiches, et cartes postales. Ces fonds seront accessibles en consultation dans le cabinet des fonds précieux sur rendez-vous. Ces collections seront essentiellement réservées aux chercheurs qui ont besoin de voir les originaux. Ce fonds couvre la période de 1844 à nos jours.

O. G. : Ce fonds constitue vraiment l'histoire d'un regard, celui des Occidentaux qui découvrent les pays hors de l'Occident. Cette histoire du regard est au cœur du Musée ; le Musée va ouvrir avec une exposition qui s'intitule : « D'un Regard, l'Autre ». La manière dont les regards s'échangent entre les civilisations est au cœur de notre problématique.

Nous sommes à la veille de l'ouverture, encore en chantier, pas tout à fait en fonctionnement, dans cet entre-deux à la fois dangereux et passionnant puisque nous ne maîtrisons pas grand-chose de ce que le public fera de l'offre culturelle et que nous devons réaliser les derniers aménagements à la fois efficacement et rapidement. ■

Odile Grandet : directrice adjointe du département du Patrimoine et des Collections, responsable de la Médiathèque

Marina Weill : responsable de la Bibliothèque

Françoise Dalex : responsable du Portail Documentaire

Claire Schneider : chargée des Fonds sonores et audiovisuels

Muriel Lardeau : chargée du Salon de lecture J. Kerchache

Carine Peltier : responsable de l'Iconothèque

Sarah Frioux-Salgas : responsable des Archives et de la documentation des collections



Christiane Baryla a pris la succession de Marie-Thérèse Varlamoff, qui a pris sa retraite, à la direction du programme Pac (Preservation and conservation) de l'IFLA à partir du 15 mars 2006. Elle dirigeait auparavant la Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie (BIUP).



Jacques Delon a pris la direction de la BDP de Haute-Garonne depuis le 1er décembre 2005, après avoir été directeur de la BDP de

Charente (16). Il succède à Raymond Clée, président du groupe Midi-Pyrénées de l'ABF, qui a pris sa retraite.



Olivia Maigre-Bellizio, présidente du groupe ABF Centre, quitte la BM de Blois dont elle était directeur-adjointe pour remplacer Martine

Bonnet-Hélot à la Médiathèque de Saint-Jean de la Ruelle (45) à partir du 15 juin.



Virginie Picardat-Kremp, ancienne rédactrice en chef de *BIBLIOTHÈQUE(S)* est, depuis le 27 février, responsable du

centre de ressources documentaires et multimédia de la Haute école Pédagogique de Porrentruy (CH), dans le canton du Jura suisse. La HEP qui rayonne sur trois cantons – Jura, Berne, Neuchâtel – forme les futurs enseignants en maternelle, primaire et secondaire.



Marie-Paule Rolin a quitté la direction de la BDP de la Vienne (86) pour prendre celle du réseau de bibliothèques de la Communauté

d'Agglomération du Grand Angoulême (COMAGA) à partir du 1er mai.

En bref

■ ALSACE

Suite aux conclusions du CESA, une étude sur l'état du livre en Alsace a été lancée par le Conseil Régional et l'ABF sollicitée pour faire partie du comité de pilotage. Tous les métiers du livre sont représentés. Cela pourrait déboucher sur la création d'un CRL et une concertation globale, tant du point de vue de la numérisation des collections, que de la formation ou de la diffusion.

■ L'AQUITAINE EN ORDRE DE MARCHÉ

Le groupe Aquitaine s'est réorganisé. Une assemblée générale exceptionnelle a élu son nouveau bureau : Anne Artemenko (présidente), Magali Escatafal (secrétaire), Christine Guy (trésorière). Vincent Caetano sera le correspondant au Conseil national.

■ AUVERGNE

Après une visite au Centre de l'illustration de Moulins dans l'Allier (compte rendu dans notre prochain numéro), un voyage d'études est prévu. À la BCIU de Clermont-Ferrand, le conseil communautaire a voté l'externalisation des collections en vue de l'ouverture de la future bibliothèque communautaire et interuniversitaire. 5 postes catégories B, un cat. A pour la lecture publique sur 30 demandés, 3 postes sur 10 côté État pour 2006. Le personnel a réagi par une pétition signée par 106 agents puis une grève très suivie le 10 mai.

■ CENTRE

En mars 2005, la bibliothèque d'Olivet (45) accueillait l'AG du groupe. Installée dans un ancien orphelinat religieux datant de la fin du XIX^e s., cette nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes en juin 2004. D'une superficie de 1700 m², elle accueille le public sur 2 niveaux et dispose d'un espace protégé réservé aux bébés et à la petite enfance, d'un espace multimédia (6 postes), de 2 salles d'étude. Implantée au cœur de la bibliothèque, l'ancienne chapelle, devenue Espace Aignan-Thomas Desfriches d'une capacité de 80 personnes, peut accueillir concerts, expositions, conférences, auteurs, conteurs... Les vitraux d'origine ont été remplacés par des vitraux modernes, sans plomb, réalisés in situ par Pierre Zanzuchi. Cette bibliothèque centrale, d'un fonds de 60 000 ouvrages ouvre ses portes au public 23h30 par semaine et sera, l'automne prochain, complétée par une cédéthèque d'environ 180 m² située dans un petit immeuble au nord d'Olivet. (Maryse Mazelier, directrice de la BM d'Olivet).

■ LORRAINE

Une commission animation a été créée à la suite de l'AG du 13 mars (coordinatrice: Isabelle Huber, BM de Nancy – isabelle.huber@gmail.com). Elle s'est réunie une première fois la deuxième semaine d'avril pour travailler sur la problématique de l'animation en bibliothèque, dans l'éventualité d'organiser une journée d'étude sur ce thème, et de prendre en

charge l'organisation de la tournée « Sorcières ». Celle-ci est née de la distinction d'un illustrateur lorrain par les « Sorcières » au moment où le CRL élabore un projet pour la Saint-Nicolas. Les libraires « Sorcières » et l'ABF préparent une présentation itinérante d'illustrateurs lorrains. Le 3 avril nous avons rencontré nos collègues luxembourgeois et sarrois au cours d'une journée de visite en Allemagne inscrite dans le cadre des activités Sar-Lor-Lux, organisée en commun par l'ALBAD (Luxembourg), le BIB (Sarre) et l'ABF-groupe Lorraine : visite du centre de recherche en informatique de Dagstuhl et de sa bibliothèque et, l'après-midi, à la bibliothèque de Merzig qui a reçu en 2004 le prix ministériel de la bibliothèque de Sarre la plus accueillante pour les enfants. L'ABF a participé au comité de pilotage de la journée de sensibilisation à la question de la numérisation, en direction des élus et des professionnels organisée le 23 mai par la DRAC et la Région Lorraine.

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

La renaissance du groupe s'était traduite en janvier 2005 par la mise en place un Conseil d'administration provisoire ; le nouveau bureau a élu le 10 avril dernier : Dominique Arot (président), Corinne Leblond (vice-présidente), Laurence Goullieux (trésorière), Mathilde Buisine (trésorière adjointe), Anne Verneuil (secrétaire), Valérie Barbage (secrétaire adjointe). Un voyage à Anvers a été organisé le 12 mai en partenariat avec le CNFPT.

MIDI-PYRÉNÉES : VOYAGE D'ÉTUDE À BARCELONE

Le lundi 14 novembre 2005 une trentaine de bibliothécaires partaient en voyage d'étude, direction Barcelone.

Ce séjour était organisé conjointement par le groupe ABF Midi-Pyrénées et le CFCB Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon. Ce partenariat a certainement enrichi la diversité des participants venus de différents horizons professionnels (lecture publique, bibliothèques universitaires, centres de documentation)... et géographique : région Midi-Pyrénées bien sûr mais aussi des collègues de Montpellier et Nîmes (faut il y voir une préfiguration de l'Euro-région qui se dessine ?) Premier constat : la forte motivation de chacun (ce voyage était une première...) a sous-tendu, durant ces trois jours, la cohésion et la convivialité du groupe. Pour l'élaboration du programme, nous nous étions inspirés et appuyés sur ceux de nos prédécesseurs (section Etude de l'ABF, Médiat Rhône-Alpes) – visite de la bibliothèque Rector Gabriel Ferrate à l'Université polytechnique de Catalogne et de la Bibliothèque nationale de Catalogne – en ajoutant la visite de la fondation Miró et de ses bibliothèques consacrées à l'artiste et à l'architecte Josep Lluís Sert. Par ailleurs, les heureux hasards du calendrier nous ont permis de visiter la bibliothèque Jaume Fuster du district de Gracia au lendemain même de son inauguration.

Face au dynamisme affirmé de la Catalogne, nous ne pouvions revenir qu'enthousiasmés et convaincus. L'architecture des bâtiments (anciens restaurés ou récents), les supports de communication, affichent clairement, à l'image de toute la capitale catalane, une volonté politique d'innovation fonctionnelle et esthétique.

Nous avons été impressionnés par le sens de l'accueil chez nos collègues trans-pyrénéens, accueil de notre groupe mais aussi en

extrapolant, accueil du public en général, qui bénéficie à la fois de larges plages d'ouvertures des bâtiments (jusqu'à 60h par semaine) et de portails informatiques performants offrant de nombreux services à distance. Le maillage du territoire réparti en bibliothèques de quartiers et bibliothèques de district reste très prégnant. Enfin, nous avons découvert et apprécié la cohérence d'une politique du livre et des bibliothèques à tous les échelons territoriaux : *generalitat* (région), *diputació* (province) et municipalité concrétisée par la création d'un consortium des bibliothèques publiques. De la même façon, les bibliothèques universitaires travaillent en réseau dans un consortium. L'unité se fait aussi, on s'en doute, autour de la catalanité (langue, culture et ressources documentaires régionales).

Ce voyage très enrichissant et vivifiant nous a donné envie, en premier lieu, de retourner l'invitation à nos collègues barcelonais ; ce qui se fera probablement à l'occasion de la manifestation toulousaine Le marathon des mots qui accueille cette année... Barcelone ! Enfin cette expérience réussie nous invite fortement à renouveler la programmation d'un nouveau voyage d'étude (Londres ?).

Christine BATAILLE, Directrice du CFCB Midi-Pyrénées/
Languedoc-Roussillon
Anne BOURDALÉ et Sabine TORTOCHAUX,
documentalistes à l'IUT Paul Sabatier de Toulouse



Bibliothèque nationale de Catalogne.



Visite de la Bibliothèque Jaume Fuster, district de Gracia.

BRETAGNE : PROPOSITIONS MUSICALES POUR JEUNES OREILLES

JE ABF du 26 janvier

La traditionnelle journée de groupe Bretagne au Salon du livre jeunesse de Fougères consacrée à la musique ayant été interrompue le 23 novembre dernier à cause des mauvaises conditions météorologiques, Chantal Groszéliat, directrice de l'association Musique en herbe est revenue le jeudi 26 janvier dans les locaux de l'IUFM de Rennes pour une intervention autour des disques et des livres-CD pour enfants. Sa réflexion a porté en premier lieu sur la perception de la musique par le tout jeune public. Les tout petits, on le sait, sont attentifs à l'ensemble des sons et à la musicalité de la voix : l'oreille fonctionne avant la naissance. La dimension relationnelle reste primordiale : le son n'a pas de sens pour un jeune enfant en dehors de l'échange affectif. Il est donc fondamental de vivre des moments de musique avec les autres : parents, enseignants ou enfants... Par delà l'écoute, il s'agit de partager le plaisir esthétique et d'en assurer la transmission. Il est important de diversifier les musiques écoutées afin d'élargir le champ des découvertes et d'éduquer le choix. L'évolution des supports musicaux a été constante : les disques vinyles dès 1958 puis, à partir de 1975, les « mange-disques », les cassettes et depuis quelques années, les CD. En attendant la suite... Chantal Groszéliat nous a ensuite présenté les différents types d'éditeurs : éditeurs littéraires plutôt spécialisés dans les contes pour enfants ou les textes lus comme Le Père Castor, Gallimard-jeunesse, Actes Sud, Didier jeunesse, Frémeaux associés, Autrement jeunesse, etc. ; éditeurs phonographiques (Le chant du monde, Naïve, Enfance et musique, Au merle moqueur...). Enfin, elle a nous a communiqué les différents critères d'analyse d'un disque : la pochette, la voix, les textes et les instruments. Il existe certaines *sélections critiques pour compléter l'analyse avant l'acquisition* : *l'Heure joyeuse*, *l'Académie Charles Cros*, *la Revue des livres pour enfants*, *Le Monde*, etc. Ce tour d'horizon a été agrémenté par l'écoute de différents CD, permettant à chacun de réagir ou de poser des questions. Une journée vite passée, très animée et agrémentée de pauses musicales illustrant les propos.

Hélène COQUAND



Futur

«**Demain, la bibliothèque**» ? Jean-François Jacques s'est livré à l'exercice et nous a confié sa vision. Hors la bibliothèque, l'avenir n'est pas radieux : s'il est mis fin au piratage depuis 2010, les fusions continuent bon train et le problème du chômage n'est toujours pas résolu. Mais entrons donc, et suivons Jonas dans le ventre de la bibliothèque...

Selma stoppe son scooter électrique devant la médiathèque et, prévoyante, branche son câble à la borne de rechargement ; elle a rendez-vous avec son copain Jonas, nouveau dans sa classe. Elle veut lui montrer la médiathèque, où elle passe depuis plusieurs années une grande partie de son temps. Lui-même se hâte vers le parvis des Lumières, sur lequel s'ouvre l'équipement.

Un bisou, et Selma l'entraîne vers le grand tambour d'entrée.

Tout de suite, elle entreprend de lui expliquer le fonctionnement et les richesses du lieu qu'elle connaît bien, comme lectrice et pour y avoir effectué, l'an passé, le stage obligatoire en entreprise au cours de la classe de seconde.

Passé le tambour, ils se trouvent dans un vaste hall circulaire. L'agent d'accueil la salue : « Bonjour Selma, tu connais la consigne ? » Elle porte encore son casque à la main. Il est vite à l'abri dans un des casiers consigne qui lui est automatiquement attribué sur présentation de sa carte d'inscription devant la serrure. À gauche, une alvéole regroupe une série de distributeurs automatiques aux logos divers : une machine à affranchir de la Poste et des boîtes aux lettres, un terminal SNTP ¹, une borne d'accès aux services en ligne municipaux et sociaux, un distributeur automatique de produits de papeterie et de cartes postales. Un panneau lumineux rappelle d'ailleurs que la borne municipale pourra être utilisée pour le prochain référendum d'initiative locale. Une grande porte

vitrée s'ouvre sur une galerie d'exposition. À droite du hall, un grand mur semi-circulaire couvert de plusieurs écrans, sur lesquels se succèdent les annonces des activités culturelles, sportives et associatives de la ville. Un coup d'œil sur le panneau électronique des petites annonces : pas de nouvelle demande de garde d'enfant, ce qui la déçoit un peu. Une nouvelle grande porte vitrée débouche sur la cafeteria, où ils iront tout à l'heure prendre une boisson et un sandwich, et sur l'entrée de l'auditorium qui occupe le sous-sol de la grande salle centrale. Selma explique à Jonas qu'il y a souvent là des projections d'enregistrement de concerts « historiques », certes accessibles aussi sur les écrans des PC du « domaine des arts », mais c'est tellement mieux sur l'écran haute-définition qui couvre tout le mur, dans l'obscurité. « Mais tu sais, il y a aussi du "live", on donne là nos répétitions publiques du conservatoire, et j'ai vu aussi du théâtre ! » Jonas a déjà repéré sur le mur d'affiches une conférence sur « La saga Apple, 1976-2010 » ²...

Enfin, au fond de ce hall, ils franchissent le passage vers le centre de la médiathèque. Le détecteur noyé dans le pourtour de l'accès a détecté la présence de Selma, grâce à la carte radiofréquence qu'elle porte sur elle. L'ordinateur central a déjà compilé les informations suivantes : une personne de sexe féminin, lycéenne, âgée de 17 ans, résidente de la ville, est entrée dans la médiathèque à 17h15 ; simultanément, entrée d'une personne non identifiée. Le même système enregistrera leur sortie et les documents qu'ils

emprunteront, les dispensant de passer par une borne de prêt ou même par un bibliothécaire.

Ils se trouvent alors dans une grande salle circulaire nommée La Place, à l'éclairage zénithal changeant. « C'est magique, Jonas, plus il y a de soleil, plus la verrière s'opacifie. La nuit, quand il fait beau, elle est transparente comme du cristal ! »

Il parcourt l'espace du regard. La Place est entourée d'un deuxième espace, en anneau, environ 1,50 m plus haut, puis d'un troisième plus haut encore avant la façade vitrée visible au fond, sur une grande partie du pourtour. Le premier service visible sur La Place est constitué, sur leur droite, près de l'entrée, de trois petits bureaux d'accueil : deux sièges, un éclairage doux, une table en croissant de lune, derrière laquelle se tient une personne souriante. « Viens, on va d'abord t'inscrire ! » propose Selma. Ils se dirigent vers une de ces tables, où une aimable bibliothécaire, reconnaissant la jeune fille, leur propose de s'asseoir et leur demande ce qu'elle peut faire pour eux. « Je voudrais m'inscrire, madame Jacques, s'il vous plaît » dit Jonas qui a lu le badge de la bibliothécaire. Au cours du stage, celle-ci avait expliqué à Selma que les usages de civilité avaient changé au début au début des années 2010. Autrefois, les bibliothécaires ne portaient aucun badge. Ce qui étonna beaucoup Selma, habituée à appeler rapidement les personnes par leur nom de famille dans tous les commerces et les services qu'elle fréquente ; et l'usage ancien lui avait paru très peu respectueux des personnes.

Jonas, qui vient d'arriver à X, n'a pas encore la CVU, « carte ville universelle ». Il présente sa carte d'identité dans un lecteur, et la transcription automatique des éléments contenus sur la puce de celle-ci permet l'établissement de sa CVU en un temps record, photo comprise ! Et, comme quand il avait voté l'an dernier pour la première fois, il

1. La SNCF et la RATP ont fusionné quelques années auparavant, ndlr.

2. Date de la retentissante faillite de la firme, ndlr.



Spécialiste de la capture dans le domaine du patrimoine

Spigraph

Capture et gestion documentaire

>> Plus de 150 références en France, Belgique et Luxembourg

> CopiBook : un véritable succès

> Pix2Pdf : un outil innovant de compression d'images en avant-première pour le Congrès de l'ABF

Rendez-vous sur les stands d'I2S et de Spigraph (B15-B16)

CopiBook

Scanner-Copieur de livres A2



Lyon : 3, Rue de la Hays - ZP 7115 - 69 074 St-Quentin Talazier Cedex - Tél : 04 71 61 62 60
 Paris : 58 bis, Rue Roger Salengro - Dorianes 2 - 94 125 Fontenay sous Bois Cedex - Tél : 01 46 14 26 06
 Marseille : 15, Avenue de Saint-Ambrose - ZP 70 - 13 015 Mèze Le Cedex - Tél : 04 91 01 67 10

www.spigraph.fr

Le service aux bibliothèques



MOBILIER | Rayonnages R.1/R.2 - R.3/R.4 - R.5/R.6

R



M
MATERIEL DE BIBLIOTHEQUE



ekz.france
 84, route de Strasbourg
 67500 Haguenau
 Tél. 03 88 07 40 70
 Fax 03 88 07 40 71
ekz.france@libertysurf.fr

accompagne ce geste de sa signature électronique³. En lui tendant sa carte, sur laquelle on devine à peine la puce et son antenne radio-fréquence, Madame Jacques lui explique que désormais, il pourra l'utiliser dans tous les lieux municipaux. Lu par le lecteur universel de son PC, elle lui servira à ouvrir automatiquement son espace personnel, de chez lui, grâce à quoi il pourra réserver un livre ou un document, prolonger son prêt, faire mettre de côté ce qu'il désirerait trouver en arrivant, lire les documents électroniques empruntés, créditer son compte... « Et retenez bien les horaires, c'est facile : 10 heures à 22 heures, sept jours sur sept ! Vous recevez en ce moment chez vous, par courriel, le règlement complet de la médiathèque. Mais, ajoute-t-elle, je crois que vous avez une excellente guide, elle vous expliquera tout aussi bien que moi ! »

Selma rougit, elle a hâte d'entraîner Jonas vers ses espaces préférés. Elle commente rapidement le panorama. À droite, le bureau « Information et orientation », dans un petit boîtier ouvert. « Tu vois, lui dit-elle, ici, tu peux obtenir une réponse à toute question : les documentalistes peuvent te répondre en t'indiquant un livre ou tout autre document, mais ils peuvent aussi te donner une réponse immédiate, si leur base de données ou celle d'une autre médiathèque le leur permet. Sinon, ils notent la question, et tu recevras la réponse par courriel ! Tu peux le faire de chez toi aussi, bien sûr ! C'est très amusant de chercher les réponses, c'est un peu comme jouer au Trivial poursuit, je l'ai fait pendant mon stage. » À gauche, six petits meubles qui ressemblent à une tribune d'orateur, avec un petit écran tactile, un plateau horizontal, flanqués d'un chariot. Ils en verraient d'autres, répartis dans les espaces de la médiathèque. Ils servent indifféremment à rendre ou à emprunter les livres ou les autres documents, à effectuer des opérations sur son compte sans aller plus loin dans la médiathèque, à prolonger un prêt, par

exemple, ou à rendre les documents que l'on rapporte. Mais on peut aussi, partout dans la médiathèque, s'adresser à un ou une bibliothécaire.

Au-delà, une série de postes informatiques, devant lesquels les usagers se tiennent debout : les postes sur lesquels ils peuvent librement accéder à leur messagerie et à l'Internet, surtout utilisés par les personnes en déplacement, et par tous ceux, encore assez nombreux, qui n'ont toujours pas d'ordinateur ou de smartphone. Un vaste arc de cercle de présentoirs et de rayonnages portant livres et revues borde la salle, sur un peu plus d'1,50 m de haut, entrecoupé çà et là de petits escaliers. Devant, des bancs, des canapés, des tables basses forment autant de petits salons, séparés par quelques vitrines d'expositions, des plantes ou des rayonnages bas.

« Viens voir ! » Impatiente, Selma entraîne Jonas vers un des écrans libres. Parmi les multiples choix offerts, elle demande « Espace personnel », et s'identifie en approchant sa carte d'un lecteur. Plusieurs messages s'affichent, dont celui qu'elle espère : le tirage au sort nécessaire en raison de l'affluence a satisfait sa demande de deux places au concert de « N » (le petit fils de Louis C.) au Zénith de la ville ; elle veut en offrir une à Jonas. Un accord entre la médiathèque et le Zénith donne une bonne réduction aux emprunteurs de musique numérisée ! Elle sait que dès ce moment, le coût des billets sera automatiquement débité du compte ouvert à son nom, alimenté moitié-moitié par ses parents et par ses gains de baby-sitter, compte qui lui sert, avec la même CVU, à entrer à la piscine, à ses cours de flûte au conservatoire, à sa cotisation au club sportif et à la réservation de séances au mur d'escalade où elle aime sentir monter un peu d'adrénaline. Mais sont aussi débitées les quelques amendes qu'elle récolte à la médiathèque pour de menus retards, malgré les smesses⁴ de rappel qu'elle reçoit régulièrement... Selma

montre l'écran à Jonas : « Cadeau » murmure-t-elle... C'est le premier qu'elle ose lui faire ; un léger baiser sur l'oreille la remercie...

Le message suivant l'avertit que le livre sur lequel elle désire travailler ce soir est mis de côté à son intention dans la case n°62 – mais il faut qu'elle le prenne avant 20h : au-delà, il sera remis en circulation. Le « service du catalogue automatique » lui propose d'ailleurs deux autres livres sur le même thème, et lui indique le signet d'un site Internet. Le troisième message lui propose d'enregistrer le dernier disque de « N » sur le lecteur MP8 intégré à son smartphone, et un des disques de « M ». Elle hausse les épaules : « Il est bête, l'ordi. Si je prends des places pour le concert, c'est que j'ai déjà tout de "N" et de "M" ! » Si l'ordinateur pouvait, il ferait la moue : il se croit justement très malin d'avoir pu faire cette proposition qui met en relation les enregistrements disponibles à la médiathèque et les diverses demandes exprimées par les usagers ! Il ne sait d'ailleurs pas, l'ordi, que cette proposition avait suscité bien des débats sur les droits à la confidentialité... mais la commodité, et l'habitude prise depuis longtemps de voir surgir sur l'Internet des offres commerciales identiques l'avaient emporté... Le quatrième message recommande à Selma de ne pas oublier le contenu de la consigne (elle ne risque pas ; décidément, et sachant qu'elle va retrouver ce message sur chaque écran où elle s'identifiera, elle trouve que cet ordinateur est un peu lourd !)

Le premier cercle de rayonnages et de tables, en bordure de ce hall, est consacré à l'emprunt rapide de livres : romans en collections de poche, ouvrages pratiques, guides de voyage, ouvrages sur l'actualité, dernières acquisitions. Selma raconte à Jonas ce qu'elle a appris, lors de son stage : vers 2000, un des grands problèmes qui se posaient aux bibliothécaires était de décider du classement des « supports électroniques ». Elle avait vu la petite collection-musée de disques compacts pour la musique et de dévédés pour

3. La majorité pleine avait été abaissée à seize ans en 2010, ndlr.

4. L'Académie a recommandé l'usage de cette graphie en 2008, comme « cédérom » au siècle précédent et, bizarrement, ça avait pris, ndlr.

les films, petites rondelles plates de plastique brillant dans un coffret en plastique. Les progrès fulgurants du téléchargement entre 2005 et 2008 les ont fait complètement disparaître. « Et, lui avait dit une bibliothécaire, parmi tous les supports, seul le livre papier et les magazines ont subsisté, personne n'ayant voulu les abandonner, contrairement à toutes les prévisions pessimistes! » Pour la musique, comme pour les livres électroniques, des revues et des sites Internet informent de toutes les « parutions », c'est-à-dire des mises en ligne. Si bien que deux systèmes parallèles subsistent ; soit l'emprunt du livre papier, traditionnel, soit le téléchargement de tous les types de documents : les livres numérisés, la presse, la musique, les films, les reproductions de tableaux ou les photographies... Il suffit de poser son smartphone à côté de l'écran de consultation des catalogues, la norme sans fil USB 5 étant universelle, et de demander le chargement quand on a trouvé le bon document, ce dont on peut bien sûr s'assurer en le feuilletant ou en écoutant des extraits. Le fichier se détruit de lui-même au bout des trois semaines de prêt autorisées. Mais, au choix « emprunt » proposé par le catalogue, on peut aussi préférer « achat », comme chez soi, avec débit direct du coût sur la carte. Selma explique à Jonas que l'on doit cette possibilité aux luttes des années 2005-2010 contre le piratage des musiques et des films : les éditeurs avaient fini par admettre que seul le prêt gratuit mais contrôlé des fichiers, ainsi que l'achat alternatif ou consécutif au prêt, principe accepté alors par les bibliothèques, permettrait une lutte efficace contre le commerce illicite des œuvres. Un accord général avait fini par être passé, sous l'égide de l'UNESCO, entre les bibliothèques, les éditeurs et l'ensemble des moteurs de recherche, notamment le moteur Europa né en 2006, et Gooyou messenger, issu en 2008 de la fusion de trois autres grands : en échange de la liberté complète du prêt sécurisé de toute la production et de tout le patrimoine numérisé, les bibliothèques devaient

favoriser le commerce du livre et des fichiers. Ainsi rien n'empêche plus le lecteur de commander le livre qui l'intéresse, directement depuis les écrans de la bibliothèque, à un des libraires avec lequel la médiathèque a passé un marché !

Ils prennent un des petits escaliers, que côtoie un petit élévateur, qui permet de monter au deuxième niveau, 1,50 m plus haut. À chaque accès correspond un casier doté d'un appareil de lecture des étiquettes radio-fréquence des documents : il suffit de poser son ouvrage dans la case, et le retour est effectué. Complètement à droite de cet anneau, un grand espace totalement vitré, meublé joyeusement d'une grande variété de mobiliers colorés : c'est l'espace de la petite enfance, où Selma a l'habitude d'accompagner les enfants dont elle a la garde le mercredi. Elle y a même amené des petits, de 18 à 20 heures, pour des « pyjamas parties » ! On peut y lire les livres à voix haute, une partie de la salle peut être refermée par une cloison mobile électrique pour recevoir une conteuse. Il y a même une nursery, avec table à langer et coin tétée tranquille pour les mamans ! À part ce lieu, rien ne vient plus séparer les espaces. Selma entraîne Jonas à travers les divers domaines, en faisant vers la gauche le tour de ce grand anneau : une série d'alvéoles de rayonnages au milieu desquelles se trouvent des sièges, des bancs, des fauteuils toujours différents, et des tables hautes ou basses. Une alvéole plus vaste que les autres pour les romans du monde, meublée d'une collection de chauffeuses et de chaises longues dessinées par les grands architectes du XX^e siècle, où ils choisissent chacun un livre de poche ; une alvéole pour le domaine poétique, conçu comme un petit jardin intérieur au milieu de quelques plantes ; une autre pour les voyages, avec une grande table à cartes, d'antiques sièges des TGV des années 90, un écran géant pour la consultation de « Gooyou earth », photographies satellites de la Terre retransmises en temps réel, auxquelles se superposent un grand

nombre de « calques » au choix : les routes, les données urbanistiques, géographiques, économiques, historiques. Selma et Jonas s'amuse à superposer les photos de Paris en l'an 2000 aux vues actuelles, et s'étonnent d'y voir encore, toutes petites dans les rues, des autos !

Au centre, une fausse terrasse de bar et un kiosque à magazines illuminé où se pressent des centaines de titres... Partout, des livres et revues ; mais des écrans nombreux permettent aussi de charger ou de s'envoyer par internet tout ce qui est invisible parce que numérique : la musique, bien sûr, des textes lus, des livres d'artistes numérisés, les articles archivés de journaux et de revues, des films documentaires. On peut même charger en prêt sur son GPS les cartes de randonnée de l'IGE⁵ ! Un domaine est consacré aux demandeurs d'emplois ; une documentaliste est là en permanence, et beaucoup de formations sont organisées par la médiathèque en convention avec l'ANPE et avec le MEFC⁶. Sur le plan de l'emploi, hélas, rien n'a changé depuis la naissance de Selma et de Jonas, en 2000... Partout des clins d'œil, des éléments humoristiques, sans que le confort ne soit jamais oublié. Ici la lumière est plus artificielle et plus calculée, modulée suivant les domaines thématiques. Des bibliothécaires circulent avec de ludiques petits chariots sur roulettes, signalés par un petit drapeau, équipés de lecteurs RFID, qui leur permettent de vérifier immédiatement le statut des livres, de faire des statistiques sur la lecture sur place. Comme la WIFI et les progrès des batteries d'ordinateurs les ont libérés de tout fil, les bibliothécaires documentalistes peuvent ainsi déplacer leur poste d'accueil en fonction des besoins, des affluences plus ou moins grandes dans les différents domaines. Ils vident les casiers de retour et rangent les livres rapportés ou laissés sur les tables, s'interrom-

5. Institut géographique européen, ndlr.

6. Le ministère de l'Éducation nationale est devenu en 2008 ministère de l'Enseignement, de la formation et de la culture, ndlr.

pent souvent pour proposer leurs services..

De partout, par la balustrade, on voit La Place et son animation ; à droite, au-dessus des alvéoles, on devine l'espace plus calme du deuxième anneau.

Ce nouvel espace longe la façade arrière vitrée de la médiathèque, dont la base est garnie de rayonnages sur plus d'un mètre. Les alvéoles sont ici plus vastes et consacrées à de grands domaines : la société, les sciences, les littératures du monde, les arts. Tables et sièges y sont sérieux, plus confortables aussi pour le travail. De nombreuses places sont équipées d'écrans, tous avec écouteurs, mais les mêmes services sont accessibles à ceux qui viennent avec leur propre ordinateur. Dans le Domaine des Arts, Selma montre à Jonas comment écouter un concert, image et musique, tout en consultant sur une partie de l'écran la partition de l'instrumentiste de son choix. Des logiciels permettent aussi de composer de la musique, ou de regarder les films image par image et de jouer à sa guise avec le montage, que l'on peut d'ailleurs pratiquer avec ses propres images ! Tous les grands musées du monde sont accessibles pour des visites virtuelles, qui détaillent et commentent la totalité des œuvres, et la cinémathèque numérique nationale est maintenant d'une richesse inouïe. Entre les différentes alvéoles, des petites pièces de travail à quatre, à six, peuvent être réservées directement à partir d'un « espace numérique personnel » : il suffit alors de présenter sa carte devant le lecteur disposé à la porte pour qu'il s'ouvre. L'une d'entre elle propose d'ailleurs un piano.

Le long de la balustrade, de nombreux casiers fermés sont disposés de place en place. Selma cherche le n°62, présente sa carte devant le lecteur : le casier s'ouvre, il contient bien le livre dont elle a demandé la mise de côté. Jonas prend place avec elle à une petite table, sous les fenêtres extérieures par où leur parviennent les dernières lueurs du soleil d'automne. Selma commence à parcourir son livre,

et à prendre des notes sur son carnet de papier électronique. Jonas sort son ordinateur de poche et se connecte immédiatement sur l'Internet grâce à la borne WIFI. Il appelle le catalogue de la médiathèque, et cherche l'ouvrage d'informatique conseillé par son professeur : hélas, il figure bien au catalogue du réseau de la ville, mais dans une autre bibliothèque. Il le réserve donc, et le système lui répond que comme il est disponible, il sera dès le lendemain dans un casier de la médiathèque. Il se console en téléchargeant une série d'articles consacrés à un bilan de l'enseignement supérieur à distance via l'Internet mis en place depuis dix ans dans les pays africains, basé sur l'accès systématique, intégral et gratuit aux grandes universités et aux grandes bibliothèques numériques, obtenu par l'UNESCO après des luttes acharnées ! L'imprimante n'est pas loin, et il peut les lire à son aise sur papier. Il se promet de faire un exposé sur ce thème. Au bout d'une heure, ils décident d'aller à la cafeteria avant de se séparer. Ils consultent de nouveau leur « espace personnel » informatique : cette fois, le système propose à Selma un disque de « Z », un jeune chanteur émule de « M », qu'elle ne connaît pas : elle s'empresse de le télécharger, directement sur son smartphone. Et toujours ce message de recommandation de la consigne... Quant à lui, Jonas reçoit toute une bibliographie sur l'enseignement à distance, qu'il transfère sur son ordinateur personnel, par courriel.

Au centre de l'anneau, un escalier descend vers la façade arrière. Il donne accès, vers la droite, à la longue galerie d'exposition semi circulaire, qui, sous ce deuxième niveau, permet de regagner directement la sortie de la médiathèque sans retraverser l'ensemble des espaces. À la sortie de cette galerie un portique invisible, intégré aux portes, permet d'ailleurs le prêt automatisé grâce aux étiquettes radio-fréquence incluses dans les livres : quel que soit l'itinéraire emprunté dans la médiathèque, on ne peut y échapper ! Vers la gauche, on trouve les salles de formation, de réunion, les laboratoires

de langues, à la disposition du public ou des associations de la ville et des services municipaux. La médiathèque, explique Selma, a passé un accord avec différentes écoles de langues, et les enseignements se font à distance, en visio-enseignement individualisé. Beaucoup de groupes viennent utiliser ces salles, ouvertes sept jours sur sept. Elles sont aussi régulièrement louées aux entreprises de la ville, et très utilisées pour les formations qu'elles donnent à leurs salariés.

Ils parcourent rapidement l'exposition : une série de livres d'artistes, collection de la médiathèque, mais ils n'y jettent qu'un coup d'œil rapide. Leur professeur d'art plastique doit leur en faire une visite guidée le lendemain. À la sortie, sans que rien ne leur soit demandé, leurs prêts sont automatiquement enregistrés, l'antivol libéré, leur visite de la galerie et leur sortie enregistrée pour les statistiques... Ils gagnent rapidement la cafétéria... où nous les laissons à leur intimité !

Jean-François Jacques
Bureau des bibliothèques
de la ville de Paris





Identité, culture et diversité

Colloque Centre Pompidou, 13 et 14 décembre 2005

Ce colloque a été organisé conjointement par la BPI et la ZLB (Zentral-und Landesbibliothek de Berlin) à l'occasion de l'adoption par l'Unesco de la Convention sur la protection de la diversité des contenus et des expressions artistiques.

On pouvait craindre qu'un tel sujet suscite de pieuses et consensuelles déclarations d'intention sur la nécessité de développer dans nos établissements la sacro-sainte (mais laïque) diversité culturelle qui sied si bien à notre belle tradition française. La grande majorité de la vingtaine d'intervenants a su éviter cet écueil et ces deux journées ont été, à tous égards, passionnantes en dépassant les idées convenues sur ces questions.

La première journée, animée par Dominique Arot (directeur de la BM de Lille), fut essentiellement consacrée à la présentation de la Convention et des perspectives qu'elle ouvre en matière de développement de la diversité culturelle. Jean Musitelli (ancien ambassadeur de France auprès de l'Unesco) insista longuement sur ses aspects positifs et novateurs. C'est la première fois que des États prennent une position quasi unanime sur ce thème, puisqu'elle a été approuvée par 148 voix sur 154. Ce consensus est d'autant plus remarquable qu'il se situe dans un contexte de mondialisation. Il s'agit d'un véritable coup d'arrêt à la libéralisation commerciale de la culture qui se voit dotée d'un instrument juridique qui échappe au droit exclusif de l'OMC. On passe d'une position défensive (l'exception culturelle), à une position constructive : la culture n'est plus seulement une valeur à défendre, mais se situe dans un processus en devenir.

Gerald Grunberg met l'accent sur l'intérêt de cette convention pour une bibliothèque comme la BPI dont il est

le directeur, qui a toujours eu à cœur de promouvoir la diversité culturelle. Il rappelle les différentes manifestations et les services qui concourent à cet objectif : les « Langues du monde », les « Rencontres d'encre et d'exil », le « Festival international du cinéma du réel », et, plus généralement, la politique de coopération et d'échanges internationaux menée de longue date par l'établissement.

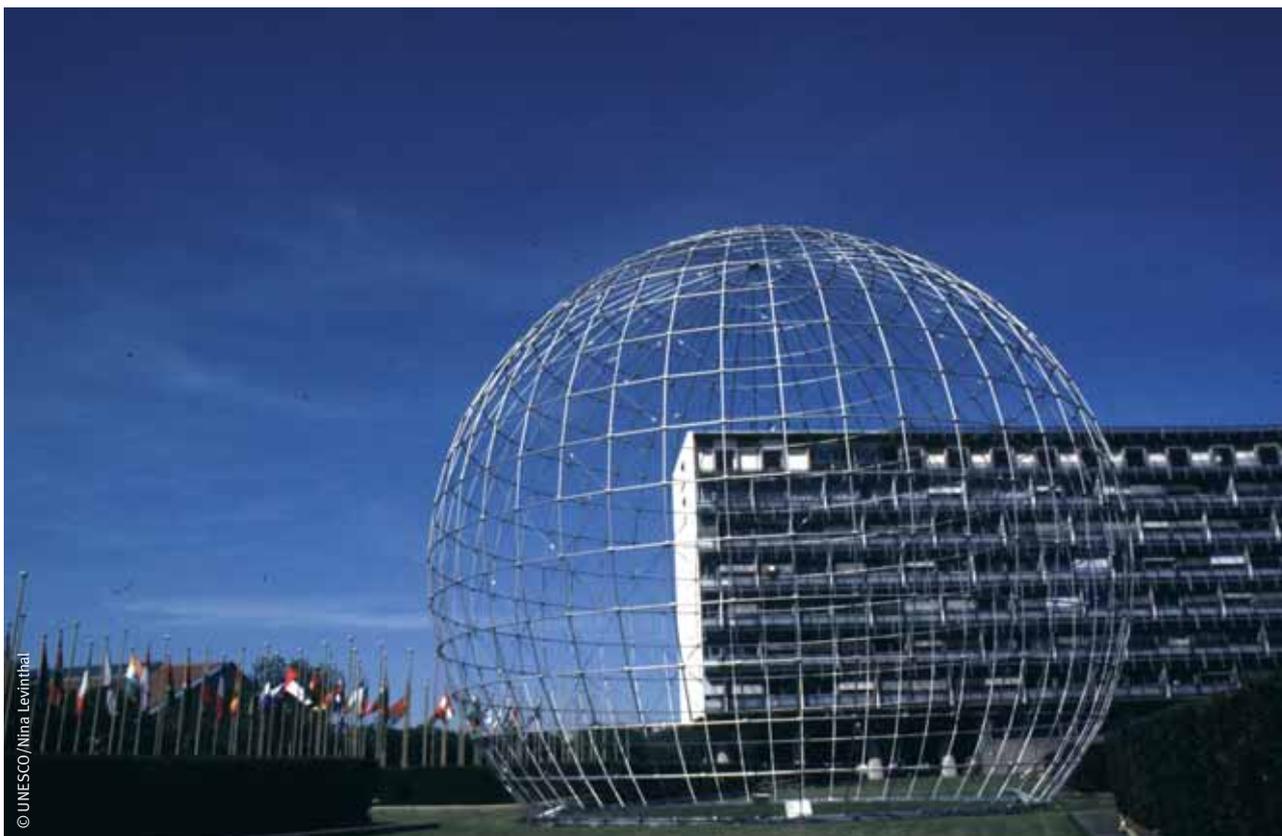
Claudia Luz, directrice de la ZLB, note que, depuis la bibliothèque d'Alexandrie, la diversité culturelle fait partie des richesses des bibliothèques. Pour reprendre la devise de notre République, elles se doivent d'offrir à leurs lecteurs plus de Liberté dans les possibilités de choix de leurs lectures, plus d'Égalité en respectant toutes les cultures et plus de Fraternité en permettant à chacun, quelle que soit son origine ou sa position sociale, d'améliorer sa situation. Il s'agit, pour l'Allemagne, d'enjeux essentiels à une période où l'immigration s'avère indispensable pour pallier le vieillissement de la population. Il s'agit d'intégrer au mieux ces nouveaux arrivants. Pour ce faire, la ZLB possède des ouvrages en 16 langues, 5 % de son personnel maîtrise parfaitement plusieurs langues et la formation professionnelle comporte un volet multiculturel important.

Cette approche optimiste de la Convention, sans être totalement remise en cause, fut très fortement nuancée par d'autres intervenants. Stéphane Vibert (Université de Montréal), en particulier, souligna qu'à travers un dis-

cours idéaliste, diversité culturelle et pluralisme culturel étaient des notions bien différentes qui pouvaient, l'une et l'autre se révéler fallacieuses. Par delà les visées progressistes des rédacteurs de la Convention, elles constituent une sorte de mot de passe magique et quelque peu vide, qui évacue complètement la question de leur compatibilité avec les valeurs démocratiques. Les diversités culturelles doivent être jugées à l'aune des droits fondamentaux et il est utopique de les considérer comme bonnes par nature : « On ne peut tolérer chez les autres ce qui serait pour soi une abomination. » Elles posent la question des droits collectifs – pas toujours acceptables par une société démocratique – réclamés par des communautés, sous le prétexte qu'ils font partie de leurs traditions culturelles. On se trouve là dans une contradiction dialectique entre la nécessité de lutter contre l'écrasement des cultures minoritaires par l'universalisme de nos sociétés occidentales et l'indifférence envers « l'autre » que l'on confine dans un ghetto de traditions qui nous demeurent à jamais étrangères.

Bernhard Zimmermann (Université de Munich) regrette que cette convention se limite à une conception purement collective de la culture. Pour lui, le profil culturel de chacun est unique et l'idée même d'une promotion de la diversité culturelle confiée à l'État lui semble une aberration. Le danger est grand que les droits de l'individu se diluent dans ceux des communautés.

Véronique Guèvremont (Panthéon-Sorbonne) procède, pour sa part, à une analyse de nature plus historique et politique de la Convention. Elle se situe dans la droite ligne de l'exception culturelle réclamée sans beaucoup de succès il y a une dizaine d'années. Son existence même indique que les mentalités ont évolué. Il convient, toutefois, de ne pas trop se réjouir. L'OMC, en effet, ne fait aucunement place à la diversité culturelle, même si on peut espérer qu'en son sein la « commission des différends » accepte de prendre en compte le droit international et de tenir compte de conventions du type



Le siège de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, dans le XV^e arrondissement.

de celle de l'Unesco en admettant de s'ouvrir aux questions qui échappent au secteur commercial traditionnel. Le combat, toutefois, sera long et tributaire de la volonté politique des États concernés.

Après une très intéressante communication de Claudio Menezes (membre du groupe international sur les langues à l'Unesco) sur le déclin du multilinguisme dans le monde, la deuxième journée animée par Gilles Éboli, fut essentiellement consacrée aux témoignages d'acteurs de terrain. Marie Joseph Delteil, chef du bureau de l'édition littéraire au CNL et Olivier Planchon, responsable du bureau bibliothèques au ministère des Affaires étrangères présentèrent le rôle de leurs institutions respectives en matière de promotion ou de traduction du livre en langue étrangère en France, et du livre français à l'étranger.

Catherine Blangonnet (BPI) et Peter Delin (ZLB) évoquèrent les activités de leurs bibliothèques : Le Cinéma du réel, orienté essentiellement vers le

documentaire, à la BPI, tandis que la ZLB privilégie le film de fiction. Sophie Danis détailla la politique documentaire de la BPI qui représente un exemple typique de ce que l'on a pu appeler « le modèle français » en matière culturelle : respect des individus dans leur diversité culturelle en se gardant de toute attitude favorisant les communautarismes. En parallèle, l'exposé de Tarik Seden (ZLB) mit l'accent sur le travail en direction de la communauté turque, très nombreuse en Allemagne. Son intervention, nourrie de son parcours personnel – il est né en Turquie – nous permit d'avoir une vision historique de l'évolution des pratiques et des politiques suivies dans ce domaine au long de ces quarante dernières années.

Pour sa part, Maryse Oudjaoui retraça l'évolution de la bibliothèque internationale de Grenoble, de sa création en 1998 à aujourd'hui. Après une intervention d'Ulrika Grassau (Sénat de Berlin) sur la politique d'intégration des écoliers issus de l'immigration

dans une société allemande où le multiculturalisme est devenu une réalité, les derniers participants – Luc Gruson, pour la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Marie Bonafé et Zaima Hammache pour Actions culturelles contre les exclusions et ségrégations (Acces) – présentèrent les activités de leurs associations respectives avant que Dominique Arot fasse la synthèse de ces deux journées.

Ce compte rendu qui ne peut être exhaustif (une vingtaine de participants à ce colloque) pourra être très utilement complété par la consultation du site de la BPI où elles seront mises en ligne.

Jean Mallet

« Bibliothécaires, encore un effort si vous voulez être républicains ! »

BIBLIothèque(s) a demandé de commenter les âpres discussions de la loi DADVSI à Xavier Daverat, professeur de Droit spécialiste des droits d'auteur. Un diagnostic sans complaisance.

Charles Nodier – bibliothécaire de l'Arsenal – déplorait que, « s'il se rencontrait par hasard un génie créateur comme celui d'Homère, il lui manquerait une chose qu'Homère a trouvée ; c'est un monde qui pût l'entendre ». Ce constat désenchanté, préfigurant l'actuelle déperdition de la création dans le vaste maelström du « tout culturel », devrait inciter à user de tous les moyens pour porter une œuvre vers ceux qui peuvent encore la recevoir.

Les techniques de communication qui n'ont cessé de se développer au cours des dernières décennies ne peuvent à cet égard que conforter les bibliothèques dans leur mission de promotion de la culture et du savoir. C'est bien ce qu'avaient intégré les rédacteurs de la Charte des bibliothèques, adoptée le 7 novembre 1991 par le Conseil supérieur des bibliothèques, dès lors que « tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires » (art. 1), et que le texte prévoit, pour ce faire, l'usage de « tous les moyens appropriés », et en particulier « le recours aux techniques de communication à distance » (art. 4).

La mission des bibliothèques doit-elle s'entendre d'une consultation dans les locaux, en facilitant l'accès par la numérisation de ses fonds ? D'une simple délocalisation par réseaux entre bibliothèques, mais circonscrite aux établissements ? D'une large ouverture au public par une mise à disposition qui quitte les salles de lecture ? Il serait très incongru de réserver les

possibilités offertes par un nouvel outil à la fonction de substitut ou d'extension de la traditionnelle communication sur place. L'inscription de la mission des bibliothèques dans le cadre des politiques publiques favorisant l'éducation et l'accès à la culture et les profondes mutations subies par les établissements au cours de ces dernières années (ouverture des collections à des supports multiples et constitution de nouveaux fonds, développement important du prêt, politiques d'accueil de populations diversifiées par exemple en multipliant les annexes dans les agglomérations et les réseaux de médiathèques en secteur rural, programmes immobiliers pour la construction de sites adaptés aux lectorats diversifiés conquis, etc.) engagent déjà les bibliothèques à tenir un rôle actif de promotion.

De telle sorte que l'outil numérique doit participer de cette mission, et, au-delà de la conservation du patrimoine (et outre qu'elle facilite le stockage), participer de la mise à disposition de celui-ci. Il faut continuer à parcourir le chemin tracé entre les projets pilotes dont l'évocation ramène à une protohistoire du numérique en bibliothèque – Sémaphore (base de données réalisée conjointement par la BPI et le Musée national d'Art Moderne), Archimed (Système multimédia Valenciennes), etc. – et une tentation encyclopédique généralisée. C'est ici qu'apparaît une accointance fondamentale entre numérisation et mission de service public. Si « la bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de

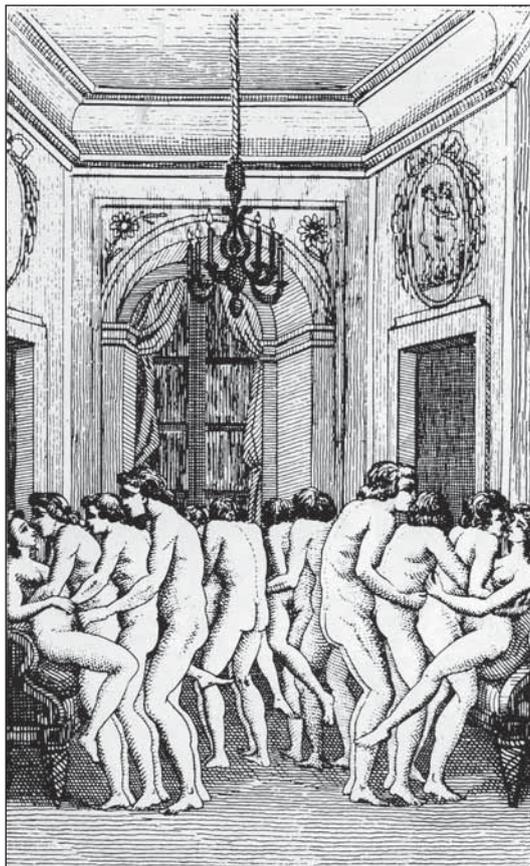
la démocratie » (art. 3. de la Charte) et si la « participation constructive et [le] progrès de la démocratie requièrent [...] un accès sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information » (*Manifeste de l'Unesco, 1994*), on peut d'autant moins restreindre l'usage d'un réseau numérique que celui-ci s'est spontanément imposé comme l'un des nouveaux modes de communication les mieux partagés, et constitue dès lors le vecteur principal de l'idéal démocratique affiché par les deux textes cités : la dématérialisation, autonomisant l'œuvre par rapport au support qui traditionnellement la portait (une publication consiste au contraire à matérialiser une œuvre en nombre), facilite à l'évidence l'accès à la culture avec le moins possible de barrières ou de discriminations.

Les principes du droit d'auteur sont souvent présentés comme s'opposant aux usages que permettraient les réseaux numériques. Il est vrai que la dématérialisation suppose une numérisation et qu'une mise à disposition des fonds numérisés constitue une communication au public, soit une double opération portant atteinte aux prérogatives patrimoniales des auteurs (et que, en fonction de certains supports, on pourrait étendre aux titulaires des droits voisins). Bien avant le cas de l'outil numérique, on sait que les monopoles ménagés par le droit de la propriété littéraire et artistique privent d'un accès minimal à certains domaines du champ culturel. Car, si le disque a par exemple fait une entrée facile en bibliothèque, il n'en va pas de même en matière

d'image : l'ensemble du patrimoine cinématographique est ainsi inaccessible, ne serait-ce que dans des buts de consultation et d'étude, et les systèmes mis en place dans le secteur de l'audiovisuel – l'acquisition auprès de l'ADAV – limitent les catalogues disponibles et assujettissent l'accès aux documents à des coûts souvent prohibitifs pour les institutions concernées.

La difficulté vient de ce que l'immatériel (qu'il soit d'ailleurs porteur d'œuvres ou de simples informations) constitue un capital exploitable dans un cadre commercial, que toute forme de mise à disposition est susceptible de concurrencer, fût-ce au nom d'une mission liée à l'éducation, au savoir ou à la culture. Dans un contexte où « le monnayage en informations culturelles [...] fait simplement rentrer, au service de la machine à fabriquer de l'argent en vue d'autres jouissances, le savoir et les œuvres » (Michel Deguy), tout partage est conçu comme dilapidation. Le débat entourant l'adoption du projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (qui vient juste d'être clos à l'Assemblée nationale au moment où ces lignes sont écrites¹), placé d'emblée sur le double terrain idéologique et commercial, ne pouvait que refléter cette conception.

Si le principe d'une exception en faveur des bibliothèques a été retenu, les conditions de l'adoption du sous-amendement n° 311 (séance du 8 mars) sont significatives. Le ministre de la Culture et de la communication proposait d'autoriser la copie « d'œuvres protégées appartenant à leurs collections, lorsque le support sur lequel est fixée l'œuvre n'est plus disponible à la vente ou que le format de lecture est devenu obsolète ». Le texte finalement adopté vise « les actes de reproductions spécifiques effectuées par des bibliothèques



D.A.F. de Sade, *Histoire de Juliette ou les prospérités du vice*, gravure de l'édition hollandaise de 1789.

accessibles au public, des musées ou par des services d'archive, qui ne recherchent aucun avantage commercial ou économique direct ou indirect ». Dans la formulation soutenue par le ministre, s'imposait une conception limitée à des fins de conservation patrimoniale, bien en deçà de l'exception envisagée par la directive européenne qu'il s'agissait de transposer.

Il est intéressant de voir que l'hostilité du ministre à l'ouverture proposée par les députés se fondait sur le respect nécessaire des équilibres avec « chacune des grandes industries culturelles françaises ». Derrière ce souci des équilibres, c'est en fait la conception économique qui voulait s'imposer, conditionnant l'esquive d'un choix politique fondamental (décider d'une exception pour défendre une mission) au profit d'une négociation, préférant soumettre les conditions d'utilisation

des œuvres à la conclusion de dispositions contractuelles et assujettissant l'accès au patrimoine à l'expression de rapports de force ou aux particularismes qui peuvent naître des traitements corporatistes de la question. C'est cette même logique qui a prévalu pour rejeter les propositions d'exception pour l'enseignement et la recherche, au motif que des accords avec les représentants des ayants droit seraient en passe d'être conclus.

Il est également révélateur que, en défense du texte initialement proposé, le ministre ait spontanément évoqué, lors des débats parlementaires, le projet de Bibliothèque numérique européenne et les négociations avec les milieux professionnels engagés dans cette perspective en terme « d'équilibres financiers ». On ne peut que relever quelque paradoxe entre, d'un côté les exceptions très mesurées qui étaient proposées aux bibliothèques, et, d'un autre côté, le souci de développer avec la BNE la numérisation et la mise en réseau des archives et leur accès par un moteur de recherche grand public selon un programme assez ambitieux (la Commission européenne a rappelé récemment les objectifs de la BNE en annonçant un financement de 250 millions d'euros, et précisé que le portail baptisé TEL – « The European Library » – devrait permettre l'accès aux catalogues des bibliothèques nationales concernées avec une visée de mise à disposition de deux millions de documents numérisés dès 2008, chiffre porté à six millions deux ans plus tard).

Certes, sous la pression des parlementaires, l'exception destinée aux bibliothèques a été élargie en revenant aux principes suggérés – l'exception n'était pas obligatoire – par la directive. Pour autant, elle est nécessairement incomplète. Dans la mesure, d'abord, où elle ne s'applique pas aux droits voisins (elle est incluse dans l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle,

1. Mi-mars 2006 (ndlr).

relatif au droit d'auteur, et n'est pas ajoutée aux dispositions de l'article L. 211-3 visant les droits voisins), elle n'est pas utilisable pour les supports donnant prise aux prérogatives des producteurs et des artistes interprètes, ce qui en limite considérablement le champ d'application, eu égard à la diversification des fonds et aux secteurs ouverts par les médiathèques au cours de ces dernières années. Elle n'évitera donc pas totalement que, sous la pression des milieux concernés, les monopoles intellectuels ne soient invoqués au point de paralyser la mise à disposition du public que la bibliothèque a mission d'effectuer.

Il est évident ensuite qu'aucune approche prospective du rôle des bibliothèques

quelles n'a été entreprise, eu égard à une dynamique qui envisagerait l'accès aux ressources numériques hors les murs de l'établissement, dans l'espoir de pouvoir déterminer une « future géographie des savoirs », pour reprendre une expression précisément utilisée à propos de la Bibliothèque numérique européenne. À l'évidence, ce champ ne relève pas d'une simple exception mais doit prendre en compte cette fois tous les intérêts en présence et certainement prévoir des rémunérations compensatrices. On peut seulement regretter que le projet de loi n'ait pas été l'occasion (sur ce point comme sur tant d'autres) de définir une véritable politique d'avenir et se soit contenté – avec beaucoup de retard et sous trop d'influences – de gérer une trans-

position de directive *a minima*. Le temps n'est pas encore accompli où la bibliothèque pourra être une « force vivante », comme le disait le *Manifeste de l'Unesco*, en jouissant pleinement des moyens techniques dont elle pourrait disposer. Malgré l'appui du numérique, on doit encore largement se contenter, comme naguère auprès de Nodier, d'y tenir salon.

Xavier Daverat
Université Montesquieu-
Bordeaux IV
Directeur des Masters « Droit
des créations intellectuelles »
et « Droit et administration des
établissements culturels »



K · G · Saur Verlag

THOMSON
™

**Ouvrez le trésor biographique et offrez à vos lecteurs
les Archives biographiques françaises**

Un de vos lecteurs souhaite avoir des renseignements sur une personne originaire d'un pays francophone. Connaissez-vous par cœur la vie de plus de 300 000 personnes ? En un clic, vous pourrez accéder à la plus grande bibliothèque biographique en ligne.
Grâce aux **Archives biographiques françaises en ligne**, qui font partie du World Biographical Information System Online, vos lecteurs surferont sur trois millénaires d'histoire française : une base de données indispensable que chaque bibliothèque française devrait avoir.

Demandez une connexion à l'essai gratuite – et lancez des recherches en toute simplicité !

La maison d'édition K. G. Saur Verlag publie des ouvrages de référence biographiques et bibliographiques, ainsi que des ouvrages de bibliothéconomie, comme les publications de l'IBLA, notamment le très célèbre *Manuel Unimarc*.

En France, veuillez contacter :

www.saur.de

Service Boutique
c/o D-Log/Thomson, Saubertstr. 1, D-69126 Heidelberg
Tel. / Fax: 01 40 60 75 93 - mail@thomson.com

K · G · Saur Verlag
A Part of The Thomson Corporation

D. P. 7018 20 - 10118 Munich - Allemagne
Tel. / Fax: 49 89 239 76802-3034 150 - saurinfo@thomson.com

Rue du monde, éditeur citoyen

Porté par les bibliothécaires sur les fonts baptismaux, l'éditeur des Yvelines retrace dix années de parcours à leurs côtés. Prenant le parti du réel, Alain Serres joue l'engagement contre le désespoir.



Alain Serres devant les œuvres de Laurent Corvaisier pour *La famille Totem*.

Itinéraire

Venu du Pays Basque dans les Yvelines pour un premier poste d'instituteur en maternelle à Mantes-la-Jolie, suivi d'un second à Guyancourt, j'ai été très vite passionné par le joyeux tohu-bohu du livre jeunesse. En plein dans les années 75-78, il se passait des choses passionnantes. Je me suis régalé à lire les bouquins, à en acheter, par exemple ceux d'Harlin Quist, de Jean-Pierre Delarge... Puis je me suis

amusé à écrire des histoires pour les enfants de ma classe et ceux de la classe d'à côté. J'ai vite envoyé ces projets à quelques éditeurs. J'ai eu la chance que deux éditeurs me répondent en même temps et publient mes deux premiers livres : Farandole (*Pain beurre et chocolat*), et Gallimard Jeunesse (*Du commerce de la souris*) où Pierre Marchand débutait, qui m'a ouvert les portes de sa maison. Après une cinquantaine de

bouquins publiés dans de nombreuses maisons, des centaines de rencontres avec des enfants, des ateliers d'écritures et tout un travail de terrain ont contribué aussi à me forger (écoles et bibliothèques ont le sentiment d'apporter quelque chose aux gamins, mais elles apportent aussi aux créateurs qu'elles invitent). Le regard de Rue du monde sur le monde et les livres n'est pas sans rapport avec cette proximité

que j'ai eue d'emblée avec toutes ces classes et ces bibliothèques. Dans les années 95, j'ai vu des maisons disparaître, d'autres s'affaiblir, le paysage rétrécir malgré l'abondance de titres qui commençait à enfler et j'ai ressenti le besoin de créer ce pôle totalement indépendant : Rue du monde. Dans un premier temps, j'ai pris une boîte aux lettres à Paris. Mais j'ai pu économiser des heures de transport bien précieuses

en prenant un petit local à côté de chez moi, où je vais en vélo. Voilà pourquoi nous sommes dans les Yvelines. Après Mantes-la-Jolie, je suis venu sur la ville nouvelle de Saint-Quentin dont fait partie Guyancourt et, ma foi, ces paysages un peu lunaires au départ et futuristes aujourd'hui, ne m'ont pas complètement déplu. Tout dépend de ce qu'on y fait. Donc j'ai fait le choix de rester dans cette banlieue. On est sûrement une maison un peu moins parisienne que beaucoup d'autres. Beaucoup de bibliothécaires des Yvelines ne savent même pas qu'on y est installés. Ce n'est pas notre drapeau : on fait des livres.

Une démarche citoyenne des bibliothécaires

Les bibliothécaires ont joué un rôle décisif dans la naissance de Rue du monde. Tout le monde me disait : il faut 5 millions de francs ! C'était exclu. J'ai lancé simplement un appel définissant un peu l'esprit de ce que serait Rue du monde : qui veut m'aider à faire naître cette maison-là ? On demandait aux bibliothécaires, principalement, mais aussi à des enseignants de réserver les quatre premiers livres de Rue du monde, qui sont nés comme ça. Une démarche un peu particulière pour des bibliothécaires qui n'aiment pas acheter des livres sans les connaître. Certains ont passé outre et ont eu envie de nous donner notre chance. De nombreux autres nous disaient : attention, nous sommes des professionnels qui ne fermons pas les yeux

et ce n'est pas un chèque en blanc... Nous sommes nés dans la démarche citoyenne de ces bibliothécaires – on en a quand même réuni 1000, ce qui n'est pas rien ! – qui voulaient agir contre un paysage de l'édition tendant à s'affadir. Très vite, nous avons réussi à voler de nos propres ailes, trouvant notamment un diffuseur-distributeur (Harmonia Mundi), une maison dans laquelle on se sent bien parce qu'elle nous ressemble aussi quelque peu.

Rue du monde est né d'abord de cette envie de partager des valeurs humanistes, un regard, un esprit critique, une ouverture aux autres cultures, plutôt que du prêchi-prêcha bien pensant, fût-il généreux, et tout en essayant de partager du beau avec des gamins le plus équitablement possible. Aujourd'hui nous avons publié, je crois, 120 bouquins, au bout d'une petite dizaine d'années. Ça demeure très modeste (une vingtaine par an, c'est très peu parmi les 8 000 produits cette année) : une petite goutte d'eau, mais une goutte d'eau qui se voit. J'ai retrouvé le premier petit document de présentation de ce qu'allait être Rue du monde : 10 ans après, on n'a pas trop trahi, je crois, nos engagements et notre esprit d'origine.

Militance ou humanisme ?

Pour faire vivre un projet comme ça, il faut être une locomotive, tirer, se battre, convaincre. On n'est pas encore épuisés 10 ans après, c'est plutôt bon signe. Ce

mot militant, par contre, j'y amènerai quelques bémols : le XX^e siècle nous a un peu vaccinés. Cette histoire-là nous a aussi appris à être prudents, à savoir discerner art et littérature de l'engagement social et citoyen. Rue du monde ne réussit pas trop mal à piloter de manière décidée, en assurant des partis pris, en prenant des positions sur tel ou tel sujet, et en même temps, lorsqu'il s'agit de faire les livres, être dans une certaine complexité avec finesse, une démarche avant tout littéraire et artistique, qui exclut tout discours linéaire et lénifiant. Ce mot « militant »... autant je le revendique pleinement pour notre positionnement social, dans le paysage de l'édition, autant je préfère utiliser d'autres mots pour définir notre ligne éditoriale...

Si on réussit à construire de vrais repères autour de l'esprit critique auprès des gamins, ils auront eux-mêmes les outils d'analyse pour fabriquer leurs jugements. Faisons-leur confiance. Nous avons su leur passer de bons outils, des informations, leur apprendre à se méfier des jugements hâtifs ; ce sont des outils intellectuels, qu'ils ne rencontrent pas si souvent au cours de leur vie. L'école et la bibliothèque ont de ce point de vue un rôle très important à jouer. Vis-à-vis d'Internet par exemple, où tout et son contraire peut circuler, la bibliothèque est le lieu où l'on va davantage comparer les points de vue, lire ; de même auprès des enfants pour leur montrer comment ils doivent savoir se servir de ce grand bain

démocratique. Encore faut-il ne pas se contenter de la démocratie virtuelle qui consiste à appuyer sur un bouton pour avoir un jugement clé en main qui vient d'on ne sait où.

La bibliothèque de l'avenir : multimedia, public, éducation citoyenne

Sur le multimedia, je ne suis pas sûr que les enseignants de l'école primaire soient les mieux placés pour relever le défi ; les documentalistes en collège peuvent peut-être un peu mieux faire... Mais il est clair que les bibliothécaires ont là une lourde responsabilité : comment intégrer l'outil Internet dans la médiathèque, ne pas se couper de cette source de connaissances et d'échanges extraordinaire, et, dans le même temps, former les jeunes citoyens à se méfier de ce qui circule, à hiérarchiser les informations, les recouper, les croiser, et surtout en tirer la substantifique moelle. Si l'on considère qu'il y a vraiment un rôle unique que peuvent jouer les bibliothécaires, il faut qu'ils aient les moyens de les mener. On a connu, au cours des dernières années, un vrai bond dans les équipements, beaucoup de villes ont fait beaucoup d'efforts. Il faut penser collectivement à une deuxième phase de redéploiement. Quand on voit comment les valeurs démocratiques sont mises en péril, on se dit : est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de très précieux, issu des valeurs du siècle des Lumières, que les

bibliothécaires sont les plus à même de travailler ? Alors, redéployer l'action des bibliothécaires suppose de penser la bibliothèque autrement par endroits...

On sait comment les grandes utopies ont touché leurs limites, on sait que la désespérance ambiante ne mène à rien. Il faut mettre à plat toutes les questions qui touchent à la citoyenneté. Quand je vois ce qui se passe en Grande-Bretagne dans certaines bibliothèques qui vont s'implanter au plus près des pratiques de loisirs des gens – je pense aux centres commerciaux par exemple, avec des heures d'ouverture, des systèmes de garde pour les enfants, etc. –, je me dis : est-ce qu'on n'est pas là sur un bon chemin ? Il ne s'agit pas simplement d'aller chercher le dernier DVD, de le prendre là plutôt qu'au rayon du supermarché. Mais si, avec les exigences et l'héritage des bibliothèques publiques en France que l'on connaît, on réussissait à relever le pari de ces nouveaux centres de vie, ou sur des tranches horaires très différentes... Je comprends bien que les bibliothécaires ne sont pas forcément demandeurs pour bousculer leurs rythmes familiaux... Il y a peut-être des solutions à trouver... Quand je vois les horaires d'ouverture de la bibliothèque de Guyancourt dans les Yvelines – le dimanche matin notamment –, je trouve qu'il y a là une belle avancée. Prenant appui sur tout ce qu'on a réussi du point de vue de la lecture publique en France, mesurons quels sont les besoins du pays, quelles sont les attentes du côté des

bibliothèques, et prenons quelques grandes décisions audacieuses qui nous permettent d'aller mieux vers les gens, là où ils sont. Le tassement souvent réel des prêts, des inscrits – souvent d'ailleurs dans les milieux les plus défavorisés, là où l'on a davantage besoin du livre pour conquérir sa liberté – les spectacles, aux heures du

gamins, ados et parents – plutôt que de cloisonner dans des tranches horaires, des salles, etc. Le réaliser c'est une autre paire de manches... Mais ça doit être une vraie préoccupation nouvelle, parce que la bibliothèque est quand même très souvent un vrai lieu de rencontre dans le quartier – et dans les

voix parce que quelqu'un va écouter de la musique un peu plus loin... Il n'y a pas beaucoup de lieux dans la société où l'on peut se croiser, se rencontrer et y avoir une activité commune.

La bibliothèque : un forum citoyen

J'ai eu l'occasion de travailler avec une association en partenariat avec des écoles, des bibliothèques et des municipalités en Gironde. Un travail de fond et sur la durée. Dans la même journée, quand on me fait rencontrer des classes qui ont travaillé sur des bouquins, qui m'interrogent, qui ont produit, qui font vivre les livres (ce dont on rêve quand on est une maison d'édition ou un auteur) ; que deux heures après, on me fait rencontrer des femmes du quartier (et c'est la bibliothèque qui sert de lieu de rencontre), dont la moitié ne parlent pas notre langue... et qui, avec beaucoup de timidité et de réserve, sont là, savourant presque cette liberté d'échanger, de rencontrer un créateur qui m'accompagnait, Laurent Corvaisier, et qu'on se dit plein de petites choses importantes ; et qu'en fin de journée on me fait rencontrer des classes qui ont travaillé avec un comédien, dans le cadre de la bibliothèque, pour mettre en scène l'un de mes bouquins, que les parents viennent assister à cette représentation, et qu'ils restent en plus le soir pour un débat autour, justement, des questions de la tolérance, des diversités culturelles et du rôle des livres dans cela... je me dis : voilà, on est en



Alain Serres et le bateau *La poésie* réalisé par Rue du monde à l'occasion du Printemps des poètes.

conte, sont moins fréquentés aussi : c'est très inquiétant quand même...

Donc peut-être penser à la fois horaires, activités, animations, disposition des lieux, pour que vous jouiez plus encore un rôle que je perçois très fortement dans de nombreuses bibliothèques que je visite : favoriser la rencontre, le brassage des publics – anciens et

quartiers les plus difficiles, c'est encore plus vrai – dans lequel on rejoint les préoccupations citoyennes, et où il faut en outre intégrer des règles de vie, qui ne sont pas celles de la maison ni de l'école. Que la mamie accepte d'enjamber le lecteur de BD qui va être assis dans son coin ? Et pourquoi pas ? Et que le gamin, lui, accepte un peu de baisser le niveau de sa

plein au cœur de ce dont on rêve : la bibliothèque vivante, ouverte sur la ville et toutes ses questions...

Amis ou compagnons de route

Oh, mais en même temps, soyons lucides, nos missions sont bien différentes. Qu'il n'y ait pas de confusion, mais de vrais échanges, de vrais partenariats. Ni concurrents, ni frères siamois. Je dis ça par rapport à un certain nombre de petits problèmes qui peuvent surgir par exemple, entre les bibliothèques et certains enseignants. Voilà, il faudra, le moment venu que tout cela soit bien clair, qu'il n'y ait aucun complexe de la part de l'enseignant à frapper à la porte de la bibliothèque pour les savoir-faire qui s'y trouvent et qui ne sont pas forcément les siens, et qu'il n'y ait pas non plus d'ambiguïté sur le regard que le bibliothécaire peut porter sur le travail de l'enseignant. Enfin, on n'est pas une joyeuse bande qui fait la même chose avec les mêmes enfants. Je pense que ça ne peut qu'aider si on y voit un peu plus clair... Mais que cela se passe dans un échange. Je dois dire qu'on est très gâtés par l'univers de la bibliothèque qui regarde de près avec beaucoup de sympathie, le plus souvent, ce que nous faisons...

Le tissu associatif

Un livre pour enfant coûte quatre fois plus cher qu'un livre en noir et blanc pour adulte. Si nous existons encore, c'est aussi parce que nous avons su sortir du champ habituel des éditeurs jeunesse, celui... des écoles

et des bibliothèques. Autour de celles-ci, il y a des tas d'autres réseaux qui finissent par nous porter aussi, je pense notamment à tout le réseau associatif, des gens qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'univers de l'école ou de l'enfance mais qui, association alter-mondialiste ici, antiraciste là, tournée vers la cause des femmes ailleurs, trouvent chez nous des bouquins qui peuvent nourrir leur travail quotidien. Ils montent des projets, vont frapper à la porte de l'école, ou contactent la bibliothèque pour une initiative commune.

Avant de créer Rue du monde, j'ai toujours eu à cœur d'intervenir dans des formations sur le temps de loisirs de l'enfant au centre de loisirs ou en centre de vacances, où le livre est beaucoup trop absent alors qu'il y a un moment privilégié. Après le temps de l'école, l'enfant est dans un autre état d'esprit, il est souvent un peu fatigué, il peut se poser, souvent dans un groupe plus restreint, avec des enfants qui ne sont pas ceux de sa classe. Ça pourrait être un temps qui se passe autour des livres. Or, il faut bien le constater, de nombreux animateurs, voire même des directeurs de centres de loisirs, ont de fait suivi des routes un peu loin des livres... Ils ont eux-mêmes besoin de renouer avec le plaisir du livre, de la lecture de l'image, du conte. Ils sentent bien par la part d'enfance qu'il y a en eux, qu'il y a quelque chose, là, qui devrait les intéresser mais ils n'y vont pas volontiers. On trouve là parfois des jeunes qui ont pu connaître l'échec, et d'abord

souvent dans la relation à la langue écrite. Il n'est donc pas étonnant de voir des animateurs lire avec difficulté des livres à des enfants, sans la fluidité nécessaire, en trébuchant. Pourtant l'envie ne manque pas. Donc c'est volontiers que l'on essaye de travailler sur ces terrains-là. L'année dernière, Jeunesse et sport nous a sollicités pour réaliser une petite valise d'activités autour de Rue du monde. Depuis, cela a fait tache d'huile dans les régions, dans les départements, parce qu'un certain nombre de Directions départementales de Jeunesse et sport se sont emparées de cela pour proposer des formations à leurs équipes. J'ai participé à l'une d'entre elles dans le Val-de-Marne par exemple. Est-ce qu'on ne devrait pas revivifier le tissu associatif, repenser ces passerelles et peut-être, ici ou là, être à l'origine de petites structures simples, de petits forums locaux autour du livre, réunissant des partenaires différents ? Ça peut aller jusqu'à la prison, l'hôpital, inclure des assistantes sociales, ça peut aller très loin. Tous ces milieux-là ont à entendre les bibliothécaires et à s'appuyer sur le patrimoine qu'ils gèrent et sur leur savoir-faire...

Projets

Pour l'instant, nous ne pensons pas étendre nos activités en direction des adultes, nous avons juste deux essais qui tournent autour de l'enfance et qui concernent les adultes, *Grammaire de l'imagination* de Gianni Rodari, que nous

avons repris, et quelques autres ensuite, mais notre engagement c'est l'enfant. On a tellement de choses à dire que cela suffit.

Pour la quatrième année consécutive, nous allons renouveler notre opération de l'été des Bouquins solidaires en partenariat avec le Secours populaire. L'an dernier, cette opération nous a permis d'offrir – c'était énorme –, 60 000 bouquins à 70 000 enfants privés de vacances que le Secours populaire avait réunis au Stade de France au mois d'août. Nous allons poursuivre cette année avec une autre initiative visant toujours à offrir des livres de qualité aux enfants privés de vacances l'été (30% quand même). J'aime aussi que notre attitude soit en phase avec notre travail. Nous allons essayer dans un livre de tirer un petit coup de chapeau aux 70 ans des congés payés. Ce n'est pas rien : c'est le temps de lire aussi, vous savez. Cette action citoyenne, on l'a déjà vécue quand on s'est mobilisés pour le prêt gratuit, on a fait une affiche d'ailleurs, qu'avait repris l'ABF pour la diffuser au sein de son réseau... Quand on fait un autocollant au moment du salon de Montreuil, par exemple, pour protester contre l'entrée profondément injuste de la publicité pour les livres à la télévision, on n'hésite pas à jouer notre rôle de petit citoyen dans le paysage de l'édition...

Propos recueillis
par Annick Guinery





**L'APPEL
DU LIVRE**

Tél : 01 43 07 43 43 - Fax : 01 43 07 50 80

**Rapidité, sécurité,
une équipe de professionnels
expérimentés vous offre un
service de librairie
de qualité.**

01 43 07 43 43
livres@appeldulivre.fr

**Plus
QU'UNE
LIBRAIRIE...**

Une PRISE EN CHARGE GLOBALE
DE VOS ACQUISITIONS
françaises ou étrangères.

Une gestion SUR MESURE.

Un SITE CONÇU POUR LES
BIBLIOTHÉCAIRES ET
DOCUMENTALISTES :
commandes, devis,
suivi de dossier, export.



www.appeldulivre.fr



OCLC PICA



AU CŒUR DE VOTRE INFORMATION...

Nous sommes à votre disposition pour tout projet de

- ▶ **Catalogues bibliographiques en ligne:** WorldCAT, SUDOC
- ▶ **Service de référence:** QuestionPoint, Bibliosés@me, SINDBAD
- ▶ **Livres électroniques:** netLibrary
- ▶ **Numérisation et publication en ligne de documents**



OCLC PICA
14 Place des victoires
92600 ASNIERES
☎ 01.55.02.14.80
info@oclepica.org
www.oclepica.org

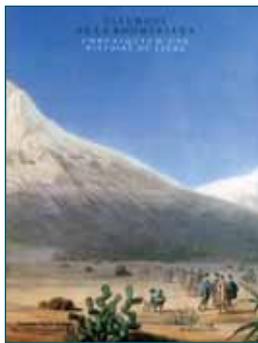
Histoire de livres, livres d'histoire



Histoire de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (1766-1941), Collectif, Paris, ENSAD, 2004, 228 p., ill.

La redécouverte récente des archives de l'école aux Archives nationales a permis cette synthèse qui retrace l'histoire d'une des plus importantes

écoles d'art françaises. Quatre chapitres retracent son histoire : « La fondation de l'École royale gratuite de dessin (1767-1815) », par Ulrich Leben, historien d'art ; « De l'École royale gratuite de dessin à l'École nationale des arts décoratifs (1806-1877) », par Renaud d'Enfert, enseignant chercheur à l'IUFM de Versailles et à l'INRP ; « L'école à la recherche d'une identité entre art et industrie (1877-1914) » par Rossella Froissart-Pezone, enseignant chercheur ; et « Une école supérieure à l'apogée (1914-1941) » par Sylvie Martin, conservateur de bibliothèque, auteur d'une thèse de l'École des chartes sur ce même sujet. Née d'une idée nouvelle en 1766, l'école laïque gratuite de dessin de Paris a eu pour première mission de former d'excellents artisans capables de réaliser les objets et des décors des artistes dont l'exportation assurera le rayonnement artistique et économique de la France. Ces élèves « de la petite école » ne pouvaient prétendre à la renommée des membres et des élèves de l'Académie royale. En 1941, la situation est bien différente : nous voyons une école d'excellence, pluridisciplinaire, tenant une place importante sur la scène



Fleurons de la Bodmeriana, Chroniques d'une histoire du livre, Jacques T. Quentin, éditions du Panama, coll. « Panama Musées » / Fondation Martin Bodmer, 2006, 168 p., 76 ill. ISBN : 2-7557-0073-4

L'amateur et grand collectionneur suisse Martin Bodmer (1899-1971) était homme à préférer « la collecte

méthodique des archives » à l'empathie de l'historiographie romantique. Pragmatique, conciliant progrès et civilisation dans une visée humaniste, il ordonna sa bibliothèque avec l'ambitieuse visée d' « embrasser l'humain dans sa totalité » et de saisir l'esprit dans son envol. Préférant y rassembler brouillons, manuscrits et premières éditions, il l'étaya sur Homère, La Bible, Dante, Shakespeare et Goethe. « Il y avait quelque chose de démesuré dans l'entreprise de rendre à une littérature "désenchantée" son rôle central de représentation de l'homme » note le subtil préfacier à qui il revient de dégager, en quelques pages, le sens et la portée d'une entreprise qu'inspirait Valéry et sa tentative, aux côtés de Julien Cain, d'ébaucher un

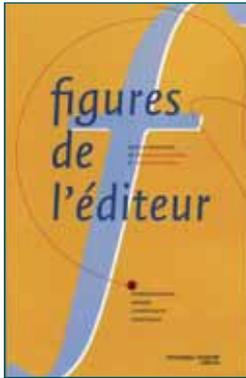
artistique du XX^e siècle. Cette évolution est due à la qualité de l'enseignement, à la constance de ses directeurs tenant le cap au milieu de toutes les révolutions et changements politiques des XVIII^e et XIX^e siècles. Elle a su fidéliser de grands professeurs et accompagner des élèves prestigieux. Son rayonnement fut un modèle pour de nombreuses écoles en régions – en particulier Limoges et Aubusson – et en Europe. Elle tint un rôle particulier auprès d'autres organismes tels que l'Académie des beaux-arts ou l'École des beaux-arts, mais également une place essentielle dans l'évolution du goût, dans les manifestations artistiques nationales : les Expositions universelles, les grands Salons, le Salon des artistes décorateurs, l'Union centrale des arts décoratifs, le Musée des arts décoratifs.

Cette histoire est parue également dans le Journal de l'ENSAD, accessible sur le site Internet www.ensad.fr/accueil/htm, rubrique « Journal de l'ENSAD, édition spéciale ». Le volume imprimé présente le même texte, mais richement illustré, dans une mise en page élégante, sur un papier de qualité. Des index précieux : chronologie, bibliographie sélective, liste des professeurs, index général en rendent la lecture très facile. Le prochain volume est prévu pour le 240^e anniversaire de l'École en 2006, sous la direction de Pascal Rousseau. Il précisera l'impact de l'école sur la création contemporaine. Cet ouvrage a sa place dans les bibliothèques spécialisées par la richesse des informations qu'il apporte sur toute la vie artistique française au cours d'une période particulièrement féconde.

Nicole Picot

musée de la Littérature à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1937. Quentin relève que Bodmer, homme de culture classique, guidé par l'idéal goethéen d'une *Weltliteratur* (« Le temps de la littérature mondiale est venu »), ne s'est pas pour autant détourné des enjeux contemporains, de leur charge de soupçon qui ruinait cet optimisme de *Aufklärer* : « En somme, il n'a pas dit [dans ses essais] tout ce qu'il faisait, de même qu'il n'a pas toujours fait ce qu'il disait. » Parmi les 150 000 pièces rassemblées par Bodmer, du rouleau du *Livre des Morts* qui porte son nom, le *Papyrus Bodmer 105*, à l'*Inhabité*, fruit de la collaboration de Giacometti et d'André du Bouchet, 100 titres ont été retenus pour dresser en « perspective cavalière » un hommage à celui qui fut le vice-président de l'Association internationale de Bibliophilie. Ils constituèrent l'exposition tenue en sa fondation à l'automne dernier à l'occasion du 24^e congrès de l'Association, dont cet ouvrage est à son tour le catalogue sobrement présenté. On lira avec plaisir les notices ciselées par Jacques T. Quentin, expert international en livres précieux et éditeur lui-même. Cet ouvrage est le quatrième de la nouvelle collection « Panama Musées » des éditions Panama dévolue aux catalogues d'exposition.

Philippe Levreaud



Figures de l'éditeur. Représentations, savoirs, compétences, territoires, collectif, sous la direction de Bertrand Legendre et Christian Robin, Nouveau monde éditions, 2005, 352 p., ISBN 2-84736-151-0

Ce volume rassemble les contributions du colloque Figures de l'éditeur (19 et 20 mai 2005, université de Paris 13-Villetaneuse), motivé

par les profondes mutations du paysage éditorial. Après avoir rappelé que la figure de l'éditeur émerge tardivement à la fin du XVIII^e lorsque l'intellectuel, le médiateur et le porteur de projet se détachent du simple marchand de livre en épousant l'essor de l'esprit capitaliste, J.-Y. Mollier annonce la probable disparition de l'éditeur avec la substitution d'une logique financière à la logique industrielle. Quatre axes ordonnent alors une réflexion pluridisciplinaire en autant de sections. « Représentations » des différents rapports de l'éditeur à l'image : promotion de l'image de soi ou transparence au réel, entre « fonction de relais et fonction critique ». Autant de positions évoquées à partir d'exemples contemporains, de Feltrinelli (C. Lettieri) à Lindon (J.-L. Cornille) et J. Godbout (M.-P. Luneau), sujets à variations sur le thème du rapport auteur-éditeur. H. Serry s'attache, lui, à montrer comment s'articulent dynamiquement « habitus de l'éditeur et image de marque de sa maison », biographie et contexte concurrentiel, en prenant le riche exemple de Paul Flamand et du Seuil. « Savoirs » examine le rôle mal perçu de l'éditeur dans la construction de la connaissance, que ce soit au travers des collections « jeunesse », de l'Atelier du Père Castor aux Yeux de la Découverte (J. Bonnacorsi et D. Jacobi), de livres de vulgarisation scientifique (D. Cartellier) ou de l'édition scolaire (C. Abensour) où sont pointés les décalages entre discours et réalité, l'éditeur passé à l'égard de l'institution du rôle de partenaire engagé à celui d'interlocuteur dépendant. C'est donc très largement de la dimension politique de l'édition qu'il est

question ici, au sens étroit, ou dans un sens plus large : D. Douyère analysant l'*Encyclopédie française* de Febvre et Monzie montre que de simple médiateur du savoir celle-ci s'est instituée, forme et contenu – rejetant notamment la vulgarisation –, en « instigateur d'une politique des connaissances » qui entend « réformer l'outillage mental des contemporains ». L'axe « Compétences » cherche à évaluer celles-ci et pose la question de la technicisation progressive du métier. Anne Berest rend les conclusions d'une enquête auprès d'étudiants et stagiaires. Leur découverte en entreprise de savoir-faire insoupçonnés les conduit à « déplacer le champ de leur désir », tributaire d'une représentation rêvée, floue et « romantique » d'un « métier sans effigie » détaché du monde du travail, pour l'ancrer dans un univers concret plus proche de l'artisanat ou ultra-spécialisé. L'évolution des compétences plurielles de l'éditeur est étudiée par B. Juanals à partir du secteur précis du documentaire pour la jeunesse. Entre accompagnement des mutations technologiques (Gallimard) et retour au texte (Milan), d'autres approches originales ont vu le jour (L'École des loisirs, Rue du monde) qui se multiplient entre les petits marteaux de la création et l'enclume du marketing. B. Ouvry-Vial interroge la spécificité des modes de lecture d'un éditeur, relevant davantage d'une « pratique critique éprouvée » que d'un savoir théorique. Que deviennent-ils lorsque la technologie numérique s'impose dans la filière édition, au point que la machine devient « co-énonciatrice » et que la profession se voit disséminée (D. Cotte et M. Després-Lonnet) ? « Territoires », enfin, aborde les phénomènes d'attraction-répulsion : dans le temps, à travers le manuel d'histoire ancillarisé par l'institution, produit d'une époque « qui se mire en eux » (A. Bendjebbar) ; dans l'espace, avec le constat établi par L. Pinhas d'une édition francophone décidément cantonnée aux marges, qui n'a que le choix d'être ignorée ou absorbée par le marché français, et l'évocation par A. Kanyadi de deux figures de l'édition « périphérique » s'efforçant de créer du lien entre des territoires éclatés, Geza Domokos, hongrois de Roumanie sous le régime Ceaucescu, et Eric Naulleau (L'Esprit des Péninsules).

Philippe Levreaud

Boîte à idées, boîte à outils



Dictature de la croissance, Moreau, Gérard, Gingko édit., 2005, 178 p., 12 x 20 cm. ISBN 2-84679-033-7

278 courts paragraphes déroulent logiquement leurs chaînes de raisons pour défaire les présupposés de la pensée unique. Devant le simple constat du caractère fini des ressources et des capacités d'absorption de la population,

l'auteur pose la révision de l'exigence de croissance indéfinie

comme une contradiction insurmontable. La stimulation de la consommation est le principal stratagème mis en œuvre pour repousser ces limites infranchissables. Son corollaire : la considération purement quantitative des comportements humains. Cette critique de la société de masse n'est pas neuve ; celles de la standardisation des modes de vie et de pensée, des mass medias, la stigmatisation de la réification par l'économisme, et la dénonciation du tour de passe-passe idéologique que constitue le concept d'« universel » tel que l'utilise l'Occident dans la sphère de la culture non plus. Les mécanismes de la reprise de l'art devenu « autonome » dans la sphère de la consommation de masse et,

derechef, son absorption dans la quantification généralisée, soit le passage de l'art à la « culture » pas davantage. Que tout cela débouche sur une critique du travail-emploi comme valeur (économique et morale), une réhabilitation de la « personne » contre l'« individu » et, enfin, sur une reconsidération des activités humaines et la « chance historique » que pourrait constituer l'ère nouvelle du chômage massif pour réorienter nos sociétés vers une éthique de la responsabilité ne fait rien d'autre, au fond, que synthétiser l'air du temps. Rien de tout cela n'est rigoureusement neuf, en effet.

La force de ce petit livre est ailleurs : il déroule l'écheveau en toute simplicité. Car l'ouvrage n'est ni d'un universitaire soucieux d'étayer chaque thèse par une bibliographie savante, ni d'un journaliste ou d'un sociologue s'appuyant sur des enquêtes plus ou moins minutieuses, mais celui d'un pédagogue. Aucun



La violence des villes, Yves Pedrazzini, Enjeux Planète/Le livre équitable, 2005, 256 p. ISBN 2-7082-3765-9 (éditions de l'Atelier) ; 2-84377-105-6 (éd. Charles Léopold Mayer).

C'est dans le contexte des émeutes urbaines du mois de novembre 2005 que ce livre nous est parvenu. Rédigé à distance, dans le temps et dans

l'espace, il ne pouvait mieux tomber alors que de toutes parts fusaient les interrogations.

Le titre, à condition de ne pas le survoler, fait état d'un déplacement : « violence des villes » n'est pas « violence urbaine ». Sociologue de terrain, Yves Pedrazzini s'est lui-même « décadre » lorsque, vivant dans les bidonvilles d'Amérique latine et fréquentant les *malandros*, il a voulu « relater la violence en partant de leur point de vue ». Il s'est alors trouvé « dépourvu de théorie ». Son pragmatisme refuse la pathologisation de la violence et tient à distance son esthétisation. Jouant le réel contre les chiffres, il n'a pas de mal à montrer combien ceux-ci, en alimentant le phantasme (« le réel n'est jamais une chose acquise d'avance »), laissent échapper leur véritable objet : l'expérience de la violence, la violence comme biotope, comme culture. Son approche holistique lui fait appréhender la violence comme un fait social global, mais qu'il faut toujours prendre soin de contextualiser. Un deuxième déplacement resitue la pauvreté au centre de sa problématique (ainsi rappelle-t-il que le fameux principe de « tolérance zéro » est avant tout dirigé contre la criminalité des pauvres). Dans le ciel de la pensée unique, ceci prend des allures de révolution copernicienne. C'est à partir de cette perspective que le propos prend une double direction. D'une part, la violence dans les villes, rapportée à sa source, apparaît comme une réaction, une « contre-violence », faisant pièce à la violence des villes, résultat de la planification abstraite des urbanistes – laquelle n'est à son tour que le reflet de la violence des rapports Nord-Sud. D'autre part, et en retour, cette violence

amphigourisme et peu de références, si ce n'est à un bon sens non point seulement bien partagé, comme celui qu'invoquait Descartes, mais « partageable ». Moreau écrit dépouillé, sec. Il tient sa langue : nul lyrisme militant, à peine quelques traces de nostalgie qui, sans nuire à la démonstration, l'émoussent par endroits. Ni traité, ni brûlot, *Dictature de la croissance* est plutôt une sorte de vademecum qui fait le pari de ne pas désespérer. À le lire, on s'inquiète de ce que la grande institution de l'enseignement républicain puisse perdre de tels didacticiens au moment où elle semble en avoir tant besoin. En effet G. Moreau qui, aujourd'hui dirige le festival Cinémas d'Afrique à Angers, fut démissionnaire de l'Éducation nationale, ce qui ne l'empêche pas de publier par ailleurs des guides pédagogiques dans la série « Le Bac à l'aise ».

Philippe Levreaud

est elle-même globalisée. Double globalisation puisque, étendue à l'échelle mondiale, elle se trouve aussi reprise dans l'économie de marché via l'idéologie sécuritaire qui s'appuie sur la promotion médiatique de la « violence urbaine ». Cette dialectique fatale ne fait que renforcer la fiction idéologique d'une « violence des pauvres », instrumentalisée au bénéfice du contrôle accru d'un territoire fragmenté et de la « sécurisation » de l'espace public. Si donc « la violence des pauvres ne fait que masquer la violence des riches qui est la violence de la globalisation et de la fragmentation stratégique » (p. 160), il faut derechef opérer une nouvelle « révolution copernicienne » pour envisager cette fois les « gangs » comme acteurs sociaux : un nouveau défi se présente aux habitants des villes, « la réappropriation du territoire par l'affirmation de leur présence dans la carte mentale de la dureté urbaine » (p. 164). Dans cette perspective, la violence apparaît comme « la forme exaspérée d'intentions créatrices stoppées par les politiques de sécurité et de ségrégation » qui réactivent à souhait une simple « menace minimale de proximité » (p. 179). Mais « une déconstruction de la violence est indissociable d'une construction de la paix » (p. 194). Après avoir démonté les rouages des « sociétés de la peur », les derniers chapitres en appellent donc à un programme participatif étayé sur « la pratique quotidienne de l'espace urbain » des habitants des quartiers pauvres. Il s'agit désormais de promouvoir une culture de la couture contre celle de la coupure (p. 202). Yves Pedrazzini ne s'est pas proposé de décrire dans cet ouvrage les détails d'un plan d'action, mais l'horizon sur lequel celui-ci doit maintenant se profiler est clairement indiquée : celui d'une « éthique de la solidarité » (p. 222).

L'émoi qui a fait suite à l'incendie d'une quinzaine de bibliothèques à l'automne dernier et les commentaires qui se sont donnés libre cours à cette occasion recourent largement la problématique de ce livre, au point que son auteur sera invité au congrès de l'ABF le 10 juin prochain à Paris. En effet, tant par leurs objectifs que par leur implantation dans le territoire, les bibliothèques se situent sur cette ligne de cou(p)ture, en zone éminemment sismique. Elles intériorisent ces tensions qui parcourent nos villes ; leur avenir sera donc largement le reflet du destin de la vie urbaine.

Philippe Levreaud